UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01441419 7

BINDING LIST FEB 1 1923

L414f

JOSEPH-A. LAVOIE

# LA Famille Lavoie au CANADA

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

De 1650 à 1921

PREFACE

DE

L'HON. THOMAS CHAPAIS

Sénateur et Conseiller Législatif

177554
18/1/23

QUEBEC

1922

Droits réservés — Canada — 1922.

*A*

*Mes frères et soeurs*

*Je*

*Dédie ce travail*

*en*

*Souvenir de ma grande affection.*

*J. A. L.*

# REMERCIEMENTS

*Pour l'assistance qu'ils m'ont prêtée dans la préparation de ce livre, mes remerciements sont dûs aux MM. les curés de Ste-Anne-de-la-Pocatière, de la Rivière-Ouelle, de St-Denis, de St-Philippe de Néri, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de St-Pascal, de Kamouraska, des Eboulements, de la Baie Saint-Paul et de Rimouski.*

*Pour certains chapitres, je dois plus particulièrement des remerciements à M. Louis Pelletier, du Bureau du Protonotaire de la Rivière-du-Loup, district judiciaire de Kamouraska.*

*J'exprime également ici ma gratitude à beaucoup d'autres personnes qui m'ont accordé un concours aussi empressé que généreux.*

J. A. L.

Québec, avril 1922.

# PREFACE

*Cher monsieur Lavoie,*

*Quand vous m'avez communiqué pour la première fois votre dessein d'étudier la généalogie de votre famille, spécialement des rejetons qu'elle a fournis dans notre district de Kamouraska, et votre intention de joindre à votre travail une esquisse historique des paroisses de Saint-Denis, de Saint-Philippe et de Mont-Carmel, vous avez pu vous convaincre que cela m'intéressait profondément. J'aime d'un amour très vif le coin de notre province où le bon Dieu m'a fait naître, et rien de ce qui s'y rapporte ne me laisse indifférent. L'annonce de votre projet ne pouvait manquer d'être pour moi une agréable nouvelle.*

*Plus tard, lorsque vous avez bien voulu me communiquer votre manuscrit, ma satisfaction s'est accrue. Avec quel intérêt j'ai parcouru ces pages où je retrouvais ça et là plus d'un nom connu, où je saluais plus d'une figure jadis familière. La partie où vous avez résumé à grands traits les annales de ma chère paroisse est naturellement celle qui m'a captivé davantage. Mon humble et modeste Saint-Denis a bien pour moi tous les charmes qui sont indiqués et condensés dans ces mots : "la petite patrie", charme des souvenirs d'enfance, charme du foyer familial toujours vivant et accueillant, charme du temple "témoin des premiers voeux", charme de la vallée paisible et des côteaux pittoresques, charmes du grand fleuve laurentien dont les*

*flots ont pour nous des accents si profonds. Je ne vous surprendrai donc pas en vous disant que la lecture de votre esquisse a été pour moi pleine de réminiscences et d'émouvantes évocations.*

*On a déjà émis le voeu, et j'y souscris de tout coeur, que des travaux comme le vôtre se multiplient dans notre province. Les monographies de familles et de paroisses forment une partie excellente de notre édifice historique. Elle constituent un apport précieux au maintien de nos traditions et nous aident à comprendre le secret et les conditions de notre survie nationale. Vous avez apporté votre pierre—une pierre solide, et bien taillée— à cet édifice. Laissez-moi vous en féliciter cordialement et vous souhaiter tout le succès que mérite votre persévérant labeur.*

*Bien cordialement à vous.*

*THOMAS CHAPAIS*

Québec, 30 janvier 1922.

# AVANT-PROPOS

## LA NORMANDIE — FRANCE

La famille *Lavoie* est originaire de la Normandie. La géographie nous apprend que la Normandie est une ancienne province française qui correspond à peu près au territoire actuel des cinq départements suivants: la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, la Manche et l'Orne. Il est classique de la diviser en Haute-Normandie et Basse-Normandie: la première s'étend à peu près de la vallée de la Bresle à celle de la Dives, et la seconde comprend tous les pays normands situés à l'ouest de cette rivière.

Le Canadien-Français qui visite la Normandie, croit parcourir la Province de Québec, tellement la ressemblance est frappante entre ces deux provinces. Les accidents de terrain, les bois, les rivières, les monts et les vallées sont québecquois, ou plutôt, ceux-ci sont normands. Si nous sommes orgueilleux de notre majestueux fleuve St-Laurent, les Normands ne sont pas moins fiers de leur fleuve la "Seine", qui traverse leur pays, et qui va se perdre dans les flots tumultueux de la Manche. Les "collines de Normandie" sont pour la Seine, ce que sont pour le St-Laurent, les Laurentides.

Le climat normand doit au voisinage de la mer une très grande douceur et une non moins grande humidité. L'aspect physique de la Normandie est caractérisé par la totalité générale verdâtre de la campagne, et par la multiplicité des pâturages parsemés d'arbres, surtout de pommiers; le pommier est réellement l'arbre national de la Normandie, et le trait le plus frappant de son paysage. Les collines de Normandie doivent aux bois qu'elles portent le nom de "bocage normand".

L'agriculture normande est fort riche; les plateaux-plaines produisent surtout des céréales diverses; le bocage normand est au contraire avant tout un pays d'élevage. L'industrie fort ancienne en Normandie,

est principalement groupée autour de Rouen et dans la partie occidentale du département de l'Orne, à Flers notamment. Il existe des mines de fer au sud de Caen. Enfin, la pêche et la navigation sont, pour la Normandie, une ressource importante.

La population normande offre un mélange des éléments autochtones communs à toute la France, et de l'apport dû aux "northmen" (Normands) qui s'établirent en Normandie au IXe et Xe siècle. Le type de ces derniers s'est surtout conservé dans le Cotentin. La population est disséminée dans les pays de bocages, plus groupée, au contraire, dans les plaines agricoles du Bassin Parisien, et s'occupe plus d'agriculture que de pêche, contrairement à ce qui a lieu en Bretagne. Le Normand passe pour être pratique, âpre au gain et processif. Les costumes locaux, les traditions cèdent de plus en plus devant l'uniformité de la vie moderne. D'ailleurs, la pénétration de la Normandie par la vie et les habitudes françaises s'est faite dès l'époque des Capétiens et surtout des Valois, à l'inverse de ce qui a eu lieu pour la Bretagne. Au point de vue linguistique, il est à noter que beaucoup de noms de localités normandes dérivent des dialectes scandinaves.

Nous apprenons par l'histoire, qu'à l'époque gauloise, la Normandie fut habitée par les peuplades qui portaient le nom *Caletes, Veliocesses, Lexovii, Aulerci, Eburovices, Sagii, Viducasses, Bodiocasses, Unelli, Abrincatui.* Elles furent soumises aux Romains par Q. Titurius Sabinus, lieutenant de César. L'évangile y fut prêché du IIIe au VIIe siècle par de nombreux apôtres. A l'époque franque, la Normandie actuelle fit partie de la Neustrie.

Les Normands apparurent dès 841 à l'embouchure de la Seine et à Rouen ; Rollon était maître de toute la région de la basse Seine, lorsqu'en 911 fut signée, à St-Clair-sur-Epte, la fameuse convention par laquelle Charles le Simple lui concédait sous sa suzeraineté la libre possession du pays. Rollon, premier duc de Normandie, mourut en 931. Ses successeurs fortifièrent leur autorité par une habile politique.

Guillaume II le Bâtard ou le Conquérant, attaqué par ses vassaux et par les princes voisins qui voulaient profiter de sa minorité, triompha de tous ses ennemis. En 1066, sa puissance étant à son comble, il entreprit alors la conquête de l'Angleterre. Ayant traversé la Manche, il rencontra le roi anglais Harold à Hastings, le battit et le tua, puis il alla se faire couronner roi à Westminster, le 25 décembre 1066. La conquête de l'Angleterre fut une cause d'affaiblissement pour le duché de Normandie, et les dernières années du règne de Guillaume, tiraillé entre ses vassaux anglais et normands, furent assez malheureuses. A sa mort (1087), ses possessions furent partagées entre ses deux fils aînés,

Robert Courte-Heuse, qui eut la Normandie, et Guillaume le Roux, l'Angleterre. Le troisième, Henri Beauclerc, entretint habilement des dissentiments entre ses deux frères, et à la mort de Guillaume (1100), s'étant fait couronner roi d'Angleterre, il attaqua Robert à plusieurs reprises, et finalement le battit complètement, le 28 septembre 1106. Cette bataille assura la sujétion de la Normandie à l'Angleterre jusqu'en 1204, alors que Philippe-Auguste, roi de France, parvint à s'emparer du pays. La capitulation de Rouen, en 1204, acheva la conquête de la Normandie. Philippe-Auguste eut l'intelligence d'organiser économiquement le pays d'une façon conforme à ses intérêts en lui accordant de nombreux privilèges. La même politique fut celle de ses successeurs. C'est en vain que Henri III d'Angleterre essaya de reprendre la Normandie; il dut signer en 1259, au traité d'Abbeville, sa renonciation absolue à la province.

De 1259 à 1420, la Normandie fut souvent troublée soit par la guerre civile, soit par la guerre avec les Anglais qui en devinrent maîtres encore une fois en 1420, à l'exception du Mont St-Michel. Henri V, roi d'Angleterre, tint à Rouen un parlement composé mi-partie d'Anglais et de Normands, par lequel il fit reconnaître son frère, le duc de Clarence, comme lieutenant-général du pays. Les Français ne laissèrent aucun repos à l'envahisseur jusqu'à ce qu'il l'eut bouté hors de France, en 1450. Les Anglais ne conservèrent que les îles anglo-normandes.

Les rois de France confirmèrent les privilèges que la Normandie avait reçu des Anglais. Louis XI fit décider aux Etats-Généraux de Tours (1468) que la Normandie ne pourrait jamais être aliénée du domaine royal. François Ier créa en 1509 le port du Hâvre, et organisa, en 1505, le parlement de Normandie à Rouen, à la place d'un échiquier qui remontait à 1436.

La Normandie fit bon accueil à la Réforme, qui s'implanta d'abord à Rouen. En 1562, les protestants étaient même assez forts pour s'emparer de cette dernière ville et en chasser le parlement. Les catholiques essayèrent, en vain, de reprendre Rouen; ils ne purent se rendre maîtres que de quelques places voisines, dont les habitants protestants firent appel à l'étranger; 3000 Anglais débarquèrent au Havre. Le roi vint en personne assiéger Rouen qui fut reprise d'assaut le 29 octobre. Les Anglais furent chassés définitivement du Havre le 28 juillet.

Après cette terrible secousse, la Normandie fut tranquille; les dernières guerres de religion, même la St-Barthélemy, n'eurent pas de répercussion dans le pays. Lors des guerres de la Ligue, le pays fut divisé, mais resta en majorité favorable à la cause du roi. En 1588, Rouen se révolta contre Henri III, mais elle se soumit à Henri IV, après que celui-ci eut abjuré le protestantisme pour le catholicisme.

Au XVIIe siècle, il n'y a guère à signaler en Normandie que des révoltes des Nu-Nieds autour d'Avranches et de Coutances, et des Bras-Nus autour de Caen (1638-1639), causées par l'accroissement des aides. Lors de la Fronde, quelques régions du pays se soulevèrent; il suffit de trois semaines au comte d'Harcourt pour les pacifier (1650). Au cours du XVIIe et XVIIIe siècle, les Anglais tentèrent encore quelques coups de main sur les côtes. Ils bombardèrent le Havre, en 1694 et 1759, et occupèrent l'anse d'Urville, près Cherbourg, en 1758. En 1796, le Havre fut encore bombardé par les Anglais, mais l'histoire de la province se confond, dès lors, complètement avec l'histoire générale de la France.

En 1911, la Normandie a brillamment célébré le millième anniverversaire du traité de St-Clair-sur-Epte.

## ROUEN

*Rouen,* où naquit, en 1633, René de la Voye, mon premier ancêtre au Canada, ancienne capitale de la Normandie, aujourd'hui chef-lieu du département de la Seine-Inférieure et du troisième corps d'armée, siège d'un archevêché, etc, est une ville de 124,987 habitants, bien située sur la rive droite de la Seine, et l'une des plus intéressantes de France. En dépit des nombreux percements de rues exécutés depuis 50 ans, elle est encore la plus riche en édifices gothiques, surtout de l'époque tertiaire, tant civils que religieux; on y voit aussi quelques vieilles maisons en bois. Sa prospérité industrielle et commerciale est due avant tout à ses manufactures de cotonnades, dites "rouenneries", dont la production représente les 2/3 de celle de la France, et à son trafic par la Seine (4,792,747 tonnes de marchandises en 1912).

Rouen est le Rotomagnus gaulois, chef-lieu des Véliocasses, depuis Auguste capitale de la IIe Lyonnaise et depuis 260, siège d'un évêché.

Son histoire est intimement liée à celle de la Normandie. Il importe, cependant, de rappeler ici les luttes entre catholiques et calvinistes qui, par leur durée et leur cruauté, arrêtèrent longtemps la prospérité de la ville. Lors de la révocation de l'édit de Nantes (1685), plus de la moitié de la population, qui comptait alors 80,000 habitants, quitta la ville; mais grâce à leur esprit d'entreprise, les Rouennais ont su avoir raison de toutes ces calamités. Du 5 décembre 1870 ou 22 juillet 1871, Rouen fut occupé par les Allemands. La ville a vû naître Pierre Corneille (1606-1684) et son frère Thomas (1625-1709), Jean Jouvenet (1644-1717), Fontenelle (1657-1757), Géricault (1791-1824), Boeldieu et Gustave Flaubert.

L'artère principal de Rouen est la belle rue Jeanne-d'Arc qui, avec la rue Verte, relie la gare de la rive droite au quai de la Bourse. Au

commencement de la rue Jeanne-d'Arc, donjon du Château-Fort construit par Philippe-Auguste, en 1207. Elle renferme un petit musée contenant des documents relatifs à Jeanne-d'Arc et le modèle du monument de Domremy par Antoine Mercier. Continuant à descendre la rue Jeanne-d'Arc, nous voyons, au No 102, une plaque commémorative rappelant qu'à ce tendroit, s'élevait la tour où Jeanne-d'Arc fut prisonnière du 25 décembre 1430 au 30 mai 1431, et dont la base peut se voir dans la maison.

St-Romain, église des 17e et 18e siècle, ancienne chapelle des Carmes, richement décorée à l'intérieur, avec dôme à fresques relatives au saint; elle a une tour moderne (1877).

Toujours en descendant la rue Jeanne-d'Arc, nous voyons à gauche le jardin Solférino et, derrière, le musée. Plus loin, la rue longe la place Verdrel, où s'élève le palais de justice.

Le palais de justice, l'un des plus magnifiques édifices civils de style flamboyant, et la gloire de la ville, a été commencé à la fin du 15e siècle, par les architectes Roger Ango et Roulland LeRoux, pour l'échiquier de Normandie et fini dans le cours du 16e siècle. Le bâtiment central, au milieu duquel s'adosse une tourelle octogone, est d'une extrême richesse d'ornementation, avec ses piliers aux élégantes niches, ses fenêtres aux riches encadrements, ses grandes lucarnes à pinaches et la galerie surmontée de statues. La décoration intérieure, d'une grande richesse, est à peu près toute moderne, cependant il reste encore quelques pièces anciennes dignes d'attention. La salle des Procureurs ou des Pas-Perdus est la partie la plus ancienne de l'édifice, achevée en 1499. L'immense voûte en bois n'est soutenue par aucun pilier. Dans cette salle, il y a une plaque commémorative et un médaillon en marbre, par A. Guilloux, qui rappellent que le grand poète patriote, Pierre Corneille, fut attaché comme avocat à ce tribunal.

En continuant à descendre la rue Jeanne-d'Arc, on voit à gauche, en retrait dans la rue de la Grosse-Horloge, un groupe de bâtiments appelé la Grosse-Horloge, comprenant un beffroi et une arcade. Le beffroi, construit de 1389 à 1398, présente à sa base une fontaine de 1733, avec une niche où se voit Alphée et Aréthuse; un escalier de 200 marches mène au sommet d'où l'on a une vue caractéristique de la cathédrale; l'horloge du sommet, construite en 1385, passe pour la plus vieille du monde. L'arcade, de 1527, contient une horloge, qui a deux grands cadrans sculptés; a intrados, des bas-reliefs représentent le Bon-Pasteur.

Notre-Dame, la cathédrale, à l'extrémité de la rue de la Grosse-Horloge, est l'édifice gothique religieux le plus considérable de la Normandie, bâti surtout de 1202 à 1220, mais achevé seulement au 16e siècle. Elle est encore engagée en partie dans des maisons. La façade, de 1509 à 1530, est d'une très grande richesse, mais manque de grandes lignes et

d'unité ; on y remarque surtout le grand portail central, dont le tympan est orné d'un bel arbre de Jessé (1520-1524). Des deux tours qui flanquent la façade, celle de gauche, la tour St-Romain (75 mètres de haut) est assez simple ; sa partie inférieure, construite entre 1145 à 1160, est le reste d'une église plus ancienne, détruite par un incendie en 1200 ; la partie supérieure date du 15e siècle. La tour de droite, de 77 mètres de haut, nommée tour de Beurre, parce qu'elle a été construite, dit-on, avec le produit des dispenses payées par les fidèles désirant faire usage de beurre durant le carême, date de 1497 à 1509 ; elle est de proportion beaucoup plus considérable, très riche comme ornementation, mais sans flèche. Il y a eu jusqu'en 1822 une tour en pierre avec une belle flèche sur la croisée, mais, détruite par la foudre, elle a été remplacée, de 1824 à 1876, par une pyramide en fonte un peu grêle et qui s'élève à la hauteur de 151 mètres. Les deux portails latéraux, commencés en 1280 et achevés dans le premier quart du 14e siècle, sont de toute beauté, surtout celui du nord, dit portail des Libraires. Le portail latéral du sud, ou portail de la calende, serait ainsi nommé d'un animal fantastique, la Calende, symbole du Christ, à qui le portail est consacré. Les sujets des sculptures du tympan sont tirés de l'histoire de la Passion ; les autres sont analogues à ceux du portail des Libraires.

L'intérieur de l'édifice, en majeure partie du style gothique, est en forme de croix ; il mesure 136 mètres de longueur, 32 mètres 30 de largeur dans la nef, 51 mètres 60 au transept, et 28 mètres de hauteur. L'axe de l'édifice est sensiblement incliné au chevet. Les piliers de la nef sont reliés entre eux par des arcades et une petite galerie qui en fait le tour, sur des colonnes. Plus haut, règne un beau triforium, pratiqué aux dépens des fenêtres, qui manquent de hauteur. Les trois portails sont surmontés de roses d'un riche dessein et datant du 14e, 16e et 19e siècle. Une partie des précieux vitraux des autres fenêtres datent des 13e et 16e siècle. Dans la partie droite de l'édifice, on y voit de magnifiques peintures et des tombes des 13e et 14e siècle, avec statues en marbre. Dans le bras sud du transept, a été inauguré en 1911 la chapelle de Jeanne-d'Arc, comprenant une statue de l'héroïne, marbre par Navone, entourée de statues allégoriques et bas-reliefs par Ganquié. Le choeur renferme 96 stalles exécutées de 1457 à 1469. Dans le déambulatoire, à droite du choeur, est un tombeau restauré qui renferme le coeur de Richard-Coeur-de-Lion, roi d'Angleterre, mort en 1199.

Dans la rue St-Romain, qui longe le côté nord de la cathédrale (vieilles maisons pittoresques), se voient à droite au delà du portail des Libraires, les restes d'une ancienne chapelle et une plaque commémorative du procès de Jeanne-d'Arc. Le vaste corps de bâtiment derrière l'église est l'ancien archevêché, dont certaines parties remontent au 15e siècle.

St-Maclou, jolie petite église à trois nefs, construite à partir de 1433 sur les plans de Pierre Robin et consacrée en 1521; elle a sur la croisée une flèche de 88 mètres. Son portail, très riche, est précédé d'un porche pentagone. Il y a deux portes en bois bien conservées, avec de magnifiques sculptures attribuées à Jean Goujon et dont les sujets sont tirés de la Bible. A l'intérieur, il faut surtout signaler l'escalier gothique de l'orgue, de 1518 à 1520; les vitraux, des 15e et 16e siècle, et des boiseries.

Les quais de Rouen, longs de 6043 mètres, sont intéressants et très animés. La Seine, qui subit jusqu'ici l'influence de la marée, bien qu'à 125 kilomètres de son embouchure, y forme un bon port, grâce aux améliorations réalisées de nos jours. Pour lui donner plus de profondeur, on a endigué et rétréci considérablement le lit du fleuve. En amont, l'île Lacroix est traversée par le beau pont Corneille, le plus ancien de Rouen, mentionné dès 1024 comme pont de bois, et dès 1160 comme pont de pierre. Dans l'île, au coude formé par le pont, s'élève une statue de Pierre Corneille, le grand poète. Au delà du pont, à gauche, la porte Guillaume-le-Lion, reste de la vieille enceinte, de 1749, avec sculptures par Claude LePrince.

L'hôtel du Bourgtheroulde, sur la place de la Pucelle qui est décorée d'une fontaine sur laquelle se dresse une statue de Jeanne-d'Arc en Bellone, fut construit par Guillaume LeRoux, seigneur de Bourgtheroulde, vers 1486 à 1531, et d'un style flamboyant, est occupé aujourd'hui par le Comptoir d'escompte de Rouen. La façade extérieure est modernisée, mais la cour présente encore des parties anciennes très curieuses. Le bâtiment du fond, qui a une tourelle hexagone à trois étages, tout couverts de sculptures, et deux jolies lucarnes, est décoré de bas-reliefs représentant des scènes champêtres et pastorales. L'aile de gauche, plus dégradée, a encore cinq bas-reliefs représentant l'entrevue de François Ier de France et de Henri VIII d'Angleterre au camp du Drap-d'Or, en 1520, et six autres bas-reliefs composés de sujets symboliques.

A peu de distance, au nord de l'hôtel du Bourgtheroulde, la place du Vieux-Marché, où, à l'angle nord-ouest du bâtiment sud des halles, des inscriptions indiquent l'emplacement du bûcher de Jeanne-d'Arc, 30 mai 1431.

Dans la rue Pierre Corneille, se trouve, au No. 4, la maison de Corneille, où naquirent le grand poète et son frère Thomas; achetée par la ville, en 1912, elle est aménagée en musée; buste et inscription commémorative.

Le musée-bibliothèque a été construit de 1877 à 1888. L'entrée est précédée des statues du sculpteur M. Augier (1612-1686) et du peintre

N. Poussin (1594-1665), deux illustrations normandes. Au mur de l'édifice, à droite, le monument de G. Flaubert, originaire de Rouen (1821-1880).

Le musée des Beaux-Arts est très intéressant et très instructif. Nous y admirons des chefs-d'oeuvres. Sur les côtés du vestibule, deux salles contiennent les sculptures; l'aile droite est consacrée à la peinture ancienne, et celle de gauche, à la peinture moderne. Au premier étage se trouve une importante collection céramique formée par André Pottier et la suite des tableaux.

La bibliothèque municipale occupe la partie ouest du musée. Dans le vestibule, peintures de Paul Beaudoin représentant l'histoire du Livre. La bibliothèque compte 140.000 volumes, 500 incunables et 4,500 mss., 500 partitions manuscrites, 3 collections d'autographes, 1 série d'estampes historiques et de gravures, plus environ 2000 portraits normands, 1 collection de médailles et monnaies anciennes. Je signale aussi les collections rapportées de Chine par l'amiral Cécille.

Non loin du musée-bibliothèque, se trouve l'ancienne église St Laurent, de 1444 à 1468, dont la belle tour est la partie la plus curieuse et la mieux conservée, contient depuis 1911 un musée d'art normand très intéressant. On y voit des sculptures et des moulanges, des reconstitutions d'intérieurs normands, des ustensiles de ménage, des costumes, des photographies, etc.

L'hôtel de ville qui date du 18è siècle, est l'ancien dortoir d'une abbaye dont dépendait l'église. Il y a de beaux escaliers ; dans le vestibule, statues de Pierre Corneille et de Jeanne-d'Arc. Au premier étage, la salle des séances du conseil municipal est décorée de peintures par Beaudoin (1896). Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, se dresse une magnifique statue équestre de Napoléon Ier.

St Ouen, ancienne église abbatiale, est une des meilleures créations du style gothique secondaire. Elle a été construite en grande partie de 1318 à 1339, mais possède une façade moderne froide et mesquine, avec deux tours de 86 mètres de hauteur, qui nuit à l'effet de l'ensemble. Sur la croisée, s'élève une tour centrale élégante de 82 mètres et flanquée de jolies tourelles. Elle n'a pas de flèche, mais elle se termine par une couronne architecturale, dite "couronne de Normandie" . L'intérieur est des plus remarquables par la grandeur des proportions, la régularité de l'ensemble, l'harmonie des parties et la pureté des lignes. Il est en forme de croix et mesure 137 mètres de longueur, 26 mètres de largeur dans la nef, 42 mètres au transept, et 33 mètres de hauteur. Les piliers et les voûtes sont d'une grande légèreté, et les murs ne se composent guère que des meneaux de 135 fenêtres, garnis de vitraux qui datent en grande partie

des 15è et 16è siècle. L'air svelte et dégagé de l'édifice est en partie dû à l'absence d'ornements étrangers; il renferme en effet peu d'oeuvres d'art. En entrant, nous remarquons, comme curiosité, que l'église se reflète dans un grand bénitier.

Derrière l'église St Ouen et l'hôtel de ville, il y a un beau jardin public, qui faisait jadis partie de l'abbaye. A l'entrée, une plaque rappelle l'abjuration à laquelle fut obligée Jeanne-d'Arc, le 24 mai 1431, six jours avant sa mort.

Il ne faut pas quitter Rouen sans visiter la grande fontaine Ste Marie, sorte de château d'eau surmonté d'une statue de la Ville, assise sur une nef antique et entourée de génies et de groupes symboliques. Sur la gauche sont le musée d'antiquités et le muséum d'histoire naturelle.

J. A. L.

# CHAPITRE PREMIER

*Elie Godin et Esther Ramage, son épouse, se convertissent au catholicisme.—Leur fille aînée épouse René de la Voye, mon ancêtre.—Naissance de René de la Voye. —Sa religion.—Son mariage.—Noblesse de la famille.—Pierre de la Voye,* Chevalier de Malte.—A Sainte-Anne *de Beaupré.—A Saint-Joachim. —Sa mort.—Ses enfants.— Récensement.—*

## I

"Environ quarante ans après la fondation de Québec, une famille huguenote venait s'établir dans la seigneurie de Beaupré, près des coteaux pittoresques où depuis, s'est élevée la basilique de Sainte-Anne du Nord.

"Elie Godin et sa femme, Esther Ramage, se convertirent bientôt au catholicisme, et la Providence, qui les avait conduits sur ces rivages où devait éclater tant de merveilles, voulut confirmer leur foi par des faveurs insignes.

"En l'année 1662, Esther Ramage, alors agée de quarante-cinq ans, souffrait depuis dix-huit mois d'une douloureuse maladie. Elle était si courbée par la violence du mal qu'elle ne pouvait aucunement se redresser et qu'elle était obligée de se traîner comme elle le pouvait avec son

bâton. Elle avait perdu toute espérance de pouvoir jamais recouvrer la santé par des remèdes humains lorsqu'elle se souvint que son mari lui avait dit qu'en sa présence, Louis Guimond avait été soudainement guéri d'une grande douleur de reins en mettant, par dévotion, trois pierres aux fondements de l'église de Sainte-Anne, que l'on commencait à bâtir. Alors, la pauvre infirme réclama la sainte, la priant de faire sur elle un miracle comme elle avait fait sur cet homme. Au même instant, oubliant son bâton qui disparut, elle se trouva sur ses pieds toute droite, marchant avec autant de facilité qu'elle eût jamais fait.

"Et toute étonnée d'un changement si subit, elle commença à rendre grâce à Sainte-Anne du bienfait qu'elle venait de recevoir, et depuis, elle resta en parfaite santé.

"Ce miracle, ajoute la vieille chronique où j'ai emprunté ce touchant récit, servit beaucoup à confirmer dans la foi toute cette famille qui avait longtemps vécu dans la religion réformée.

"Deux ans après, en 1664, le mari d'Esther Ramage, Elie Godin, âgée de cinquante ans, étant malade d'une hydropysie à laquelle les remèdes ne pouvaient apporter aucun soulagement, pensait à se disposer à la mort et fit appeler le missionnaire de Sainte-Anne, qui était alors M. l'abbé Thomas Morel, pour qu'il lui donnât le viatique.

"Le missionnaire conseilla au malade d'avoir recours à la Sainte-Vierge et à Sainte-Anne, et après l'avoir disposé, il s'en alla à l'église, dire la sainte messe à son intention, d'où revenant pour communier Elie Godin, celui-ci lui dit d'un visage serein : "Monsieur, je suis guéri, permettez-moi de me lever. Pendant que vous étiez à l'église, comme je disais mon chapelet, je me suis doucement endormi, et j'ai vu pendant mon sommeil deux vénérables dames qui se sont approchées de moi et dont l'une tenait en sa main une boîte qu'elle a ouverte, où j'ai vu dans un chemin fort long et fort étroit qui conduisait au ciel ; à cette vue, je me suis

trouvé tout rempli de consolation et tout soulagé de mon mal."

"Après la communion, Elie Godin rendit grâces à Dieu, se leva, s'en alla à l'église, et avant d'avoir achevé sa neuvaine, fut en état de travailler comme avant sa maladie.

"Elie Godin vécut encore huit années après cette guérison miraculeuse. Son corps repose dans le vieux cimetière de Sainte-Anne, où il fut enterré le 5 janvier 1672.

"Elie Godin eut trois enfants avec son épouse Esther Ramage.

"Jacques Godin, fils unique, né en 1658, se consacra au service du Séminaire de Québec en qualité de donné, et mourut à Saint-Joachim, le 22 janvier 1735. Avec lui s'éteignit cette bonne et brave famille.

"Anne Godin, la fille aînée d'Elie, épousa dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré, le 19 avril 1656, René de la Voye, qui fut mon ancêtre. Ce fut le R. P. Paul Ragueneau, Jésuite, qui bénit l'union de René de la Voye et d'Anne Godin, en présence d'Etienne de Lessart, celui-là même qui avait donné le terrain où s'élève aujourd'hui l'église de la grande thaumaturge du Canada.

---

## II

"Originaire de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen, Réné de la Voye naquit du mariage de Réné de la Voye et d'Isabeau Boulanger, en 1633. Il y a toute apparence qu'il appartenait, comme sa femme, à une famille de source huguenote. En effet, sous la date du 3 avril 1657, le Père de Quen écrit dans le Journal des Jésuites, qu'il fit faire abjuration d'hérésie en sa chambre, en présence de Jobin et Pierre du Val et du Père Chastelain, selon la formule du Concile de Trente, à un garçon appartenant au dit Jobin appelé Réné Voye.

"Voici l'acte de mariage de René de la Voye conservé dans les Régistres d'Etat Civil de Notre-Dame de Québec:

"Le 19 avril 1656, dispense ayant esté donnée de publication des bans et de toute autre cérémonie pour bonnes et justes raisons, le R. P. Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus, ayant pouvoir de ce faire, a marié Réné de la Voye, agé de 25 ans ou environ fils de Réné de la Voye et d'Isabeau Boulanger, de Rouen, de la paroisse de Saint-Maclou, avec Anne Godin, agée d'environ 15 ans, fille d'Elie Godin et de Esther Ramage, habitant de la coste de Beaupré, en présence d'Estienne Lessar et de Claude Poulin, habitant du même lieu, les père et mère de la fille".

"Cette dispense de toutes autres cérémonies "pour bonnes et justes raisons" prouve vraisemblablement que Réné de la Voye était encore à l'époque de la religion réformée (1).

Cependant, il est bon de noter en passant que la famille de René de la Voye est de bon et ancien lignage, puisque Pierre de la Voye, suivant l'abbé Vertot, "Histoire des Chevaliers de Malte" tome VII, p. 297, est compté parmi les Chevaliers de cet ordre illustre. Il en donne la liste d'après celle du Grand Prioré de France, laquelle était tenue authentiquement dans chaque Prioré. Or, il observe que pour être reçu Chevalier, il fallait prouver par des titres incontestables, être né d'un mariage légitime, de parents nobles de noms et d'armes, tant du côté paternel que du côté maternel. Ces règlements portaient huit quartiers de noblesse dans les deux lignées. Pierre de la Voye fut reçu chevalier en 1685. Il portait pour armoiries : "De sable à six besans d'argent, 3.2 et 1".

Je crois intéresser mes lecteurs, en donnant les deux premiers articles de la Règle des Chevaliers de Malte ou Hospitaliers de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem, dont le Frère Raimond Dupuy fut le premier Grand-Maître.

Règles des Hospitaliers et de la Milice de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem :

---

(1) Réné de la Voye—J. E. Roy, p. 5.

"Article 1.—Au nom du Seigneur, Amen. Je, Raimond, serviteur des pauvres de Jésus-Christ, et Gardien de l'Hôpital de Jérusalem, avec le Conseil du Chapitre des Frères, ai fait les présents Règlements pour être observés dans la maison de l'Hopital de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem. Je veux donc que tous les Frères qui s'engageront au service des pauvres et à la défense de l'Eglise Catholique, maintiennent et observent, avec la grâce de Dieu, les Trois choses qu'ils lui ont promises, qui sont la chasteté, l'obéissance, c'est-à-dire, qu'ils feront exactement tout ce qui leur sera commandé par le Grand-Maître, et de passer leur vie sans rien posséder en propre, parce que Dieu leur demandera compte de ces trois choses, le jour du jugement".

Exercice de la Milice pour Jésus-Christ.

"Article 2.—Notre Ordre fut doté, augmenté et enrichi depuis sa première fondation, par la libéralité, l'aide et la faveur du Saint-Siège Apostolique, des Rois, et des Princes Catholiques, et par la piété des Fidèles, de terres, de possessions, de droits de Justice, de grâces, de privilèges et d'exemptions, afin que les Chevaliers qui y auraient fait profession, joignissent la Milice à la véritable charité, qui est la mère, et le fondement solide de toutes les vertus, à l'hospitalité, et à l'attachement sincère à la foi ; et qu'occupés de ces deux différentes fonctions, ils ne songeassent à se distinguer que par leur mérite. Les soldats de Jésus-Christ sont uniquement destinés à combattre pour sa gloire, pour maintenir son culte, et la Religion Catholique, aimer, révérer et conserver la justice, favoriser, soutenir et défendre ceux qui sont dans l'oppression, sans négliger les devoirs de la sainte Hospitalité.

"Ainsi les Chevaliers de l'Hôpital, en s'acquittant avec piété de l'un et de l'autre de ces devoirs, doivent porter sur leur habit une Croix à huit points, afin qu'ils se souviennent de porter dans le coeur, la Croix de Jésus-Christ, ornée des huit vertus qui l'accompagnent; et qu'a-

près avoir fait quantité d'aumônes, ils mettent l'épée à la main pour terrasser les Mahométants, et tous ceux qui abandonnent la véritable Religion.

"Dès qu'ils se sont une fois dévoués à ces saints exercices, ils doivent s'aimer par l'exemple des Machabées, ces saints soldats et Martyrs, qui ont si glorieusement combattu pour maintenir leur Religion, qui avec un très petit nombre de troupes, ont souvent défait des armées formidables par l'assistance du Seigneur: ils doivent encore s'attacher à l'observation exacte qu'ils ont promise à Dieu en faisant les trois voeux ordonnés par la règle, de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, et à pratiquer toutes les autres vertus morales et théologiques, en sorte qu'enflammés par la charité, ils ne craignent point de mettre l'épée à la main, et de s'exposer avec prudence, tempérance et force à toute sorte de dangers, pour la défence de la gloire de Jésus-Christ, et de sa sainte Croix, pour la justice, pour les veuves et les orphelins. L'on ne scaurait marquer plus de charité, qu'en donnant sa vie pour ses amis, c'est-à-dire, pour les Catholiques. C'est en quoi consiste leur devoir, leur vocation, le genre de vie qu'ils ont choisi, leur justification et leur sanctification, afin qu'en sortant du pélérinage de cette vie mortelle, ils puissent parvenir à la récompense éternelle, pour laquelle Dieu les a créés.

"Ceux qui seront convaincus d'avoir mal fait leur devoir d'avoir fui, blâmé ou abandonné les occasions, où ils auraient pû s'en acquitter, et la guerre entreprise pour les intérêts de la Chrétienté, la punition des méchants, et le soulagement des bons, seront rigoureusement punis, selon les Statuts et les Coutumes de l'Ordre."

---

## III

"Réné de la Voye s'établit à la côte de Beaupré aussitôt après son mariage. Le 18 aout 1656, Louis d'Ailleboust, chevalier, seigneur de Coullonges et d'Argentenay, au nom

de Marguerite, veuve de Pierre Gasnier, lui baillait à titre de ferme ou moisson de grains pour trois ans une terre sise à la côte de Beaupré avec cabane. Les charges imposées au nouveau censitaire était de payer trois poincons et demi de blé froment pour la première année, et pour les autres années, un poincon et demi de blé, un poincon de pois, plus trois livres. Cette rente devait être payée entre les mains de Pierre le Picard, aussi habitant de la côte de Beaupré.

"Le 16 septembre 1657, Réné de la Voye et son beau-père, Elie Godin, demeurant à la côte de Beaupré, reconnaissant devoir à Jean dit la Hume et Michel Moreau, marchands, £101 et 3 sols pour marchandises à eux vendus et livrées. Ils promettaient rembourser cette somme à la fête de Pâques 1658, en castors assortis.

"C'est à peu près tout ce que je connais de Réné de la Voye.

"Sa femme, Anne Godin, morte le 26 février 1678, fut enterrée le lendemain dans le cimetière de Sainte-Anne de Beaupré, par le missionnaire J. Basset.

"Quand à Réné de la Voye, l'abbé Tanguay dit avoir relevé son acte de sépulture aux régistres du Chateau-Richer, le 11 mars 1696, mais je n'ai pu vérifier cette donnée, pour la bonne raison que les archives de cette dernière paroisse sont mystérieusement disparues.

"Mon ancêtre Réné de la Voye possédait une bonne instruction, si j'en juge par sa signature que j'ai vue apposée au pied de plusieurs documents. J'ai remarqué qu'il ne signait pas toujours de la même manière.

"En effet, nous voyons que le 23 novembre 1661, appelé comme témoin, au contrat de mariage entre Jean Barrette et Jeanne Bitousette, passé devant Nicolas Aubert, Notaire Royal, il signe: "Réné lavoy". Tandis que le 9 novembre 1690, il signe: "Réné de la Voy", dans le Régistre d'Etat civil de Sainte-Anne de Beaupré. Il était témoin au mariage de Pierre Allart et Marthe de Lugré.

"Réné de la Voye dut arriver à Sainte-Anne à peu près en même temps que Louis Guimond, m'écrivait le R. P. Lamontagne, le 6 décembre 1895. Au commencement de 1662, il reçoit "35 livres pour un mois d'ouvrage à l'église", et en 1663 il donne 2½ boisseaux de pois pour sa dîmes. Mais après la mort de sa femme, 27 février 1678, on ne trouve plus son nom dans nos livres de compte.

"Il possédait, en 1666, un terrain à quelques arpents au nord-est de celui de Louis Guimond. Mais en 1681, il n'avait plus cette propriété. A cette époque, très probablement, il était déjà à Saint-Joachim, au service du Séminaire."

"Plus tard, le 8 février 1896, le R. P. Lamontagne m'écrivait de nouveau, et en même temps qu'il corrigeait quelques erreurs contenues dans sa première lettre, lui communiquait d'intéressants renseignements.

"Le mercredi, 19 avril 1656, dit-il, le Père Ragueneau bénit son mariage avec Anne Godin, "habitant de cette coste de Beaupré." (Régistres de Québec).

"Le 7 octobre 1657, M. d'Ailleboust lui concède une terre de trois arpents de front, à six arpents plus au nord de celle de Louis Guimond. Cette concession a été renouvellée le 7 octobre 1665 par M. Charles Aubert de la Chenaye (Terre du Séminaire de Québec)" (1).

Voici l'acte de Concession: "Par devant Michel Fillion Notaire Royal en la Nouvelle France et témoins soussignés fut présent en sa personne Charles Aubert Sieur de la Chesnaye Lequel en sa qualité de procureur et coseigneur en la seigneurie de Beaupré et Isle d'Orléans a volontairement donné et conceddé a titre de cens et rente seigieurialles payables par chacun an au jour et feste St. Martin d'hui à Réné de la Voye habitant de ce pais une concession sur laquelle il est depuis environ huit ans scyse

(1) René de la Voye — J. E. Roy, p 9.

en sa seigneurie de Beaupré à la grande rivière consistant en trois arpents de terre de front sur le fleuve Saint Laurent sur une lieue et demye de profondeur dans les terres. Tenant d'un coté à André Leloutre, et d'autre coté à Jean Barrette avec tous droits de pêche chasse et prairie au-devant et sur la dite concession, Pour en jouir par lui de la Voye ses hoirs et ayans cause à l'avenir à perpétuité au moyen des présentes, et aux clauses et conditions qui en suivent scavoir; que luy de la Voye ses dits hoirs sera obligé de payer par chacun an à la Recepte de la dite seigneurie vingt sols tournois pour chacun du dit arpens de front; avec deux chapons vifs pour toute la dite concession, et trois sols de cens le dit cens portant lot et vente saisine et amande suivant la coutume de paris; sera lui de la Voye tenu d'apporter ses grains mouldre au moulin bannal de la dite seigneurie, et se soumettre à la justice des seigneurs establye en icelle comme aussi sera tenu de fournir au Sieur Aubert à ses dépens coppye du Contract cy-dessus. Car ainsy &a. Promettant &a. Obligeant &a. Chacun en droit soy &a. fait et passé à Québec en l'étude du Notaire, l'an mil six cent soixante cinq le septiesme jour d'octobre après midy en présence de Pierre des Urbain Doizemont et de Claude Cochon, témoings qui ont signé avec le dit Sieur Aubert et moy Notaire.

Charles Aubert de la Chenaye
Urbain Doizemont
Claude Cochon

Fillion
Nore.

"Cette terre est aujourd'hui la propriété de Lazare Giguère, après avoir été celle de Pierre Allard, 1693; Jacques P. Allard, 1774; P. Allard, 1737; J. Marboeuf, 1738; Louis Paré, 1741; François Giguère, 1754; François Giguère, 1780; François Giguère, 1820; Trefflé Giguère, 1859; Lazare Giguère, 1910." (Papiers de famille).

Le 24 aout 1686, Réné de la Voye passe un acte de vente, devant Etienne Jacob, père, Notaire Royal. Par cet Acte, il vend à son gendre, Pierre Allard, un arpent et demi de terre de front sur trente arpents de profondeur. Cette vente de terre était juste la moitié de la concession de terre (3 arpents de front) que lui avait faite Charles Aubert de la Chesnaye, le 7 octobre 1665.

Cet acte qui est très important, je le donne en entier.

"Par devant Etienne Jacob Nottaire au bailliage et seigneurie de beaupré et tesmoings enfin nommés fut présent Réné de la voye habitant demeurant au dit beaupré paroisse sainte-anne lequel a vollontairement reconnu et confessé avoir vendu cédé quitté transporté et delaissé a promis et promet garantir de tous troubles et autres empêchements generalement quelconques a Pierre Allart ausy habitant du dit beaupré à ce present et acceptant acquéreur pour lui ses hoirs ou ayant cause une portion d'habitation à luy appartenant contenant un arpent et demy de terre de front sur trente et demy de profondeur le dit arpent et demy faisant moitié de trois arpents de terre provenant de la communauté qui a esté entre le dit vendeur et Anne Godin vivant sa femme les dits trois arpents scitués au dit Beaupré en la dite paroisse Ste. Anne joignant d'un côté à Jean Barette et d'autre costé à André Lalouette avec tous et chacuns des terres labourables, pré, bois, taillis et autres choses dependants de la dite moitié d'habitation sans en rien réserver ny retenir par le dit vendeur à lui appartenant par contract de concession qui lui en a esté faict par les seigneurs de Beaupré et chargé envers eux pour le dit arpent et demy de trente un sols six deniers et un chapon et demy de cens et rentes seigneurialles le tout payable à la Recept du dit Beaupré au jour et feste de St. Martin d'hiver pour touttes sans autres charges dettes ny hipothèques quelquesconques franche et quitte néanmoins des arrérages des dits cens et rentes du passé jusqu'à ce jour cette vente ainsi faite à la charge des dits cens et rentes seulle-

ment en outre et moyennant le prix et somme de quatre cent livres tournois prix de la vente de la dite habitation le dit acquéreur s'est obligé et s'oblige et sera tenu de nourrir entretenir et héberger bien et deulment le dit Réné de la Voye vendeur le reste de ses jours et à la fin d'iceux le faire enterrer et inhumer ainsy qu'on a coutume de faire en cas pareil, et pour seureté tant du dit entretien que de la dite norittur la dite portion d'habitation demeurera par préférence et spécial privilège affecté et obligé avec tous et chacuns les autres biens meubles et immeubles présents et advenir du dit acquéreur sans que les obligations spécialles et généralles devant l'un à l'autre aux dites charges et conditions susdites le dit vendeur a en outre transporte tous et les droits de propriété fond et tréfond noms raisons actions saisines et possession et autres choses générallement quelconques qu'il pourrait avoir et prétendre et demander sur la ditte portion d'habitation présentement vendue dont il s'est par ses dites présentes destaché desunis et pour et au profit du dit acquéreur voulant qu'il en soit mis et recus en bonne suffisante possession et saisine par qui et ainsy qu'il appartiendra en vertu des dittes présentes voulant et consentant pour leur procureur le porteur auquels ils donnent pouvoir auquel vendeur le dit acquéreur promet fournir et bailler les titres et papiers concernant la propriété de la dite portion de terre cy vendue touttefois et quantes et à la volonté du dit acquéreur et avec lui Marie de la Voye, Brigitte de la Voye ces enfants bas agées procréées de luy de la dite défunte Anne Godin jusqua ce qu'elles soient pourvu par mariage ou autrement comme aussy le dit Réne de la Voye vendeur sera tenu de travailler pour et au profit du dit acquéreur selon ses forces et de tout son pouvoir sans pouvoir rien prétendre des sallaires pendant le temps qu'il sera avec le dit acquéreur, Car ainsy promettant renoncant faict et passé au Chateau Richer en l'auditoire du dit baillage de Beaupré sur le midy vingt quatre jour d'aout l'an mil six cent quatre vingt six en présence

de Barthélémy et Guillaume Boucher et Jean Grenelle appelés pour témoingts qui ont signé avec le dit vendeur.

Rene de la Voye

Jean Granelle
Guillaume Boucher
Jacob

---

Nous voyons donc par cet acte, que mon ancêtre, Réné de la Voye, demeurera désormais et mourra chez son gendre, Pierre Allart, qui était marié à Anne, l'ainée de ses filles.

A cette date, il était agé de 53 ans. Il était donc encore d'un âge relativement peu avancé. Mais les épreuves et le surcroit d'ouvrage qu'il se donna dans le défrichement de la terre, le rendirent vieux avant l'âge. Cependant, avec tout son courage et sa tenacité de défricheur, il saura se rendre utile et indispensable, soit par son travail, soit par ses conseils. A sa mort, qui arrivera dix ans plus tard, le 11 mars 1696, au Chateau-Richer, où demeurait Pierre Allart, il sera vivement regretté.

Toute sa vie, il fut un modèle d'homme d'action et de piété. Bon époux et bon père de famille. Toujours prêt à rendre service à son prochain. A lui, on ne s'adressait jamais en vain. Il ne regardait pas la misère et le travail. Cultiver pour subvenir aux besoins de sa famille, était sa joie et sa consolation. D'une humeur toujours égale, il ne se départait jamais de sa gaieté. Aussi sa compagnie était très recherchée. On ne s'ennuyait jamais dans son entourage. Etant bon diseur, bon conteur, et bon chantre, il était par le fait même recherché, aimé et admiré par tous ceux qui l'entouraient et le connaissaient.

Avec les quelques documents que j'ai pu recueillir, on peut donc retracer aujourd'hui encore, l'endroit où mon ancêtre, Réné de la Voye, vint se fixer en ce pays.

Quel pieux pèlerinage à faire en même temps que celui de Sainte-Anne de Beaupré, près de cette vieille église où les parents de nos aïeux, après avoir été miraculeuse-

ment guéris, reçurent la grâce de leur conversion au catholicisme.

Sainte-Anne de Beaupré a donc, pour toute notre famille, un double charme. Ne l'oublions pas lorsque nous irons visiter ces lieux, chers par les souvenirs du sang et de la foi.

---

## IV

Du mariage de Réné de la Voye et de Anne Godin, naquirent neuf enfants:

1.—Réné.—B.—1657.—M.—4 novembre 1683, à Marguerite Bouchard, Vve. de Jacques Thiboutot, S.—8 décembre 1721, à la Petite Rivière à Ste-Anne de Beaupré.

2.—Jean.—B.—1660.—M.—22 octobre 1668, à Madeleine Boucher, à la Rivière-Ouelle.—S.....1723, à la Rivière-Ouelle.

3.—Anne.—B.—1663.—M.—22 novembre 1683, à Pierre Allart, à Sainte-Anne de Beaupré.—S.—10 aout 1686, à Sainte Anne de Beaupré.

4.—Anne.—B.—19 février 1664, au Chateau-Richer.—S.—5 juillet 1670, au Chateau-Richer. Morte accidentellement. Brulée.

5.—Pierre.—B.—17 aout 1666, au Chateau-Richer.—M.I.—2 mai 1696, à Constance Duchesne, à Saint François, I.—0.—II.—10 février 1716, à Madeleine Tourneroche, Vve de Julien Dumont, à Saint-Michel.—S.28 avril 1736, à Berthier.

6.—Jacques.—B.—30 septembre 1669, au Chateau-Richer.—M.—I.—15 février 1706, à Angélique Garant, à la Baie Saint-Paul.—II.—7 aout 1719, à Marie Barbot, à Charlesbourg.—S.—3 janvier 1752, à la Petite-Rivière, Saint-François-Xavier.

7.—Marie-Madeleine.—B.—21 avril 1672, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—6 octobre 1687, à Etienne Godard, à Sainte-Anne de Beaupré.—S.—6 juin 1743, au Chateau-Richer.

8.—Brigitte.—B.—31 mars 1675, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—15 novembre 1697, à Charles Routier, au Chateau-Richer.—S.—10 juillet 1727, à Lorette.

9.—Joseph.—B.—17 janvier 1678, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—I.—21 novembre 1701, à Françoise Guimond, Vve de Noel Racine, à Sainte-Anne de Beaupré.—II.—25 novembre 1726, à Catherine Dalaire, à Saint-François I.—0.—S.—20 avril 1727, à Saint-Joachim.

C'est Jean de la Voye, deuxième fils de Réné de la Voye et de Anne Godin, qui devait continuer la lignée jus-

qu'à moi. Mais avant d'étudier son histoire, il faut voir ce que sont devenus ses frères, Réné, Pierre, Jacques et Joseph.

"Je désire, cependant, avant d'entamer cette partie, régler de suite, ce qui concerne un groupe du nom de la Voye établi à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec.

"On voit par le dictionnaire Tanguay que le 5 juillet 1708 un Pierre de la Voye était enterré à Saint-Augustin. Il avait épousé en premières noces Jacquette Grenon, puis Isabelle Aubert. Ses descendants répandus à la Pointe-aux-Trembles et aux environs appartiennent-ils à la même famille que Réné de la Voye ? Faute de renseignements précis je ne puis répondre à cette question d'une facon positive, mais il n'appert pas par les actes qui me sont passés sous les yeux que les la Voye établis primitivement à la côte de Beaupré aient jamais eu aucune relation avec les la Voye de la Pointe-aux-Trembles.

"Au greffe du notaire Charles Rageot sous la date du 27 novembre 1700, j'ai trouvé un acte par lequel Jean de la Voye, ci-devant soldat de la compagnie de M. de la Chassagne, demeurant à Québec, s'engage à M. Louis Rouer de Villeray, premier conseiller au Conseil supérieur, pour trois ans en qualité de serviteur domestique. Villeray s'engage à le loger, nourrir et vêtir et à lui payer 360 livres et trois paires de souliers sauvages, savoir : 100 livres, la première année avec une paire de souliers sauvages, 110 livres la deuxième année, et 150 livres la troisième année. J'ignore si ce Jean de la Voye appartenait à la famille de Réné de la Voye". (1)

---

## V

A l'époque où vivait mon ancêtre Réné de la Voye, la Côte de Beaupré progressait assez rapidement dans sa population.

(1) René de la Voye—J.-E. Roy, p. 19.

Le récensement de 1681, pour la Côte de Beaupré, nous donne 110 ménages. Il y avait 415 hommes et 310 femmes, dont 101 hommes mariés et 99 femmes mariées. On comptait 6 veufs et 7 veuves. Les enfants étaient au nombre de 308 garcons et 204 filles. Ces chiffres nous donnent une population de 725 âmes.

La seigneurie de Beaupré que renfermait cette partie du pays, s'étendait depuis la Baie Saint Paul jusqu'au Sault Montmorency, contenait 13 lieues et était desservie par deux prêtres.

M. l'abbé de Soumande, prêtre, natif du pays, âgé de 36 ans, desservait par voie de mission, Sainte Anne du Petit-Cap, le Cap Tourmente (Saint-Joachim), la Côte Saint-Francois-Xavier (Petite-Rivière) et la Baie-Saint-Paul. Il faisait sa demeure ordinaire au Cap Tourmente.

Disons maintenant quelques mots sur chacune de ces paroisses, d'après l'état des missions ordonné par Mgr. de Laval, en 1683 :

La Baie-Saint-Paul, en ce temps, était la première terre habitée que l'on rencontrait du côté du nord en venant de France ; elle était enfoncée d'une lieue dans les terres, distante de Québec de 15 lieues, et 7 du Cap Tourmente. Les chemins étaient très difficiles et dangereux. Il y avait 3 familles et 31 âmes. On y disait la messe dans une chapelle domestique.

La Côte de Saint-François-Xavier est distant de la Baie Saint-Paul, en approchant de Québec, de 2 lieues. Elle avait 2 lieues d'étendue. Il y avait 9 familles et 23 âmes.

Le Cap-Tourmente est distant de Québec de 8 lieues. Il y en avait 1 lieue qui était habitée le long du grand fleuve. On comptait 3 familles et 37 âmes. On y disait la messe dans une chapelle domestique.

Sainte-Anne du Petit-Cap est distante de Québec de 6 lieues, et de 2 lieues du Cap-Tourmente. Elle contenait

trois quarts de lieue du côté de Québec, et cinq quarts de lieue de l'autre côté, toute habitée le long du grand fleuve. On comptait 38 familles et 167 âmes. Il y avait une église bâtie de pierre, de 80 pieds de long et 28 de large, dédiée à Sainte-Anne. Comme aujourd'hui, elle était renommée par les pélérinages qu'on y faisait. Il y avait un presbytère de colombage.

Cette église avait été bâtie en 1676 par M. Fillion, prêtre, du séminaire et curé de cette paroisse. La première chapelle avait été anciennement bâtie trop près du fleuve qui y entrait dans les grandes marées. La nouvelle fut placée plus haut sur un terrain donné en 1666 par M. l'abbé de Queylus. La reine Anne d'Autriche y donna de fort beaux ornements, et M. de Tracy, vice-roy du Canada, y présenta de riches offrandes dans les pélérinages qu'il y fit.

Le Chateau-Richer est distant de Québec de 4 lieues et demie d'étendue de chaque côté. Il y avait 36 familles et 279 âmes. L'église était bâtie de pierre, longue de 60 pieds, large de 30, et dédiée à la Sainte-Vierge sous le titre de la Visitation.

L'Ange-Gardien est distant de Québec de 3 lieues, et du Chateau-Richer d'une lieue et trois quarts, et contient trois quarts de lieue de chaque côté. Il y avait 31 familles et 226 âmes. L'église était bâtie de pierre, longue de 60 pieds, large de trente et dédiée aux Saints Anges. Pas de presbytère.

M. l'abbé Gauthier, prêtre, âgé de trente ans, venu de France en l'année 1675, desservait le Chateau-Richer et l'Ange-Gardien alternativement. Il faisait sa résidence dans la maison seigneuriale de Beaupré, qui appartenait au Séminaire de Québec, bâtie proche de l'église du Chateau-Richer.

Comme Sainte-Anne de Beaupré et Chateau-Richer sont les deux paroisses, où mon ancêtre Réné de la Voye, passa pour ainsi dire toute sa vie, je donne ici la population

de chacune d'elles, d'après le récensement de 1698, deux ans après sa mort.

Sainte-Anne de Beaupré comptait une population de 222 âmes, dont 117 hommes et 105 femmes. Il y avait 34 hommes mariés et 34 femmes mariées, et 83 garçons et 71 filles.

La population du Chateau-Richer était supérieure à celle de Sainte-Anne, puisqu'il y avait 373 âmes, dont 194 hommes et 179 femmes. On comptait 61 hommes mariés et 62 femmes mariées, et 133 garçons et 117 filles.

# CHAPITRE DEUXIEME

*Enfance et jeunesse de René de la Voye, fils.—Son mariage.—Aperçu historique de la seigneurie de Beaupré, en* 1681.—*René de la Voye va s'établir à la Petite-Rivière.—La pêche aux marsouins.—Mort chrétienne de René de la Voye.—Ses enfants.—*

## I

René de la Voye, baptisé en 1657, fils aîné de René de la Voye et d'Anne Godin, passa son enfance à Sainte-Anne de Beaupré et à Saint-Joachim.

Dans sa jeunesse, il fut à l'emploi du Séminaire de Québec. Le récensement de 1681 nous le montre travaillant sur les terres que cette institution possédait à Saint-Joachim. Il avait sans doute obtenu cet emploi, grâce à son oncle, le frère donné, Jacques Godin.

En cette année 1681, René de la Voye était déjà possesseur d'une assez bonne étendue de terre.

En effet, il obtenait de Mgr. de Laval, par acte passé le 8 juin 1680, devant le Notaire Royal, Romain Becquet, une Concession de terre située dans la seigneurie de Beaupré au dessous du Cap Tourmente, contenant 6 arpents de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent, et de profondeur jusqu'au haut de la Grande Côte, qui est éloignée du bord de l'eau d'environ une demie lieue joignant d'un côté à la

concession de Jacques Fortin, et d'autre côté à celle de Pierre Laforest dit Labranche, avec droit de chasse et de pêche, au devant et au dedans de la dite concession.

Et le 17 février 1681, par un acte passé devant Gilles Rageot, Notaire Royal, Jeanne Baril veuve de Rémi Bin dit Lacroix vend à René de la Voye, le jeune, demeurant à la paroisse Sainte-Anne, Seigneurie de Beaupré, une terre et habitation joignant d'un côté Ignace Gaignon et d'autre côté à Jacques Fortin, contenant 9 arpents de front sur le fleuve jusqu'à la creste de la Grande Côte qui est à environ une demie lieue de profondeur pour le prix de 300 livres de principal, un capot de serge, une paire de bas de petit créseau et un calecon de petit créseau pour son fils âgé de 14 ans ou environ, et 100 sols pour un voyage de chaloupe pour vin de marché.

René de la Voye devait travailler sur les terres du Séminaire à Saint-Joachim, comme le recensement de 1681 nous le donne, pour rencontrer les obligations que lui imposèrent cette concession de Mgr. de Laval, et cet achat de la Veuve Lacroix. Ses terres qui n'étaient pas défrichées, ne devaient pas lui rapporter assez malgré toute sa bonne volonté, pour y vivre et remplir ses obligations.

---

## II

"René de la Voye épousa à Sainte-Anne de Beaupré, le 4 novembre 1683, Marguerite Bouchard, fille de Claude Bouchard, tailleur, originaire de Saint-Côme-le-Verd au Perche, et de Louise Gasnier. Ce fut l'abbé Thomas Morel qui bénit cette union, en présence des pères des futurs époux. René de la Voye, père du marié, signa l'acte de mariage, ainsi qu'il en avait l'invariable habitude dans ces solennelles circonstances.

"Marguerite Bouchard était née au Chateau-Richer le 21 octobre 1665. Son père était depuis longtemps établi sur la côte de Beaupré.

"Claude Bouchard comme René de la Voye, savait écrire et il aimait à apposer sa signature au bas de tous les actes où il comparaissait.

"La seigneurie de Beaupré qu'habitait la famille de la Voye, lorsque René épousa Marguerite Bouchard, était alors couverte d'habitations depuis le Cap Tourmente jusqu'au sault Montmorency. Concédée depuis déjà un demi siècle à plusieurs grands propriétaires, on concoit que les colons étaient venus se fixer dans cette belle région, le long du grand fleuve, aux pieds des côteaux verdoyants qui forment comme un premier échelon aux monts des Laurentides. En 1683, il ne restait plus de place pour de nouvelles familles dans cette partie du pays, à moins de s'enfoncer au milieu de la forêt, sur les flancs même de la chaîne montagneuse qui borde l'horizon de Beaupré vers le nord.

"La seigneurie de Beaupré s'étend le long du fleuve Saint Laurent, depuis le sault Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, sur une distance de seize lieues. Depuis le cap Tourmente jusqu'au cap Maillard,—soit une longueur de quinze milles—la rive, coupée par des caps gigantesques qui plongent à pic dans la mer, est inhabitable. Il y a là une succession de promontoires plus élevés les uns que les autres : le cap Tourmente haut de 1892 pieds, le cap Rouge, le cap Gribanne, le cap à l'Abattis, le gros et le petit cap Maillard. Ce sont des mornes désolés entrecoupés de torrents qui roulent dans des gorges sauvages. Au pied de ces mornes il n'y a point de rivage et par conséquent aucune voie de communication par terre. La muraille se dresse toute droite et l'audacieux qui veut s'y aventurer n'a d'autres ressources pour s'empêcher de tomber à la mer que de se retenir par les mains ou par les pieds aux anfractuosités des rochers. C'est pourtant par ce défilé dangereux que les premiers colons osèrent s'engager afin de découvrir de nouvelles terres où ils pourraient établir leurs enfants. Malheur aux pauvres voyageurs

que la nuit ou la marée y surprenaient. Ce fut le sort du missionnaire Fillion, un des premiers curés de Beaupré, qui s'y noya le 6 juillet 1679. Son cadavre fut trouvé à la petite rivière Saint Francois-Xavier, par une soeur de la Congrégation, qui l'attacha à son canot et le ramena jusqu'à Sainte-Anne.

"A l'est du cap Maillard, au fond d'une breche de trois lieues de largeur, coule la petite rivière Saint-Francois-Xavier, qui arrose une bande de terre étroite mais fertile. Ce petit coin de la Suisse perdu en Amérique, profondément encaissé entre le cap Maillard et le cap de la Baie, attira l'attention des colons de la côte de Beaupré, en quête de trouver des établissements nouveaux pour leurs nombreuses familles. L'endroit était propice, et comme on s'y trouvait encore dans les limites de la seigneurie de Beaupré, propriété du séminaire de Québec, plusieurs décidèrent d'y prendre des terres. La colonisation semblait se diriger alors vers cette région. Dès le 30 décembre 1682, le gouverneur de la Barre avait concédé la seigneurie du Gouffre, à l'est de la rivière de ce nom et sur les bords de la Baie-Saint-Paul, à Pierre Dupré. En 1683, Pierre de Lessard obtenait celle des Eboulements. En cette année 1683, trois familles étaient déjà fixées à la baie Saint-Paul: Noel Simard, marié à Marie-Madeleine Racine ; Pierre Tremblay, marié à Marie-Madeleine Simard ; Pierre Dupré, marié à Catherine Caron. Ces trois familles venaient de Sainte-Anne de Beaupré.

"Une des soeurs de Marguerite Bouchard, femme de René de la Voye, avait épousé le frère de Pierre Tremblay, et ce sont vraisemblablement les Tremblay et les Simard qui attirèrent René de la Voye vers la région de la Baie Saint-Paul.

"En 1684, René de la Voye vint donc se fixer avec sa jeune femme Marguerite Bouchard sur les bords de la petite rivière Saint-François-Xavier. Son frère Jacques l'y suivit, de sorte que des six garçons de l'ancêtre René

de la Voye, Joseph seul demeura au berceau de la famille, sur les terres fertiles de Sainte-Anne ou de Saint-Joachim.

"Pierre avait fondé la branche du Cap Saint-Ignace; Jean, celle de la Rivière-Ouelle et paroisses circonvoisines; René et Jacques devaient essaimer à la Petite-Rivière et à la Baie Saint-Paul.

---

## III

"Je ne connais rien de la vie laborieuse que mena René de la Voye pour conquérir un établissement sur la forêt épaisse qui couvrait alors la vallée de la Petite-Rivière et les flancs des Laurentides. L'humble carrière d'un défricheur est la même partout. Les jours de rude besogne succèdent aux jours de rude besogne, et personne ne songe à en écrire l'histoire.

"On voit par les régistres conservés à la Baie Saint-Paul, que les enfants de Jean de la Voye établis à la Rivière-Ouelle, venaient quelquefois rendre visite à leurs cousins de la Petite-Rivière.Pour ces marins et ces voyageurs des premiers temps, c'était promenade facile que de traverser le fleuve Saint-Laurent qui n'a dans ces parages qu'une largeur de six à sept lieues.

"Le 2 octobre 1698, René de la Voye ne voulant plus être inquiété sur ce qui le touchait et lui appartenait à Sainte-Anne de Beaupré, passa et vendit tous ses droits sujet aux obligations qui en découlent, à son beau-frère. Pierre Allart. A cette date, il habitait la Baie Saint-Paul.

"Cet acte fait par le Notaire Etienne Jacob, père, dit:

"Réné de la Voye vend à Pierre Allard, tonnelier, son beau-frère, tous les droits à lui échus par la mort de sa mère, Anne Godin, et tous les droits qu'il peut prétendre dans la succession future de son père, en quelques lieux et endroits où ils se trouvent sis et situés.

"A la charge par le dit Pierre Allart et sa femme Anne de la Voye, de payer et acquitter toutes les rentes foncières annuelles et viagères dont le dit René se trouve chargé et tenu envers les seigneurs à qui sont dus, et en acquittés le dit René de la Voye.

"Cette vente, cession et transport faites aux charges susdites, et en outre moyennant la somme de 50 livres" (1).

Pour ce montant le dit René de la Voye transporte tous droits de propriété, fonds, tréfonds, noms, raisons, actions, saisines et possession qu'il pourrait avoir et prétendre.

René de la Voye se rendant compte des grands bénéfices que produisait la pêche de marsouins, établie par son frère Jean de la Voye, à la Rivière-Ouelle, forma lui aussi une Association du même genre, à la Petite-Rivière.

Voici l'ordonnance de l'Intendant Michel Bégon, donnant droit à l'établissement de cette pêche de marsouins :

"Ordonnance qui homologue l'acte de société des habitants de la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, pour l'établissement de deux pêches aux marsouins ; le cinquième juillet mil sept cent vingt deux.

MICHEL BEGON, etc.

"Sur ce qui nous a été représenté par Paul Cartier faisant tant pour lui que pour les héritiers de feu Julien Fortin dit Belle Fontaine et Geneviève Gamache, René de la Voye, Jacques Fortin père, Anne Dodier faisant pour Noël Simard, son mari, Claude Larouche, et Jacques Fortin, fils tous habitants de la Baie Saint-Paul au lieu appelé la Petite-Rivière, qu'ayant formé le dessein, d'un commun accord, d'établir deux pêches aux marsouins sur la devanture des terres des dits René de la Voye, Claude Gautier dit Larouche et Jacques Fortin, père, et que les terres des dits héritiers Fortin, Jacques Fortin fils, et Noël Simard, serviraient d'avenues auxdites deux pêches ;

(1) Réné de la Voye—J. E. Roy, p. 21.

"Pour ne se point nuire les uns aux autres et faciliter le dit établissement, ils ont fait une société entre eux, dont l'acte sous seing privé a été rédigé par le sieur Joriau, leur curé, et signé de lui, en date du 18 avril dernier, contenant leurs conventions, qui sont :

"1.—Que chacun des associés contribuera aux dépenses nécessaires à faire pour l'établissement de ces deux pêches, par rapport à la devanture de leur terre ;

"2.—Que les profits qui proviendront des dites pêches, seront partagés également entr'eux au *prorata* de la dévanture de leur terre ;

"3.—Que les hommes nécessaires pour les établissements seront fournis également ;

"4.—Qu'il sera loisible à chacun des associés de disposer des huiles et peaux qui reviendront à chacun d'eux des dites pêches ;

"5.—Que la société durera pendant neuf années, sans pouvoir par aucun des associés céder son droit à un autre ;

"6.—Qu'en fin de la dite société il leur sera loisible d'en faire une autre, ou de la renouveler suivant les avantages qu'ils auront trouvés dans celle-ci.

"7.—Que les associés qui voudront se retirer de la société pourront le faire, sans pouvoir par eux tendre sur la devanture de leur terre pour nuire à celles établies.

"8.—Que les profits de la société seront partagés tous les ans, à fur et à mesure que la pêche se fera ;

"9.—Qu'il sera loisible à chacun des associés de se désister de ses droits par chaque année, pour autant de temps qu'il voudra, à la charge d'avertir les autres associés au mois de mars de chacune année, auquel cas il n'entrera ni dans la dépense ni dans les profits, comme aussi qu'il pourra rentrer en la dite société, quand bon lui semblera, en avertissant dans le même mois de mars de l'année suivante;

"Nous demandant les dits habitants qu'il nous plaise homologuer le dit acte de société, pour être exécuté aux

clauses et conditions y énoncées ; à quoi ayant egard, vu le dit acte de société.

"Avons homologué et homologuons l'acte de société fait entre les dits habitants pour l'établissement de deux pêches à marcouins au devant de leurs habitations, pour être exécuté selon sa forme et teneur pendant l'espace de neuf années. Mandons, etc.

"Fait à Québec, le 5 juillet 1722.

"Signé : BEGON."

"Il n'y a pas de doute que la pêche aux marsouins de la Petite-Rivière rapporta, elle aussi, des bénéfices considérables, mais elle n'a point eu une durée aussi considérable que celle de la Rivière-Ouelle. Il faut sans doute en attribuer la raison au fait que depuis une centaine d'années, le rivage de cette partie du pays a subi des transformations considérables. Le fleuve y a rongé une vaste étendue de terrain, et des terres fertiles sur lesquelles vivaient autrefois un grand nombre d'habitants sont presque complètement disparues. On peut prévoir le temps où il ne restera plus de cultivateurs, le long du fleuve, au pied des côtes qui bordent la Petite-Rivière. On aura peine à croire qu'il fut un temps où sur cette longue batture que le fleuve laisse voir à marée basse, il y avait une paroisse avec son église et un curé. En 1858, on voyait encore les restes de l'ancien presbytère que le fleuve a emporté ainsi que l'ancienne église. Aujourd'hui tout est disparu". (1)

En 1730 René de la Voye fit don de sa terre à son fils Jacques. René habitait la Baie St Paul depuis déjà quelques années, et son fils Jacques demeurait avec lui. Cet acte de donation fut passé à Québec en l'étude du Notaire Dubreuil. Ne pouvant faire le voyage à cause de son âge avancé (il avait 73 ans), René se fit représenter par son ami Jean Forton qui était détenteur d'un écrit dicté au Révérend Père Resche missionnaire récollet.

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 28.

Lisons ces documents, la "procuration et la donation".

"Landegrace mil sept cent vingt neuf le vingt huit octobre Jacq René Lavoye & marguerite bouchard ma femme nous voyant agé & hort d'eta de pouvoir faire valoir nos biens & terre a ses vues nous donnons de plein gré a Jacque Lavoye notre fils quatre arpens de terre joignant la terre de Claude Gauthier dit LaRouche, avec une vache deux cochons sont lit et toutes les hardes a son usage a charge & condition que nous en seront les maitres durant notre vivant & qu'il fera valoir nos biens & nous nourira & entretiendra durant notre vie & sera obligé après notre déceds de nous faire faire un service & nous fera dire chacun dix messes de plus luy donnons pouvoir de faire passer le Contrat par mains de notaire selon les clauses & conditions si dessus afin qu'il soit assuré faite & donné le même jour & an que si dessus en présence du curé qui a signé avec nous margueritte Bouchard na pu signé mais a fait sa marque

MARGUERIT BOUCHARD
RENE DE LAVOY
Sr. PIERRE BAPTISTE Resche ptre.
Recollet mission. de la Baye St Paul

Nous René lavoye et margueritte bouchard ma femme donnant plain et entier pouvoir au Sieur fortoun de parrettre en notre plase pour passer un contrat lunit les clauses, et conditions si dessus expliqué et mesme de faire trouver dant le taps de lorde aprouve des anpresan tout ce qu'il fera à cet egard comme sy nous ne parresson personne ni moy ni ma femme nous metton monsieur forton a notre pellace

René de lavoy 28 ocbre

"Par devant les notaires Royaux en la prevosté de quebec soussigné y resident fut present en sa personne le Sieur Jean forton au nom et comme chargé du pouvoir de René lavoye et Margueritte Bouchard sa femme habitants de la paye St paul avec les clauses par ecrit quils ont envo-

yées au dit forton ensuitte desquelles est son pouvoir en datte du vingt huit octobre de lannée dernière lequel ecrit demeure ataché aux présentes lequel a esté ecrit par le Reverend pere Jean baptiste Riche Recolet missionnaire au dit lieu de la baye St paul signé de luy et des dits Rene lavoye et la dite margueritte Bouchard sa femme par lequel ecrit les dits lavoye et sa femme declarant que se voyant sur un age for avancé hors dessus de faire valoir leur bien a set vues ils donnent a Jacque lavoye leur fils a cepresent acceptant donnataire pour luy ses hoirs et ayant cause alavenir et lequel sestant porté en cette ville pour en faire lacceptation en letude de du breuil un des dits notaires Cest assavoir une terre de quatre arpents de front joignant la terre de Claude Gautier dit la Rouche avec une vache et deux cochons son lit avec toutes les hardes a son usage a la charge que les dits donnateurs en seron les maistres leur vie durant et que le dit donnataire fera valloir tous biens les nourira et entretiendra pendant leur vie leur fera faire un service a chaqu'un deux apres leur deceds et leur fera dire a chaqu'un dix messes ce qui est touttes les conclusions portées par le dit ecrit signé comme dit est ainsy que le dit forton et la dit Jacques la voye tout reconnu et le dit forton suivant le povoir a luy donné par les dits lavoye et sa femme et suivant ausy le pouvoir a luy donné donne par le dit Jacques lavoye a ce present pour faire insinuer les presentes dans les quatre mois de lordce. partout ou besoing sera a fait et constitue son procureur general et spécial le porteur d'icelles auquel il donne pouvoir de ce faire et dan requerir acte Car ainsy & a Promettant & a Obligeant & a Renoncant & a fait et passé au dit quebec etude de Dubreuil un des dits notaires le vingt mars mil sept cent trente avant midy et ont les dits notaires signer avec le dit forton et a le dit Jacques la voye declaré ne scavoir signer de ce enquis lecture faitte suivant lordce.

Forton, Rageot N. R. Du Breuil N. R.

Nous devons donc croire, d'après cette donation, que

René de la Voye passa les dernières années de sa vie à la Baie St Paul chez son fils Jacques, où il mourut le 8 décembre 1731, à l'âge de 74 ans, l'année même où se devait terminer l'association qu'il avait contractée pour la pêche des marsouins. Son corps fut transporté chez son fils Jean à la Petite Rivière, pour être enterré deux jours après, à l'issue de la messe, dans l'église de la Petite-Rivière, par le missionnaire Antoine Abrat. A son enterrement assistait la plus grande partie de la paroisse. Le bon missionnaire fait son éloge en termes touchants dans l'acte de sépulture. "Il mourut, dit-il, dans des sentiments véritablement chrétiens, comme il avait toujours vécu. Il reçut pendant sa maladie deux fois le viatique avec une grande piété".

"René de la Voye était à sa mort, capitaine de milice de la Baie Saint-Paul, charge qu'il occupait depuis un grand nombre d'années. Il semble avoir joui d'une grande considération parmi les siens, et les régistres le nomment toujours Mtre. René de la Voye, ce qui était une marque considérable de respect à l'époque.

"Il possédait en outre, une bonne instruction, si l'on en juge par sa signature que l'on voit au bas de tous les actes, qu'il était appelé à signer. La netteté et la formation de ses lettres sont parfaites.

"Marguerite Bouchard, femme de René de la Voye, mourut quelques mois avant son mari. Elle fut inhumée le 6 avril 1731.

"Lorsque René de la Voye mourut, il y avait quarante huit ans qu'il était parti de Sainte-Anne pour s'établir sur les bords de la Petite-Rivière, puis à la Baie St Paul. Bien des choses s'étaient passées pendant ce demi siècle ! La rive sauvage, où il était venu planter sa tente de colon, s'était peuplée. Partout, autour de lui, s'étaient établies de nombreuses familles. La forêt était disparue pour faire place aux champs cultivés. Il put voir, avant de mourir,

les gorges des Laurentides couvertes de belles moissons. La pêche de marsouins qu'il avait établi avec ses compagnons de travail produisait déjà de beaux rendements, et il sut en profiter pour donner à ses enfants une bonne éducation, ainsi que l'on va voir.

"Le bon chrétien, qui avait nom René de la Voye, n'eut pas avant de mourir, la consolation de voir un curé fixe dans la paroisse de la Petite-Rivière dont il avait été le pionnier.

"Jusqu'en 1685 ce fut le curé de Sainte-Anne qui desservit, par voie de mission, les établissements de la Baie Saint-Paul, de la Petite-Rivière et des Eboulements. En 1681, furent commencés les registres de la Baie Saint-Paul. On possède au greffe de la Malbaie un "registre des baptêmes, mariages et sépultures faits à la Baie Saint-Paul et à la côte Saint-François-Xavier depuis que ces lieux sont établis transcrit mot à mot selon l'original le 29 août 1745, dont la même copie est au greffe de la prévoté de Québec de la même année 1745 y compris plusieurs actes de baptême des Eboulements, le l'isle aux Coudres et de la Malbaie. "Le premier acte inscrit sur ce registre est celui du baptême de Rosalie Simard, le 2 mai 1681. Elle était née à la Baie Saint-Paul le 14 novembre 1680.

"Il y a aussi, au même greffe, un registre spécial à la Petite-Rivière, de 1681 à 1722.

"Le premier curé résidant à la Baie Saint-Paul fut M. Gagnon. Il y arriva en 1685. De la Baie Saint-Paul, le curé desservait l'île aux Coudres, les Eboulements, la Malbaie et la Petite-Rivière.

"M. Antoine Abrat, curé de la Baie Saint-Paul, ouvrit les registres de la Petite-Rivière le 1er décembre 1733.

---

## IV

"De son union avec Marguerite Bouchard, René de la Voye eut dix enfants, dont voici les noms :

1.—François-Xavier.—B.—5 octobre 1684, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—2 février 1714, à Marguerite Savard, à la Petite-Rivière.—S.—13 février 1770, à Sainte-Anne de Beaupré.

2.—Rosalie.—B.—26 avril 1686, à la Petite-Rivière.—M.—27 novembre 1708, à François Roussel, à la Baie Saint-Paul.

3.—Claude.—B.—19 février 1690, à la Baie Saint-Paul.—S.—13 février 1717 à Québec.

4.—Jean.—B.—9 février 1693, à la Baie Saint-Paul.—M.—18 novembre 1721, à Hélène Fortin, à la Baie Saint-Paul.—S.—28 septembre 1748, à la Petite-Rivière.

5.—Elizabeth.—B.—21 décembre 1695, à la Baie Saint-Paul.

6.—Marie.—B.—7 février 1698, à la Baie Saint-Paul.—M. 19 juillet 1720, à Jean Bissonnet, à la Baie Saint-Paul.

7.—Michel.—B.—8 mars 1700, à la Baie Saint-Paul.—M.—10 mai 1724, à Marie Joseph Filion, à la Baie Saint-Paul.—S.—8 avril 1779, à la Petite-Rivière.

8.—Jacques.—B.—1 novembre 1702, à la Baie Saint-Paul.—M.—23 novembre 1729, à Angélique Tremblay, à la Baie Saint-Paul.—S.—14 janvier 1768, à la Petite-Rivière.

9.—Catherine.—B.—4 septembre 1704, à la Baie Saint-Paul.—M.—21 avril 1726, à Jean Tremblay, à la Baie Saint-Paul.—S.—26 février 1779, aux Eboulements.

10.—Joseph.—B.—7 mai 1707, à la Baie Saint-Paul.—S.—21 septembre 1727, à la Baie Saint-Paul (1).

---

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 28.

# CHAPITRE TROISIEME

*Enfants de René de la Voye.—Claude de la Voye, prêtre du séminaire de Québec.—Le notaire Michel de la Voye.—François-Xavier, Jacques et Joseph de la Voye.—Jean de la Voye.—Notes historiques sur la paroisse de la Petite-Rivière.—Le savant botaniste suédois, Kalm, à la Petite-Rivière.—Récensement.*

## I

"Etudions maintenant la postérité des enfants nés du mariage de René de la Voye et de Marguerite Bouchard.

"J'ai dit que René de la Voye avait acquis par son industrie une honnête aisance et qu'il sut en profiter pour faire donner à ses enfants une bonne instruction. Le troisième de ses enfants, Claude, entra au séminaire de Québec où il termina ses études en 1713. Il fut ordonné prêtre à Québec, le 7 avril 1715. Il se trouvait à la Baie Saint-Paul, le 2 juillet 1715, avec M. Glandelet, doyen du chapitre de Québec, lorsque le curé Jacques Leblond y mourut comme il revenait d'administrer des malades à Tadoussac. Claude desservit la Baie Saint-Paul tout le mois d'août en attendant l'arrivée d'un nouveau curé. Ce jeune prêtre, plein de zèle et de dévouement, mourut à Québec, le 13 février 1717, à l'âge de 28 ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

"Le septième enfant de René de la Voye, Michel, recut aussi une bonne instruction.

"Le 30 décembre 1737, pour l'utilité des habitants de la Baie Saint-Paul et des paroisses circonvoisines, l'intendant Hocquart nommait Michel de la Voye, à l'office de notaire royal dans l'étendue des paroisses situées à la côte du nord du gouvernement de Québec depuis la Petite-Rivière jusque et y compris la côte de Malbaie et de l'île aux Coudres.

"Les établissements de cette région, quoique déjà considérables, ne paraissent pas avoir eu avant cette époque aucune organisation régulière. C'est le missionnaire qui recevait les actes des colons, ou encore dans les questions contestées, l'intendant déléguait ses pouvoirs aux capitaines de milice ou à quelques personnes en vue.

"Le 25 mai 1736, Joseph Dufour avait été nommé huissier dans les paroisses de la Petite-Rivière-Saint-Francois-Xavier, Baie-Saint-Paul, Eboulements, Ile-aux-Coudres.

"Michel de la Voye résidait au bailliage de Beaupré à la Petite-Rivière dite Saint-Francois-Xavier. Son étude qui est considérable commence au printemps de 1738. Elle est intéressante à consulter pour les familles Tremblay, Simard, la Voye et Perron. C'est l'histoire de la propriété foncière de cette région alors isolée du reste de la colonie.

"Michel de la Voye, en dépit des ordonnances, ne se gênait en aucune facon pour recevoir les conventions où ses proches étaient intéressés" (1).

Je suis heureux de faire lire la "Commission de Notaire Royal" accordée à Michel de la Voye par l'Intendant Hocquart. En ces temps heureux du 18è siècle, on n'avait pas besoin de faire de longues études de droit pour devenir "parfait Notaire", et obtenir la confiance des

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 50.

très simples et très honnêtes Canadiens, qu'étaient nos ancêtres. Que les temps sont changés !

Commission de Notaire Royal à Michel Lavoye.

Gilles hocquart Intendant &c

Etant necessaire pour l'utilité des habitans de la Baye St Paul et des paroisses et costes circonvoisines qu'il y ait un Nore etably dans l'une des d.p'sses, et par le raport qui nous a été fait de la capacité et expérience de Michel lavoye habitant de la petite Rivière, au fais de la pratique et science du notariat, Nous en vertu du pouvoir a nous donné par Sa Majté. et sous son bon plaisir, avons commis et commettons le d.Michel Lavoye pour exercer l'office de Nore Royal dans l'étendue des p'sses scituées à la coste du nord de ce gouvernement depuis la petite Rivière jusque et compris la coste de la Malbaye et l'isle aux Coudres, et ce tant ql. plaira à Sa Majté. ly maintenir mandons au Sr. André de leigne lieut. g'ral. de la prevosté de cette ville qu'après qu'il luy aura apparû des bonnes vie et moeurs religion catholique apostolique et romaine du d. la Voye et qu'il aura pris de luy le serment requis et accoutumé, il le reçoive et fasse connaître en la d.qualité de Nore Royal pour exercer l'employ dans l'étendue cy dessus et aux droits et emoluments attribués et témoin de quoy nous avons signé ces présentes ycelles fait contresigner par notre secretaire, et y avons fait apposer le cachet de nos armes fait et donner à Québec le trente décembre mil sept cent trente sept signé hocquart, et a costé est le cachet des armes de mon d.Sr. l'Intendant, et plus bas est écrit, par Mgr. ligne de Valmur.

Enrégistré au désir du jugemt. qui reçoit le d. laVoye au d. office de Nore, en datte de ce jour par nous greffier soussigné à Québec le 31 Xbre 1737.

BOISSEAU

"Michel de la Voye s'occupait aussi de la culture des champs et de construire des maisons, c'est lui qui bâtit la

vieille église de Tadoussac ainsi qu'en fait foi l'inscription que l'on a trouvée sur une plaque de plomb enfoui sous les fondations.

"L'an 1747, le 16 mai, M. Cugnet, fermier des postes, F. Doré, commis, Michel de la Voye, construisant l'église, le P. Coquart, Jésuite, m'a placée.

J. H. S.

"Le tabellion de la Voye mourut le 8 avril 1779 à l'âge de 80 ans. Il parait avoir exercé sa profession jusqu'en 1772.

"Michel de la Voye avait épousé, en 1724, Marie-Josepte Filion. Il en eut :

1.—Michel.—B.—14 août 1725, à la Baie Saint-Paul.—M.—19 novembre 1753, à Marie-Louise Simard, à la Petite-Rivière.

2.—René.—B.—12 mars 1727, à la Baie Saint-Paul.—M.—7 janvier 1754, à Marie-Agathe Tremblay, à la Petite-Rivière.

3.—Pierre.—B.—30 août 1728, à la Baie Saint-Paul.—M.—17 novembre 1756, à Marie-Reine Dufour, à la Petite-Rivière.—S.—30 janvier 1811, au Cap St Ignace.

4.—Marguerite.—B.—10 février 1730, à la Baie Saint-Paul.—S.—1 avril 1731, à la Baie-Saint-Paul.

5.—Honoré-Joseph.—B.—21 août 1731, à la Baie Saint-Paul.—M.—1.—19 avril 1762, à Geneviève Bolduc, à Saint-Joachim.—11.—2 juillet 1764, à Madeleine Bernier, au Cap Saint-Ignace.

6.—Jean.—B.—27 février 1733, à la Baie Saint-Paul.—S.—8 août 1761, à la Petite-Rivière.

7.—Marie-Joseph.—B.—4 novembre 1734, à la Petite-Rivière.—M.—7 janvier 1754, à François Tremblay, à la Petite-Rivière.

8.—Madeleine.—B.—28 décembre 1736, à la Petite-Rivière.—M.—23 octobre 1756, à Jean-Baptiste Savard, à la Petite-Rivière.

9.—Marguerite-Geneviève.—B.—18 mars 1738, à la Petite-Rivière.—M.—3 novembre 1761, à Antoine Tremblay, à la Petite-Rivière.

10.—Emérance.—B.—23 janvier 1740, à la Petite-Rivière.—M.—17 novembre 1768, à Joseph de la Voye, à la Baie Saint-Paul.

"Michel de la Voye se donna à son fils aîné Michel, ainsi qu'en fait foi un acte d'accord entre ce dernier et ses autres frères, sous la date du 9 octobre 1769, folio 65, greffe de Jean Véron.

"Ce Jean Véron fut celui qui succéda à Michel de la Voye dans sa charge de notaire. Il pratiqua à la Baie Saint-Paul du 4 mai 1768 au 14 juin 1798.

"Le premier juillet 1783, Joseph de la Voye, petit-fils du notaire, épousa Marie-Anne, fille du notaire Jean Véron.

"Les enfants de Michel de la Voye s'établirent à la Baie Saint-Paul et à la Petite-Rivière. L'un d'eux, Pierre de la Voye, s'est fixé au Cap Saint-Ignace et y a fait souche. Une de ses filles épousait le 3 octobre 1791 Pierre Noël Frégeau, de cette paroisse" (1).

C'est Pierre de la Voye fils du notaire Michel de la Voye et M. Josephte Filion, et non Pierre de la Voye fils de René de la Voye et d'Anne Godin, qui a donné naissance aux groupes du Cap Saint-Ignace et de l'Isle-aux-Grues, comme nous le dit M. J. Edmond Roy, N. P., à la page 13, de sa "Notice historique sur la Famille de René de la Voye".

Aujourd'hui, les descendants de Pierre de la Voye sont très nombreux et très influents dans chacune des paroisses où ils sont établis. La fortune leur sourit. Ils sont très recherchés pour leur bonne camaraderie et leur habileté dans les affaires. Nous les étudierons au chapitre sixième.

---

## II

François-Xavier, Jacques et Joseph de la Voye ne firent pas grand bruit. Ils se livrèrent paisiblement à la culture de la terre. A celle-ci, ils demandèrent la nourriture pour leurs nombreux enfants. Joseph, cependant, mourut garçon, à l'âge de 20 ans.

François-Xavier eut de Marguerite Savard :

1.—Joseph-François-Xavier.—B.—3 janvier 1715, à la Baie Saint-Paul.—M.—2 février 1746, à Marguerite Laforest, à la Baie Saint-Paul.—S.—13 avril 1767, à la Baie Saint-Paul.

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 53.

2.—Marie-Joseph.—B.—15 mai 1717, à la Baie Saint-Paul.—M.—3 novembre 1751, à Augustin Boivin, à la Baie Saint-Paul.—S.—28 janvier 1754, à la Baie Saint-Paul.

3.—Basile.—B.—8 septembre 1719, à la Baie Saint-Paul.—M.—27 juillet 1750, à Marie-Jeanne-Françoise Tremblay, aux Eboulements.—11. —13 janvier 1759, à Marie Martineau, à Saint-François 1.0.

4.—Ambroise.—B.—20 avril 1721, à la Baie Saint-Paul.—M.—8 janvier 1759, à Geneviève Vigneau, à Lavaltrie.

5.—Marguerite.—B.—15 novembre 1722, à la Baie Saint-Paul.—M.—1 février 1745, à Charles-Amador-Liénard Durbois,à la Baie Saint Paul.—S.—10 mai 1779, à la Baie Saint-Paul.

6.—Charlotte.—B.—20 juillet 1724, à la Baie Saint-Paul.—M.—1.—6 novembre 1747, à Etienne Allaire, à la Baie Saint-Paul.—11.—9 janvier 1751, à Joseph Poulin, à Saint-Joachim.

7.—Marie-Victoire.—B.—28 octobre 1728, à la Baie Saint-Paul.—M.—1 juin 1750, à Joseph Tremblay, à la Baie Saint-Paul.

8.—Brigitte.—B.—4 septembre 1731, à la Baie Saint-Paul.

9.—Marie-Joseph.—B.—4 octobre 1734, à la Baie Saint-Paul.—M.—31 mai 1762, à Pierre Fournier, à Saint-Joachim.

---

## Jacques de la Voye eut de Angélique Tremblay :

1.—Marie-Agathe-Françoise.—B.—23 octobre 1730, à la Baie Saint-Paul. —M.—1.—16 juillet 1756, à François Simard, à la Petite-Rivière.— 11.—18 février 1760, à Joseph Bléau, à la Petite-Rivière.

2.—Jacques.—B.—29 mai 1732, à la Baie Saint-Paul.—M.—23 octobre 1756, à Marie-Genevièvre Perron, à la Petite-Rivière.—S.—16 janvier 1785, à la Petite-Rivière.

3.—Angélique.—B.—23 juin 1734, à la Petite-Rivière.—M.—13 janvier 1755, à Etienne Simard, à la Petite-Rivière.—S.—31 janvier 1756, à la Petite-Rivière.

4.—Ursule.—B. et S.—1 septembre 1736, à la Petite-Rivière.

5.—Marie.—B.—10 septembre 1737, à la Petite-Rivière.—M.—3 novembre 1761, à François Simard, à la Petite-Rivière.

6.—Charles.—B.—7 novembre 1739, à la Petite-Rivière.—M.—4 novembre 1766, à Madeleine Paré, à St-Joachim.

7.—Marie-Rachel.—B. et S.—19 septembre 1741, à la Petite-Rivière.

8.—Apolline.—B.—27 janvier, et S.—19 février 1743, à la Petite-Rivière.

9.—Emérance.—B.—5 février 1744, à la Petite-Rivière.—M.—17 novembre 1762 à Ludi Tremblay, à la Petite-Rivière.

10.—Thècle-Opportune.—B.—15 mai 1746, à la Petite-Rivière.

11.—Henri-Marie.—B. et S.—22 juillet 1748, à la Petite-Rivière.

12.—Marguerite.—B.—3 novembre, et S.—8 décembre 1749, à la Petite-Rivière.

13.—Etienne-Henri.—B.—18 avril 1753, à la Petite-Rivière.—M.—18 janvier 1779, à Félicité Simard, à la Petite-Rivière.—S.—19 avril 1787, à la Petite-Rivière.—Noyé.

---

## IV

"Si j'en juge par sa signature, Jean de la Voye avait reçu une aussi bonne instruction que ses frères, le notaire Michel et le prêtre Claude, mais il préféra avant tout la vie calme des champs.

"Né le 13 janvier 1693, Jean de la Voye épousa à la Baie Saint-Paul, le 18 novembre 1721, Hélène Fortin dit Bellefontaine, fille de Jacques Fortin, respectable cultivateur de cette paroisse, et de Catherine Biville.

"La carrière de Jean de la Voye fut paisible et s'écoula dans une douce et sereine quiétude. Heureux les hommes qui n'ont pas d'histoire. Cet aïeul mourut le 29 septembre 1748, à la Petite-Rivière, à l'âge de 55 ans. Sa femme le suivit dans la tombe le 1 mars 1773, à l'âge de 68 ans. Douze enfants naquirent de ce mariage :

1.—Jean-Baptiste.—B.—29 novembre 1722, à la Baie Saint-Paul.

2.—Joseph.—B.—20 avril 1725, à la Baie Saint-Paul.—M.—18 janvier 1745, à Marie-Charlotte Gagnon, aux Eboulements.

3.—Dominique.—B.—3 juin 1727, à la Baie Saint-Paul.—M. 7 janvier 1754, à Madeleine-Rose Simard, à la Petite-Rivière.

4.—François.—B.—9 octobre 1729, à la Baie Saint-Paul.—M.—24 janvier 1757, à Agathe Gagnon, aux Eboulements.

5.—Louise.—B.—30 novembre 1732, à la Baie Saint-Paul.

6.—Louis.—B.—12 mars 1734, à la Petite-Rivière.—M.—10 janvier 1757, à Julie Simard, à la Petite-Rivière.

7.—Marie-Procule.—B.—9 février 1735, à la Petite-Rivière.M.—7 janvier 1754, à Augustin Girard, à la Petite-Rivière.—S.—18 novembre 1769, aux Eboulements.

8.—Michel.—B.—29 mars 1737, à la Petite-Rivière.—M.—à Marguerite-Agathe Girard.—S.—26 novembre 1780.

9.—Stanislas.—B.—16 août 1740, à la Petite-Rivière.—M.—I.—26 octobre 1779, à Marie-Anne Duval, de Saint-Jean, côte du sud.—II.—à Ursule-Phébé Simard.

10.—Marguerite.—B.—24 décembre 1743, à la Petite-Rivière.—M.—26 janvier 1762, à Pierre Gagnon, à la Petite-Rivière.

11.—Joseph-Edouard.—B.—24 décembre 1743, à la Petite-Rivière.—M.—17 janvier 1775, à Madeleine Gagnon, aux Eboulements.

12.—Marie-Geneviève.—B.—24 décembre 1745, à la Petite-Rivière.—31 janvier 1763, à Louis-Prisque Simard, à la Petite-Rivière.

"Quoique Jean de la Voye ne fût pas l'ainé de la famille, c'est à lui cependant qu'échut la tâche de régler les affaires de la succession de son père.

"Contentons-nous de consigner ici quelques uns des rares événements qui vinrent troubler la monotone existence des habitants de la Petite-Rivière pendant le demi siècle qu'y passa Jean de la Voye.

"Au printemps de 1732, le sieur Aubert de la Chenaye, chargé par le gouvernement d'aller explorer la région du lac Saint-Jean et de parcourir toutes les rivières qui se jettent dans le Saguenay, depuis Chicoutimi jusqu'à la hauteur des terres, pour en marquer les limites et faire des observations, partit de Québec avec le sieur La Gagnière. Rendu à la Petite-Rivière, il eut le malheur de se casser une jambe et fut recueilli chez Simard, un des parents de Jean de la Voye.

"On concoit que cet accident dût défrayer pendant plusieurs mois la chronique de cette petite paroisse perdue au fond des Laurentides.

"Une des grandes industries des habitants de la Petite-Rivière était la fabrication du goudron. Les mélèzes et les sapins poussaient alors en abondance sur les flancs des caps qui environnent la baie Saint-Paul. Les insulaires de l'île aux Coudres auraient bien voulu, eux aussi, prendre part à cette récolte abondante, mais les gens de la terre ferme gardaient leurs trésors d'un oeil jaloux. Tout cela était la cause bien souvent de misérables querelles. Cependant, les insulaires finirent par obtenir gain de cause. L'intendant leur permit de faire du goudron avec les souches sur le cap aux Oies, à la condition de ne point couper ni de faire mourir les arbres.

"Eloignés de la capitale comme ils l'étaient et habitués à se suffire à eux-mêmes, les habitants de la Petite-Rivière oubliaient parfois les règles du devoir et les prescriptions de l'autorité.

"On voit qu'en 1737, M. Louis Chaumont, missionnaire de la baie Saint-Paul, de la Petite-Rivière, de l'île aux Coudres et des Eboulements, se plaignait que ses paroissiens travaillaient le dimanche. Défense leur fut faite en conséquence.

"L'année suivante, le 11 avril 1738, l'intendant donnait ordre aux officiers commandant la milice des côtes de la Petite-Rivière, de la baie Saint-Paul, des Eboulements et de l'île aux Coudres, d'exciter les habitants de semer leurs terres, et d'obliger ceux qui avaient plus de blé qu'il ne leur en fallait pour semer et subsister, de le céder à ceux qui en auraient besoin, en par ces derniers payant quatre livres le minot comptant.

"Un an après la mort de Jean de la Voye, la Petite-Rivière recut, le 6 septembre 1749, la visite de Kalm, savant botaniste suédois. Ce dernier nous a laissé dans le récit de ses voyages une description de la paroisse.

"Sur les bords d'une rivière qui lui a donné son nom, dit-il, s'élève une belle petite église en pierre. Les maisons sont aussi en pierre. A l'ouest du village, s'élèvent de hautes montagnes. Aussi le soleil se couche-t-il en cet endroit trois ou quatre heures plus tôt qu'ailleurs. A l'est du village, le fleuve ronge chaque année un morceau du rivage de sorte que les habitants craignent qu'ils perdront en peu de temps toutes leurs terres qui pour la pluspart n'ont de longueur qu'une portée de fusil. Toutes les maisons sont ici pleines d'enfants.

"Les habitants de la Petite-Rivière, ajoute le même voyageur dans une autre partie de son ouvrage, sont très pauvres. Ils n'ont pas d'autres terres à cultiver que ce qui se trouve entre les montagnes et le fleuve, ce qui dans la plus grande largeur n'est pas au-dessus de trois portées de mousquet et en plusieurs endroits il n'y en a qu'une"(1).

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 57.

Enfin, Kalm donne une longue et fidèle description de la grande pêche des anguilles et des marsouins.

"On fait avec succès, ici, ajoute-il, la pêche à l'anguille et au marsouin à la fin de septembre et durant tout le mois d'octobre. Les anguilles remontent la rivière à cette saison de l'année fuyant les marsouins qui leur donnent la chasse par bandes d'autant plus nombreuses que la quantité des murènes est plus considérable. Voici comment se fait la pêche de ces dauphins. A marée basse, les marsouins descendent en longeant les bords de la rivière pour happer les anguilles qui s'y tiennent. Les habitants enfoncent de deux pieds en deux pieds de petites branches d'arbres munies de leurs feuilles et disposées en ligne courbe ou en forme d'arc, les pointes tournées du côté du rivage, mais à une certaine distance, de manière à laisser un passage. Quand les marsouins arrivent auprès de ces branches en entendent l'eau bruire à travers les feuilles, ils n'osent passer outre craignant un piège ou une trappe et ils rebroussent chemin. Pendant ce temps, l'eau s'est tellement retirée que dans leur fuite ils touchent sur quelque point, les extrémités de l'arc dont le froissement des feuilles mouvantes les effraient encore. Déconcertés, ahuris, ils nagent tantôt en avant, tantôt en arrière, jusqu'à ce que le reflux continuant toujours ils se trouvent tout à fait à sec, et alors les habitants en ont facilement raison. On en tire une grande quantité d'huile de baleine".

Telle était la paroisse de la Petite-Rivière lorsque vivait Jean de la Voye.

Avant de quitter Jean de la Voye, et la Petite-Rivière, donnons le récensement qui eut lieu en 1756, quelques 17 ans après la mort de Jean de la Voye.

En cette année 1765, on comptait à la Petite-Rivière, 27 familles, dont 81 hommes, et 71 femmes, 55 garcons, et 44 filles, ce qui donnait une population de 152 âmes. Il y avait 24 maisons ; 267 animaux ; 8962 acres de terre possédés ; et 220 minots de grains semés.

# CHAPITRE QUATRIEME

*Louis de la Voye.—Son mariage.—Ses enfants.—Il abandonne la Petite-Rivière pour s'établir à Kamouraska. —Départ pour Rimouski* (1791).—*Joseph de la Voye.—Son mariage.—Ses enfants.—Son arrivée à Rimouski* (1787).—

## I

"Comme nous venons de le voir, les enfants de René de la Voye, fils, s'établirent tous à la Petite-Rivière, à la Baie Saint-Paul et dans les environs.

"Louis et Joseph, ses petits fils, voulurent faire exception.

"Louis, sixième enfant de Jean de la Voye et de Hélène Fortin, naquit en 1734, et épousa, à la Petite-Rivière, le 10 janvier 1757, Julie Simard, âgée de 18 ans, et fille de Pierre Simard et de Françoise Meunier.

"De ce mariage, naquirent 8 enfants :

1.—Louis-Marie.—B.—16 octobre 1757, à la Petite-Rivière.—M.—à Geneviève Guimont.

2.—Etienne.—B.—11 décembre 1760, aux Eboulements.

3.—Marie-Julie.—B.—25 octobre 1762, aux Eboulements.

4.—Marie-Charles.—B.—2 mars 1765, aux Eboulements.—S.—11 mars 1780, aux Eboulements.

5.—Anonyme.—B.—et—.S.—9 mai 1767, aux Eboulements.

6.—Pierre.—B.—24 juin 1771, aux Eboulements.

7.—Marie-Madeleine.—B.—16 mai 1773, aux Eboulements.

8.—Jean.—B.—10 septembre 1777, aux Eboulements.—M.—10 janvier 1804, à Mathilde St. Laurent, à Rimouski.

"Louis de la Voye laissa la Petite-Rivière, entre 1780 et 1785, pour venir s'établir à Saint-Louis de Kamouraska.

"Dans quelles circonstances et comment fut amenée cette migration de la famille de Louis de la Voye, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent ?

"Je crois avoir dit déjà, comment l'étroite lisière de terrain sur laquelle les premiers habitants de la Petite-Rivière étaient venus s'établir, avait été rongée peu à peu par la mer. Dès 1749, le savant suédois Kalm, qui visitait ces parages, nous a raconté ce qu'il y avait vu. Dans le cours du temps, il n'y eut bientôt plus de place pour les nouvelles familles, à moins de s'enfoncer dans les gorges sauvages des Laurentides.

"Plusieurs abandonnèrent alors la culture des champs pour s'adonner à la navigation ou au pilotage.

"Sous le régime francais, les vaisseaux, en entrant dans le fleuve, venaient reconnaître l'île du Bic, puis cinglaient vers Tadoussac. De là, ils longeaient la rive nord jusqu'au cap Tourmente, puis traversaient du côté du sud, en rasant la pointe est de l'île d'Orléans.

"Pour les conduire à travers les méandres et les bancs de sable toujours mouvants, ces vaisseaux avaient besoin de marins expérimentés. C'est à la Baie Saint-Paul, à la Petite-Rivière, à l'île aux Coudres que l'on s'adressait. Ainsi se forma la pépinière des pilotes du bas du fleuve, hommes de race forte et courageuse, qui, connaissant leur valeur, réclamèrent dès l'origine certains privilèges de l'Etat.

"Après que les Anglais se furent emparés du pays, leurs bâtiments abandonnèrent peu à peu le *chenal du nord* et se mirent à suivre la rive sud de préférence.

"C'est alors que plusieurs des habitants de la Baie Saint-Paul et de la Petite-Rivière, n'ayant plus de bâti-

ments à piloter, vinrent s'établir sur la rive droite du fleuve, afin s'y poursuivre leur ancien métier.

"Louis de la Voye fut un de ceux là. Son nom apparaît, dès 1788, sur les listes des pilotes publiées chaque année par *l'Almanach de Québec.*

"Louis de la Voye, maître pilote, avait acquis à Saint-Louis de Kamouraska, de Rouer de Villeray, une terre située sur le bord du fleuve, contenant deux arpents de front sur une lieue de profondeur, bornée au nord-est à Provencal et au sud-ouest à M. Lane. C'est là qu'il vécut pendant dix années au moins, partageant son existence entre la culture des champs et le pilotage des navires.

"Louis de la Voye avait pour proche voisin Francois Drapeau, frère de Joseph Drapeau, seigneur de Rimouski et de la Molaye.

"Le 30 juillet 1791, Francois Drapeau acquit de son frère Joseph, une terre de quatre arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, située dans la seigneurie de la Molaye, "au lieu appelé la Pointe aux Pères" près de Rimouski. Cette terre formait le domaine seigneurial de la Molaye, et on y voyait une belle maison et des bâtiments spacieux.

"Dans l'automne de 1791, le 15 novembre, le seigneur Joseph Drapeau, au nom et comme procureur de son frère François, échangea ce domaine de la Molaye pour la terre que Louis de la Voye possédait à Kamouraska.

"Ce dernier se réserva le droit de rester sur son habitation de Kamouraska jusqu'au mois de mai 1792.

"Comment expliquer cette seconde migration de la famille de Louis de la Voye ?

"En même temps que Louis de la Voye laissait la Petite-Rivière, un de ses frères, Joseph, le deuxième de la famille, était parti, lui aussi, et s'était dirigé vers Rimouski" (1).

---

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 65.

C'est évidemment la présence de Joseph de la Voye à Rimouski qui engagea son frère, Louis, à abandonner Kamouraska.

Comme on vient de le voir, c'est au moment même où le seigneur Joseph Drapeau travaillait à l'organisation des seigneuries qu'il venait d'acquérir de la famille Lepage, que Louis de la Voye s'établit à Rimouski.

Le domaine de Lamolaye était situé dans un endroit ravissant à quelques milles du gros bourg de Rimouski, tout près de cette langue de terre qui, depuis le jour où le père Jésuite Henri Nouvel y célébra la messe pour la première fois, le 8 décembre 1663, a pris le nom de Pointe-au-Père.

C'est maintenant le séjour préféré des marins. Ils y vivent en face du grand fleuve dont le cours majestueux se déroule à leurs yeux dans toute sa magnificence, et c'est là que les vaisseaux d'outre mer *stoppent* pour y prendre ou y déposer les pilotes qui les guident dans leur course jusqu'à Québec.

Nous avons vu que c'est en 1788 que le nom de Louis de la Voye apparaît pour la première fois sur la liste des pilotes dans *l'Almanach de Québec.* Ce fut en cette même année que la chambre d'assemblée adopta une loi pour régler le pilotage dans le fleuve Saint-Laurent et empêcher les abus dans le port de Québec. Il ne fut plus permis à personne de piloter sans subir un examen et obtenir un certificat de compétence. Il fut statué que les pilotes iraient deux par deux, accompagnés d'un apprenti ou plus, lesquels ne devaient pas avoir moins de quatorze ans. Chaque "compagnie de deux pilotes" devait posséder une chaloupe convenable, gréée de voiles, rames, ancres ou grappins. Les apprentis étaient obligés de servir pendant quatre ans et ne pouvaient pas être admis avant l'âge de vingt et un ans. Leurs patrons étaient tenus de leur montrer l'usage du compas, comment sonder les baies et les hâvres, comment mouiller et comment manoeuvrer les

vaisseaux. Un pilote avait droit à onze schellings pour chaque pied d'eau qu'un bâtiment tirait. En 1799, on voit cependant que le taux du pilotage était de quinze schellings par pied du Bic à Québec et de treize schellings par pied de Québec au Bic.

Louis de la Voye paraît être le premier de sa famille qui ait embrassé la carrière du pilotage, si l'on en juge par les listes officielles qui nous ont été conservées. Combien des siens devaient suivre son exemple ? De 1788 à 1841, on compte seize pilotes du nom de la Voye sur les registres. En voici la liste :

1.—Louis Lavoie, (1788).
2.—Jean-Marie Lavoie, (1798-1803).
3.—Joseph Lavoie, (1788-1807).
4.—Jean Lavoie, Petit, (1791-1803).
5.—Pierre Lavoie, fils, (1794-1818).
6.—Jean Lavoie, jeune, (1804-1807).
7.—Louis-Marie Lavoie, (1807-1828).
8.—Jean Lavoie, (1808-1840).
10.—Amable Lavoie, (1814-1841).
11.—Laurent Lavoie, (1827).
12.—Louis-Joseph Lavoie, (1832-1879).
13.—Jean Lavoie, 2d, (1834-1841).
14.—Amable Lavoie, (1837-1840).
15.—Louis-Marie Lavoie, (1837-1841).
16.—Edouard Lavoie, (1838-1841).
17.—Henri Lavoie, (1839-1841).

Louis de la Voye mourut à Rimouski, au mois d'octobre 1805.

Julie Simard, la bonne et fidèle compagne de Louis de la Voye, lui survécut dix-huit ans. Elle décéda à Rimouski, le 4 juin 1823, à l'âge avancé de 85 ans.

---

## II

"Joseph, deuxième enfant de Jean de la Voye et de Hélène Fortin, naquit en 1725, et épousa aux Eboulements, Marie-Charlotte Gagnon, le 18 janvier 1745. Cette der-

nière décéda à Rimouski, le 31 juillet 1811, à l'âge de 95 ans.

"De ce mariage, naquirent 12 enfants :

1.—Louis-Come-Joseph-Fulbert.—B.—6 aout 1746, à la Baie Saint-Paul.—M.—1.—28 aout 1775, à Judith Desrosiers, à la Baie Saint-Paul.—11.—15 janvier 1783, à Rose Duplessis (Sirois).—S.—10 juin 1820, à Rimouski.

2.—Marie-Charlotte-Clotide.—B.—30 mars 1749, aux Eboulements.—M.—16 septembre 1771, à Charles Paquet, aux Eboulements.—S.—17 juillet 1823, à Rimouski.

3.—Marie-Thérèse.—B.—15 juillet, 1751, à la Baie Saint-Paul.—M.—à Guillaume Tremblay.

4.—Marie-Madeleine.—B.—9 septembre 1753, aux Eboulements.—M.—13 mai 1771 à Etienne Tremblay, aux Eboulements.

5.—Hélène.—B.—28 novembre 1755, aux Eboulements.—M.—12 septembre 1774, à Joseph Ruest, aux Eboulements.—S.—12 aout 1839, à Rimouski.

6.—Marie-Suzanne.—B.—5 décembre 1759, aux Eboulements.

7.—Joseph-Réné.—B.—6 mars 1760, aux Eboulements.—M.—1.—4 aout 1788, à Geneviève Ruest, à la Baie Saint-Paul.—11.—25 novembre 1795, à Marie-Anne Bouillon, à Rimouski.

8.—Marie-Félicité.—B.—8 aout 1762, aux Eboulements.—M.—1.—16 octobre 1787, à Michel Ruest, à Rimouski.—11.—18 février 1805, à Jean Pineau, à Rimouski.

9.—Antoine-Samson.—B.—4 novembre 1764, aux Eboulements.—M.—1.—à Rosalie Tremblay.—11.—19 aout 1806, à Angélique Pineau, à Rimouski.

10.—Marie-Charles.—B.—5 janvier 1765, aux Eboulements.

11.—Marie-Françoise.—B.—11 juin 1768, aux Eboulements.—M.—8 juin 1786, à Etienne Tremblay, aux Eboulements.

12.—Agnès.—B.—12 mai 1771, aux Eboulements.—M.—1.—Mariée à un Etranger dont personne ne se rappelle le nom, et que l'on prétend avoir été tué par un sauvage.—11.—19 juillet 1790, à Jean Jacob Heppel, à Rimouski.

"Joseph de la Voye laissait la Petite-Rivière, en même temps que son frère Louis, qui se dirigea sur Kamouraska, tandis qu'il allait lui-même, s'établir à Rimouski, où le seigneur Lepage de Saint-Germain lui avait concédé sur le bord du fleuve, une terre de 4 arpents de front sur 42 arpents de profondeur. En 1791, Joseph de la Voye avait déjà établi et marié plusieurs de ses enfants sur ce coin de

pays, encore peu connu, mais qui commençait à se développer, grâce à l'impulsion énergique du seigneur Joseph Drapeau, qui venait d'en acquérir les droits seigneuriaux des anciens propriétaires.

"Dans un titre de concession du 11 novembre 1787, consenti par Louis Lepage de Saint-Germain, alors seigneur de Saint-Germain de Rimouski et de l'Anse au lard, à Jean Langlois, on voit que Louis Côme de la Voye, fils de Joseph de la Voye, était déjà propriétaire dans cette seigneurie.

"Le 14 aout 1791, Louis-Côme de la Voye acquit encore de Joseph Drapeau une autre terre de 2 arpents de front sur 42 arpents de profondeur, située dans la seigneurie de la Molaye.

"La terre que Joseph de la Voye avait acquise du seigneur Lepage devint plus tard la propriété de René de la Voye, son septième enfant, ainsi qu'en fait foi un titre nouvel donné par ce dernier, le 28 mai 1791, devont le notaire Alexandre Dumas.

"Le 10 novembre 1791, Antoine-Samson de la Voye, neuvième enfant de Joseph de la Voye, concédait aussi au seigneur Joseph Drapeau une terre de 6 arpents de front sur le fleuve et bornée du côté est à la rivière Rimouski.

"Joseph de la Voye est le premier du nom qui vint s'é tablir à Rimouski, vers 1787.

"Comme son frère Louis, il embrassa la carrière du pilotage.

"Des douze enfants de Joseph de la Voye, il n'y en eut que huit qui vinrent s'établir à Rimouski : Louis-Côme, Joseph-Fulbert, Marie-Charlotte-Clotide, Hélène, Joseph-Réné, Marie-Félicité, Antoine-Samson et Agnès.

"Les descendants des trois garçons issus du mariage de Joseph de la Voye et de Charlotte Gagnon, écrit M. J. B. Blanchet, curé de Sainte-Luce, Louis-Côme, Réné et Antoine, ont tous hérité des noms de baptême de leurs an-

cêtres respectifs. C'est ainsi, et l'usage s'en est conservé jusqu'à aujourd'hui, que les enfants de Louis-Côme Lavoie ont été appelés : les *Cômes,* Amable-*Côme,* Magloire-*Côme* etc. Le plus gros de la descendance est fixé à Sainte-Luce. Ceux de René Lavoie : les *Renés,* Antoine-*René,* Joseph-*René,* etc ; descendance à Rimouski. Une exception est faite pour ceux d'Antoine de la Voye (une réminiscence biblique sans doute) : Joseph-*René-Samson,* Charles-*Samson* etc. Descendance au Bic.

"Les descendants de Louis-Marie de la Voye ont également hérité des noms de baptême de leur ancêtre : Alexandre-*Louis-Marie,* Jean-*Louis-Marie,* Joseph-*Louis-Marie* etc. Plusieurs prononçaient *Loup-Marie.* Descendance un peu partout, à Sainte-Luce, surtout".

"Les descendants de Louis et Joseph de la Voye, dans le district de Rimouski, sont nombreux. Ils sont alliés aux plus importantes et aux plus vieilles familles de cette contrée.

"Quoiqu'ils se soient partagés comme champ d'existence le sol et la mer, nous en rencontrons cependant, dans toutes les branches de la société".

---

## III

"Louis-Marie de la Voye fils aîné de Louis de la Voye et de Julie Simard, naquit à la Petite-Rivière, le 16 octobre 1757.

"Comme son père, il embrassa la carrière de marin et suivit sa famille lorsqu'elle émigra de la Petite-Rivière, à Kamouraska, puis à Rimouski au printemps de 1791.

Le 22 novembre 1785, alors qu'il demeurait encore à Kamouraska, Louis-Marie de la Voye épousa Geneviève Guimont, originaire du Cap St Ignace.

"De ce mariage, naquirent 16 enfants, à Rimouski :

1.—Louis-Joseph.—B.—2 juin 1791.—M.—I.—29 janvier 1811, à Pétronille Pineau.—II.—8 février 1831, à Marguerite de la Voye.—S.—28 octobre 1869, à Ste-Flavie.

2.—Marcel.—B.—5 mai 1793.—M.—3 février 1824, à Sophie Lepage.—II.—14 janvier 1836, à Geneviève Marceau.

3.—M. Osilthe.—B.— 1 décembre 1794.—M.—16 février, 1713, à J. B. Banville.

4.—Julie.—B.—2 août 1797.—S.—7 octobre 1813.

5.—Alexandre.—25 novembre 1798.—M.—13 février 1821; à Scholastique Pineau.

6.—Anne-Elizabeth.—B.—1 août 1800.—M.—18 janvier 1820, à Zacharie Côté.

7.—M. des Anges.—B.—29 novembre 1801.—M.—29 avril 1823, à Georges Bouillon.

8.—Jean.—B.—6 décembre 1802.—M.—13 février 1827, à Geneviève Bouillon.

9.—Emérencienne.—B.—... M.—13 février 1804, à Eustache Desrosiers.

10.—Suzanne.—B.—29 avril 1804.—M.—I.—13 janvier 1824, à Pierre Deschênes.—II.—18 février 1828, à J. B. Ross.—S.—13 octobre 1847.

11.—Elie.—B.—5 novembre 1805.

12.—Laurent.—B.—28 avril 1807.

13.—Geneviève.—B.—... M.—29 février 1808, à Jean Desrosiers.

14.—J. Célestin.—B.—2 novembre 1808.—M.—à Geneviève Aubin.

15.—M. Louise.—B.—20 mai 1810.

16.—Louis-Marie.—B.—... M.—16 février 1841, à Aurélie St-Laurent.

"Geneviève Guimont, la brave et honnête femme de Louis-Marie de la Voye, mourut à Rimouski, le 21 février 1826. Son mari épousa en deuxième noce, le 20 février 1827, Catherine St-Amant, veuve de Jérôme Dupuis, de l'Isle-Verte.

"Louis-Marie de la Voye décéda un an après son deuxième mariage, le 29 mai 1828, à l'âge de 69 ans. Son corps repose dans le vieux cimetière de Rimouski".

---

## IV

"Louis-Joseph de la Voye, fils aîné de Louis-Marie de la Voye et de Geneviève Guimont, naquit à Rimouski, le 11 mai 1791, et fut baptisé le 2 juin suivant.

"A l'âge de 20 ans, Louis-Joseph de la Voye épousa à Rimouski, Pétronille Pineau, fille de Germain Pineau et de Marie Saint-Laurent.

"L'acte de mariage nous apprend que Louis-Joseph de la Voye était marchand. Il s'occupa en effet de commerce et de cultiver la terre, bien plus que de navigation. Sa vie fut celle des colons de ce temps-là : un peu de culture alternée avec un peu de pêche. Mais les navires qui remontaient le fleuve à cette époque, étaient en si grand nombre qu'il arrivait souvent que les pilotes ne pouvaient suffir à la tâche. Les cultivateurs abandonnaient alors la charrue pour prendre gouvernail. Louis-Joseph de la Voye eut ainsi plus d'une fois l'occasion de prouver qu'il aurait fait un bon marin, si ses goûts ne l'eussent pas porté de préférence vers la vie paisible des champs.

"Pétronille Pineau, épouse de Louis-Joseph de la Voye, mourut à Rimouski, au mois de juillet 1828, et fut inhumée le 28 de ce mois.

"Elle eut de son union :

1.—Louis-Joseph.—B.—2 décembre 1812.—M.—18 février 1833, à Marguerite Pâquet, à Notre-Dame de Québec.—S.—13 octobre 1879, à N. D. de Lévis.
2.—Scholastique.—B.—27 juillet 1817.—M.—I.—3 février 1834, à Laurent Lavoie.—II.—6 septembre 1842, à Jean-Jacob Heppel.—III.—à Jean Rouleau, de St Anaclet.
3.—F. Régis.—B.—23 novembre 1819.—S.—31 mars 1823.
4.—Pétronille.—B.—1 octobre 1822.—M.—19 janvier 1841, à Daniel Chouinard.
5.—Alexandre.—B.—28 septembre 1823.—S.—7 janvier 1835.
6.—Laurent.—B.—12 septembre 1827.—S.—1 septembre 1831.

"Louis-Joseph de la Voye épousa en secondes noces, le 8 février 1831 Marguerite de la Voye, sa cousine, fille de Louis de la Voye et de M. Barbe Canuel. Il eut de cette deuxième union :

1.—Laurent.—B.—10 novembre 1831.—M.—à Olive de Champlain, de Ste Luce.
2.—M. Ombéline.—B.—17 juillet 1833.—M.—21 février 1854, à Louis de Champlain.

3.—Anne.—B.—7 juin 1835.—S.—23 octobre 1838.
4.—Alexandre.—B.—20 janvier 1837.—M.—à Marie Larue.
5.—Léandre.—B.—23 janvier 1840.—M.—I.—à Ursule Lavoie, de St Anaclet.—II.—à Lavoie.
6.—Jean.—B.—7 novembre 1841.—M.—I.—à Hermine Côté.—II.—à Adéline Pâquet.
7.—Siméon.—B.—M.—à Scholastique Hamilton.
8.—Louis.—B.—M.—à Françoise Pelletier.
9.—Philomène.—B.—M.—à Michel Galarneau.
10.—Marguerite.—B.—M.—à Jean Charest.
11.—Célina. B.—M.—à Samuel Caron.

"Louis Joseph de la Voye mourut à Ste Flavie, le 28 octobre 1869, à l'âge de 78 ans et 6 mois".

---

## V

"Louis-Joseph de la Voye fils de Louis-Joseph de la Voye et de Pétronille Pineau, naquit à Rimouski, le 3 octobre 1812, et baptisé le 2 décembre suivant.

"Dès sa plus tendre enfance, Louis-Joseph de la Voye manifesta le goût de la mer et de ses aventures. La vie paisible et monotone des champs ne lui allait pas. Ce qu'il lui fallait, c'était le mouvement et de l'imprévu. A 14 ans, il s'embarquait à bord de la chaloupe du maître pilote Daniel Ross, son patron, et, pendant cinq ans, il fit le rude apprentissage du marin. A l'âge de 16 ans, il avait déjà piloté un navire de Rimouski à Québec. A 19 ans, il fut admis à la profession de pilote pour le bas du fleuve St Laurent, le 11 mai 1832.

"Louis-Joseph de la Voye épousa, le 18 février 1833, dans la cathédrale de Québec, Marguerite Pâquet, fille de Joseph Pâquet, maître charpentier de navire, de Québec, et de Marguerite Barbeau.

"Louis-Joseph de la Voye alla, aussitôt après son mariage, s'établir à Rimouski, sur une terre qu'il possédait près de la pointe au Père, tout en poursuivant son métier de marin. En 1846, il vint demeurer à Québec, puis à la pointe de Lévy en 1850.

De son mariage, il eut :

1.—Marguerite.—B.—4 novembre 1833.—M.—22 août 1855, à Léon Roy, notaire, à Notre-Dame de Lévis.—S.—29 mai 1873, à N. D. de Lévis.
2.—Pétronille.—B.—6 mars 1835.—S.—en 1845.
3.—Julie.—B.—11 septembre 1836.—S.—29 mars 1837.
4.—M. Célina.—B.—1 mars 1839.—S.—14 juillet 1840 (1).

---

## VI

"Marguerite Lavoie eut de son mariage avec le notaire Léon Roy, de Lévis : Joseph-Edmond et Pierre-Georges, tous deux historiens distingués. Leurs livres sont très recherchés par tous les amoureux de l'histoire du Canada.

1.—Joseph-Edmond.—B.—7 décembre 1858, à N. D. de Lévis.—M.—26 mai 1885, à M. L. Lucienne Carrier, à N. D. de Lévis.—S.—8 mai 1913, à N. D. de Lévis.—Reçu notaire le 10 mai 1880.

2.—Pierre-Georges.—B.—23 octobre 1870, à N. D. de Lévis.—M.—8 juin 1896, à M. Eugénie Marsan, à St Joseph de Lévis.—Journaliste ; fonctionnaire au Palais de Justice ; Archiviste fédéral, 1915-1921 ; Archiviste provincial 1921.

---

(1) René de la Voye—J. E. Roy—p. p. 133, 147, 165, 179.

# CHAPITRE CINQUIEME

*Rimouski.—La seigneurie de Lamolaye.—Les seigneurs Lepage.—L'hermite de l'île de Saint-Barnabé.—Le seigneur Joseph Drapeau.—Le notaire Alexandre Dumas.—Eglise et premier curé.—Les successeurs du seigneur Joseph Drapeau.—Faits historiques. — Recensements.*

## I

"Il convient de donner quelques notes sur Rimouski et la seigneurie de Lamolaye, dont Louis de la Voye acquérait le domaine en 1791. La petite ville de Rimouski et toutes les paroisses du comté de ce nom comptent encore un si grand nombre de membres de la famille des la Voye, qu'il est juste que nous connaissions ceux qui, les premiers, vinrent habiter ce coin de pays.

"Rimouski, situé à 180 milles en aval de Québec, siège d'un évêché et chef-lieu de district judiciaire, est un endroit charmant baigné par les eaux du grand fleuve Saint-Laurent et couronné par des verdoyants côteaux. C'est un pays de légendes, habité par de modestes agriculteurs, mais renommé surtout par ses marins. En face de la baie où s'élève le bourg, fier de son palais de justice, de son évêché, de son séminaire et de ses communautés religieuses.

"L'île Saint-Barnabé dessine un long trait noir.

"C'est sur cette île encore sauvage que vécut pendant

quarante ans (1728-1767) un hermite du nom de Toussaint Cartier dont personne ne put jamais connaître l'origine.

"Cependant, qui nous dira jamais la véritable histoire de ce mystérieux hermite ? Et les braves gens de Rimouski raconteront encore longtemps à leurs petits enfants la vie solitaire et la sainte mort de Toussaint Cartier.

"D'où vient le nom donné à l'île Saint-Barnabé ? Tout ce que l'on en sait, c'est que dès 1612, elle était ainsi désignée sur une carte Champlain. On en connait pas plus sur l'origine du mot : *Rimouski.* Les uns disent que c'est un mot sauvage dérivé de la langue micmaque et qui signifierait : la *rivière du chien.* D'autres, au contraire affirment que *Rimouski* veut dire : *terre de l'orignal.*

"C'est le 24 avril 1688 que le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, et le chevalier Jean Bochart, seigneur de Champigny, intendant de la colonie, concédèrent la seigneurie de Rimouski à Augustin Rouer, écuyer, sieur de la Cardonnière. Cette seigneurie comprenait deux lieues de terre de front sur le fleuve, à prendre, joignant et attenant la concession du Bic en descendant le dit fleuve, et deux lieues de profondeur dans les terres, avec la rivière dite de Rimouski, les autres rivières et ruisseaux qui pouvaient se trouver dans cette étendue, l'île Saint-Barnabé et les battures, îles et îlets, droit de justice haute, moyenne et basse, et droit de chasse et pêche au-devant et au-dedans des dits lieux, et de traite avec les sauvages.

"Le 10 juillet 1694, le sieur de la Cardonnière cédait cette seigneurie de Rimouski à René Lepage, sieur de Sainte-Claire, en échange d'une terre que ce dernier possédait du chef de sa femme, en l'île et comté de Saint-Laurent (aujourd'hui l'île d'Orléans).

"Rouer de la Cardonnière ne s'était guère occupé de sa seigneurie de Rimouski que pour y faire la grande pêche des morues et des marsouins. René Lepage vint s'y établir en 1696, avec toute sa famille et son vieux père, Ger-

main Lepage, alors âgé de 55 ans. C'est de ce dernier que la paroisse de Saint-Germain de Rimouski a pris son nom.

"René Lepage était un défricheur de premier ordre. Avant de venir à Rimouski et pendant qu'il était encore sur l'île d'Orléans, il avait songé à aller se fixer près des bords de la rivière du Sud, sur le territoire qui forme aujourd'hui partie du comté de Montmagny. Le 17 mars 1693, le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny lui avaient en effet concédé une terre en roture d'une lieue de front sur deux lieues de profondeur, à l'arrière des fiefs déjà concédés au sieur Couillard de Lespinay et à Amiot de Vincelotte.

"Mais il abandonna ce projet aussitôt qu'il eut fait l'acquisition de Rimouski.

"Le 25 août 1703, René Lepage, seigneur de Sainte-Claire et de Rimouski, achetait la seigneurie de Mitis, de Dame Charlotte Francoise Juchereau, comtesse de Saint-Laurent, épouse de Francois de la Forest et veuve de Francois Viennay Pachot. Cette seigneurie de Mitis, avait été concédée, le 7 janvier 1689, à M. Pachot, par le marquis de Denonville et l'intendant Bochart de Champigny.

"Propriétaire de deux grandes seigneuries, René Lepage vécut cependant dans l'isolement, et lorsqu'il mourut le 4 août 1718, après vingt-deux ans de séjour dans ses nouveaux domaines, deux familles de colons seulement étaient venues s'établir à ses côtés : celle de Pierre Saint-Laurent et celle de Pierre Gosselin, toutes deux originaires de l'île d'Orléans.

"Le fils aîné de René Lepage, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, succéda à son père, et comme lui, il eut l'ambition de posséder des terres et d'arrondir le bel apanage acquis de Rouer de la Cardonnière et de Francois Pachot.

"Le 11 mars 1751, le marquis de la Jonquière, gouverneur, et Francois Bigot, intendant du Canada, concédaient à Pierre Lepage de Saint-Barnabé, alors seigneur de Ri-

mouski, cinq quarts de lieue de front sur deux lieues de profondeur, avec les îles, îlots et battures qui pouvaient se trouver au-devant de ce terrain à prendre depuis la concession du 24 mai 1689 en descendant au nord-est jusque et compris la pointe de l'Islet aux Pères, de manière que cette concession et la dernière devaient se trouver avoir trois lieues et un quart de front sur deux lieues de profondeur et être bornée en total à la concession des représentants du sieur de Vitré (le Bic) au sud-ouest, et au nord-est à la pointe de l'Islet aux Pères. Les cinq quarts de lieue ci-dessus concédés avaient été établis par le premier seigneur René Lepage de Saint-Barnabé, son fils, depuis cinquante-six ans auparavant, et le titre de 1751 n'était que pour confirmer la possession qu'ils en avaient eue sans conteste.

"Le 8 mars 1696, le comte de Frontenac gouverneur et l'intendant Champigny concédaient à Pierre Lessard et Barbe Fortin sa femme auparavant veuve de Pierre Gagnon, une lieue et demie de terre de front sur deux de profondeur à prendre au sud-ouest depuis la Pointe au Père et continuer au nord-est le long du fleuve tant que cette lieue et demie pourrait s'étendre avec droit de justice haute, moyenne et basse, droit de pêche, chasse et traite avec les sauvages, à la condition que les enfants des deux mariages de la dite Fortin se partageraient cette seigneurie également entre eux après le décès des concessionnaires.

"C'est cette terre qui prit le nom de seigneurie des Lessard.

"A la mort de Pierre Lessard et de sa femme, René Lepage, premier seigneur de Rimouski, avait cherché à acquérir la part de leurs héritiers dans cette seigneurie. Dès 1717, on le voit transiger à ce sujet avec Charles Gagnon, capitaine de milice, du Château-Richer, Charles Bélanger et Pierre Lefrancois, tous trois mariés à des filles de Pierre Lessard.

"Après la mort de René Lepage, Paul Lepage de Molé, son sixième enfant, continua ce que son père avait commen-

cé. Au mois d'août 1747, Pierre Bélanger et Geneviève Lessard lui vendaient une demi lieue de front de cette même seigneurie à prendre de la Pointe au Père. Le 28 juin 1748, Louis Gagnier dit Bellavance, époux de Thérèse Lessard, lui cédait à son tour trente et un arpents et demi de front. Pierre Lepage de Molé, l'année précédente, avait racheté de même de quelques-uns de ses frères et soeurs les prétentions qu'ils pouvaient avoir dans ce bien seigneurial.

"Le 20 juin 1750 fut signé, devant le R. P. Ambroise, récollet, missionnaire à Rimouski, un acte d'accord entre Pierre Lepage de Saint-Barnabé, propriétaire pour moitié de Rimouski, et Paul Lepage, sieur de Molé, co-seigneur de Rimouski et pour un neuvième dans l'autre moitié par le décès de ses père et mère. Il y fut convenu que le sieur de Molé acceptait onze arpents de front sur deux lieues de profondeur à la Pointe au Père, et que les soixante et trois arpents de front qu'il avait achetés des héritiers de Pierre Lessard, dans la seigneurie qui portait leur nom, joindrait au nord-est les onze arpents ci-dessus.

"En retour, Molé cédait tous ses droits dans la seigneurie de Rimouski à Pierre Lepage de Saint-Barnabé.

"Pierre Lepage de Saint-Barnabé, deuxième seigneur de Rimouski, mourut le 8 juillet 1754, et son fils Germain Lepage, qui lui succéda, le suivit dans la tombe le 7 février 1756. Ce dernier n'avait que trente-six ans à sa mort.

"A venir à cette date, Rimouski ne comptait encore que seize familles. A part celles déjà citées des Saint-Laurent, des Gosselin et des Lepage, on trouvait les noms des Desrosiers (1718), Gasse (1724), Pineau, Côté, Gagné (1730), Levêque (1733), Ruest (1734), Bouillon (1738), Canuel, Réchel, Proulx (1751), Banville (1757), Brisson (1758).

"Le 17 juin 1775, les héritiers Lepage firent le partage de la seigneurie des Lessard. Les parties commencèrent à chaîner 63 arpents pour le sieur Molé. Suivant l'acte d'accord intervenu en 1750 entre ce dernier et feu Pierre Lepage de Saint-Barnabé, ces 63 arpents devaient joindre

le patrimoine qui lui provenait de la seigneurie Rimouski situé à la Pointe au Père. A l'extrémité nord-est de ces 63 arpents, une borne fut plantée, et l'on fit une marque dans un arbre sur un rocher, à la droite du ruisseau à la Loutre. On continua ensuite à chaîner 63 arpents jusqu'à la pointe appelée les *Petits Boucaux.* Cette partie de la seigneurie fut divisée en huit parts de huit arpents chaque, et après avoir été tirées au sort, elles échurent aux héritiers dans l'ordre suivant, en gagnant de l'ouest à l'est : Isabelle Lepage, Marie Lepage, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, Thérèse Lepage, Cécile Lepage, Geneviève Lepage, Véronique Lepage et Lepage de Saint-Germain.

"C'est à la suite de ce partage que la seigneurie des Lessard prit le nom de Lamolaye, du nom de Paul Lepage, sieur de Molé.

"René Lepage, premier seigneur de Rimouski, avait laissé seize enfants. On conçoit qu'avec une aussi nombreuse famille, les beaux apanages de Rimouski et de Métis devaient se morceller de génération en génération. On vient d'en avoir une preuve par le partage qui se fit, en 1775, de la seigneurie de Lamolaye. La famille Lepage, comme toutes les bonnes familles de l'époque, aimait la vie large et facile. Les descendants n'eurent peut-être pas toute la prévoyance qu'avaient montrée leurs ancêtres, et peu à peu, ils laissèrent échapper de leurs mains les terres fertiles que ces derniers avaient défrichées.

---

## II

"Vers la fin du siècle dernier, vivait à Québec un riche négociant du nom de Joseph Drapeau. Né à la Pointe de Lévy le 13 avril 1752, d'une pauvre famille de cultivateur, Drapeau était allé tenter fortune à Québec. Grâce à son énergie et à un travail opiniâtre, il put s'amasser un certain capital et finit par établir une importante maison de commerce sur la place de l'église de la Basse-Ville, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui l'hotel Blanchard.

"C'était alors le bon temps où l'on faisait un commerce considérable d'exportation de grains avec l'Angleterre et où les navires revenaient des Antilles chargés de melasse, de sucre et d'eau de vie. Drapeau se fit armateur et construisit des bâtiments de trois à quatre mille tonneaux. La fortune vint, et avec elle l'amour du confort et des honneurs.

"Les fils d'ancienne famille, habitués à la vie un peu molle de la campagne, ne demandaient pas mieux que d'échanger leurs héritages et de vains honneurs contre les écus sonnants des roturiers en train de dorer leurs blasons.

"Les riches négociants de l'époque profitèrent de la baisse qui se faisait sentir dans la classe des anciens gentilhommes pour acquérir des domaines féodaux à bonne composition.

"C'est ainsi que les Masson, les Massue, les Lussier, les Mailhot, les Dionne, les Casgrain et bien d'autres qui ont fondé des familles distinguées de nos jours, devinrent seigneurs avec droit de poser poteaux de justice et carcans.

"Joseph Drapeau fut un des plus heureux dans ce genre d'acquisition. En peu d'années, il devint propriétaire des seigneuries de Champlain, de la baie Saint-Paul, de la moitié de l'île d'Orléans, cet ancien comté de Saint-Laurent jadis l'apanage de haute et puissante dame Charlotte Juchereau, et de Rimouski.

"La seigneurie de Rimouski avait quatre lieues de front sur deux lieues de profondeur, l'île Saint-Barnabé, un moulin à eau pour farine.

"La seigneurie de Rimouski était alors morcelée entre les héritiers de René Lepage. Qu'il suffise de dire que ce dernier avait eu seize enfants de son mariage avec Marie-Charlotte Gagnon et que ces seize enfants avaient donné à leur tour naissance à un nombre assez respectable de rejetons. Les petits enfants et les arrières petits-enfants ne se reconnaissaient plus dans le dédale inextricable des

parts indivises, sans compter que la loi féodale attribuait à chacun des fractions inégales suivant le droit d'aînesse, l'âge ou le sexe. Les censitaires, ne sachant plus à qui ils avaient affaire, ne payaient ni rentes, ni corvées, et tous ces co-seigneurs vivaient misérablement.

"Drapeau, qui avait déjà fait débrouiller des successions aussi embarrassées que celle de René Lepage lorsqu'il acquit les seigneuries de la baie Saint-Paul et de l'île d'Orléans, ne s'inquiéta pas pour si peu.

"Comme il était en comptes courants avec presque tous les héritiers Lepage, il parvint petit à petit à racheter les parts de ces derniers.

"Du temps de la famille Lepage, les relations entre leurs censitaires avaient été des plus cordiales. Tous vivaient pour ainsi dire comme dans une grande communauté. Un colon avait-il besoin de quelques arpents de terre, soit pour s'y fonder une nouvelle habitation, soit pour y établir un de ses enfants, le seigneur se rendait avec lui à l'endroit désigné. On travaillait en pleine forêt, sans qu'il y eut besoin d'arpenteur, et comme dans ce temps-là il n'y avait pas de notaire sur toute la rive sud de fleuve Saint-Laurent, si ce n'est à la Rivière-Ouelle, la parole du vendeur et celle de l'acquéreur équivalait à contrat. C'est tout au plus si quelquefois le seigneur rédigeait un écrit informe en présence d'un témoin, quitte à le faire vérifier plus tard, lors du passage d'un missionnaire. Nous avons vu des centaines de ces conventions naives, monuments de la bonne foi et de la simplicité de moeurs de nos ancêtres. Les charges imposées aux censitaires étaient légères, et il ne manquait pas d'occasions où le seigneur châtelain en faisait la remise complète, lors d'un compérage ou d'un mariage nouveau.

"Les Lepage vivaient, à la manière des colons, sans faste et sans éclat. De nature généreuse et toujours prêts à rendre service, ils étaients tenus en haute estime par tous ceux qui les approchaient. La maison qu'ils habitaient,

décorée du nom pompeux de manoir, était simple et rustique comme il convient à l'habitation de ceux qui vivent la plupart du temps de chasse et de pêche. Elle était située sur la rive droite de la petite rivière de Rimouski, au fond d'une clairière que le bucheron avait percée en pleine forêt vierge.

"Tout près s'élevait une petite chapelle dûe à la libéralité de la famille Lepage et la maison du missionnaire. Tout le terrain de la fabrique avait été détaché du domaine du seigneur, à la condition de faire dire deux messes basses chaque année à l'intention de la famille de ce dernier.

"Lorsque Joseph Drapeau devint seigneur principal de Rimouski, il y eut comme de raison moins de laisser-aller entre lui et les censitaires. L'homme d'affaires, âpre à la besogne et serrant de près ses débiteurs, prit la place du seigneur bon enfant, menant la vie de patriarche au milieu de sa tribu.

"Les Lepage n'avaient jamais songé à requérir le ministère d'un notaire, mais Drapeau plus pratique, prend la peine d'envoyer de Québec, à grands frais, Alexandre Dumas, qu'il charge de faire les plus minutieuses perquisitions. Il veut que tout soit à l'ordre, et à l'avenir chacun devra avoir un titre de propriété en bonne et dûe forme. Les droits de moulin sont revendiqués et chacun ne devra plus chasser, pêcher ou faire le commerce que dans les limites voulues par le droit féodal. Quel changement pour ces hommes habitués à la vie libre des bois et de la mer sous l'oeil paternel d'un seigneur débonnaire !

"Il faut dire cependant que Drapeau, tout en réclamant rigoureusement ses droits et privilèges, s'inquiéta du bien-être spirituel de ses nouveaux censitaires.

"Dès 1790, une nouvelle église s'ouvre au culte et remplace la vieille chapelle où, depuis près d'un siècle, trois générations étaient venues prier. La même année, l'évêque de Québec fait une visite pastorale dans ces lointains

parages et, en 1791, M. Drapeau lui demande un curé résidant pour Rimouski. Cette requête fut accordée en 1793, et l'on vit alors s'installer dans le modeste presbytère de la seigneurie, M. Pierre Robitaille, qui venait succéder aux bons pères Récollets qui, depuis tantôt cent ans, avaient desservi, par voie de mission, toute la côte du sud, depuis Kamouraska jusqu'à la Gaspésie" (1).

---

## III

Le seigneur Joseph Drapeau en mourant à la fin de l'année 1810, laissa sa fortune et ses nombreuses seigneuries à sa femme Marie-Geneviève Noël, et à ses six filles. L'extrait suivant d'un contrat de concession passé devant Mtre. Joseph Ouellet et son confrère notaire Pierre Laforce, le 25 juillet 1825, donne une idée exacte des seigneuries du district de Rimouski :

". . . . . furent présents Augustin Trudel, Ecuyer, Major de Milice et Juge de Paix, pour le District de Québec, demeurant en la paroisse ou lieu de Rimousky, Co. de Cornwallis, au nom et comme Procureur fondé de Dame Marie-Geneviève Noël, veuve de feu Joseph Drapeau, Ecuyer, Tutrice à Louise-Angèle sa fille mineure, Jean-Baptiste d'Estimauville, Ecuyer, Josephte Drapeau, son épouse, Demoiselles Angélique-Flavie Drapeau, Marguerite-Josephte Drapeau, Luce-Gertrude Drapeau et Marie-Adélaide Drapeau, filles majeures, seigneuresses des fiefs et seigneuries. . . . . ."

En 1834, les concessions étaient consenties par "Mademoiselle Luce-Gertrude Drapeau" agissant tant pour elle-même et son dit époux, (Thomas Casault, notaire à Kamouraska), que comme procureur de Dame Marie Joseph Drapeau, veuve de Jean-Baptiste d'Estimauville (officier de Les Voltigeurs, en 1812, résidait à Montréal), des Demoiselles Flavie-Angélique et Louise-Angèle Drapeau (mor-

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 75.

tes célibataires), Josephte-Marguerite Drapeau, épouse de Pierre Garon, écuyer, notaire, et Dame Adélaide Drapeau, veuve de feu Augustin Kelly, seigneuresses pour chacune un sixième des fiefs et seigneuries de. . . . ."

Madame Drapeau-Casault a administré durant plus de quarante ans les biens patrimoniaux de Rimouski. Fille, épouse et veuve, son administration a toujours été marquée au coin de la plus saine justice ; tous ceux qui l'ont connue ont pû remarquer sa haute intelligence, son esprit pratique.

Du mariage de Marguerite-Adélaide, fille cadette de Joseph Drapeau, avec Augustin Kelly, naquit une fille, nommée comme sa mère, Marguerite-Adélaide, qui se maria avec l'honorable juge Ulric Tessier. C'est de cette alliance que les héritiers de ce dernier, parmi lesquels sont l'honorable Jules Tessier, M. Ulric Tessier, avocat, et l'honorable juge Auguste Tessier, sont devenus, je ne dirai pas les détenteurs des seigneuries de Rimouski, puisque depuis le mois de décembre 1854, il n'y a plus dans notre belle province, de seigneurie proprement dite, mais seulement des *Rentes constituées,* sur les fonds alors inféodés.

---

## IV

Donnons maintenant quelques faits historiques sur cette ville si intéressante de Rimouski.

Le 7 décembre 1663, fut célébré pour la première fois le saint sacrifice de nos autels, par le Père Henri Nouvel, Jésuite, à la Pointe-au-père. Ce nom fut donné en mémoire de ce premier missionnaire.

La première chapelle et le premier presbytère de Rimouski furent construits en 1712.

Cette modeste chapelle, de 20 pieds sur 40 environ, était située à 10 pieds au sud-ouest de l'évêché actuel, et construite dans la direction de la Cathédrale. Au sud-ouest de la chapelle, se trouvait le cimetière, d'un quart d'arpent environ, et n'ayant pour clotûre que des perches

ordinaires de cèdre ; on ne le distinguait des autres terrains que par une petite croix de bois noir.

Une petite maison de 20 pieds carrés, construite sur la place même qu'occupe le presbytère actuel, abritait le missionnaire pendant ses visites, qu'il ne pouvait faire qu'une fois tous les deux ou trois ans, durant les premières années, mais qu'il faisait ensuite, une fois l'année, au temps de la belle saison.

Le 18 juillet 1790, inauguration de la deuxième chapelle. Elle fut érigée à la place même du séminaire actuel, et avait 70 pieds de long sur 28 pieds de large. Elle fut bâtie en colombage.

Cette deuxième chapelle fit place, en 1824, à une église construite en pierre, et qui, en 1862, fut convertie en collège. Elle avait 80 pieds de long sur 46 de large, et contenait 110 bancs.

La cathédrale actuelle est la seconde église de pierre. Elle fut commencée en 1854, et ouverte au culte le 9 janvier 1862. Elle avait 193 pieds de long, 72 de large, 45 de haut, et la flèche, de la basse au sommet, 224 pieds. Avec l'augmentation de la population, elle fut agrandie.

Le presbytère actuel fut bâtie, en 1829, et réparé en 1850, par les soins de M. Tanguay, alors curé de la paroisse.

La paroisse de Saint-Germain de Rimouski, fut érigée canoniquement par Mgr. Panet, le 30 janvier 1829.

Le 24 novembre 1857, Sir Edmund Head, par une proclamation, créa le comté de Rimouski en district judiciaire, et y établit une juridiction spéciale de la Cour Supérieure.

Le quai de Rimouski fut construit de 1850 à 1855, par l'honorable Jacques Baby. M. Macaire Lepage en avait le sous contrat ; et les travaux étaient sous la surveillance éclairée de M. le Dr. Taché.

Le palais de justice fut commencé en 1860, et terminé en 1862, par M. Majorique Côté.

Les premiers chantiers sur la rivière Rimouski furent ouverts vers l'année 1820, par MM. Thobbs et Harvey ; ils passèrent ensuite entre les mains de M. Withney, vers 1825. M. Harvey y construisit un moulin à scie, au compte de M. Withney, marchand de Québec. Plus tard celui-ci, vendit à M. Price, père, son droit dans la rivière et le moulin. M. Bradley, de Rimouski, en devint ensuite le propriétaire. M. Price reprit son moulin quelques années plus tard, et le donna à son fils, qui en a fait aujourd'hui sa propriété.

M. Jean-Baptiste Hall possède aussi, dans la rivière Rimouski, un moulin à scie où il peut fabriquer, chaque année, plusieurs milles madriers. Il possède aussi un magnifique moulin à farine, qui est d'une grande utilité pour les habitants du lieu.

Le 15 janvier 1867, érection du diocèse de Saint-Germain de Rimouski.

M. Jean Langevin, prêtre, Principal de l'Ecole Normale de Québec, fut nommé évêque du diocèse de Saint-Germain de Rimouski, par une Bulle datée de Rome, le 15 janvier 1867.

Le 1 mai 1867, Mgr. Jean François Pierre Laforce Langevin recevait dans la cathédrale de Québec, la consécration épiscopale, par Mgr. Baillargeon, évêque deTloa, et administrateur de l'archidiocèse de Québec.

La première école publique à Rimouski, fut ouverte, en 1830, par M. Jean-Baptiste Saint-Pierre, natif de l'Ile de Guernesey.

En 1860, M. l'abbé Tanguay faisait construire le couvent des Dames de la Congrégation, le 7 mai 1873, on commença la construction du second couvent.

Le 29 aout 1861, Son Excellence le Gouverneur Général, Sir Edmund Head, érigea en municipalité scolaire le village de Rimouski.

En 1854, M. l'abbé Tanguay, curé de Rimouski, ouvrait dans le village de sa paroisse, une école supérieure, désignée sous le nom de *Collège Industriel.*

Le latin ne fut introduit dans le collège que dans l'automne de 1863, sur la demande réitérée du Directeur à Mgr. l'Archevêque et sur une requête à Sa Grandeur, des élèves qui venaient de terminer leur cours commercial.

Dans l'automne 1866, on y enseignait la philosophie, dont le professeur était M. l'abbé Ferdinand Laliberté.

Le Séminaire de Saint-Germain de Rimouski fut institué canoniquement le 4 novembre 1870. Et le 24 décembre 1870, un acte de la Législature fut passé pour l'incorporation du Séminaire. Le 15 septembre 1870, commencèrent les travaux du nouveau Séminaire. Les dimensions étaient : longueur 384 pieds ; largeur 50 pieds ; hauteur 48 pieds de carré.

Le 17 avril 1872, fut faite l'affiliation du Grand et du Petit Séminaire de Rimouski à l'Université Laval de Québec.

Les travaux du chemin de fer Intercolonial à Rimouski, commencèrent dès le printemps de 1869.

Le 2 aout 1873, vers une heure de l'après midi, un train spécial partit de Rimouski pour Saint-Fabien où devait avoir lieu l'inauguration de la section cinquième de l'Intercolonial. La fête fut grandiose.

Les travaux de l'évêché commencèrent au printemps de 1869, et se terminèrent le printemps suivant. M. le Grand-Vicaire en prit possession, au nom de Mgr. de Rimouski, qui se trouvait alors au Concile du Vatican.

La Pointe-au-Père se trouve à l'extrémité est de la paroisse de Rimouski ; c'est une large pointe de terre qui s'avance dans la mer et qui présente un coup d'oeil ravissant.

Le 14 septembre 1873, commencèrent à la Pointe-au-Père, les travaux d'une chapelle, sous le vocable de Sainte-Anne. L'intention de Mgr. de Rimouski, devait être d'en faire un lieu de pélérinage en l'honneur de cette grande sainte.

Le phare que l'on voit à la Pointe-au-Père fut construit en 1861, devint la proie des flammes en avril 1867, et fut reconstruit la même année.

L'hospice des Soeurs de la Charité fut fondé par Mgr. de Rimouski, le 22 septembre 1872. L'année suivante, Sa Grandeur leur procura à Rimouski, un noviciat qui est la maison-mère pour le diocèse.

Lors de l'arrivée de Mgr. Langevin, le diocèse de Rimouski comprenait une étendue de côtes d'environ 400 lieues.

Les catholiques dispersés au nord et au sud du Golfe, ainsi que le long de la Baie des Chaleurs, étaient au nombre de 60,000. Il n'y avait que 46 prêtres pour desservir cet immense territoire.

Le diocèse comprenait :

1.—Le district de Gaspé tout entier, formé des comtés de Gaspé et de Bonaventure ;

2.—Le comté de Rimouski, dans le district du même nom ;

3.—Le comté de Témiscouata, excepté les paroisses de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, de Saint-Antonin et de Notre-Dame du Portage ;

4.—La côte nord du fleuve, depuis la Rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon y compris l'Ile d'Anticosti.

Le 5 avril 1869, la ville de Saint-Germain de Rimouski fut incorporée sous ce titre, par un acte de la Législature.

Le 7 mai 1792, par proclamation du lieutenant-gouverneur, Sir Alured Clark, Rimouski fit partie du comté de Cornwallis, qui s'étendait de Sainte-Anne de la Pocatière jusqu'à Gaspé.

Dès 1829, Cornwallis était déjà disparu de nos annales parlementaires pour faire place aux comtés de Kamouraska et de Rimouski. La ligne sud-ouest de Sainte-Anne de la Pocatière et du canton Ixworth servant de ligne démarcative (16 V. C. 52).

L'acte de 1660 (Vic. 23, C. 56) ajouta Témiscouata à Rimouski pour en faire deux circonscriptions électorales distinctes.

Le 17 juillet 1876, fondation de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska".

En 1907, elle changea de nom en obtenant du gouvernement fédéral une nouvelle charte pour faire de l'assurance dans tout le Canada, et prit alors le nom de "La Compagnie d'Assurance contre l'incendie de Rimouski".

En 1914, elle fit faillite grâce à sa mauvaise administration.

En 1899, la Banque Nationale de Québec y établit une succursale.

L'incendie du Séminaire en 1881, fit donner les cours en 1882, dans la vieille église : puis en 1884, dans une maison des Dames de la Congrégation, achetée par les MM. les Directeurs du Séminaire.

En 1905, commencement de la construction du nouveau Séminaire.

En 1906, les Dames Ursulines ouvrent un noviciat, un pensionnat et une école normale de filles.

En 1879, fondation de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, sous le nom des Soeurs des Petites-Ecoles. En 1890, elle fut reconnue comme Congrégation diocésaine par Sa Grandeur Mgr. A. A. Blais, alors coadjuteur de Mgr. J. Langevin, sous le nom des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

En 1903, arrivée des Petits Frères de la Croix de Jésus.

En 1900, construction d'un moulin par la Compagnie Price et Frères. En 1902, établissement de la Compagnie de Pulpe. En 1905, établissement de la Briquerie de Rimouski. En 1899, fondation de l'Imprimerie générale de Rimouski. En 1905, fondation de la Manufacture de por-

tes et chassis par M. Georges A. Marois. En 1904, fondation du journal "Le Progrès du Golfe".

Le 18 mai 1890, consécration de Mgr. Blais par Son Eminence le Cardinal Taschereau.

En 1891, Mgr. Langevin résigne et Mgr. Blais le remplace.

Le 26 janvier 1892, mort de Mgr. Langevin à Rimouski.

Dans le monde commercial, nous voyons la Maison Couillard Fils et Cie., fondée en 1845. La Maison H. G. Lepage fondée en 1876. La Maison Talbot Limitée. La Pharmacie Saint-Germain fondée par le Dr. L. F. Lepage. La Maison Ouellet fondée en 1875. Le Magasin de M. Antonio d'Anjou. Le Magasin Helleur, bâti en 1900, par la Compagnie Price. M. Joseph Lepage entrepreneur de pompes funèbres, marchand de voitures, harnais et poêles en acier "l'Universal Favorite".

---

## V

Rimouski, à venir à la fin du 18è siècle, n'avait guère attiré les regards des colons : d'après le récensement qui fut fait en 1790, on n'y comptait encore que 333 âmes, savoir : 175 hommes, dont 32 étaient mariés et 114 non-mariés ; 158 femmes dont 27 mariées, et 98 ; non classés, 4 hommes et 6 femmes. La presque totalité de cette population était originaire de l'Isle-d'Orléans et des paroisses de la rive nord du Saint-Laurent en aval de Québec.

Le récensement de 1911, nous donne une population de 1,736 dont 875 hommes et 861 femmes. On y compte 265 familles et 264 demeures. En plus, on compte 18,916 acres de terre, dont 16,708 acres de terre possédés.

D'après les statistiques municipales pour l'année 1913, le nombre des personnes résidentes était de 1,880 ; le nombre des personnes payant taxes, de 275 ; le nombre d'acres de terre évalués, de $23,930 ; la valeur des biens-fonds imposables, de $238,796 ; la valeur des biens-fonds non imposables, de $310,000 ; la valeur des biens imposables selon l'art. V. 10 C. M., de $4,580; recettes, de $1,371.90; payements $1,244.98 ; l'actif $518.99 ; le passif, de $27.50.

# CHAPITRE SIXIEME

*Pierre de la Voye fils du notaire Michel de la Voye.—Ses enfants et leurs descendants.—Eucher et Eustache Lavoie, zouaves.—Les Zouaves Pontificaux Canadiens.—Le Dr. Napoléon Lavoie.—Histoire de la médecine au Canada.—L'Université Laval de Québec.—Napoléon et le Dr. Arthur Lavoie fils du Dr. Napoléon Lavoie.—Le soulèvement des Métis du Nord-Ouest, en* 1885.

## I

Pierre de la Voye, baptisé le 30 août 1728, troisième fils du notaire Michel de la Voye et de M. Josephte Filion, demeura chez son père à cultiver la terre jusqu'en 1755, alors qu'il abandonna la Petite-Rivière Saint-François-Xavier pour le Cap Saint-Ignace. Il fut tout probablement attiré à la Côte Sud par ses cousins, enfants de Pierre de la Voye son grand-oncle, qui, en 1697, vint habiter Berthier.

Après un an de séjour au Cap Saint-Ignace, il retourna à la Petite-Rivière pour épouser, le 17 novembre, M. Reine Dufour, fille de Bonaventure Dufour et d'Elisabeth Tremblay. Il avait donc 28 ans. Toute sa vie, il cultiva la terre. Il mourut à 83 ans, le 30 janvier 1811, au Cap Saint-Ignace.

## Pierre de la Voye eut de M. Reine Dufour :

1.—Pierre-Dominique.—B.—17 novembre 1757, au Cap St-Ignace.—M.—10 novembre 1785, à Charlotte Langlois.

2.—Jean.—B.—24 avril 1759, au Cap St-Ignace.—M.—9 octobre 1787, à M. Anne Lemieux.

3.—M. Reine.—B.—2 avril 1761, au Cap St-Ignace.—M.—à François Fortin.

4.—J. Agapit.—B.—14 avril 1763, au Cap St-Ignace.—M.—à M. Louise Delisle, veuve de J. Romain Fortin.—S.—3 septembre 1852, à l'Isle-aux-Grues.

5.—Hélène.—B.—9 février 1765, au Cap St-Ignace.—M.—à Joseph Lemieux, à Berthier.

6.—Antoine.—B.—13 juin 1766, au Cap St-Ignace.—M.—8 novembre 1813, à Marguerite Girard.—S.—29 avril 1802, à Boucherville.

7.—Catherine.—B.— . . . . .M.—I.—à Clément Ains.—II.—à Joseph Beaumont.

8.—Angélique.—B.—. . . . . .M.—à Charles Langlois.

9.—M. Elisabeth.—B.—. . . . . .M.—. . . . . .

10.—Paschal.—B.—18 avril 1771.—M.—à Marie Néron.

11.—M. Geneviève.—B.—. . . . . .M. à Marcel Lemieux.

12.—Etienne.—B.—1 mai 1775.—M.—8 novembre 1813, à Adélaide Dancosse, à l'Isle-aux-Grues.

---

## Antoine Lavoie eut de Marguerite Girard :

1.—Antoine.—B.—10 novembre 1802, à l'Isle-aux-Grues.—M.—à Julie Jodoin, à Boucherville.—S.—12 octobre 1889, à l'Isle-aux-Grues.

2.—Edouard.—B.—. . . . . .

3.—François.—B.—. . . . . .

4.—Julie.—B.—. . . . . .

5.—Etienne.—B.—. . . . . S.—à Longueil.

---

## Antoine Lavoie eut de Julie Jodoin :

1.—J. A. Napoléon.—B.—1832.—M.—I.—11 janvier 1859, à Joséphine Casgrain.—II.—1888, à Zilie Giasson.—S.—10 mai 1905, à l'Islet.

2.—Julie-Dorimène.—B.—24 mars 1833.

3.—Eucher.—B.— . . . . . .M.—à Edesse St-Pierre, à l'Isle-aux-Grues.

4.—Rose de Lima.—B.—. . . . . .

5.—C. Wilfrid.—B.—3 août 1837.—M.—I.—à Honorine Fafard, à l'Islet.—II.—à Marie Filion, à St-Joachim.—S.—10 février 1891.

6.—Aurélie.—B.—18 juin 1839.
7.—Eustache.—B.—en 1840.
8.—Fénélon.—B.—7 février 1842.—S.—en 1867.
9.—M. Louise.—B.—28 juin 1843.—S.—en 1855.
10.—M. Antoinette.—B.—5 avril 1845.—S.—8 décembre 1873.
11.—E. O. Charles.—B.—14 mars 1847, à l'Isle-aux-Grues.—M.—19 octobre 1891, à Blanche-Joséphine Lepage, à St-Roch de Québec. Enfants.—I.—Charles.—B.—30 juillet 1892, à St Roch de Québec. M.—23 juin 1920, à M. J. Alice LaRue, à N. D. du Chemin.—2.—Thérèse.—B.—24 octobre 1893, à St Roch de Québec.—M.—7 septembre 1920, à Berchmans Garneau, à N. D. de Québec.—3.—Paul. —B.—16 février 1895, à St Roch de Québec.—4.—Jeanne.—B.—10 août 1897, à St Laurent, I. O.—5.—Bernadette.—B.—29 octobre 1899, à St Roch de Québec.
12.—M. A. Sara.—B.—. . . . . .M.—à F. X. Lachaîne (Gatien).—S.—6 août 1887.
13.—M. Adèle.—B.—15 juin 1850.—S.—en 1875.
14.—Hélène-Eugénie.—B.—24 février 1852.—S.—en 1877, au Couvent du Précieux-Sang, à St Hyacinthe.
15.—Joseph.—M.—en 1855.—S.—en 1880.
16.—Etienne.—B.—12 novembre 1858.—M.—en 1883, à Adèle Lavoie.

---

## II

Des descendants de Pierre de la Voye qui habitent l'Isle-aux-Grues, nous voyons deux frères, Eustache et Eucher Lavoie qui, en 1870, ont été Zouaves Pontificaux.

Ces deux défendeurs de la Sainte Eglise Catholique, étaient fils de Antoine Lavoie et de Julie Jodoin ; et frères du Dr. Napoléon Lavoie de l'Islet, dont il est question dans le chapitre suivant.

A la première nouvelle de la seconde attaque de Garibaldi et de ses chemises rouges contre Rome et son Roi, Sa Sainteté Pie IX, les catholiques du monde entier se soulevèrent d'indignation, et portèrent secours à leur père spirituel.

La fameuse victoire de Mentana, le 3 novembre 1867, encouragea le généreux mouvement des catholiques. Le Canada se distingua entre tous les pays.

Donc, les deux frères Lavoie, bons chrétiens, bons catholiques, braves et généreux, n'hésitèrent pas à donner leurs noms pour aller combattre les ennemis de l'Eglise. Ils furent acceptés par le Comité Canadien des Zouaves Pontificaux de Montréal.

Ce fut une scène bien cruelle pour les parents et les amis, que l'instant suprême des adieux. Mais en même temps, quelle joie indicible, quel orgueil légitime pour les parents et les amis de ces preux, qui offraient volontairement le sacrifice de leurs vies pour la défense de la Sainte Eglise et de son chef suprême, le vénéré Pie IX.

Comme Dollard et ses seize compagnons, c'est au pied de l'autel qu'ils font le sacrifice de leurs vies.

Forts des bénédictions de leur père et de leur pasteur, ils quittent vers le 15 septembre 1869, leur chère Isle-aux-Grues pour Montréal. De là, ils s'embarquèrent pour Rome, le 30 septembre suivant. Ils étaient de ceux qui formaient le cinquième détachement.

Le voyage se fit sans accident. Les amusements à bord du paquebot étaient les exercices militaires.

A Rome, ils furent reçus avec enthousiasme par leurs amis et leurs frères canadiens, qui s'étaient déjà illustrés contre les Garibaldiens.

On les employa d'abord à la garde des dépots, puis à la police. En troisième lieu, on les mena au combat, à la défense de Rome. Ils connurent les effets merveilleux de la poudre et de la mitraille. Effet qui change l'homme en lion ; qui lui fait perdre toute conscience de soi ; qui lui fait affronter les plus grands périls ; qui ne lui donne qu'une idée, faire son devoir, vaincre son ennemi, sauver un frère d'armes frappé d'une balle, et faire triompher la cause pour laquelle il combat.

C'est au milieu de leur enthousiasme guerrier, que le drapeau blanc du Pape vint faire cesser le combat.

C'est le deuil dans l'âme, qu'ils quittèrent Rome, la sachant aux mains de ces lâches et sauvages Garibaldiens,

et ne regardant qu'avec effroi, l'avenir pour leur Père, Pape et Roi.

Le 6 novembre 1871, avec tous leurs frères d'armes, ils firent leur entrée solennelle à Montréal ; et le 15, ils étaient au milieu de leurs parents et de leurs amis à l'Isle-aux-Grues.

A leur retour, ils reprirent leur vie ordinaire de bons cultivateurs et d'hommes d'affaires.

Eustache voulut bien se conserver dans le célibat. Il est encore vivant, et âgé de 81 ans. Il demeure avec son neveu, sur la terre paternelle. Il vit de ses rentes.

Eucher, décédé déjà depuis une vingtaine d'années, était âgé de quelques années de plus que son frère Eustache. Il maria Mademoiselle Edesse Saint-Pierre de l'Isle-aux-Grues. Il eut d'elle trois enfants, dont Marie est mariée à M. Joseph Guimond, de Saint-Vallier ; Adèle est mariée à M. Joseph Desjardins, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; et Joseph-Eucher qui, après de brillantes études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, du Séminaire et de l'Université Laval de Québec, pratique depuis septembre 1912, le notariat à Sainte-Perpétue, comté de l'Islet. Il se maria le 14 septembre 1914, à M. Jeanne Raymond, à Notre-Dame de Québec.

Qu'on me permette ici de faire une digression. Je veux jeter un coup d'oeil sur le mouvement canadien des Zouaves Pontificaux.

La grande et glorieuse victoire de Meul, le 3 novembre 1867, gagnée par la vaillante petite armée du Pape sur les hordes garibaldiennes, donna à Pie IX et à l'Eglise, une paix de près de trois ans. C'est durant cette paix que le Concile Oecuménique fut convoqué, et que fut déclaré le dogme de l'"Infaillibilité".

A Mentana, deux Canadiens, H. Murray et A. LaRocque, étaient dans les rangs des soldats du Pape, et se distinguèrent par leur bravoure. Tous deux versèrent leur sang

et furent gravement blessés. Comme récompense, ils furent décorés de la "Croix de Mentana", et créés "Chevaliers de l'Ordre de Pie IX."

Les nobles exemples de ces deux blessés canadiens à Mentana, soulevèrent d'enthousiasme notre jeunesse canadienne. De tous les coins du pays, on voulut se faire croisé et on demandait à aller à Rome.

Ce mouvement providentiel de notre jeunesse fut compris par nos Evêques. Mgr. de Montréal fut le premier qui éleva la voix pour encourager nos jeunes. Les Curés et les Evêques étaient obsédés par les demandes. La presse signalait ce brillant mouvement, en invitant les catholiques à réaliser les voeux de la jeunesse.

Le 29 décembre 1867, un Comité canadien des Zouaves Pontificaux fut organisé à Montréal. Ce Comité devait choisir les nouveaux croisés ; collecter l'argent ; prendre les moyens de sauvegarder les intérêts de ces jeunes volontaires ; donner aux familles des garanties que leurs enfants auraient une protection efficace.

Ce Comité s'acquitta de sa tâche avec un succès étonnant. Sa Sainteté le récompensa, en conférant à son président, M. Olivier Berthelet, le Cordon de Commandeur de l'Ordre de Pie IX ; et adressa ensuite aux Messieurs du Comité, une lettre de reconnaissance et de remerciements.

Dans tous les diocèses, on se mit en communication avec ce Comité. Les catholiques du pays ne s'occupèrent durant l'année 1868, que de l'Oeuvre des Zouaves.

C'est au cri de "Vive Pie IX" que nos jeunes Croisés canadiens au nombre de 505, quittèrent le Canada pour Rome.

De ce nombre, neuf zouaves canadiens sont morts durant leur service à Rome. Ils ont tous été inhumés dans le cimetière de Saint-Laurent à Rome, excepté Ferdinand Violetti, mort à Viterbe, et enterré dans la Cathédrale, près du tombeau du Cardinal Bédini.

A leurs arrivées à Rome, nos bons Zouaves canadiens furent reçus avec impatience et royallement par ceux qui devaient les commander. Le pro-ministre des armées, le général Kanzler, le général de Courten, le colonel Allet, le lieutenant-colonel de Charette, grand nombre d'autres officiers, tous les Zouaves en garnison à Rome, un corps de musique, une foule de Romains, et comme couronne de cette multitude, le Roi et la Reine de Naples, attendaient à la gare les Canadiens pour leur souhaiter la bienvenu.

Pour la première fois, les échos de la capitale du monde catholique, étaient réveillés par le cri de : "Vive le Canada".

A l'arrivée de chaque détachement (il y en a eu sept) de nos volontaires à Rome, Sa Sainteté Pie IX les recevait en audience privée.

"Mes Canadiens" comme il les appelait, quittèrent tous Rome, avec un souvenir venant des mains mêmes du Grand Pontife.

Il les avait en haute estime. Il les aimait d'un amour tout spécial. Il s'informait d'eux. Quand ils étaient malades, il se faisait un plaisir de les visiter et de les bénir.

Le Zouave canadien poli, honnête, joyeux, franc rieur, moral et bon chrétien faisait l'admiration de tous.

Partout, nous rencontrons nos braves Canadiens. La misère et les privations ne les inquiètent guère. Il sont toujours prêts à faire le coup de feu. Ils sont à Mentana, à Viterbe, à Civitta-Vecchia, à Rome.

C'est le 20 septembre 1870, que Sa Sainteté pour ne pas faire couler le sang de ses enfants inutilement, capitula. La ville était entourée d'ennemis.

Cependant, le Pape ne voulut pas rendre Rome sans faire batailler comme protestation, ses braves défenseurs avec l'ennemi. Durant ces quelques heures de combat, nos braves Canadiens se firent remarquer de leurs Supérieurs, par leur bravoure, leur sang froid et leur justesse de tir. Ils furent félicités publiquement. Ils ne voulurent quit-

ter Rome qu'après avoir reçu une dernière bénédiction du Saint-Père, et crié une dernière fois : "Vive Pie IX, Pape et Roi."

Que de souffrances ils endurèrent de Rome à Livourne, d'où ils s'embarquèrent pour le Canada, en passant par Liverpool, Angleterre, où ils furent chaleureusement reçus.

Leur séjour sur le paquebot fut des plus terribles. Leurs souffrances furent inouïes, surtout durant une tempête des plus affreuses sur l'Océan.

Enfin, ils sont au Canada, leur bonne Patrie. C'est le 6 novembre 1871, qu'ils arrivèrent à Montréal. Ils furent reçus par des milliers et des milliers de Canadiens, leurs compatriotes, au cri : "Vive Pie IX ! Vive les Zouaves !"

---

## III

Une famille intéressante se rattache à la descendance de Pierre de la Voye.

Je veux parler de celle du Dr. Napoléon Lavoie, de l'Islet, fils d'Antoine Lavoie et de Julie Jodoin, de l'Isle-aux-Grues.

Le Dr. Napoléon Lavoie naquit en 1832. Il étudia au Séminaire de Québec. Il fit sa cléricature à l'Hopital de la Marine sous le Dr. Lemieux. A l'ouverture des cours de l'Université Laval de Québec, en 1853, il se fit inscrire comme étudiant en médecine. Le Dr. Napoléon Lavoie fut donc un des premiers élèves de l'Université Laval de Québec, à la Faculté de Médecine.

A ce titre, je veux donner un aperçu des études médicales au Canada, depuis sa fondation. C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.

Son cours de médecine fini, le Dr. Lavoie alla s'établir à l'Islet, vers l'année 1856.

Quoique bon et excellent disciple d'Esculape, il ne se faisait pas scrupule d'aimer passionement la mer. Il fut un de nos meilleurs marins canadiens.

Vers l'année 1870, il fut nommé Commandant de la goëlette garde-pêche "La Canadienne." Il succédait au Commandant Fortin. Il avait tout le Golfe Saint-Laurent à surveiller, c'est-à-dire, les côtes de Gaspé et du Labrador.

"La Canadienne" qui était une goëlette à voile, fut remplacée par un bateau à vapeur vers 1876, du nom de "Glendor". Celui-ci fut un peu plus tard remplacé par le "Lady Head", qui fit naufrage vers l'année 1879.

Le gouvernement conservateur qui était alors au pouvoir à Ottawa, profita de la perte du "Lady Head" pour remplacer le Dr. Lavoie, qui était libéral en politique.

Le commandement du vaisseau garde-pêche et la fonction de magistrat sur les côtes de Gaspé et du Labrador, furent donc confiés à un ami du pouvoir.

De cette date jusqu'en 1897, le Dr. Lavoie ne s'appliqua qu'à la pratique de la médecine, à l'Islet.

C'est alors qu'il remplaça temporairement le Dr. Wakeham comme commandant de "La Canadienne", alors engagé avec la commission des pêcheries. Au retour du Dr. Wakeham, il fut nommé Inspecteur des pêcheries, poste qu'il occupa jusqu'en 1904.

Au retour de ses excursions marines, en novembre, il se livrait de plein coeur à la pratique de la médecine.

Gai compagnon, bon père et bon époux, il était la joie de sa famille. Fin raconteur, il était recherché et aimé de tout le monde.

Il mourut chez son fils Joseph, curé de Sainte-Marguerite de Dorchester, le 10 mai 1905, à l'âge de 73 ans et 5 mois. Il fut inhumé à l'Islet.

Le 11 janvier 1859, il épousa Joséphine Casgrain, décédée en 1886, fille de Eugène Casgrain, seigneur de l'Islet, et de Hortense Dionne. De ce mariage, il eut six enfants qui firent leurs études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Voici les noms de ses enfants :

1.—Napoléon.—B.—5 aout 1860,à l'Islet.—M.—17 aout 1880, à Marie-Elmire Morin, à Saint-Roch de Québec.

2.—Joseph.—B.—8 janvier 1862, à l'Islet. Ordonné prêtre à Québec, le 13 juin 1886.—S.—24 octobre 1918, à Ste-Marguerite, Co. Dorchester.

3.—Arthur.—B.—7 septembre 1863, à l'Islet.—M.—I.—7 janvier 1890, à Georgiana Dion, à l'Islet.—II.—10 janvier 1902, à Hélène le Bouthillier, à Saint-Louis de France, Montréal.—III.—3 octobre 1916, à Anna Généreux, Veuve de Gustave Evanturel, à Ste Foye du Chemin, Québec.

4.—Joseph-Marie-Jules.—B.—1 avril 1865, à l'Islet.—S.—11 octobre 1865, à l'Islet.

5.—François-Xavier-Joseph-Jules.—B.—15 novembre 1865, à l'Islet.—S.—11 juillet 1867, à l'Islet.

6.—Georges.—B.—23 novembre 1867. Ordonné prêtre le 17 janvier 1892, à Québec.—S.—18 aout 1897, à l'Hopital des Soeurs Grises de Saint-Fernand d'Halifax.

Le Dr. Napoléon Lavoie épousa en secondes noces, en 1888, Mademoiselle Zilie Giasson qui mourut à l'Hospice de St André de Kamouraska, le 14 décembre 1920.

---

## IV

Comme je l'ai annoncé dans le chapitre précédent, je fais ici une courte étude de la médecine au Canada.

Dès la fondation de Québec, nous voyons des médecins au pays. De toutes les professions libérales, la médecine est la première établie au Canada.

Parmi ceux qui avaient décrété la mort de Samuel de Champlain, il y avait un médecin du nom de Bonnerme. Celui-ci mourut à Québec, du scorbut, avant d'être transporté en France, d'où il devait recevoir la juste punition de son crime.

Sous la domination française, tous les médecins nous venaient de France. Ils étaient chirurgiens sur les bateaux. Rendus au pays, beaucoup y restèrent.

C'est donc sous la domination anglaise que nous voyons des Canadiens se livrer à l'étude de la médecine.

D'après la liste officielle conservée au Parlement d'Ottawa, le premier médecin canadien licencié fut Harry Léodel, en 1788.

Comme il n'y avait pas d'école de médecine au Canada, les premiers disciples d'Esculape étaient obligés de faire leur cléricature sous un patron.

A l'époque des examens, un comité de trois médecins était formé. C'est devant ce comité que l'élève passait ses examens, en présence de son patron, qui avait droit de le questionner, mais n'avait pas voix délibérative sur le résultat de l'examen. Donc, les trois médecins seuls du comité pouvaient refuser ou recevoir l'élève à la pratique de la médecine.

Les nouveaux médecins une fois reçus, s'adonnaient immédiatement à la pratique, ou allaient continuer leurs études en Europe ou à Boston, aux Etats-Unis.

Pendant un grand nombre d'années, grâce à la persécution anglaise, l'instruction au Canada perdit de sa popularité. Les étudiants de nos Séminaires et de nos collèges étaient plutôt attirés vers le Sacerdoce.

Ce n'est qu'en janvier 1826, à l'apparition du "Journal de médecine de Québec", première publication de ce genre, que les professions libérales sortirent de l'ombre.

La naissance de ce journal créa toute une sensation dans la profession médicale. Chacun se sentit animé d'un nouveau zèle, et voulut prendre part à la régénération des hautes études.

A Québec, le Dr. Douglas commença un cours d'anatomie et de physiologie. Dans sa leçon préliminaire, il donna une démonstration très intéressante de la supériorité de l'homme sur le singe et tous les autres animaux, non seulement par l'intelligence, mais par la différence de son organisation physique, qui ne permet point de la ranger dans la même classe comme animal. Le Dr. Whitelaw qui avait étudié sous les meilleurs professeurs en Ecosse, commença aussi dans le même temps des conférences sur la chimie.

Enfin, le Dr. François Blanchet assisté de son fils, ouvrit à son tour un cours gratuit d'anatomie et de chimie à l'Hopital des Emigrés.

A Montréal, les Drs. Caldwell, Robertson, Stephenson et Holmes donnaient de leur côté des cours de médecine très recherchés.

Afin de compléter encore mieux leur organisation, les médecins de la vieille capitale, fondaient le 30 novembre 1826, la "Société de médecine de Québec".

En 1832, fut construit à Québec, par le gouvernement l'Hopital de la marine. Cet Hopital était spécialement réservé aux matelots malades.

Comme à l'Hotel-Dieu, il y avait des internes et on y donnait des cliniques. C'était donc un grand avantage pour les étudiants que de pouvoir s'y rendre. Les maladies étaient nombreuses et diverses.

L'habitude et les circonstances finirent par faire considérer l'Hopital comme école de médecine.

Donc en 1845, les principaux médecins de Québec, s'étant réunis, jugèrent à propos de demander au gouvernement, la reconnaissance officielle de l'Hopital de la Marine, comme école de médecine.

Les choses durèrent ainsi jusqu'à l'inauguration de l'Ecole de Médecine, à l'Université Laval de Québec, en 1853.

En effet, la Faculté de Médecine, à l'Université Laval fut dès 1853, organisée et mise en mouvement. Les Directeurs de l'Université trouvèrent dans l'Ecole de Médecine ci-haut donnée, les éléments qu'ils leur fallaient pour grouper un certain nombre de professeur qui fussent préparés à donner l'enseignement médicale. L'Ecole de Médecine voulait bien d'ailleurs s'effacer elle-même devant la Faculté naissante de Laval, et six de ses professeurs quittèrent leur chaire pour accepter une situation équivalente à l'Université.

Ces premiers professeurs de la Faculté de Médecine étaient : Dr. Jean Blanchet élu doyen de la Faculté, et professeur de pathologie générale et d'institutes de médecine. Dr. C. Frémont, professeur de pathologie externe et de médecine opératoire. Dr. J. A. Sewell, professeur de pathologie interne et de thérapeutique spéciale. Dr. J. Z. Nault, professeur de matière médicale et de thérapeutique générale. Dr. J. E. Landry, professeur d'anatomie descriptive et chirurgicale. Dr. A. Jackson, professeur de tocologie.

La durée des cours de médecine fut fixée à quatre ans. Grâce aux deux grands hopitaux que possédait alors la ville de Québec, l'Hotel-Dieu et l'Hopital de la Marine, les élèves de la Faculté purent suivre des cliniques assez nombreuses et assez variées.

Pour compléter cette étude, je veux dire un mot sur la création de l'Université Laval et ses neuf fondateurs.

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte royale qui lui a été accordée par Sa Majesté la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines,* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des moeurs, est dévolue à un Conseil Supérieur, composé de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la charte royale, le visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires ordinaires de chacune des Facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les dégrés auxquels peuvent arriver les élèves dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des dégrés.

L'Université Laval dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale, la fête de l'Immaculée-Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré-Coeur de Jésus.

Conformément à une décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 1 février 1876, une extention des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice Chancelier Apostolique de l'Université. On pourra voir par la lecture du bref "Jamdudum", du 2 février 1889, les modifications importantes qui ont été faites à la décision du 1 février 1876, concernant la Succursale de Montréal. En vertu de ce bref, les sections des facultés de Montréal ont reçu une quasi indépendance pratique.

"Le 15 aout 1918, disait Mgr François Pelletier, supérieur du Séminaire et recteur de l'Université Laval de Québec, à la séance de cloture de l'année scolaire, le 17 juin 1920, NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province ecclésiastique de Montréal exprimaient au Saint Siège le

désir de voir la succursale de l'Université Laval à Montréal érigée en Université indépendante.

La S. Congrégation préposée aux études des séminaires et universités accédait, le 29 avril 1919, à la supplique de NN. SS. de Montréal, et émettait le rescrit suivant :

(TRADUCTION)

"Les Illustrissimes et Révérendissimes archevêque et évêques de la Province ecclésiastique de Montréal, le 15 août 1918, demandèrent au Saint Siège que la Succursale universitaire de Montréal fut complètement séparée de Laval et constituée en université autonome.

"La question déférée à la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités, les Eminentissimes et Rvérendissimes Pères, les Cardinaux membres de cette Congrégation, en assemblée plénière, le 29 avril 1919, après avoir tout examiné avec soin et attention, se rendant aux prières des évêques de la Province ecclésiastique de Montréal, ont prescrit :

"1.—La succursale de Montréal sera érigée en université indépendante possédant tous ses droits et privilège.

2.—Elle sera appelée Université de Montréal.

3.—Elle sera ainsi établie que tout ce qui constituera ses statues, ses programmes d'étude et son existence même sera régi par les Lois et Constitutions du Saint Siège, et en particulier par la constitution de Sa Sainteté le Pape Léon XII, *Quod divina sapientia,* du 25 août 1824.

4.—Les collèges de la province de Montréal qui jusqu'à présent relevaient de l'Université Laval seront affiliés à l'Université de Montréal.

5.—Enfin la bulle d'érection canonique ne sera pas délivrée avant que la nouvelle université n'ait obtenu sa charte de l'autorité civile, ni avant que les Facultés qui se sont déclarées prêtes à abandonner leur autonomie, afin de former un tout avec l'Utilité de Montréal, n'aient vraiment réalisé leur promesse.

"Cette décision des Eminentissimes Pères les Cardinaux, Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV, dans une audience accordée au soussigné, secrétaire de la même Congrégation, l'a approuvée et confirmée.

"Donné à Rome, à la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et les universités, le huit mai, l'an 1919.

Le Préfet, (sign.) Gaétan, Cardinal Bisleti.

Le Secrétaire, (contresigné) Jacques Sinibaldi.

Le Saint Siège accordait donc à Montréal l'autorisation de se donner une université indépendante de celle de Québec, une charte civile devant à cet effet constituer en université autonome la succursale de l'Université Laval à Montréal.

Pour le moment la charte civile seule existe ; la loi constituant en corporation l'Université de Montréal a été sanctionnée à la Législature de Québec le 14 février 1920.

De ce momentlà, la succursale de l'Université Laval à Montréal n'existe plus.

Quel fut le but de la fondation de la Succursale ?

La constitution *Jamdudum* l'indique clairement et en peu de mots : elle fut décidée "pour permettre au loin la diffusion plus commode et plus complète de la saine doctrine, et en même temps pour rendre particulièrement hommage à l'illustre ville de Montréal".

La Succursale a-t-elle atteint son but ?

Nous répondons à cette question par deux documents qui nous viennent de Montréal.

Dans leur lettre pastorale sur "l'Université de Montréal", NN. SS. de Montréal disaient de la nouvelle université : "Elle tiendra à honneur de considérer Laval comme sa mère. Ses maîtres voudront continuer les traditions de zèle pieux, d'intégrité doctrinale, de patriotisme éclairé et de compétence pédagogique qui sont la gloire de Québec.

Ce haut témoignage est pour nous d'un grand prix. Il nous donne l'assurance que l'oeuvre de Laval à Montréal

n'a pas été sans fruit. Nous en offrons ici à NN. SS. de Montréal nos remerciements et notre gratitude.

Nous sommes également heureux de signaler les salutations d'adieu de notre Faculté de droit à Montréal aux dernières heures de notre succursale. Elle sont consignées dans l'ordre du jour adopté par la Faculté à sa séance du 13 février 1920, et signifié de suite à Québec:

"La Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal prend raison de sa fusion avec l'Université de Montréal pour noter dans ses procès verbaux le souvenir des relations amicales qui ont régné entre elle et l'Université Laval, et remercier cette institution de son patronage éclairé et bienfaisant.

"Première ouverte à Montréal par l'Université Laval, notre Faculté est demeurée depuis en communion d'idées avec elle, et son constant souci fut de s'inspirer de son esprit dans le développement de son enseignement.

"L'Université Laval qui doit sa fondation au dévouement des prêtres du Séminaire de Québec, conservera son titre de première université catholique et française en Amérique.

"Les professeurs de notre Faculté tiendront à honneur de demeurer fidèles aux traditions qu'elle a su créer au Canada, et, en lui exprimant le témoignage de leur admiration et de leur gratitude, ils souhaitent que l'Université de Montréal et l'Université Laval travaillent de concert à développer ici l'enseignement supérieur et accroître l'influence de l'oeuvre universitaire".

Ces voeux, ces souhaits d'union, de noble émulation, de concours mutuels dans l'oeuvre universitaire qui nous viennent de la Faculté de droit et de NN. SS. de Montréal font échos aux désirs et aux sentiments des directeurs et des professeurs de l'Université Laval. Depuis sa fondation, Laval n'a eu qu'un objectif : instituer, puis faire progresser au pays l'enseignement supérieur catholique et français. Mais elle n'a jamais cru que ce fut son apanage ex-

clusif. Comment n'apprécierait-elle pas aujourd'hui, en lui souhaitant la bienvenue, les désirs du bien, les espérances et les promesses de succès qu'offre l'Université de Montréal ?

D'ailleurs l'Université de Montréal a un autre titre à notre considération : elle a été autorisée par le Saint Siège. Quand le Saint Siège a voulu la Succursale, nos prédécesseurs l'ont établie ; et on saura un jour ce qu'elle leur a coûté de travail, de préoccupations, de dévouement. Actuellement, le Saint Siège a voulu nous en décharger complètement pour en faire une seconde université catholique dans la province de Québec ; ce changement a donc paru utile au bien général. Sa volonté reste la nôtre aujourd'hui comme hier : Laval entend demeurer dans ses traditions d'obéissance et de soumission empressés au Saint Siège."

Finissons maintenant par un mot sur les neuf fondateurs de l'Université Laval, qui sont : MM. les abbés Louis-Joseph Casault, John Holmes, Antoine Parent, Léon Gingras, Louis Gingras, Joseph Aubry, Michel Forgues, Edward-John Horan, Elzéar-Alexandre Taschereau.

M. Louis-Joseph Casault est généralement reconnu dans le public, comme le seul fondateur de l'Université Laval. C'est une erreur. On doit le considérer comme le principal fondateur, par le fait qu'il était alors Supérieur du Séminaire, et qu'il a fait les démarches en Europe. D'ailleurs, n'a-t-il pas été décrété, que tous ceux qui faisaient partis du Conseil des Directeurs du Séminaire, devaient être considérés comme membres fondateurs. M. l'abbé Casault occupa à plusieurs reprises, la charge de Supérieur du Séminaire ou Recteur de l'Université Laval. Il mourut en 1862, au Séminaire de Québec, où il avait passé toute sa vie. Il était le frère de feu Sir Louis-Napoléon Casault, ancien juge en chef de la Cour Supérieure.

M. l'abbé John Holmes était protestant d'origine. Il se convertit au catholicisme, et fut baptisé par M. l'Ecuyer,

curé d'Yamachiche. Il fut un des plus brillants orateurs de la Chaire chrétienne à cette époque. Ses conférences à Notre-Dame de Québec sont restées célèbres. Il mourut subitement chez son ami, le curé Laberge, à l'Ancienne-Lorette, en 1852.

M. l'abbé Antoine Parent demeura toute sa vie au Séminaire, où il fut pendant longtemps Procureur. Il mourut en 1855.

M. l'abbé Léon Gingras était un prêtre selon le coeur de Dieu. Il a laissé la réputation d'un homme de bien, et d'un profond érudit. Il mourut en 1860, de la fièvre typhoide à Paris.

M. l'abbé Louis Gingras mourut chargé d'années, après une très laborieuse carrière au Séminaire de Québec en 1866.

M. l'abbé Joseph Aubry, homme de beaucoup d'esprit, mais dont les distractions sont restées légendaires, mourut en 1875, au Séminaire de Sainte-Thérèse, où il était entré depuis nombre d'années.

M. l'abbé Michel Forgues mourut en 1882, à Saint-Laurent I. O., où il était curé.

M. l'abbé Edward-John Goran fut le premier Principal de l'Ecole Normale Laval. Il mourut en 1875, évêque de Kingston.

M. l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau naquit à Sainte-Marie de Beauce, le 17 février 1820. Il passa quarante cinq ans de sa vie au Séminaire de Québec. Archevêque de Québec en 1871, il fut revêtu de la pourpre cardinaliste en 1886. Son Eminence Elzéar-Alexandre Taschereau, Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine du titre de la Victoire, mourut en son Palais épiscopal, le 12 avril 1898.

---

## V

Pour continuer la famille du Dr. Napoléon Lavoie, laissez-moi vous présenter ses deux fils, Napoléon et Ar-

thur Lavoie. C'est par ces deux derniers, que je mettrai fin à l'histoire de la branche de Pierre de la Voye.

Napoléon, l'ainé des enfants du Dr. Lavoie, étudia au collège des Frères, à l'Islet, jusqu'à l'âge de douze ans. L'année suivante, il continua ses études commerciales au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Ses études finies à l'âge de quinze ans, il entra au service de la Banque Nationale de Québec. Il y demeura dix ans. En 1885, il entra comme comptable à la Banque du Peuple, bureau de la Basse-ville. Vers 1889, il fut nommé gérant de la même banque, succursale de Saint-Roch. C'est en 1895, qu'il laissa cette dernière pour prendre la gérance de la Banque Nationale, succursale de Saint-Roch. Tout en étant gérant, il agit comme inspecteur pendant quelques années.

L'extension de la Banque Nationale le força bientôt à ne s'occuper que de l'inspection. Durant sa carrière comme inspecteur avec son bureau de direction, il établit de nombreuses succursales. Il proposa et fit accepter l'ouverture d'une succursale à Paris. Il fut nommé Gérant-Général en 1909. Il est membre du Conseil de l'Association des Banquiers du Canada.

Sa tenacité et son énergie au travail, son honnêteté et son grand talent sont reconnus de tous. Dans toute société ou compagnie où il est membre, on lui donne toujours un poste de confiance.

Membre du Club de la Garnison, il en fut le vice-président. Il fut trésorier général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il fonda l'Association athlétique de Saint-Roch. Il en fut le trésorier. A la formation de la Compagnie d'Assurance : "Fonds de Pensions—Les Prévoyants du Canada", en 1909, Napoléon Lavoie fut nommé directeur. C'est à la fin de janvier 1910 que fut formée la "Ligue antituberculeuse". Il en est le trésorier. En 1918, il devint Directeur de "La Compagnie Assurance du Canada contre l'Incendie".

Malgré ses nombreuses occupations, il s'occupa beaucoup des exercices athlétiques. Il excella dans le jeu de la "Balle au mur". Champion du Canada, il n'a jamais été défait dans aucune joute. Il remporta la médaille d'argent au tournoi tenu à New-York, en 1897, pour le championnat amateur de l'Amérique. Au jeu de "Pelotte à la palette", de même qu'au "Squast Ball", il est à la tête des joueurs.

Je me souviens qu'au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, où son fils Napoléon était étudiant, c'était toujours une grande fête que sa visite. Elle était attendue avec impatience par les élèves. Deux fois par années, nous avions le plaisir de l'avoir au milieu de nous. Un grand congé nous était donné. Nous voyions nos meilleurs joueurs de la Balle au mur, se mesurer avec le champion du Canada. Ah ! les belles heures que nous passions à les regarder.

Il fallait voir ensuite l'orgueil de nos collégiens quand ils avaient eu l'insigne honneur de se mesurer avec le champion. Nous les jeunes, nous les considérions presque comme des dieux. Pendant quelques jours (quelques jours seulement, oui) nous leur portions un respect outré. Il faut dire qu'ils savaient en profiter. Ah ! la folle jeunesse.

Napoléon son fils, était aussi très redoutable à la "Balle au mur". Celui-ci fit ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Il passa son brevet pour l'étude de l'Art dentaire, mais préféra entrer au service de la Banque Nationale. Il fit son stage de Junior, et à l'ouverture de la succursale de Paris, il fut nommé comptable de ce bureau. Il y resta trois ans. Revenu au pays, il prit la gérance de la succursale de Lévis. A Bruxelles, en 1910, il représenta M. Neuville Belleau, courtier, de la Société Belleau et Cie., pendant un an. Il revint ensuite au Canada prendre la direction de la Banque Nationale à Hull, en 1912. En 1916, il devint Directeur et Gérant de la Banque

Nationale à Ottawa. Il est de plus Inspecteur des succursales de la Banque Nationale du district.

Marie-Joséphine, l'aînée de ses filles, se maria le 5 octobre 1908, au Dr. Odilon Leclerc, spécialiste, gradué aux hopitaux de Paris. Il est professeur à l'Université Laval de Québec. C'est le plus populaire "Sportman" de la ville.

M. Napoléon Lavoie épousa le 17 août 1880, à St Roch de Québec, Marie-Elmire, fille de Jean-Baptiste Morin et de Julie Duchesneau. De ce mariage naquirent treize enfants, dont voici les noms :

1.—Napoléon.—B.—26 septembre 1881, à St-Roch de Québec.—M.—16 septembre 1919, à Isabelle Legris, à Bourbonnais, Illinois, E. U. A.
2.—M. Joséphine.—B.—18 février 1883, à St-Roch de Québec.—M.—5 octobre 1908, au Dr Odilon Leclerc, à N.-D. de Québec.
3.—Anonyme.—B. et S.—29 mars 1885, à St-Roch de Québec.
4.—M. Mathilde.—B.—3 avril 1886, à St-Roch de Québec.—M.—20 mai 1909, à Alfred Paradis, ingénieur-civil, à l'Islet.
5.—René-Arthur.—B.—30 octobre 1887, à St-Roch de Québec.—S.—2 janvier 1888, à St-Roch de Québec.
6.—M. Jeanne.—B.—23 décembre 1888, à St-Roch de Québec.—S.—19 janvier 1889, à St-Roch de Québec.
7.—Charles.—B.—30 juillet 1890, à St-Roch de Québec.—S.—17 septembre 1890, à St-Roch de Québec.
8.—Georges.—B.—12 novembre 1892, à St-Roch de Québec.—M.—28 janvier 1919, à Yvette Larue, à la Pointe-aux-Trembles.
9.—Juliette.—B.—24 juillet 1894, à Ste-Pétronille, I. O.—S.—28 mars 1911, à St-Roch de Québec.
10.—Marguerite.—B.—16 janvier 1896, à St-Roch de Québec.—M.—10 janvier 1922, à Charles-Eusèbe Boivin, de Chicoutimi, à Notre-Dame de Québec.
11.—Henri.—B.—4 mai 1897, à St-Roch de Québec.—S.—7 juin 1897, à St-Roch de Québec.
12.—Eugène.—B.—25 décembre 1898, à St-Roch de Québec.
13.—Henri-Paul.—B.—7 janvier 1903, à St-Roch de Québec.

---

## VI

Arthur, troisième fils du Dr. Napoléon Lavoie, après son cours d'études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, étudia la médecine à l'Université Laval de Québec.

C'est durant sa première année de médecine, qu'eut lieu le second soulèvement des Métis au Nord-Ouest, en 1885. Enthousiaste comme tous les jeunes ; buvant le nouveau comme tous les Etudiants ; curieux du Nord-Ouest, cette partie inconnue du Canada. Arthur Lavoie décida dans sa nouvelle ardeur guerrière, de partir avec le 9è. bataillon. En 1885, la Compagnie No. 7, du 9è. bataillon, n'était composée que d'étudiants sous le commandement du Colonel Amyot, et du capitaine Pineault. Ils partirent de Québec le 2 avril, et revinrent le 21 juillet 1885. Ils n'eurent pas à faire face à nos frères-Métis. Ils gardèrent les provisions à Calgary.

Je donnerai dans le chapitre suivant, l'historique du second mouvements des Métis du Nord-Ouest, en 1885.

M. Arthur Lavoie reçu médecin en 1888, alla exercer sa profession aux Etats-Unis. En 1891, il était de retour au Canada, et vint se fixer à Sillery, près de Québec. C'est un médecin à la nombreuse clientèle, et un marin expérimenté.

Il se fait un plaisir et un titre de gloire, de venir à tous les ans à Québec, pour la course de Yacht à voile. Il sort presque toujours vainqueur de la course.

Le 7 janvier 1890, il épousa Mademoiselle Georgiana Dion, fille du Dr. Napoléon Dion et de Virginie Martin, de l'Islet. De ce mariage naquirent quatre enfants, dont voici les noms :

1.—Marie-Joséphine.—B.—29 janvier 1891, à Sillery.

2.—Marie-Marthe.—B.—5 janvier 1892, à l'Islet. — S. — 8 septembre 1921, Sillery.

3.—Joseph-Georges-Arthur.—B.—24 février 1897, à Sillery. — S. — 8 mars 1898, à Sillery.

4.—Marie-Antoinette-Lucie-Géraldine.—B.—23 février 1900, à Sillery. —4 février 1901, à Sillery.

De son second mariage, le 10 janvier 1902, avec Hélène le Bouthillier, naquirent huit enfants, dont voici les noms :

1.—Marie-Eva-Thérèse-Hélène.—B.—19 octobre 1902, à Sillery.
2.—Marie-Blanche-Germaine.—B.—14 février 1904, à Sillery.
3.—Georges-Charles-Arthur.—B.—12 septembre 1905, à Sillery.
4.—Marcel-Albert-Fénélon.—B.—17 février 1907, à Sillery.
5.—Jean-René.—B.—23 août 1908, à Sillery.
6.—Napoléon-Paul.—B.—19 décembre 1909, à Sillery.
7.—Jules-Henri.—B.—21 octobre 1911, à Sillery.—S.—25 décembre 1911, à Sillery.
8.—Marie-Hélène.—B.—21 octobre 1911, à Sillery.

De son troisième mariage, le 3 octobre 1916, avec Anna Généreux, Veuve de Gustave Evanturel, il n'a pas d'enfant.

---

## VII

C'est donc au moment que le Dr. Arthur Lavoie commença son cours universitaire, que se fit le second soulèvement des Métis du Nord-Ouest, en 1885.

Des fautes inexcusables d'administration, des négligences coupables avaient encore mis les armes aux mains des Métis, et ramené Louis Riel sur la scène.

Depuis longtemps, on faisait parvenir des protestations et des plaintes sérieuses contre la manière dont les Métis étaient traités. C'était surtout la mauvaise division des terres qui les irritait.

Pourtant, une loi adoptée en 1879, permettait au Gouvernement d'étendre aux Métis du Nord-Ouest, les privilèges accordés aux Métis du Manitoba.

Pendant plus de cinq ans, les Métis adressèrent au Gouvernement, pétitions, délégations et représentations. Tout fut inutile. Les arpenteurs bouleversèrent les propriétés des Métis. Les officiers et les représentants du Gouvernement répondaient aux protestations de ces pauvres gens par des paroles pleines d'arrogance.

Quelques-uns des agents du Gouvernement, et des missionnaires suppliaient les ministres d'acquiescer aux justes demandes des Métis.

M. Wilfrid Laurier même, protesta en plein parlement en 1885, et demanda justice pour les pauvres Métis.

C'est alors que les Métis français et anglais choisirent à l'unanimité M. Louis Riel, comme leur chef. Celui-ci était aux Etats-Unis avec sa famille, dans le territoire du Manitoba, où il gagnait sa vie comme instituteur.

Arrivé au Nord-Ouest où il fut reçu à bras ouverts, Louis Riel essaya encore les résolutions et les pétitions qui, malheureusement restèrent sans effet.

Pour toute réponse, le Gouvernement envoya 500 soldats pour apaiser les Métis. M. Louis Riel fut proclamé chef politique de la Nation, et M. Gabriel Dumont, chef militaire. C'est le 26 mars 1885, que les premiers coups de fusil furent tirés au Lac-au-Canard.

Après quelques avantages, les Métis succombèrent sous le nombre, et à cause de leur non organisation.

Gabriel Dumont partit pour les Etats-Unis, et Louis Riel après avoir erré dans les bois autour de Batoche, pendant trois jours, commit la folie de se rendre au Général Middleton qui l'assura de sa protection.

Comme Napoléon I, M. Louis Riel se fia à la bonne foi et à la justice des Anglais. Comme lui il fut trahi par ces Anglais qui ont toujours à la bouche :" Justice ; Loyauté; Fair play". Manger du Canadien français est leur bon plaisir. Nous en voyons encore la preuve en cette année de grâce 1915, dans l'Ontario, où ils veulent faire disparaître la belle et noble langue française. La partie est encore trop forte pour eux. Comme les Canadiens de 1760, de 1774, de 1812, de 1841 et de 1867, les Canadiens de 1915 sortiront victorieux de la lutte.

La croyance en la foi loyale du Général Middleton conduisit M. Louis Riel à l'échafaud, le 16 novembre 1885.

La déloyauté a donc vaincu le patriotisme. Le prétendu meurtre de l'infâme Scott a été vengé. L'Orangisme contre le Catholicisme, l'Anglais contre le Canadien-Français ont gagné leur cause.

Pour nous Canadiens-Français, nous devons considérer la mort de Louis Riel, martyr du patriotisme, de la religion et du foyer, comme un crime national.

Pour comble de malheur, et c'est ce qui a le plus affligé le coeur de nos chers frères-Métis, on a vu dans les rangs ennemis, deux régiments de Canadiens-Français, le 65è. de Montréal et le 9è. de Québec.

Un incident curieux et que je ne puis m'expliquer, c'est que : un Canadien-français, membre de parlement d'Ottawa, et connaissant par le fait, les griefs des Métis, offre au Gouvernement le 9è. régiment essentiellement canadien-français, et à la tête duquel il était, pour aller combattre des frères.

Le Colonel Amyot aurait dû attendre les ordres du Ministre de la milice, pour mettre son régiment sous les armes.

Au lieu de devancer les ordres du Gouvernement, qui n'auraient peut-être jamais affectés ce régiment, le Colonel aurait dû, si le Gouvernement ordonnait l'enrôlement, donner sa démission comme Colonel. Cet exemple parti de si haut, aurait abattu l'ardeur des jeunes guerriers canadiens-français, le Gouvernement aurait peut-être considéré plus sérieusement ses ordres.

Malgré la grande faute du Colonel Amyot, il ne faut pas oublier sa demande au Ministre de la Milice, qui consistait à empêcher autant que possible, toute rencontre sur le champ de bataille des Canadiens-Français d'avec les Métis. Le ministre lui accorda cette faveur. C'est pourquoi on a vu aucun Canadien-Français faire le coup de feu sur les Métis. Les Sauvages moins heureux, ont senti les balles bien dirigées de nos soldats.

D'après la loi de la milice, le 9è. Régiment devait obéir aux ordres du ministre de la milice.

Cependant, beaucoup de soldats du 9è. Régiment refusèrent d'aller au Nord-Ouest pour combattre des frères, des

compatriotes, luttant pour la conservation de leurs foyers, et que les mauvais traitements et une injustice criante avaient poussé à la révolte.

Le Gouvernement en laissant ces soldats en liberté, n'approuvait-il pas leur conduite ? En toute autre occasion, ne les aurait-il pas forcés à remplir leur engagement et leur devoir ?

Si la Province d'Ontario est le chateau-fort de l'anglais dans le Canada ; la Province de Québec est par contre, la protectrice par excellence du français dans ce même Canada.

N'est-ce pas pour nous Canadiens-Français de Québec, un devoir, un point d'honneur de protéger les groupes français dans les autres provinces ?

La position des Métis ne ressemblait-elle pas beaucoup à celle de 1837 et 1838 ? Et quels sont les Canadiens-Français qui ont combattu ces justes révoltés du droit et de la justice.

---

# CHAPITRE SEPTIEME

*Enfance et jeunesse de Pierre de la Voye.—Il émigre à Berthier.—Ses mariages.—Ses enfants.—Sa mort.—*

## I

Pierre de la Voye, baptisé le 17 août 1666, troisième fils de Réné de la Voye et d'Anne Godin, passa son enfance et sa jeunesse à Sainte-Anne de Beaupré et à Saint-Joachim.

En 1684, Pierre de la Voye suivit ses deux frères Réné et Jacques, à la Petite-Rivière-Saint-François-Xavier.

Pierre et Jacques suivirent Réné, afin de lui aider dans le défrichement de sa nouvelle terre. Pierre y demeura qulques années. Il alla ensuite travailler à la Baie-Saint-Paul. C'est là qu'on le retrouve en 1692.

En effet, un acte de vente passé par le Notaire Royal, Etienne Jacob, père, le 26 octobre 1692, entre Pierre de la Voye et Pierre Allard, tonnelier, son beau-frère, nous dit qu'il travaillait à cette date à la Baie-Saint-Paul.

Voici un passage de cet acte :

"Pierre de la Voye, garçon, travaillant à la Baie-Saint-Paul, vend à Pierre Allard, son beau-frère, tous et tels droits successifs, mobiliers et immobiliers, traites et revenus d'iceux, droits, noms, raisons, à lui échus comme héritier de sa mère, Anne Godin, en quelques lieux et endroits que les dits biens et droits successifs se trouvent scis et situés, et à quelques prix et valeur qu'ils se puissent monter, sans en rien excepter ni retenir par le dit Pierre de la Voye.

"Cette vente est faite à la charge des cens et rentes que peuvent apporter les dites portions d'héritage et à condition que le dit acquéreur a promis et sera tenu, promet et s'oblige d'acquitter le dit Pierre de la Voye, de toutes les dettes passives qui lui pourraient être demandées par qui que ce soit, et dont il pourrait être tenu à cause de la dite succession seulement, et des frais surnuméraires de la dite défunte, leur mère. En sorte qu'il en soit recherché ni inquiété, à peine de tous dépends, dommages autres, moyennant le prix et somme de cinquante livres, et une vache mère à lait.

"Pour ce montant, le dit Pierre de la Voye transporte tous droits de propriété, fonds, tréfonds, noms, raisons, actions, saisines et possession qu'il pourrait avoir et prétendre".

Pierre de la Voye, voyant qu'il ne retournerait plus à Saint-Joachim, et ne voulant en aucune sorte être inquiété, et s'exempter de tous les troubles que pourrait provoquer son absence, vend conditionnellement tous ses droits sur les biens de son père, Réné de la Voye, et de feu sa mère, Anne Godin.

Comme on peut le voir par cet acte de vente de 1692, Pierre de la Voye travaillait pour autrui, comme garçon de ferme, à la Baie-Saint-Paul. Mais en 1697, était-il encore garçon de ferme ou possesseur ? Je n'ai pu certifier la chose. L'acte de vente de cette année-là, ne nous le donne qu'habitant de la Baie-Saint-Paul, sans nous dire ce qu'il faisait.

---

## II

Pierre de la Voye émigra de la Baie-Saint-Paul à Berthier, comme en fait foi l'acte de vente ci-dessous donné, en l'année 1697. Je ne puis donner la cause de cette migration. Je ne la trouve nulle part. A la Baie-Saint-Paul, l'espace était suffisant pour un établissement. La fertili-

té de la terre était reconnue excellente. Ce n'était pas non plus la famille de son épouse qui l'attirait sur la Côte sud, puisqu'elle était de l'Isle d'Orléans.

Voici maintenant en entier, l'acte de vente passé devant Charles Rageot, Notaire Royal, le 9 octobre 1697, entre Michel Masson et Pierre de la Voye :

"Par devant le notaire Royal en la prévosté de Québec soussigné y résidant et tesmoins enfin nommés fut présent en personne Michel Masson habitant de Berthier, de présent en cette ville. Lequel a reconnu et confessé avoir vendu quitté ceddé transporté et délaissé comme par ces présentes vend quitte cedde transporte et délaisse du tout dès maintenant a toujours et promet garantir de tous troubles dettes hipothèques et empeschements généralement quelconques et faire jouir paisiblement à Pierre de la Voye habitant de la baye Sainct paul present ce acceptant acquéreur pour luy ses hoirs et ayant causes une terre et habitation scize et scittué en la seigneurie de berthier contenant tant en bois debout, desert, que fredage, et sur laquelle il y a de construit une petite cabane de pieux debout avec un hangard, aussy de pieux debout ; de trois arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent et de quarante de profondeur, dans les terres, de la dite seigneurie, joignant d'un costé François Larivée, d'autre costé Jean Pruneau, d'un bout au fleuve d'autre la fin de la dite profondeur au dit vendeur appartenant pour luy avoir esté concedé par M. de Berthier, seigneur du dit lieu, par un billet soubs seing privé en date du.....icelle chargée de trois livres et trois chapons vifs au choix du dit seigneur, avec six deniers de cens et rentes seigneurialles, le tout ainsy quelle se poursuit et comporte circonstance et dependance, sans en rien reserver ny retenir, pour par le dit acquéreur en jouir faire et disposer lui ses dite hoirs et ayans causes à perpétuité ainsy que bon luy semblera au moyen des présentes. Cette vente cession et transport, ainsy soit aux charges cy dessus et oultre ce pour et moyennant, le prix et

somme de quatre cents livres tournois que le dit acquéreur a promis et s'est obligé de payer au dit vendeur scavoir la somme de deux cents livres, qu'il a presentement payé comptant nombre au dit vendeur en monnois de cartes ayant cours en ce pays, en presence du dit notaire et tesmoins, et les deux cents livres restant le dit acquéreur a promis et s'est obligé de payer aussy au dit vendeur, scavoir cent livres de la Saint-Michel dernier en un an ; et les autres cent livres ; au dit jour Saint-Michel en deux ans, a paine de tous depens dommage et interets et a ce faire le dit vendeur a promis et s'est obligé faire un tiltre de concession en forme de la terre, vendue, et en mettre coppie aussy en forme es-mains du dit acquereur incessamment a paine de tous depens dommages et interests, mettant le dit vendeur le dit acquereur du tout en son lieu et place droits noms raisons et actions transportant en oultre tous droits & a dessaisissant & a voullant & a en plus le porteur & a, donnant pouvoir & a Car ainsy & a promettant & a obligeant chacun en droit soy & a, Renoncant & a fait et passé au dit Québec estude du dit notaire avant midy le neufviesme jour d'octobre mil six cent quatre vingt dix sept en presence de Estienne Janneau et Yves le Comte tesmoins demeurant au dit Québec qui ont avec le dit notaire signé et les dits vendeur et acquereur déclarant ne scavoir escrire ny signer de ce enquis."

YVES LE COMPTE
ET. JANNEAU
RAGEOT

---

Après trente ans de célibat, Pierre de la Voye épousa en premières noces, à Saint-François I. O., le 2 mai 1696, Constance Duchesne.

De ce mariage, naquirent quatre enfants dont voici les noms :

1.—Elizabeth.—B.—14 octobre 1698, à Saint-Michel.
2.—Jeanne.—B.—4 février 1701, à Saint-Michel.
3.—Jacques.—B.—8 mai 1706, à Saint-Michel.—M.—4 octobre 1728, à Charlotte Lefebvre, à Saint-Thomas.
4.—Marguerite.—B.—17 mars 1711, à Saint-Michel.—M.—1 décembre 1731, à Ignace Brisson, à la Baie-Saint-Paul.—S.—2 juillet 1774, à l'Isle-aux-Coudres.

Il épousa en secondes noces, le 10 février 1716, à Saint-Michel, Madeleine Tourneroche, fille de Robert Tourneroche et de Marie Targer.

De ce second mariage, il eut trois enfants, dont voici les noms :

1.—Marie-Geneviève.—B.—5 octobre 1717, à Saint-Vallier.—M.—5 avril 1742, à Jean-Baptiste Montminy, à Saint-Vallier.
2.—Marie-Madeleine.—B.—4 février 1719, à Saint-Vallier.
3.—Marie-Joseph.—B.—13 septembre 1720, à Saint-Vallier.—M.—29 juillet 1746, à François Coulombe, à Berthier.

Sur sept enfants, Pierre de la Voye n'eut qu'un fils Jacques, qui continua la lignée dont son père était le chef, et qui donna naissance aux groupes de Berthier et des environs.

Pierre de la Voye, après une vie de travail et de dévouement, mourut le 28 avril 1736, à l'âge de 70 ans, muni de tous les sacrements de notre sainte religion.

Avant de mourir, il eut le bonheur de voir sa terre toute défrichée. C'était une des meilleures et des plus florissantes de la paroisse par sa fécondité.

Cette branche s'occupa tout spécialement de la culture de la terre. Ce n'est qu'au XIXe. siècle, qu'on voit des descendants de Pierre de la Voye, entrer dans les professions libérales.

---

# CHAPITRE HUITIEME

*Naissance et jeunesse de Jacques de la Voye.—Son émigration à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, en 1684.—Ses mariages.—Ses enfants.—Eglise de la Petite-Rivière Saint-François-Xavier. — Le lac de la Voye.—Inventaire des biens de Jacques de la Voye.—*

Jacques de la Voye, baptisé le 30 septembre 1669 au Chateau-Richer, quatrième fils de Réné de la Voye et de Anne Godin, passa son enfance à Sainte-Anne de Beaupré et à Saint-Joachim.

Lorsque son frère René, alla s'établir en 1684, sur les bords de la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, il le suivit. C'est pourquoi sa vie et celle de ses descendants seront unis avec celle de René et de ses descendants. René et Jacques devaient essaimer à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, à la Baie Saint-Paul et aux Eboulements.

Le 14 janvier 1700, Jacques de la Voye étant en promenade à Sainte-Anne de Beaupré, chez son beau-frère Pierre Allard, en profita pour passer un acte de vente avec ce dernier, devant Maître Etienne Jacob, père, Notaire Royal.

Par cet acte, Jacques de la Voye vend à Pierre Allard, une portion de terre en la paroisse de Sainte-Anne du Petit-Cap, contenant 34 pieds de largeur sur une lieue et demie de profondeur d'un bout, et par devant sur le bord

du fleuve St-Laurent d'autre bout; et par derrière aux terres non concédées joignantes la dite portion de terre du dit acquéreur et par lui acquis de ses co-héritiers aux dites successions des dits défunts René de la Voye et Anne Godin, et au dit vendeur appartenante pour son droit aux dites successions.

Cette vente est faite à la charge des dits cens et droits seigneuriaux seulement, moyennant le prix de 110 livres et une vache pleine agée au moins de deux ans accomplis. Le dit acquéreur promet payer et acquitter tous les arrérages de rentes de la dite terre et en acquitter le dit vendeur.

Ainsi, le vendeur se dessaisit de tout, pour le transporter à l'acquéreur.

Jacques de la Voye demeura avec son frère jusqu'à son mariage. Il lui fut d'un secours considérable dans le défrichement et la culture de ses terres. Sa vie fut celle de l'humble cultivateur. Encourager son frère et lui aider dans ses entreprises, étaient son plus grand désir. Car le bonheur de l'un faisait la joie de l'autre. Aussi, René l'avait en haute estime, et fit tout pour conserver cet amour fraternel.

Jacques de la Voye a dû recevoir une bonne instruction si l'on en juge par sa signature qui est parfaite. C'est lui qui commença, vers le milieu du XVIIIè. siècle, à retrancher la particule "de" et à signer tout simplement "Lavoie".

---

## II

"Jacques de la Voye épousa le 15 février 1706, à la Baie Saint-Paul, Angélique Garant, dont il eut cinq enfants. Voici les noms :

1.—Jacques.—B.—20 mai 1707, à la Baie Saint-Paul.—M.—26 janvier 1733, à Madeleine Guay, à la Baie Saint-Paul.—S.—14 septembre 1758, à la Baie Saint-Paul.

2.—François.—B.—8 avril 1709, à la Baie Saint-Paul.—M.—25 juin 1736, à Madeleine Simard, à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier.

3.—Marie-Joseph.—B.—23 juin 1711, à la Baie Saint-Paul.—M.—5 juin 1732, à Jean-Baptiste Martel, à la Baie Saint-Paul.

4.—Jean.—B.—28 septembre 1713, à la Baie Saint-Paul.

5.—Angélique.—B.—23 juillet 1716, à la Baie Saint-Paul.—M.—23 novembre 1739, à Pierre Duchesne, à la Baie Saint-Paul.

"Angélique Garant femme de Jacques de la Voye, mourut à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, en mai 1718, et fut enterrée dans le cimetière proche de l'église, "après avoir été confessé et avoir reçu le saint viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction, avec un désir qui montrait l'amour qu'elle avait eu pendant sa vie pour son Dieu", dit le régistre.

"En secondes noces, Jacques de la Voye épousa à Charlesbourg le 7 aout 1719, Marie Barbot, veuve de Jean Bernard, dont il eut sept enfants. Voici les noms :

1.—Marie-Louise.—B.—9 juin 1720, à la Baie Saint-Paul.

2.—Rosalie.—B.—28 septembre 1722, à la Baie Saint-Paul.—M.—1 juillet 1761, à Jacques Gagné, à la Baie Saint-Paul.

3.—Pierre.—B.—3 décembre 1724, à la Baie Saint-Paul.—S.—22 décembre 1732, à la Baie Saint-Paul.

4.—René-Roch.—B.—4 septembre 1726, à la Baie Saint-Paul.—M.—13 novembre 1752, à Jeanne Bonneau, à la Baie Saint-Paul.

5.—Barthélémi-Augustin.—B.—26 février 1729, à la Baie Saint-Paul.—M.—I.—9 novembre 1756, à Marie-Anne Gagné, à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier. — II. — 9 novembre 1769, à Marie-Joseph Amont, à l'Isle-aux-Coudres.

6.—Geneviève.—B.—26 février 1728, à la Baie Saint-Paul.—S.—8 juillet 1729, à la Baie Saint-Paul.

7.—Marie-Desanges.—B.—25 mars 1732, à la Baie Saint-Paul.—M.—3 novembre 1763, à Joseph Simard, à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier.

"Nous voyons dans le greffe de Maître Michel de la Voye, Notaire Royal, que deux des fils de Jacques de la Voye, François-Xavier et René-Roch, acquirent le 14 juin 1746, du Séminaire de Québec, chacun une terre de cinq arpents de front à la Mare à la truite sur les bords de la rivière du gouffre. Jacques, leur père, en fit autant deux jours après.

"Jacques de la Voye mourut le 3 janvier 1752, à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier. Sa femme Marie Barbot, le suivit dans la tombe, le 12 décembre 1767.

## III

"Les dix enfants de René et les douze enfants de Jacques de la Voye ont fondé le clan de la Petite-Rivière Saint-François-Xavier qui s'est étendu par ses ramifications à la Baie Saint-Paul et aux Eboulements. Par leurs alliances avec les Savard, les Roussel, les Fortin, les Tremblay, les Simard, ils formèrent une des familles les plus considérables de l'endroit.

"Lorsque le curé de la Baie Saint-Paul, M. Chaumont, fit construire en 1738, l'église de la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, on voit que la famille des de la Voye comptait au premier rang dans la paroisse.

"Je reproduis ici la note ancienne que j'ai trouvée au régistre :

"Année de la bâtisse de l'église de la Petite-Rivière 1738.

"L'an 1738, nous soussigné, prêtre missionnaire de la Baie Saint-Paul, avons fait bâtir la muraille de l'église de Saint-François-Xavier de la Petite-Rivière y faisant les fonctions curiales par M. Flaman, Mtre. entrepreneur de Québec, qui l'a commencée, le 19 juin après midi et l'a finie le 15 juillet, vers les huit à neuf heures du matin. Après quoi nous avons chanté une grand'messe en action de grâce en l'honneur de Saint-François-Xavier le patron de l'église, Louis Tremblay, fils de Michel, étant marguillier en charge, Antoine et François Bouchard, aussi marguilliers. La pierre qui est dans les fondements du milieu du rond point dans laquelle il a été posé une plaque de plomb sur laquelle il y a gravé dessus les noms de Messieurs Abrat et Filion et prêtres a été placée trois ans avant de bâtir dans la dite muraille, à la réserve des fondements où était la première chapelle, nous n'avons pas voulu toucher à cette pierre parce qu'elle était bénite, mais dans la suite par ces noms il semblera que c'est M. Abrat qui a fait bâtir cette église tandis qu'il est sorti de la paroisse trois ans ou environ de la paroisse on pourra se tromper vû que c'est nous

soussigné qui l'avons fait bâtir et afin qu'il soit ajouté foi à cela nous avons redigé cet acte signé par les trois marguilliers, Louis Tremblay, Antoine Bouchard, François Bouchard, capitaine de la côte, Michel de la Voye, notaire royal, Joseph Dufour, huissier royal, Jean de la Voye, François Perron, Pierre Simard, Jacques de la Voye, tous habitans qui ont aidé à bâtir aussi bien qu'Etienne Simard, François de la Voye et Flamand.

"Signé : Antoine Bouchard, Jacques de la Voye, Jean de la Voye, Michel de la Voye, Pierre Simard, Louis Tremblay, Chaumond, ptre."

"Il y a encore un autre souvenir que la famille de la Voye a laissé dans cette paroisse. En arrière de Saint-François-Xavier, aux sources du bras nord-ouest de la rivière du gouffre, dans le creux des montagnes, on trouve un lac qui porte le nom de "Lavoie".

"Jacques de la Voye et ses descendants se livrèrent principalement à la culture de la terre, au défrichement de la forêt, à la pêche aux marsouins et à la pêche à l'anguille.

"Jacques de la Voye possédait aussi un moulin à scie. C'est là que les habitants venaient porter leur bois pour être converti en planches et madriers.

---

## IV

"Il me reste maintenant à citer quelques précieux documents concernant la famille et l'état de fortune de Jacques de la Voye. Les pièces qui suivent sont tirées du greffe de Québec où elles sont déposées dans l'étude du notaire Boisseau. Elles parlent par elles-mêmes et n'ont pas besoin de commentaires.

A Monseigneur

L'Intendant,

"Supplie très humblement Jacques Lavoie, habitant de la petite Rivière Saint-François-Xavier, disant qu'il aurait épousé en première nopce Angélique Garand, avec la-

quelle il a eut cinq enfants dont trois sont majeurs, un mort et reste une fille mineure ; et en seconde nopce Marie Barbot, avec qui il a eut aussy cinq enfans, dont deux sont decedez et trois mineurs vivant ; que le suppliant aurait convollé en seconde nopce avec la dite Barbot sans que l'un et l'autre ay fait faire inventaire des biens meubles et immeubles de leur première communauté, c'est à quoy le suppliant a manqué, moins par la bonne volonté, que par le deffaut de gens capables sur les lieux d'y procéder ; mais présentement qu'il y a un huissier au dit lieu de la petite Rivière Saint-François, il désirerait faire faire les dits deux inventaires, affin de dissoudre les dite communautés.

"Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise authoriser Joseph Dufour, huissier royal immatriculé en la prevosté de Québec, à faire l'inventaire de la première communauté d'entre le suppliant et sa première femme, après préalablement avoir fait élire un tuteur à Angélique Lavoye, mineure du premier lit du suppliant, et un subrogé tuteur ; pour après le dit inventaire fait et parfait, estre procédé aux partages des biens meubles et immeubles de la communauté d'entre luy suppliant et la dite Angélique Garand, sa première femme, le tout sans préjudice à la reddition du compte qu'il doit aux enfans du premier lit comme ayant été leur tuteur naturel, authoriser pareillement le dit Dufour à recevoir le serment de l'assemblée qui sera faite pour l'élection des tuteur et subrogé tuteur de la dite mineure du premier lit du sup't. p'r estre le tout déposé au greffe de la prévosté de cette ville, pour y avoir recours en cas de besoin. C'est la grâce qu'il espère de Monseigneur. Présentée par le suppliant en personne qui a déclaré ne savoir écrire ny signer.

---

Gilles Hocquart, etc.

"Vu la requeste, nous avons commis, authorisé et subdelegué M. Vallier, supérieur du séminaire et théologal de l'Eglise de Québec, pour estre procédé par dev't luy à l'é-

lection d'un tuteur et subrogé tuteur à Angélique Lavoye, fille mineure du suppliant et de deffunte Angélique Garand, sa première femme, en la manière accoutumée, à l'effet de quoy il sera assemblé par devant le d. Sr. Vallier le nombre de sept parents de la d. Angélique Lavoye, lesquels presteront serment de proceder en leur âme et conscience à la d. élection d'un tuteur et subrogé tuteur à la d. mineure, lesquels tuteur et subrogé tuteur eslus presteront aussy serment de bien et fidèlement s'acquitter des d. charges, pour ensuite estre fait inventaire par le même Sr. subdélégué des biens meubles et immeubles de la première communauté d'entre le d. suppliant et deffunte Angélique Garand, sa première femme, ensuite proceder au partage des biens de la d. première communauté du suppliant entre luy et ses quatre enfans de son d. premier lit, après avoir fait faire la prisée des meubles par deux anciens habitants au choix du d. Sr. subdelegué, qui presteront aussy serment prealablement de la faire en leur âme et conscience. Et seront le d. acte d'élection de tuteur et subrogé tuteur à la d. mineure Lavoye, inventaire et partage des biens de la d. première communauté du sup't deposés avec les présentes au greffe de la Prevosté de cette ville, ou le d. inventaire sera fait clore dans les trois mois de l'ordonnance. En cas d'absence du d. Sr. Vallier, authorise pour tout ce que dessus le Sr. Chaumont, missionn're de l'Isle aux Coudres et des Eboulemens, mandons, etc.

Fait à Québec, le 22 juillet 1736.

Hocquart. Par Monseigneur Devalmur.

---

"L'an mil sept cents trente six et le treize daoust, à la requete de Jaques Lavoye, habitant de la petite rivière en la seigneurie de Beaupré, époux en première nopces d'Angélique Garand et en seconde nopces de Marie Barbot, et en conséquence de l'ordonnance de Mgr. Lintendant en datte du 22 juil. 1736 qui nous commet à l'effet des présentes nous soussigné prêtre supérieur du séminaire de Québec,

Théologal de la Cathédrale, nous sommes transportés en la maison du d. Jacques Lavoye, p'r procéder à l'élection d'un tuteur et d'un subrogé tuteur à Angélique Lavoye, fille mineure issue du mariage du d. Lavoye avec la d. Angélique Garand, où nous avons assemblé au d. nom six des plus proches parents de la d. Angélique Lavoye, scavoir, Jacques Lavoye, François Lavoye, frères de la d. mineure, issus du même mariage, Jean Martel, officier de milice, son beau-frère p'r avoir épousé Marie-Joseph Lavoye, soeur de la d. mineure, Jean, Michel et Jacques Lavoye, cousins germains de la d. mineure du même Côté, et ne s'étant point trouvé d'autres parents, on a choisi, en commun accord des parents, Pierre Simard, ancien habitant du d. lieu amy de la d. pour remplir le nombre de sept qui doivent concourir à la d. élection après avoir prêté entre nos mains le serment acoutumé, et ils ont élû pour tuteur le d. Jaques Lavoye, père de la d. Angélique, et pour subrogé tuteur, François Perron, habitant du d. lieu, lesquels ont accepté la d. tutelle et subrogation de tutelle et nous avons pris en vertu de la d. ordonnance le serment des d. tuteur et subrogé tuteur, lesquels ont juré de remplir leur devoir de la d. tutelle et subrogation de tutelle en leur âme et conscience, ainsi fait en la d. maison, l'an et jour susdits, en présence d'Etienne Simard et Charles Simard, qui ont déclaré ne scavoir signer, et ont les d. Jean, Michel et Jacques Lavoye, Pierre Simard, tuteur, et François Perron, élu subrogé tuteur, signé avec nous à la présente, Jaques Lavoye, tuteur, Jean Martel, Jaques et François Lavoye ont déclaré ne scavoir signer, lecture faite suivant l'ordonnance.

Michel Lavoye, Jean Lavoye, Jacques Lavoye,
Pierre Simard, François Pairon, Vallier, Sup.

---

"L'an mil sept cent trente six et le treizième daoust, à la requête de Jaques Lavoye, habitant de la petite rivière en la seigneurie de Beaupré, et en conséquence de l'ordonnance de Mgr. l'Intendant qui nous authorise à l'effet des

présentes nous soussigné, prêtre supérieur du séminaire de Québec, théologal de la cathdrale de Québec, nous sommes transportés avant midy à la maison du d. Jacques Lavoye, pour procéder à l'inventaire des meubles et immeubles, bestiaux, ustencils, titres, etc., de la communauté du d. Jacques Lavoye et Angélique Garand, son épouse en première nopces, pour ensuite procéder au partage et dissilution de la d. communauté du d. Lavoye et Angélique Garand, du mariage desquels il reste trois enfants majeurs et Angélique Lavoye, fille mineure de vingt-cinq ans, où étant en présence de Jaques Lavoye, père de la fille et élu tuteur, François Pairon, subrogé tuteur, et Michel et Jean Lavoye, parents, nous avons fait élection de deux habitants du d. lieu, conformément à la d. ordonnance, pour priser et estimer les d. biens de la d. communauté, scavoir Pierre et Etienne Simard, lesquels ont fait serment entre nos mains qu'ils feraient la d. prisée et estime en leur âme et conscience, nous avons pareillement exigé serment du d. Jaques Lavoye de montrer aux d. priseurs estimateurs tous les meubles et immeubles appartenant à la d. communauté. Fait au d. lieu, l'an et jour susd., en présence des d. tuteur, subrogé tuteur et témoins.

François Pairon, Michel Lavoye, Jean Lavoye,
Vallier.

| | | |
|---|---|---|
| Dans la première chambre en entrant, s'est trouvé une marmite de fer estimée trois livres dix sols | 3 | 10 |
| Une autre marmite de fer prisée deux livres. . . . . | 2 | |
| Une poelle de fer prisée une livre dix sols. . . . . | 1 | 10 |
| Onze cuillères d'étain prisées deux livres dix. . . . . | 2 | 10 |
| Deux assiettes d'étain prisées deux livres. . . . . | 2 | |
| Un bassin de terre et deux assiettes de terre prisées huit sols. . . . . | | 8 |
| Une grande terière prisée deux livres. . . . . | 2 | |
| Une petite terière prisée quinze sols. . . . . | | 15 |
| Une autre prisée vingt sols. . . . . | 1 | |
| Un sciot prisé quatorze sols. . . . . | | 14 |

Une lime et un marteau prisés vingt sols. . . . . 1
Une plaine prisée deux livres dix sols. . . . . 2 10
Une lanterne de ferblanc prisée quinze sols. . . . . 15
Une coulombe prisée deux livres. . . . . 2
Une enjambloite prisée quinze sols. . . . . 15
Trois fausilles trente sols. . . . . 1 10
Un chien de fer vingt sols. . . . . 1
Quelques vieilles ferrailles dix sols. . . . . 10
Une vieille hache trente sols. . . . . 1 10
Une autre deux livres. . . . . 2
Une hache à main trente sols. . . . . 1 10
Une autre hache une livre cinq. . . . . 1 5
Un fusil et sa poire vingt-six livres. . . . . 26
Un sas monté vingt sols. . . . . 1
Un coffre avec sa ferrure trois livres dix. . . . . 3 10
Quatre fers à cheval deux livres dix. . . . . 2 10
Diverses futailles sept livres dix sols six deniers. . . 7 10 6
Trois verilles vingt sols. . . . . 1
Un attelage de cheval sept livres. . . . . 7
Un roet à faire de la toile vingt sols. . . . . 1
Une charrue garnie seize livres dix. . . . . 16 10

*Dans la chambre à côté de la maison ne s'est trouvé rien qui puisse être estimé*

Au moulin, six minots de farine neuf livres. . . . . 9
Dans le grenier se sont trouvés neuf minots de bled à trente sols le minot. . . . . 13 10
Un vieux van et 2 demi barriques quinze sols. . . . . 15
Un chien dix sols. . . . . 10
Petits baquets ou tinetes trente sols. . . . . 1 10

*Suivent les bestiaux.*

Quatre nourritureaux cochons vingt-huit livres. . . 28
Une jument vingt-cinq livres. . . . . 25
Quatre moutons à cent sols pièce. . . . . 20
Quatre petits cochons estimés six livres. . . . . 6
Deux vaches cinquante livres. . . . . 50 00
Deux petits taureaux vingt-cinq livres. . . . . 25

Quatre oyes cinquante sols . . . . . 2 10
Trois poules trente sols . . . . . 1 10
Une poule-dinde vingt sols . . . . . 1

*Suivent les batiments.*

Une maison de bois prisée quarante-cinq livres . . . . 45
Une petite laiterie cent sols . . . . . 5
La grange et étables quarante livres . . . . . 40

*Suivent les titres et papiers.*

Contract de concession d'une terre de huit arpents à Pierre Tremblay, à la Petite-Rivière, du 20 oct. 1725 coté . . . . . A
Vente de la d. terre à Jacques Lavoye, du 16 oct. 1726 B
Billet de concession d'une terre de 8 arpents dans l'anse au pomier signé Varennes, du 8 aout 1711, cot . . . . . D

*Suivent les dettes passives.*

Au séminaire, tant p'r arrérages de cens et rentes jusqu'à ce jour que pour un lods et vente de l'acquisition qu'il a faite de Pierre Tremblay montant à six livres treize sols quarante-trois livres quatorze sols . . . . . 43 14
A la succession d'Ange Simard quarante livres . . . . 40
A Poitevin autrement Boislie trente livres . . . . . 30
A Noel Simard cent sols p'r l'inventaire de Noel Simard . . . . . 5
A Charles Michel p'r une cheminée dix-huit livres . . 18
A Jacques Lavoye p'r bled prêté . . . . . 3 15
Lavoye p'r meubles pr's du moulin à scie quarante-deux livres sept sols . . . . . 42 7
A levé vingt-cinq sols . . . . . 1 5
Et a déclaré ne connaître pas d'autres detes passives de la d. communauté.

*Suivent les dettes actives.*

Pierre Simard doit à la succession p'r planches sciées deux livres treize sols . . . . . 2 13

François Perron doit item. . . . . 2 13
Savard doit item quatre livres. . . . . 3 10
Brisson doit item quatre livres. . . . . 4
Hervé doit deux livres. . . . . 2

*Suit le moulin à scie.*

Le tiers de ce moulin appartient à la d. succession et d'autant qu'il ne soit pas possible que le d. tiers de moulin fut divisé en tant de parties, il a été convenu entre les parents qu'il fallait le crier, et la d. criée ayant été faite sur le champ, devant nombre de personnes, il a été adjugé à François Lavoye p'r la somme de quarante-deux livres qu'il s'est chargé de payer à la Toussaint prochaine. . . . . 42
De plus, il y a environ soixante planches au d. moulin estimées douze livres. . . . . 12

"Il s'est trouvé sur la terre du d. Lavoye une pêche à marsouins tendue avec une pêche à anguille, un nombre de cordes de bois buché que le d. Jacques Lavoye n'a pas pu déclarer, il sera estimé lors du charoy par les deux estimateurs, et il a été convenu par les trois enfants majeurs qu'ils laisseraient le d. bois à leur père et que pour la part de la mineure François Lavoye s'est engagé d'en rendre pareille quantité à sa d. soeur lorsqu'elle en aura besoin.

"Par rapport à la levée et au revenu des pêches tendues, il a été convenu que le provenu tant de la d. terre que de la pêche serait levé à frais communs et à profit à proportion, mais pour la part de la d. mineure, le d. Jaques Lavoye, son père et tuteur, s'est chargé de la lever, dont la moitié luy appartiendra p'r ses peines et travaux, et de l'autre moitié il tiendra compte à sa d. fille.

Les fonds de la d. succession consistent en une terre de huit arpents joignant Paul Simard et Pierre Simard, et dans lance au pomier une autre terre de huit arpents joignant d'un côté aux terres non concédées et d'autre côté à

François Perron. Tels sont les meubles et immeubles, bestiaux, etc, appartenant à la d. communauté tels qu'ils ont été déclarés et estimés, et lesquels meubles et bestiaux ont été laissés sous la garde du d. Jaques Lavoye, tuteur, p'r les représenter lorsque besoin sera fait au d. lieu, l'an et jour susdit par nous soussignéz en présence des susnommez et de Jean Martel, Jaques Fortin, Jaques et François Lavoye, Jaques Lavoye.

François Pairon, Pierre Simard, Jean Lavoye, Michel Lavoye, Jacques Lavoye, Vallier, Sup.

"Et procédant en outre authorisés comme dessus au partage des d. biens, 1.—Il a été convenu de faire des lots égaux des d. terres, et par les d. estimateurs, il a été dit que la partie du nord-est où est sise l'habitation du d. Jaques Lavoye, serait de trois arpents et celle du sud-ouest de cinq attendu que la valeur et l'étendue des fonds n'est pas égale, et que l'habitation et autres batiments aussi bien que le jardin demeureraient uns et communs entre les d. héritiers et les lots ayant été tirez au sort le côté du nord-est est echû au d. Jaques Lavoye et celuy du sud-ouest à ses enfants issus de la d. Angélique Garand.

"2.—La d. moitié de la d. terre consistant en cinq arpents sera divisée par portions égales par les d. estimateurs. La première joignant Jaques Lavoye, père, appartiendra à Jaques Lavoye, fils. La 2è. est échue à la mineure. La 3è. à Jean Martel, et la 4è. à François Lavoye, car ainsy il a été tiré au sort.

"3.—La terre de lance au premier a été pareillement partagée également en deux de quatre arpents chacune, et celle du sud-ouest joignant Perron est echû au d. Jaques Lavoye, père, et l'autre aux d. enfants qui la possèderont suivant les portions égales qui en seront faites par les d. estimateurs en cet ordre qui a été réglé par le père, scavoir que la 1è. au nord-est appartiendra à Jaques Lavoye, fils, la 2è. à la mineure, la 3è. à Martel, et la 4è. joignant le d. Lavoye, père, appartiendra à François Lavoye.

"4.—La levée ou le bled aussi bien que le foin et autres fruits pendant seront perçus au profit et frais communs au prorata, aussi bien que le revenu de la pêche a été seulement accordé p'r le bien de la d. mineure que le d. Jaques Lavoye percevrait la portion à ell appartenantes et que la d. moitié de la d. portion luy serait assignée p'r ses peines, soins et travaux, et tiendra compte de l'autre moitié quittement à la d. mineure.

"5.—Pourront les d. héritiers se servir des d. batiments qui demeureront communs, mais ceux qui les habiteront et s'en seriront seront tenus de les entretenir.

"6.—Il sera vendu des d. meubles jusqu'à la concurrence des dettes passives, au 1er. dimanche qui sera commode p'r être le prix employé en payement des d. dettes, le reste sera partagé, et sa part qui échoira par le sort à la mineure sera criée pour être les deniers qui en proviendront mis entre les mains du d. tuteur p'r les employer et en repondre conformément aux loix.

"Ainsi fait et passé en la d. maison par nous et les estimateurs susd. en présence des parents et témoins cy-dessus nommés l'an et jours susd.

Pierre Simard, François Pairon, Jean Lavoye,
Michel Lavoye, Jacques Lavoye Vallier, Sup.
8 9'bre 1736.

---

"Acte de tutelle d'Angélique Lavoye, fille de Jacques Lavoye, avec feue Angélique Garend, du 13 aoust 1736, l'in're des biens de la comm'té du d. Lavoye avec la d. feue Garend, ensemble le partage fait des d. biens, a le tout été apporté par le Sr. Hodienne, ecclésiastique, pour être déposé en ontre étude, en conséq'ce de l'ordonnance de M. l'intendant étant au bas de req'te p'tée par le d. Lavoye, le 22 juillet 1736, qui autorise M. Vallier, sup're du séminaire de Québec, a f're le d. acte de tutelle, in're et partage, duquel depos nous avons donné acte au d. Sr. Hodienne pour

servir et valoir aux p'tyes ce que de raison et avoir recours aux d's pièces quand besoin sera, et a la d. Hodienne signé avec nous le présent à Québec, le 8 9'bre 1736." (1)

G. Hodienne, Boisseau.

(1) René de la Voye—J. E. Roy, p. 33.

# CHAPITRE NEUVIEME

*Naissance et jeunesse de Joseph de la Voye.—Ses mariages. —Ses enfants.—Sa mort.—Tutelle des enfants de Joseph de la Voye et de Marie-Françoise Guimont.—Inventaire des biens de Joseph de la Voye.—Augustin et Michel de la Voye.—*

## I

Joseph de la Voye, cinquième fils de René de la Voye et de Anne Godin, fut baptisé le 17 janvier—1678, à Sainte-Anne de Beaupré. Toute son existence s'écoula à Sainte-Anne et à Saint-Joachim sur la côte de Beaupré.

Des cinq garçons de René de la Voye, seul, Joseph demeura et mourut au berceau de la famille, sur les terres fertiles de Sainte-Anne de Beaupré et de Saint-Joachim.

René et Jacques devaient essaimer à la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, à la Baie Saint-Paul, aux Eboulements et dans la région du Lac Saint-Jean. Plus tard, deux des enfants de René devaient émigrer à Rimouski. Ce sont eux qui furent les pères des "Lavoie" de cette contrée.

Jean devait fonder la branche de la Rivière-Ouelle, des paroisses circonvoisines, des Trois-Pistoles, de l'Isle-Verte, etc.

Pierre, celle de Berthier, du Cap Saint-Ignace, de Saint-François de la Rivière-du-Sud, etc.

## II

Le 10 novembre 1701, Joseph de la Voye voulant quitter le célibat, passa son Contrat de Mariage, devant Mtre. Etienne Jacob, père, Notaire Royal. Voici ce Contrat dans tout son entier :

"Par devant Estienne Jacob, nottaire en la seigneurie de Beauport et tesmoingt anfin nommés furent present Joseph lavoye fils de deffunct René Lavoye anne godin vivante demeurant au dit beauport le dit Joseph de la voye estant de present au dit lieu en son nom d'une part et marie-françoise guimont veusve de deffunct noel Racine demeurant au dit beauport aussy en son nom d'une part lesquelles partyes en la présence et du consentement de leur parens ami cy assembls de part et d'autre scavoir de la part du dit Joseph lavoye Pierre allard beau frere du dit Joseph lavoye Jacques godin son oncle, et de la part de la dite marie françoise guimont Joseph guimont et dame paré sa femme père et mère de la dite marie françoise guimont genevieve guimont sa seurre Jean barette son ayeul Pierre et françois barete ces oncles, guillaume morel procureur fiscal du dit beauport, Jean paré Ignace poullain Joseph Poullain aussy ces oncles, ont faict le traité de mariage et accords et conventions suivantes scavoir est que les dits Joseph lavoye et la dite marie françoise guimont ont promis et promettent reciproquement se prendre l'un et l'autre par nom et loy de mariage icelluy faire et solemniser en face de notre mère Sainte esglise faits la licence d'icelle le plustost que faire ce pourra aux lieus et droicts de presents apartenant au dit futur espoux qu'ils ont promis et promettent de porter et mettre ensemble dans le jour arrêté de leur espousailles, pour être communs en effet les dits futurs espoux seront uns et communs en tous biens meubles conquests immeubles suivant la coutume de paris regis en ce pays sans être tenu des dettes et hipothesque de l'un et l'aultre faictes et crées avant le dit jour de leur espousailles si aucuns se trouvent seront prises et payées sur les biens de cluy ou

celle de qui elles procederont desquls bins t droicts de presents appartenant au dit futurs espoux n'en entrera de part et d'autre la moitiée en la dite future communauté et le surplus demeurera propre a iceux futurs espoux chacun à leur esgard et le surplus demeurera propre aux dits futurs espoux au biens de son coste effect et ligne ainsy que leur immeubles qui leur demeureront aussy à ctte fin sera faict inventaire des biens dans le dit jour et feste de leur espousailles, mesure de ceux ds mains a la dite future espouse et aux enfants par le deceds du dit deffunct son mary qui étaient communs au dit jour de son deceds avec partys capable pour dissoudre la dite communauté et le faire eschoir en justice tutrice à ces dits enfants, et leur faire eslire un subrogé tuteur, si il n'a esté fait de plus partant le dite future espouse a recognu que le dit futur espoux a aporté au dit futur mariage la somme de trois cent livres en deniers comptanps debtes passives grains et aultres meubles de plus le dit futur espoux a doué et doue la dite future espouse de trois cents livres de douaire préfix pour une fois payer a lavenir et prendre sitost que douaire aura lieu sur tous et chacuns les biens meubles et immeubles presens et advenir du dit futur espoux dont elle sera payée sur du jour de son deceds sans qu'elle soit tenu de la demander en justice avec tous et chacuns les hardes linges et aultres hardes a l'usage d'elle future espouse ausy sans diminution du dit douaire le préciput sera reciproque entre les dits futurs espoux de la somme de quatre cent livres sera loisible à la dite future espouse de prendre accepter la dite future communauté ou de renoncer a icelle ce faisant reprendre part ce qu'elle aura apporté au dit futur mariage estant ce que durant iceluy luy sera advenu et escheu par succession donnation legs ou aultrement sans aucunes charges debtes ni hipothesques de la dite future communauté encore qu'elle y eut parlée si fut obligée ou condamnée dont elle sera payer ou acquittée sur les biens du dit futur espoux ou par ces heritier et pour laquelle reprise et indemnitée pour la-

quelle reprise et indemnitée elle aura son hipotheque de ce jourd'huy sur tous les dits biens du dit futur espoux et sera marianne Racine fille du dit deffunct et la dite future espouse nourrye entretenue et eslevée en la religion catholique apostolique et Romaine instruite et envoyée aux écoles aultant que faire ce pourra jusqu'à ce qu'elle ayt atteinct l'age de dix huict ans ou quend elle sera pourveue par mariage si tant est que la dite future communauté dure jusquau dit jour sans diminution de fond de son bien moyenant quoy la ditte fille ne pourra pretendre aucuns profits et revenus de son bien gages, et sallaires de ces services car sans les dits proffis, fruits et revenus de son dit bien gages sallaires de ces services entreront en la dite future communauté jusquau dit jour en faveur duquel futur mariage et pour la bonne amitié amour et affection que la dite future espouse a pour son dit futur espoux, icelle future espouse a par ces presentes faict don au dit futur espoux par donnation entrevifs en la meilleure forme et manière que ce soit le dit futur espoux acceptant telle part et portion que chacun de ces enfants pourra a mander de leur mère venant à sa succession future et pour faire insinuer ces dittes présentes partout ou besoing sera les dites partyes ont esleu et nommé leur procurer luy donnant pouvoir d'en requérir actes dans les quatre mois de l'ordonnance car ainsy etc nonobstant etc obligeant etc renoncant etc promettant etc faict et passé en la maison des dits Joseph Guimont et d'anne paré le dixiesme jour de novembre mil sept cent un en présence de guillaume marois et de Joseph Jacob tesmoings demeurant au dit beauport qui ont signé et ont avec les dits Joseph paré françois barette, Jean paré Joseph guimont guillaume morelle, et tous les aultres amis sus nommés declaré ne scavoir escrire ny signer de ce enquis.

G. morelle, Joseph Jacob, françois barette, Marois, Marie françoise guimont, jean Paré, Joseph Paré, Jacob.

---

Quelques jours plus tard, le 21 novembre 1701, il épousa à Sainte-Anne de Beaupré, Marie-Françoise Guimont, veuve de Noël Racine.

De ce mariage, naquirent huit enfants dont voici les noms :

1.—Augustin.—B.—12 janvier 1704, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—7 février 1729, à Angélique Duchaisne, au Chateau Richer.

2.—Marie-Joseph.—B.—2 mai 1711, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—3 février 1733, à Jean Gagnon, au Chateau-Richer.—S.—26 décembre 1737, au Chateau-Richer.

3.—Marguerite.—B.—2 septembre 1710, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—2 juillet 1731, à Jean Gagnon, veuf de Geneviève Chamar, à Saint-Joachim.—S.—10 mars 1769, à Saint-Joachim.

4.—Rosalie.—B.—17 février 1708, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—16 juillet 1731, à Pierre Guyon, à Saint-Joachim.—S.—4 mars 1748, à Saint-Thomas de Montmagny.

5.—Agnès.—B.—8 avril 1716, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—29 novembre 1737, à Jean-Baptiste Bernard-Hanse, à Saint-Joachim.—S.—20 mai 1753, à Charlesbourg.

6.—Michel.—B.—22 janvier 1718, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—4 octobre 1745, à Marie Gagnon, à Saint-Joachim.

7.—Françoise.—B.—15 juin 1720, à Sainte-Anne de Beaupré.—M.—26 février 1753, à Louis Allaire, à Saint-Joachim.

8.—Anonyme.—B.—et.—S.—11 mai 1725, à Saint-Joachim.

En secondes noces, le 25 novembre 1726, il épousa à Saint-François I. O., Catherine Allaire, agée de 29 ans, dont les parents demeuraient à St Jean I. O.

De ce mariage, les régistres d'état civil ne nous donnent pas d'enfants.

Cependant, d'après l'inventaire des biens de Joseph de la Voye, celui-ci serait mort en laissant sa femme enceinte. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver la naissance, ni le baptême de cet enfant posthume.

Joseph de la Voye mourut le 20 avril 1727, à Saint-Joachim. Sa veuve Catherine Allaire, se remaria en secondes noces, le 16 octobre 1727, à Saint-François I. O., à Joseph Savard, veuf, de la paroisse St Louis, Isle aux Coudres.

---

## III

Le 19 mars 1713, Joseph de la Voye acheta une terre des Messieurs du Séminaire de Québec. Cet acte de vente fut passé par le notaire Barbel.

C'était une terre de neuf perches de front sur le chemin du roi sur la profondeur de six arpents en descendant sur la grève, et le front de la dite terre aura sur la grève neuf perches et demies, joignant d'un côté au sud-ouest à Louis Bolduc, d'autre côté au nord-est à Pierre et Jacques Boucher, faisant en superficie six arpents de terre, à prendre suivant les bornes cy dessus dans les terres du domaine des Messieurs du Séminaire, etc.

---

Le 28 juillet 1718, Joseph de la Voye acheta une autre terre des Messieurs du Séminaire. Cet acte de vente fut passé par le notaire Louët, père.

C'était un terrain de onze perches de front à prendre dans le domaine des dits Sieurs du Séminaire, le long d'une grande pièce de terre appelée la grande pièce de la grève sur la profondeur qui se trouve depuis le fossé regnant le long de la dite grande pièce de la grève icelui compris jusques au chemin ou route du trait carré, borné d'un côté au sud-ouest depuis la dite grande pièce de la grève jusqu'au grand chemin du Roi, Pierre Boucher et depuis le dit chemin du Roi jusqu'à la route ou chemin du trait carré Jean Poulin, d'autre costé au nord-est M. Chabot, curé de la paroisse Sainte-Anne en la dite côte de Beaupré, d'un bout par le devant la dite pièce de la grève et d'autre bout par le derrière la dite route ou chemin du trait carré faisant en tout treize arpents moins une perche en superficie et ainsi que le tout se poursuit et comporte.

Cette vente était faite pour le prix et somme de 5196 livres de prix principal. Les obligations suivent.

---

## IV

Joseph de la Voye mourut à Saint-Joachim, le 20 avril 1727, à l'âge de 49 ans. Dieu l'appela à lui, quelques mois seulement après son second mariage.

Ce fut donc dans toute la force de l'âge, que la mort vint faucher cette vie qui promettait encore de longues années à sa famille.

Joseph de la Voye d'une force herculéenne, était un défricheur et un travailleur infatigable. Aimant la terre, il en était son content esclave. Vrai cultivateur, il avait le don de faire donner à ses terres, tous les fruits que celle-ci étaient en puissance de lui donner. Toute son ambition était dans le défrichement complet de ses terres, afin d'établir honorablement ses enfants. Bon chrétien et bon catholique, il accomplissait avec plaisir tous les devoirs et toutes les privations que notre sainte religion catholique, apostolique et romaine demande à ses fidèles et dévoués sujets. Bon époux et bon père, il était l'orgueil de sa famille. Gentilhomme parfait et honnête, il était recherché et aimé de ses voisins et amis. Aussi, il laissa derrière lui, un regret universel.

---

## V

A sa mort, il laissa des enfants mineurs de son premier mariage d'avec Marie-Françoise Guimont.

Il fallut donc procéder à la nomination d'un tuteur à ces enfants. Voici l'acte de tutelle :

"L'an mil sept cent vingt sept, le cinquième may de la présente année, par devant nous Charles Gariépy procureur fiscal au bailliage de la coste et seigneurie de Beaupré par pouvoir à nous donné par Me. Barbel juge baillif civil et criminel du dit bailliage de tenir l'audience en son lieu et place et en vertu du même pouvoir nous avons comis et comettons le Sr. Hervieu huissier au dit bailliage pour faire en notre place les fonctions de procureur fiscal.

Sur ce qui nous a été exposé par Pierre Racine habitant de la paroisse St. Joachim par la requête qu'il nous a présentée qu'ayant été élu subrogé-tuteur aux enfans mineurs de Joseph lavoye issus du mariage d'entre luy et feue Marie Françoise Guimont vivante son épouse auxquels dits mineurs le dit lavoye leur père aurait esté élu tuteur mais que estant décédé depuis peu il nous plaise de lui permettre faire aprocher par devant nous à tel jour et heure qu'il nous plaira le nombre suffisant de parents paternel et maternel pour ensuite délibérer entre eux du choix d'un tuteur aux dits mineurs pour après être fait invantaire de leurs biens et de leur faire valoir et conserver en leurs âme et conscience ce qu'il leur poura appartenir à chacun d'eux en particulier et à tous en général notre ordonnance au bas de la requête de ce jour par laquelle il est permis au dit Pierre Racine cy devant élu subrogé-tuteur aux dits mineurs de faire aprocher les dits parens et amis des dits mineurs en la chambre d'audience en laquelle nous nous sommes transportés assisté du dit sus-nommé comis procureur fiscal et du Sieur Huot greffier au dit bailliage où sont comparu les dits parans et amis scavoir Joseph Guimon oncle maternel des dits mineurs Pierre Gagnon beau-frère à cause de Marie-Anne Racine sa femme soeur consanguine aux dits mineurs Jacques Bouché cousin germain du costé maternel Pierre Gagnon amis Jean Cloutier amis Jacques Alaire aussy amis Pierre Mateau aussy amis et après avoir reçu le serment par eux fait en la manière acoutumé en tel cas requis de bien et fidèlement agir et procéder à la nomination d'un tuteur aux dits mineurs autant avantageusement qu'il leur sera possible ils ont tous unanimement et après avoir délibéré entre eux nomée Pierre Gagnon beau-frère aux dits mineurs pour leur tuteur auquel nous avons fait faire serment pareil et fidellement s'acquitter du devoir de sa charge ainsy que tout tuteur est obligé de faire pour l'avantage de leurs mineurs et avons homologué et homologue le dit avis de parens et amis et reçu le dit Pierre

Gagnon pour tuteur au dit mineur le beau-frère et ordonné qu'il sera fait inventaire des biens délaissés par le déceds du dit Lavoye mandons etc. et a le nomé Pierre Gagnon signé tous les autres sus només ont déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce interpellé suivant l'ordonnance.

P. HOOT

---

La nomination du tuteur étant faite, on procéda quelques jours après à l'inventaire des biens meubles et immeubles. Voici l'inventaire :

"L'an mil sept cent vingt sept le quinzième jour de may à la requeste de Pierre Gagnon habitant de la seigneurie de Beaupré tuteur des enfans mineurs de feu Joseph Lavoye et de defunte Marie-Françoise Guimont et en présence de Pierre Racine subrogé-tuteur des dits mineurs oncle maternel des dits mineurs et aussi à la requeste de catherine alaire veuve en seconde nopce d joseph Lavoye et comme tutrice de l'enfans posthume mineur tant en son nom à cause de la communauté qui était entre elle et le dit defunt et en presence de jean cloutier subrogé-tuteur du dit mineur par acte de tutelle passé le cinquième jour de may reçu par Huot greffier en cette coste de Beaupré à la conservation des droits des dites parties ès-dits noms autres qu'il appartiendra a été par nous notaire soussigné à la dite seigneurie de Beaupré fait bon et loyal inventaire et description de tous et chacun les biens meubles ustanciles de ménage habits linge hardes or argent monnaye titres et papiers enseignement et autres choses demeuré après le déceds de feu joseph lavoye qui était communs entre la dite catrine alair et le dit defeunt au jour de son deceds trouvé en la maison ou la dite veuve est demeurante ou le dit defeunt décédé le vingtième jour d'avril les dits biens montré et enseigné par la dite veuve et par marie joseph et marguerite lavoye et après serment chacuns d'eux séparément fait et prêté ès-mains du dit notaire de tous les dits biens montré et enseigné pour estre inventoriés au présent inventaire

sans en cacher ny détourner aucuns sur les peines en le cas introduites qu'il leur a exprimé et donné à entendre par le dit notaire les dits biens meubles prisé et estimé par hervieux huissier au dit beaupré juré priseur et vendeur des biens meubles au dit beaupré qu'il les a prissé et estimé sur sa conscience eu égard au temps présent aux sommes de deniers ainsi qu'il en suit faite en présence du sieur louis chouan et Joseph poulin demeurants au dit beaupré et les dites parties ont déclarée ne scavoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

B. Hervieux, Louis Chouans, Jacob

---

Je passe sous silence la prisée des objets vendus qui sont presque les mêmes que dans l'inventaire de Jacques de la Voye, donné dans son entier, dans le chapitre précédent.

---

L'inventaire finit comme suit : Tout le contenu cy dessus invantaire a été mis entre les mains de hervieux huissier pour être vendu au plus offrant et dernier enchérisseur et ont les dites parties déclaré ne scavoir écrire ny signer à la réserve de louis chouans hervieux et nous notaire signé.

B. Hervieux, Louis Chouans, Jacob

---

## VI

Nous avons vu plus haut que Joseph de la Voye passa sa vie à St Joachim. De son mariage avec Marie Françoise Guimont, il eut deux garçons, Augustin et Michel.

Augustin avait vingt trois ans à la mort de son père. Plein de courage, il continua l'oeuvre de son père sur cette terre de St Joachim. Il prit soin de son jeune frère et de ses soeurs qu'il garda avec lui jusqu'à leurs mariages.

A partir de 1753, les régistres de St Joachim ne nous parlent plus d'Augustin ni de sa famille. Les recherches dans les paroisses environnantes ne m'ont donné aucun résultat.

A vingt cinq ans, Augustin se maria à Angélique Duchaisne dit Lapierre, au Chateau-Richer. Tous ses enfants furent baptisés à St Joachim, dont trois à la Baie-St Paul. Sa vie fut celle du défricheur et du cultivateur.

De son mariage, il eut :

1.—Joseph.—B.—9 décembre 1729.—M.—29 janvier 1759, à Ursule Paré, à Ste Anne-de-Beaupré.
2.—Pierre.—B.—16 août 1731.—S.—28 octobre 1731.
3.—René.—B.—1 septembre 1732.
4.—M. Joseph.—B.—1 novembre 1734.
5.—Reine.—B.—25 octobre 1736.—S.—5 septembre 1738, à la Baie-St Paul.
6.—Augustin.—B.—5 novembre 1738, à la Baie-St Paul.
7.—Françoise.—B.—16 mai 1740, à la Baie-St Paul.
8.—Pierre.—B.—28 février 1742, à la Baie-St Paul.
9.—Monique.—B.—27 février 1744.
10.—Reine.—B.—17 janvier 1746.
11.—Angélique.—B.—8 février 1748.—M.—8 juillet 1771, à Etienne-Henri Gagnon, à la Baie-St Paul.
12.—Marie-Anne.—B.—9 mars 1750.
13.—Louis-Michel.—B.—13 septembre 1752.

Avant de quitter Augustin de la Voye, il me faut corriger une erreur de Mgr Tanguay dans son "Dictionnaire généalogique des Familles canadiennes", de Monsieur l'abbé Adolphe Michaud dans son "Dictionnaire généalogique des Familles de la Rivière-Ouelle", et de M. J. Edm. Roy, N. P. dans son livre de "René de la Voye".

Mgr. Tanguay et ses suivants donnent tout simplement et sans permission, Angélique Duchaisne dit Lapierre femme d'Augustin fils de Joseph de la Voye, à son cousin Augustin fils de Jean de la Voye de la Rivière-Ouelle. Ils donnent ensuite Angélique Mignier et Marguerite Michaud femmes d'Augustin, fils de Jean de la Voye, à son cousin Augustin fils de Joseph de la Voye de St Joachim.

Pour détruire cette erreur, je cite l'acte de mariage d'Augustin de la Voye et de Angélique Duchaisne, du régistre de la paroisse du Chateau-Richer :

"Le septième febvrier mil sept cent vingt neuf après la publication des trois bans de mariage par trois dimanches consécutifs, entre Augustin Lavoye fils de feu Joseph Lavoye et de françoise Guimon ses père et mère de la paroisse de St Joachim d'une part et d'Angélique Duchaisne, fille de Jacques duchaisne et de feue Angélique Tremblay aussy ses père et mère de la paroisse de la baye St Paul d'autre part. Et ne s'étant trouvé aucun empeschement au dit mariage. Je soussigné Prêtre curé de cette paroisse les ay marié et donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la Ste église romaine. En présence de Louis Jobidon, agissant en cet acte au nom de Jacques duchaisne père de la mariée, de Pierre Gagnon beau frère du marié de Julien Jobidon de Charles danoy et de plusieurs autres amy et témoins. Ceux qui scavaient signer l'on fait les autres ayant déclaré ne le scavoir faire de ce enquis.

Claude poulin, Charles Danoy, Joseph bacon
julien jobidon, Le Chasseur Ptre.

Cet acte prouve clairement que Augustin fils de Joseph de la Voye fut le mari de Angélique Duchaisne. Plus loin, lorsque je parlerai de Augustin fils de Jean de la Voye de la Rivière-Ouelle, j'apporterai des documents qui prouveront que cet Augustin fut bien l'époux de Angélique Mignier et de Marguerite Michaud.

Michel, deuxième fils de Joseph de la Voye, resta chez son frère Augustin, jusqu'à l'âge de vingt sept ans. Le 4 octobre 1745, il se maria à Marie Gagnon, à St Joachim, puis il partit pour St Joseph de Beauce. Le 15 février 1747, il y fit baptisé un fils, Michel.

De cette année, je le perds de vue.

Si nous consultons les régistres, on voit que cent ans après l'arrivée de René de la Voye à Ste Anne de Beaupré, il n'y a plus de Lavoye à cet endroit. Chateau-Richer ne nous en donne plus à partir de 1742. St Joachim qui fut

le second berceau de la famille, ne voit plus de Lavoye depuis 1752. Il nous faut aller aux Eboulements, à la Baie St Paul et à Chicoutimi pour en rencontrer. Comme leurs pères, ils sont cultivateurs. Les professions libérales et le commerce en ont réclamé un certain nombre. Par leur bon travail, ils aident à la prospérité du pays.

---

# CHAPITRE DIXIEME

*Naissance et jeunesse de Jean de la Voye.—Il va s'établir à la Rivière-Ouelle.M. Jean-Baptiste Deschamps, Sieur de la Bouteillerie.—Voyage de Jean de la Voye à Saint-Joachim.—Ses terre et habitation à la Rivière-Ouelle.—Son mariage.—Ses enfants.—Les Anglais chassés de la Rivière-Ouelle, en* 1690.—*Jean de* la Voye à Port-Joli.—La *pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle.— Mort de Jean de la Voye. —Ses descendants.*

## I

Jean de la Voye, baptisé en 1660, second fils de René de la Voye et de Anne Godin, passa son enfance et sa jeunesse à Sainte-Anne de Beapré et à Saint-Joachim. Il aida son père dans la culture de la terre. Il travailla aussi sur les terres du Séminaire, à Saint Joachim.

Vers 1684, Jean de la Voye voulant fonder une famille, et avoir un établissement, accourut à l'appel du seigneur Jean-Baptiste Deschamps, qui était à la recherche de braves colons pour le défrichement de sa seigneurie.

Le seigneur Deschamps, Sieur de la Bouteillerie, seigneur du fief de ce nom ou de la Rivière-Ouelle, tenait son

titre par lettres patentes qui lui avaient été octroyées par l'Intendant Talon au nom de Sa Majesté Louis XIV, en date du 29 octobre 1672, d'un fief de deux lieues de longueur sur une lieue et demie de profondeur sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à prendre de chaque côté de la rivière-ouelle. Cette étendue fut augmentée, le 20 octobre 1750, de 2 lieues dans la profondeur des terres en faveur de Dame Geneviève de Ramesay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de la Bouteillerie.

Le seigneur de la Rivière-Ouelle, dès 1674, s'occupait activement à développer son domaine, en défrichant la terre par lui-même, et par l'établissement de colons censitaires.

Jean de la Voye obtint du seigneur, une concession en censive de cinq arpents de terre de front au premier rang de la seigneurie de la Bouteillerie à preuve de la rivière-ouelle, sur toute la profondeur allant au fleuve Saint-Laurent.

Il est connu que dans ces premiers temps, il n'y avait pas de notaire dans les campagnes éloignées de Québec. C'est pourquoi on ne trouve pas dans les plus anciennes concessions dans la Bouteillerie d'actes en forme authentique durant cette première époque. Il est présumable que de bonne foi, entre seigneur et censitaire, un écrit sous seing-privé, ou même peut-être la parole suffisait pour assurer un titre valable et permanent. C'était à une époque où l'on disait, comme le seigneur de la Naudière : "J'aime mieux la parole d'un honnête homme que l'écrit d'un coquin." La redevance seigneuriale était alors fixée d'après l'usage et demeurait inaltérable. Celle convenue pour la terre de Jean de la Voye fut de cinquante sols tournois, deux chapons et demi de rente, et cinq sols aussi tournois de cens avec les droits sous-entendus et établis par la Coutume de Paris.

Les titres de concession en forme authentique ne purent commencer dans la seigneurie qu'en 1707, année où

Etienne Janneau obtint une commission de notaire royal pour instrumenter sur la côte sud du fleuve.

Jean de la Voye fut donc forcé de s'entendre avec le seigneur pour prendre de gré à gré, une terre afin de bâtir une petite maison et se mettre à défricher le sol jusqu'à ce qu'il fut en état de se marier.

J'ai donné l'arrivée de Jean de la Voye, à la Rivière-Ouelle, en 1684. Cette date, je ne puis la certifier. Je dis cependant, appuyé par un acte du notaire Etienne Jacob, père, qu'en 1685, Jean de la Voye habitait la Rivière-Ouelle ; tandis que le récensement nominal de 1681 pour la Rivière-Ouelle, ne mentionne pas le nom de Jean de la Voye.

Nous voyons donc dans le greffe du notaire Etienne Jacob, père, en date du 26 juillet 1685, une vente par Jean de la Voye à Pierre Allard, tonnelier, son beau-frère.

Dans cet acte, nous lisons que Jean de la Voye demeurait à la Côte Sud, lieu de la Grande-Ance, c'est-à-dire, Rivière-Ouelle. Je présume alors, d'après la nature de l'acte, qu'il ne devait habiter la Rivière-Ouelle, que depuis environ un an.

En cette année-là, Jean de la Voye s'étant rendu compte du grand avantage qu'il y avait pour lui de fixer définitivement sa demeure à la Rivière-Ouelle, après les quelques mois passés en cette contrée, et qui l'avaient complètement satisfait, entreprit le voyage de Saint-Joachim où demeuraient son père, ses parents et ses amis.

Jean de la Voye se voyant alors dans l'impossibilité d'y revenir de sitôt, profita de ce voyage pour mettre ordre à ses affaires, et s'exempter ainsi de tous les troubles que son absence pourrait lui causer. C'est pourquoi, il vend tous ses droits de propriété, présents et à venir, sur la succession de son père et de feue sa mère, à son beau-frère, Pierre Allard.

Voici un résumé de cet acte de vente :

"Jean de la Voye vend à Pierre Allard, son beau-frère, tous les droits à lui échus par la mort de sa mère, Anne Go-

din, et tous les droits qu'il peut prétendre dans la succession future de son père, en quelques lieux et endroits où ils se trouvent sis et situés.

"A la charge par le dit Pierre Allard et sa femme, Anne de la Voye, de payer et acquitter toutes les rentes foncières, annuelles et viagères, dont le dit Réné se trouve chargé et tenu envers les seigneurs à qui sont dûs, et en acquittés le dit Jean de la Voye."

"Cette vente, cession et transport faites aux charges susdites, et en outre, moyennant la somme de cinquante livres.

"Pour ce montant, le dit Jean de la Voye transporte tous droits de propriété, fonds, tréfonds, noms, raisons, actions, saisines et possession qu'il pourrait avoir et prétendre".

Je me demande, où est l'endroit sur sa terre, où Jean de la Voye a choisi le site de sa modeste habitation. Il est naturel qu'il se soit logé vers le milieu de son lot, et quelque part le long du premier chemin du Roi, qui traversait autrefois ses cinq arpents de largeur sur le premier petit coteau. Il est à remarquer que le voisin du côté nord-est, le nommé Miville Dechêne, se logea sur le même chemin et le même coteau tout près de la ligne qui séparait les deux terres. Les restes encore visibles sur ce coteau d'un solage et d'une cheminée isolée, mentionné dans les vieux titres, semblent indiquer le site de la maison de Jean de la Voye, et serait celle dans laquelle fut dressé comme il est dit, le partage de sa terre en 1723, entre ses héritiers par ce même notaire Janneau.

On voit par l'aveu et dénombrement de la Bouteillerie, 1723-1725, où comparaît Marie-Madeleine Boucher, veuve de Jean de la Voye, qu'il y avait alors sur la terre, maison, grange et étable, 26 arpents labourables, et 6 arpents de prairie.

Ainsi, il est certain que Jean de la Voye compte parmi les premiers colons de la Rivière-Ouelle, et suivit de près

le seigneur Deschamps arrivé là, vers 1673. Celui-ci avait eu d'avance les yeux sur les terres de la Rivière-Ouelle, et dût les explorer avant de se déterminer à en demander la concession en fief, sur laquelle il pouvait compter comme assurée par influence de famille, s'il voulait y former un établissement. De fait, on constate qu'il passa en France, d'où il se rembarqua en juin 1671, à Dieppe à bord du navire Saint-Jean-Baptiste, amenant avec lui dans un but de colonisation, deux charpentiers, deux maçons et quatre manoeuvres.

Pour continuer et affermir son dessein d'établissement, Monsieur Deschamps épousa à Québec, le 24 octobre 1672, Demoiselle Catherine-Gertrude Macart, et quatre jours après, il recevait la concession du fief de la Bouteillerie. Il dût aller en prendre possession dans le cours de l'année qui suivit son mariage comme on peut le déduire par l'âge de ses enfants tous nés à la Rivière-Ouelle, d'après le recensement de 1681, 7 ans, 5 ans et 3 ans.

---

## II

Après quatre années d'un travail incessant et laborieux dans le défrichement de sa terre, Jean de la Voye, alors âgé de 28 ans, songea à se marier pour y fonder une famille.

Il àpousa donc à la Rivière-Ouelle, le 22 octobre 1688, Madeleine, fille de Jean-Galleran Boucher et de Marie Leclerc.

De ce mariage, il eut treize enfants, dont voici les noms :

1.—Pierre.—B.—17 mars 1690, à la Rivière-Ouelle.—S.—4 février 1712, à la Rivière-Ouelle.

2.—M. Madeleine.—B.—18 décembre 1691, à la Rivière-Ouelle.—M.—21 avril 1710, à Jean-François Pelletier.—S.—23 novembre 1721, à Ste Anne de la Pocatière.

3.—Marguerite.—B.—22 octobre 1693, à la Rivière-Ouelle.—M.—22 janvier 1718, à Louis-Philippe Langlais, à la Rivière-Ouelle.

4.—Aléxis.—B.—18 décembre 1695, à la Rivière-Ouelle.—M.—I.—7 janvier 1715, à Françoise Bouchard-Dutertre, à la Rivière-Ouelle.—II.—M. Françoise Mignier.—III.—8 juillet 1735, à M. Anne Lebel, veuve de Joseph Taillon, à la Rivière-Ouelle.

5.—Marie-Anne.—B.—18 décembre 1695, à la Rivière-Ouelle.—S.—27 décembre 1695, à la Rivière-Ouelle.

6.—Marie-Anne.—B.—8 août 1698, à la Rivière-Ouelle.—S.—29 août 1798, à la Rivière-Ouelle.

7.—Jean-François.—B.—6 septembre 1699, à la Rivière-Ouelle.—S.—15 mai 1722, à la Rivière-Ouelle.

8.—Joseph.—B.—2 février 1701, à la Rivière-Ouelle.—M.—18 mai 1723, à Geneviève Miville, à la Rivière-Ouelle.

9.—Charles.—B.—17 février 1704, à la Rivière-Ouelle.—S.—24 avril 1707, à la Rivière-Ouelle.

10.—Augustin.—B.—17 février 1704, à la Rivière-Ouelle.—M.—I.—7 janvier 1728, à M. Angélique Mignier, à Ste Anne de la Pocatière.—II.—1729, à Marguerite Michaud.—S.—16 octobre 1770, à Kamouraska, Habitant du Bras.

11.—Claude.—B.—4 mars 1706, à la Rivière-Ouelle.—S.—17 avril 1723, à la Rivière-Ouelle.

12.—Antoine.—B.—2 octobre 1708, à la Rivière-Ouelle.—M.—27 août 1731, à Françoise Pelletier, à Kamouraska.

13.—M. Françoise.—B.—20 octobre 1710, à la Rivière-Ouelye.—M.—I.—4 mai 1741, à Jean le Moyen, à la Rivière-Ouelle.—II.—8 novembre 1745, à Antoine-Joseph Hudon dit Beaulieu, à la Rivière-Ouelle.

---

## III

Jean de la Voye quoique très assidu à la culture de la terre, savait cependant laisser de côté la charrue pour le fusil. Son patriotisme ne fut jamais trouvé en défaut.

Ne le voyons-nous pas avec trente-huit de ses compagnons, sous les ordres de son curé, M. l'abbé de Francheville, repousser en 1690, les Américains qui envahissaient le Canada.

Ce fait patriotique et historique mérite d'être conservé avec les noms de ces quelques braves, qui repoussèrent en quelques heures, de leurs rives et paroisse, des centaines de Bostonnais.

Voici les noms de ces bons patriotes donnés par l'abbé H. R. Casgrain dans son histoire de : "Une Paroisse Canadienne (Rivière-Ouelle) au XVIIe siècle".

"François et Joseph Deschamps, fils de M. de la Bouteillerie, Robert Lévesque, Pierre Hudon, Charles Miville, Jean Miville, Galleran Boucher et ses deux garçons, Pierre et Philippe, Michel Bouchard et ses trois fils ; Etienne, François et Pierre, Pierre Dancosse, Joseph Renault et son fils, Joseph, Guillaume Lissot et son fils, Claude, Réné Ouellet et cinq de ses enfants ; Abraham, Mathurin, Grégoire, Réné et Joseph, Jean Pelletier, Jean Lebel et son garçon, Jean-Baptiste, Pierre Emond, Mathurin Dubé, Jean Mignot dit Labrie, Noël Pelletier, Jean Gauvin et son fils, Jean-Pierre de Saint-Pierre, Nicolas Durand et son fils, Nicolas, François Autin, Sébastien Boivin et Jean de la Voye.

"La plupart de ces hommes, sinon tous, ont fait le coup de feu à l'extrémité de la Pointe, sous le commandement du curé de Francheville M. de la Bouteillerie, seigneur, devait avoir été mandé à Québec pour servir sous les ordres de Frontenac pendant le siège. On ne pouvait autrement s'expliquer comment, en sa qualité d'ancien officier, accoutumé à la guerre, il n'aurait pas pris le commandement de ses censitaires.

"Quelques sauvages ont dû, en toute probabilité, se joindre à l'expédition ; car cette guerre d'embuscade était celle qui convenait le mieux au génie de leur race et à leurs habitudes de chasseurs. On pouvait compter parmi eux: Pierre Oustabany, Gabriel Keskabogouët et Guillaume Meokérimat, qui chassait dans les environs à cette époque. On sait que la Rivière-Ouelle était un des endroits de la Côte du Sud que les Aborigènes aimaient à fréquenter : Mgr. de Saint-Vallier eût même, pendant quelque temps, l'intention d'y fonder une mission sauvage."

"Que de fois ma grand'mère maternelle, Madame Rémi Chamberland, nous raconta dans les soirées intimes, la

vie et les moeurs, les allées et venues de ces sauvages, qui ne passaient presque jamais par chez son père, Michel Gagnon,, sans y arrêter. Ces enfants des bois tenaient mon aïeul en très haute estime. Jamais, ils ne s'adressaient à lui, en vain. Dans les moments critiques, il était toujours prêt à les secourir. Que de fois, il leur a donné à manger.

"Il est facile d'imaginer, continue l'abbé Casgrain, les inquiétudes, les craintes des femmes et des enfants, lorsqu'ils se virent seuls dans les maisons, après le départ des hommes. Si les Bostonnais, dont on voyait les gros navires mouillés au large, venaient à débarquer, on pouvait s'attendre à voir fondre à la fois tous les malheurs ; l'incendie des maisons, l'enlèvement des bestiaux, la destruction des récoltes, la captivité et l'exil avec toutes leurs calamités. Les femmes s'empressaient d'empaqueter les objets les plus précieux pour les emporter dans les bois à l'approche des ennemis. Un bon nombre d'effets étaient déjà en sureté dans des *caches* pratiquées sous d'épais fourrés. De temps en temps, on s'approchait des fenêtres pour voir si les ennemis n'arrivaient pas. Tout à coup la respiration s'arrêta dans les poitrines : la fusillade éclatait au loin sur le bord de la grève. Chaque détonnation pouvait être le coup de mort d'un mari, d'un enfant ou d'un frère.

"Aussi, quels durent être le soulagement et la joie générale lorsqu'on vit revenir les vainqueurs, tout joyeux et triomphants, lorsqu'on apprit d'eux les détails de l'escarmouche, la surprise, la terreur des Bostonnais, en voyant tomber sur eux une grêle de balles qui faisaient un effet meurtrier dans les rangs, leur embarquement précipité et leur fuite honteuse."

Voici maintenant en détail, le fait conservé jusqu'à nos jours, par les descendants de ces valeureux habitants-soldats et raconté par l'abbé A. Têtu dans son "Introduction" de la Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle par l'abbé A. Michaud.

"L'abbé de Francheville ayant appris qu'une flotte considérable de vaisseaux américains remontaient le fleuve, dans le desseins de s'emparer de la colonie, il assembla ses paroissiens et les exhorta à s'opposer de toutes leurs forces au débarquement que les Bostonnais pouvaient tenter de faire à la Rivière-Ouelle. M. de la Bouteillerie était alors à Québec, et les habitants demandèrent à leur curé de les conduire lui-même au combat, si l'occasion s'en présentait. M. de Francheville accepta sans se faire prier. Bientôt la flotte vint jeter l'ancre en face de la *Pointe*. On vit plusieurs chaloupes se détacher des vaisseaux et faire force de rames vers le rivage. Ce fut alors que les habitants de la paroisse, sous la conduite de leur curé, vinrent s'embusquer sur la lisière de la forêt, à l'abri des crans du rivage. Là, ils attendirent en silence l'arrivée des chaloupes qui approchaient rapidement. Comme la marée était haute, les embarcations chargées de soldats purent atterrir au bord des crans, à une faible portée des fusils.

"L'ordre de sauter à terre est donné et le débarquement commence à s'effectuer, sans qu'on ait soupçon du voisinage des tirailleurs canadiens. Dans ce moment de confusion qui accompagne toujours plus ou moins un débarquement, pendant que les soldats prennent leurs armes, un cri de : Feu ! retentit soudain à l'entrée du bois : c'était le commandement de l'abbé de Francheville. Au même instant, plusieurs détonations éclatent et une grêle de balles vient fondre sur les malheureux Bostonnais. La panique fut générale, ceux qui n'avaient pas été atteints par les balles regagnèrent précipitamment leurs chaloupes et les vaisseaux, sans entendre la voix des officiers qui essayaient de les ramener au combat. Cette défaite était le prélude du désastre qui attendait Phipps devant Québec.

"Ainsi, c'est aux gens de la Rivière-Ouelle que revient l'honneur d'avoir repoussé la première attaque des Américains, en 1690 ; de même qu'en 1759, ce fut leur attitude hostile, et sans doute aussi, la facilité du débarquement sur

cette pointe de terre, qui engagea les Anglais à y faire une descente, et à commencer par cette paroiss l'incendie de la côte sud. En effet, rapporte M. de Gaspé dans ses "Mémoires", deux détachements de l'armée anglaise débarquèrent à la Rivière-Ouelle. Quelques habitants embusqués sur la lisière du bois les accueillirent par une vive fusillade et leur tuèrent quelques hommes. Le commandant Montgomery exaspéré de cette attaque, résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il commanda à ses officiers de bruler les habitations des Canadiens qu'ils rencontreraient sur leur passage. Ces ordres furent exécutés, et l'incendie dévasta la côte depuis la Rivière-Ouelle jusqu'au Trois-Saumons. Toutefois les églises de la Rivière-Ouelle et de Sainte-Anne de la Pocatière furent épargnées.

"Plusieurs habitants de la paroisse durent payer leur dette à la patrie et verser leur sang sur les champs de bataille ; mais il nous est impossible de donner le nombre et les noms de ces braves.

"L'abbé de Francheville ne manqua pas d'aller rendre grâce à Dieu dans la chapelle, avec sa petite troupe, suivit des femmes et des enfants. L'humble sanctuaire retentit des prières et des cantiques de joie de cette pieuse et brave population ; et le souvenir de cet évènement se grava si bien dans les mémoires, qu'il s'est transmis de génération en génération jusqu'à nos jours."

---

## IV

Jean de la Voye infatigable au travail et aimant passionément la terre, obtint le 10 septembre 1701, de M. Charles Aubert, seigneur de la Chesnaye et de Port-Joli, une concession de terre dans cette dernière seigneurie.

En obtenant cette concession, Jean de la Voye avait-il l'intention d'y établir plus tard un de ses enfants dont le nombre augmentait d'année en année ? Sa famille était déjà nombreuse de huit enfants. Ne devait-il pas plutôt

songer à établir ses enfants tout près de lui, à la Rivière-Ouelle ? A cette époque, ses fils ne pouvaient y tenir feu et lieu, puisque l'aîné n'avait que douze ans ?

Comment pouvait-il lui-même cultiver sa terre de la Rivière-Ouelle, et défricher ou cultiver cette nouvelle concession ? Ne lui fallait-il pas faire les deux choses à la fois, s'il voulait remplir les conditions imposées par le seigneur, que nous verrons dans l'acte ci-après donné ?

A sa mort, arrivée en 1723, tous ses enfants vivants ne se sont-ils pas partagés la terre de la Rivière-Ouelle, sans faire aucune mention de cette terre de Port-Joli ?

Qu'en est-il donc résulté de cette concession de Port-Joli ? L'a-t-il obtenue pour la vendre immédiatement à un de ses parents ou amis ?

Malgré ma curiosité, mes recherches demeurèrent infructueuses sur ce point.

Voici maintenant cet acte de concession de Port-Joli, passé devant le notaire Louis Chambalon, le 10 septembre 1701.

Cet acte que je donne en entier, fera connaître à ceux qui me liront, les obligations que les seigneurs imposaient à leurs censitaires.

"Par devant le Notaire Royal en la Prévosté de Québec soussigné résidant et témoins cy bas nommés. Fut présent Monsieur Maistre Charles Aubert Ecuyer Seigneur de La Chenaye, Leport Joly et autres lieux conseiller au Conseil souverain de ce pays lequel de son bon gré a baillé délaissé et conceddé par ces présentes à titre de cens et rentes seigneurialles proffits et vente quand le cas y eschéra à Jean de la Voye habitant de la Rivière-Ouelle absent Marie-Madeleine Boucher sa femme à ce présent et acceptant pour luy preneur et retenant pour luy ses hoirs et ayant cause à l'avenir, c'est ascavoir : Une concession de quatre arpans de terre de large sur quarante arpans de proffondeur dans les terres joignant d'un côté et du bout de la

proffondeur aux terres de la dite seigneurie du porjolly, au surouest à l'habitation de François Duval et par le bout du devant au fleuve Saint-Laurent ainsi que la dite concession se poursuit et comporte, pour d'icelle et du droit de pesche et chasse au devant et sur son estendue jouir faire et disposer par le dit de la Voye ses hoirs et ayans causes en toute propriété à perpétuité en vertu de ces présentes aux charges clauses et conditions suivantes : scavoir que le dit de la Voye payer par chacun an depuis le jour et feste de Saint-Michel jusques à la feste de Saint-Martin en suivant au dit seigneur concédant ou ses représentants en sa maison seigneurialle de la Rivière du loup vingt sols et un chapon vif ou vingt sols pour chacun chapon au choix du dit seigneur par chacun arpans de front de rente seigneurialle et quatre sols de cens pour toute la dite concession, Les dits cens et rentes portant lots et ventes saisines et amandes quand le cas y eschera suivant la coutume de paris, de tenir feu et lieu sur la dite concession de défricher et mettre en valeur les terres d'icelles, de porter ces grains moudre au moulin de la dite seigneurie, de souffrir et laisser les chemins quy seront jugés nécessaires pour l'utilité publique, de consumer tous les bois de chesnes qui seront propres pour la construction des vaisseaux, se réserve le dit seigneur de la chenaye la liberté de chasser et pescher pour son usage et divertissement sur et au devant la dite concession sans que le dit de la Voye sy puisse opposer en vertu du droit de pesche et de chasse qui luy est accordé, comme aussi la liberté du retrait en cas de vente en remboursant par luy le sort principal, layaux frais, coust, et misères, et de prendre sur la dite concession tout le bois qui luy sera nécessaire tant pour la construction du moulin, que des bastimens du manoir seigneurial et entretien du tout en cas qu'il sy entrouve de propres pour les dits bastimens ; et outre sera le dit de la Voye tenu de fournir une grosse des présentes à ses frais incessamment au dit seigneur ; estant aussy convenu que le présent contract sera et demeurera nul en cas que la dite

concession se trouve cy devant avoir esté concéddée par un contract en forme signé du dit seigneur de la Chenaye, Car ainsy &a ont obligé &a Renonçant &a Fait et passé au dit Québec en l'estude du dit notaire avant midy le dixième jour de septembre mil sept cent un en présence des sieurs Jean Gobin marchand de Jacques de lonnal comme témoins demeurant au dit Québec quy ont avec le dit Seigneur concédant et notaire signer la dite Boucher ayant déclarée ne scavoir signer de ce enquis" ;

J. Lonnal, Gobin, charles aubert de la chenaye
Chambalon

---

## V

Jean de la Voye, grâce à son travail et à son esprit d'initiative, devint un des hommes marquants parmi les habitants de la seigneurie.

Ayant remarqué les nombreux marsouins qui venaient prendre leurs ébats à la Pointe de la Rivière-Ouelle, et connaissant les immenses bénéfices qu'on pouvait retiré par la vente de l'huile de ce poisson, résolut de former une "Société" pour l'exploitation de ce commerce.

Son nom figure le premier parmi ceux des six habitants qui obtinrent de l'Intendant Raudot, le 20 juillet 1707, le privilège de tendre une pêche à marsouin vis-à-vis la Pointe de la Rivière-Ouelle, où ce poisson abondait. La pêche de ce cétacé avait été tentée dès 1698, par Charles Dénis, Sieur de Vitré, négociant de Québec, qui ayant obtenu du Roi une aide en cordage, tendit une pêche à Kamouraska au moyen d'un rets tendu du rivage à l'Isle aux Corneilles, sur une longueur de plus d'un mille. La dépense trop forte la fit abandonner.

C'est alors que survint chez les six habitants de la Rivière-Ouelle, l'idée ingénieuse et l'invention simple et pratique d'une tenture de pêche unique et parfaite par son succès. Elle consiste à faire un immense "C" au large,

avec des fascines ou perches d'une vingtaine de pieds de hauteur plantées et espacées de 2 à 3 pieds, partant en ligne droite du rivage jusqu'à la plus basse marée, plus d'un mille au large ; de là, tournant ouest, en grand cercle vers terre pour venir se terminer par un racroc et renfermer le poisson. Il en a été pris ainsi, en les tuant à marée basse, une immense quantité. On se rappelle d'une marée de 500 marsouins renfermés dans la pêche dont une bonne partie fut sauvée. Le seigneur de la Bouteillerie avait droit au dixième poisson.

Voici maintenant l'Ordonnance de l'Intendant Raudot :

"Ordonnance qui autorise l'union faite entre plusieurs Habitants de la Rivière-Ouelle pour l'exploitation d'une Pêche à Marsouins, sous la devanture de leurs habitations; le 13 juillet 1707.

"Jacques Raudot, etc.

"Jean de la Voye, Etienne Bouchard, Pierre Soucy, Jacques Gagnon, Pierre Boucher et François Gauvin, nous ayant exposé qu'étant habitant de la Bouteillerie sur la Rivière-Ouelle, proches voisins des uns des autres, qu'ils se seraient unis ensemble pour faire la pêche du marsouin dans la devanture de leurs terres, à la pointe de la dite Rivière-Ouelle, qui est un endroit très proche pour faire la dite pêche, laquelle même ils ont commencé depuis deux ans, et ce suivant le droit de pêche qu'ils ont par le contrat de concession, et comme, quoiqu'ils usent de leur droit, ils pourraient être troublés dans l'exercice de la dite pêche, ils nous demandent qu'il nous plaise les autoriser pour continuer la dite entreprise ;

"Le Sieur de Boishébert, seigneur de la dite terre de la Bouteillerie, entendu que nous a dit que par leur contrat de concession le dit droit de pêche leur avait été accordé, et qu'il ne s'opposait point à leur demande; à laquelle ayant égard ;

"Nous autorisons l'union faite entre les sus-nommés pour faire la pêche aux marsouins dans la devanture de leur habitation : défendons de les y troubler à peine de tous dommages et intérêts. Mandons, etc.

"Fait à Québec, ce 15 juillet 1707.

"Signé : Raudot."

Cette société fit de suite d'excellentes opérations et jeta l'aisance parmi ceux qui en formaient partie. Elle a duré jusqu'à nos jours et se continue parmi les premiers sociétaires. Il y a peu de compagnie d'industrie dans notre province qui puisse se réclamer d'une existence aussi longue et aussi prospère.

Les six premières parts de la compagnie passèrent à leurs descendants et furent subdivisées par un si grand nombre de familles que de nos jours il était à peu près impossible de retracer les droits de chacun. Pour obvier à ce grave inconvénient et donner à chacun son dû, la société de la pêche s'est constituée en corporation légale par un acte de la Législature de Québec, en 1870. Disons à la louange de cette société que depuis plus de deux siècles qu'elle existe aucun procès n'est venu troubler la paix parmi un si grand nombre d'intéressés.

Depuis une vingtaine d'années, le marsouins ne donne plus en cet endroit comme ci-devant. L'huile elle-même, a perdu de sa valeur. Aussi les propriétaires de parts ne voyant plus de profits à retirer, ne tendent plus. Aujourd'hui, toutes les parts moins une, celle de Madame François Pelletier, sont la propriété de M. Joseph Lizotte de la Rivière-Ouelle.

---

## VI

Jean de la Voye, après une vie de travail et de dévouement, mourut à la Rivière-Ouelle, à l'âge de 63 ans.

Il laissa pour le pleurer, une veuve et huit enfants, des treize qu'il avait eus de son mariage avec Marie-Madeleine Boucher.

Il fallut, aux enfants mineurs, nommer un tuteur et un subrogé-tuteur, qui furent Nicolas Hudon, tuteur, et François Boucher, subrogé-tuteur.

On procéda ensuite, le 13 avril 1723, à l'inventaire des biens de Jean de la Voye.

D'après cet inventaire, on peut considérer Jean de la Voye, comme étant à cette époque, l'un des habitants les plus à l'aise de la Rivière-Ouelle.

L'inventaire fait, ses enfants au nombre de huit et seuls héritiers, procédèrent au partage entre eux de la succession de leur père, et se divisèrent la terre de cinq arpents de front sur la rivière-ouelle, en huit parts égales et parallèles sur toute la profondeur. Mais l'un des co-partageants, celui nommé Claude, était passé de vie à trépas dans ces entrefaites et sans héritiers, le partage fut refait par division en sept parts égales, donnant à chacun un septième des cinq arpents, c'est-à-dire, sept perches, deux pieds, six pouces, dix lignes et deux septièmes d'une ligne de front sur la rivière-ouelle sur toute la profondeur jusqu'au fleuve. Les héritiers devaient payer les cens et rentes aux seigneurs.

Voici dans tout son entier, le premier partage de la terre de Jean de la Voye :

"Par devant Etienne Janneau, notaire royal, résidant dans la seigneurie de la Bouteillerie et témoins ci-bas, ont été présents en leurs personnes Nicolas Hudon, habitant, demeurant dans la seigneurie de la Bouteillerie, élu aux enfants mineurs de feu Jean de la Voye, Marie-Madeleine de la Voye par acte émané ce dit jour par le dit notaire soussigné et François Boucher, habitant, demeurant à l'ilet du portage subrogé-tuteur, élu par le même acte de ce jour. Lesquels auraient fait séparé une terre de cinq arpents de front sur la rivière-ouelle, bornée au nord-est à la terre de l'église et à Joseph Miville et au sud-ouest à François Gauvin. Laquelle dite terre aurait été divisée en huit parts égales comme étant tous héritiers pour chacun un huitième de partie ayant commencé à tirer les dits. . .

au nord-est pour finir au sud-ouest. La dernière part par Marie-Madeleine provenant d'héritage aux dits mineurs de feu Jean de la Voye et de Marie-Madeleine Boucher leurs père et mère pour la première part au nord-est a échu par . . . . . .à Marguerite Lavoie et la seconde a échu à Alexis Lavoie. La troisième a échu à Marie-Madeleine Lavoie. La quatrième a échu à Augustin. La cinquième a échu en partage à Antoine Lavoie. La sixième a échu en partage à Claude. La septième à Joseph. La huitième à Françoise du côté du sud-ouest. Lesquelles dites parts partagées également dans aucun retour sur aucune part dont les dites rentes et cens seront payés au seigneur au prorata de chacune par et jusqu'à été accordé entre les dites parties. Fait et passé dans la maison de feu Jean de la Voye, ce quinzième jour d'avril mil sept cent vingt trois en présence de Jacques Gagnon et François Lavoie témoins demeurant au lieu et ont signé avec nous dit notaire à la minute des présentes de ce enquis interpellés suivant l'ordonnance.

Jacques Gagnon, N. Hudon, Janneau

---

La mort de Jean de la Voye, cet homme de bien, causa un vide immense dans sa famille et dans la paroisse. Père dévoué et ami sincère, il ne laissa que des regrets. Il était toujours le premier dans les services à rendre. N'est-ce pas lui qui en formant cette fameuse société de la pêche aux marsouins, apporta l'aisance dans les familles, et commença à faire connaître la Rivière-Ouelle qui, dans la suite, devint si prospère et si renommée, non-seulement dans les environs, mais dans tout le Canada.

Père d'une nombreuse famille qui fit souche non-seulement à la Rivière-Ouelle et dans la région environnante, mais aussi dans les paroisses de Rimouski, de Matane, de Trois-Pistoles, de l'Isle-Verte, etc. Partout, les infatigables descendants de Jean de la Voye se livrèrent tout particulièrement à la culture de la terre, la plus noble et la plus

indépendante des professions. Les professions libérales cependant en attirèrent un grand nombre, qui jouissent comme famille, d'un nom honorable, et sont en général, prospères et de braves citoyens.

A la conquête du pays par les Anglais, en 1759, la branche des de la Voye comptait dans la région de Kamouraska et de la Rivière-Ouelle, plus de cent représentants.

---

# CHAPITRE ONZIEME

*Histoire du Manoir d'Airvault situé sur la terre de Jean de la Voye.—Historique de la terre de Jean de la Voye.*

## I

Jean de la Voye disparu, sa terre comme il est dit plus haut, fut divisée entre ses enfants. Il nous faut faire maintenant, l'histoire de cette terre qui, après avoir eu plusieurs maîtres, est aujourd'hui la possession de M. Joseph Casgrain, petit-fils du seigneur Pierre Casgrain, qui a la maîtrise de trois arpents ; et M. Maxime Lavoie, un des descendants de Jean de la Voye, qui possède le reste de la terre, c'est-à-dire, deux arpents.

Avant d'entreprendre cette étude, je veux faire l'historique du "Manoir d'Airvault" ou "Manoir Casgrain" qui fut justement situé sur la terre de Jean de la Voye.

M. Pierre Florence, français d'origine, riche marchand du lieu, acheta en 1773, des héritiers de Jean de la Voye, deux septièmes de terre, sur lesquels il bâtit une maison de 60 pieds de long sur trente de large, et qui servait de demeure et magasin. A sa mort, en 1789, il légua par un codicile de la même année, ses immeubles et revenus d'immeuble, tant en ce pays qu'en France, à sa soeur Dame Marie Florence, épouse de M. Catdebart, d'Arudy, qui demeurait en France. Par le même codicile, il légua à Dame Thérèse-Esther Hausman dit Ménager, qui n'était son é-

pouse que depuis un an, 3000 livres à partager avec sa belle-mère, Marie- Josephte Létourneau.

Le 15 avril 1791, la veuve Florence acquit sur vente à l'enchère par licitation, la terre et habitation de son défunt mari. Le prix d'enchère fut de 5,500 livres, ancien cours.

C'est cette habitation qui porta plus tard le nom de "Manoir seigneurial", lorsque le seigneur de la Rivière-Ouelle, Jacques-Nicolas Perrault, vint y habiter en épousant le 7 janvier 1793, la veuve de Pierre Florence.

Le seigneur Perrault fit faire à la résidence commune, de grandes réparations pour en faire son manoir d'aspect seigneurial. Il embellit considérablement le parterre par une magnifique plantation de grands arbres, et des jardins embellissaient l'ensemble.

Le seigneur Jacques-Nicolas Perrault mourut à la Rivière-Ouelle, le 5 aout 1812, dans sa beignoire. Sa veuve, Madame Perrault, alla s'éteindre à la Pointe-aux-Trembles, où elle mourut le 7 avril 1819, et fut inhumée là sous son banc, dans l'église de la paroisse à la suite de funérailles imposantes.

Ses héritiers au nombre de six, furent assignés en justice par le juge Perrault qui était créancier de la succession Florence d'une dette reconnue, due et portée à l'inventaire. Par sentence de la Cour du Banc du Roi, ces héritiers furent condamnés à payer cette dette. A défaut de ce faire, une saisie-réelle fut émanée contre eux tous et la terre de 14 perches, 5 pieds, 1 pouce, 8 lignes et 4 septièmes d'une ligne de front sur la profondeur, de la rivière au fleuve, et la maison et dépendances telles que restaurées et embellies par le second mari, le seigneur Perrault, furent vendues en justice et adjugées, le 21 juillet 1823, par William S. Sewell, Shérif, du district de Québec, à M. François Fortier, écuyer, médecin et chirurgien, auquel il passa titre authentique, le 10 juin 1826.

A la fin de cette même année, le 13 décembre, le Dr. Fortier vendit à M. Charles-Eusèbe Casgrain, avocat, de

Québec, la terre sus-dite telle qu'elle lui avait été adjugée, au prix convenu de £700 ou $2,000.00 suivant contrat passé entre eux à la Rivière-Ouelle, devant Maître Pierre Garon, notaire.

A la mort du seigneur Jacques-Nicolas Perrault, décédé sans enfants et sans testament, ses trois frères, Olivier, Michel et Pierre, héritiers mâles, lui succédèrent pour le bien noble de la seigneurie de la Rivière-Ouelle ou de la Bouteillerie.

Le juge Olivier Perrault vendit son tiers indivis de la seigneurie, à M. Pierre Casgrain, négociant de la Rivière-Ouelle, par contrat devant Maître Lelièvre, notaire, à Québec, en date du 31 mai 1813. Les deux autres tiers indivis furent aussi achetés en 1815, par le même.

Le seigneur Pierre Casgrain avait sa résidence à une portée d'arc, au nord-est du manoir et y attenant de ce côté; tandis que son fils, Charles-Eusèbe, habitait le manoir seigneurial de la Bouteillerie, qui devint la maison paternelle des descendants de ce fils, qui l'ont appelé "Manoir d'Airvault" du lieu de l'origine de la famille en France.

L'honorable Charles-Eusèbe Casgrain vécut jusqu'en 1847. A sa mort, il légua son manoir à sa veuve, Dame Elizabeth-Anne Baby.

Madame Casgrain demeura dans son manoir jusqu'en 1883, alors qu'elle vint résider à Québec, où elle mourut en 1890.

Avant de quitter la Rivière-Ouelle, elle donna par acte notarié, son manoir à son fils, l'abbé Raymond. Celui-ci le transporta le même jour, par devant notaire, à son neveu M. Raymond Casgrain, qui le conserva jusqu'en 1896.

En cette année, 1896, le manoir fut vendu à l'enchère, et acheté par M. Auguste Casgrain, frère de l'abbé Raymond, avec un arpent et un quart de terre de superficie, comme emplacement.

M. Auguste Casgrain garda le manoir jusqu'en 1913, alors qu'il le donna à son fils Raymond, qui, le 9 septembre

1914, le vendit à M. Etienne Bernier, celui-ci le démolit en 1915. Encore une relique du bon vieux temps qui a disparu !

---

## II

Comme nous venons de le voir, le "Manoir d'Airvault" tomba de main en main, avant de devenir la propriété de M. Etienne Bernier. Il en sera de même de la terre de Jean de la Voye.

Après avoir fait l'achat du manoir, M. Charles-Eusèbe Casgrain, avocat de Québec, dont la santé délicate demandait beaucoup d'attention et de grand air, vint au printemps de 1827, avec sa digne épouse, Demoiselle Elizabeth-Anne Baby et ses deux enfants, habiter son nouveau logis.

Les délassements et les amusements sont assez rares dans nos campagnes, mais en se livrant avec intelligence et un sens pratique aux diverses occupations qu'exigeait la bonne culture de ses terres dont il agrandissait de temps en temps l'étendue, M. Casgrain y trouva un emploi du temps varié, à la fois agréable, utile et surtout profitable.

En 1847, année de sa mort, M. Casgrain était devenu maître de presque toute la terre de cinq arpents de front sur la rivière-ouelle, que Jean de la Voye avait obtenu, en 1684, du seigneur Jean-Baptiste Deschamps, Sieur de la Bouteillerie.

De ces cinq arpents de terre, à l'ouest, il faut cependant excepter trois quarts d'arpent de front sur la Rivière-Ouelle, sur toute la profondeur jusqu'au fleuve, qui appartenaient à M. Bernard Gagnon, et qui étaient enclavés entre la terre des Bonenfant, comme on l'appelait alors, et celle de M. Frederick Wyss.

De plus, il faut aussi excepter un arpent et demi de terre de front, du petit coteau jusqu'au fleuve, et qui appartenait à ce même M. Bernard Gagnon. Cette terre était bornée au sud et à l'est par la terre de M. C. E. Casgrain, et

à l'ouest par celle des Bonenfant qui appartenait aussi à M. C. E. Casgrain.

Cinquante ans après le partage de la terre de Jean de la Voye, c'est-à-dire, en 1773, ce même morcellement de la terre subsistait encore en sept parts égales.

On voit alors que M. Pierre Florence, négociant considérable de l'endroit, acquit par échange un septième de M. Antoine-Joseph Hudon dit Beaulieu, habitant de la Pointe de la Rivière-Ouelle, devenu propriétaire d'une part ou de ce septième du chef de sa femme, Marie-François de la Voye, veuve de Jean le Moyen, qu'il avait épousée le 8 novembre 1745. Cette part était la dernière du côté nord-est de la terre, et bornée de ce côté à M. Joseph Miville dit Deschênes et à la terre de l'église; et par le sud-ouest à M. Benjamin Dionne, du chef de sa femme, Marie-Louise de la Voye, fille de feu Alexis, un des sept co-partageants ci-desus. L'acte fut passé devant Maître Saint-Aubin, notaire, le 1 avril 1733, sans aucune mention de maison ou bâtisse sur cette partie de terre, lesquelles, si elles eussent existé, eussent été mentionnés par le notaire suivant la coutume et l'usage d'alors. Cependant, il est dit à l'acte, qui a été passé dans la maison de Florence à la Rivière-Ouelle, sans qu'on puisse la localiser. Comme c'est lui qui s'est ensuite bâti sur sa terre, il ne peut être question de cette dernière maison.

M. Florence acheta ensuite un autre septième, celui attenant au sien du côté sud-ouest, entre lui et Jean-Baptiste Bonenfant. Ce septième était devenu la propriété de M. Basile Mignier dit Lagacé, de Sainte-Anne de la Pocatière, comme étant aux droits successifs de Dame Benjamin Dionne, et il la vendit à Florence par contrat devant Maître Joseph Dionne, notaire, le 16 novembre 1773.

Etant ainsi propriétaire de 14 perches, 5 pieds, 1 pouce, 8 lignes et 4 septièmes d'une ligne de front sur toute la profondeur dans l'étendue du total des cinq arpents de la terre concédée à Jean de la Voye, Florence voulut être bor-

né et s'aligner avec ses voisins. A sa requête et à celle de toutes les parties intéressées comme propriétaires, Jérémiah MacCarthy, arpenteur-juré, fut chargé d'y procéder; ce qu'il fit en opérant en personne sur les lieux, et établit par son procès verbal en date à la Rivière-Ouelle, du 18 juillet 1786, son arpentage et bornage qui satisfait toutes les parties. De sorte que la terre de Florence devint bornée et alignée, savoir : du côté nord-est, partie à Messire Panet, curé de la paroisse et représentant la Fabrique, partie à Liveright Puize, chirurgien ; et le reste de la terre fut borné jusqu'au fleuve à la veuve et représentants d'Aléxis Deschênes nommée Marie-Charlotte Dallaire dit Marette ; et du côté sud-ouest, à partir de la rivière-ouelle tout le long jusqu'au fleuve aux mineurs Jean-Baptiste Bonenfant.

Je crois intéresser mon lecteur, en citant dans son entier le "Procès Verbal" du 18 juillet 1786, du chaînage, enlignement et bornage de terrain du Sr. Pierre Florence, par l'arpenteur J. MacCarthy:

L'année mil sept cent quatre vingt six, le dix huitième jour de juillet, Je soussigné arpenteur juré de la Province, certifie par ces présentes m'être exprès transporté dans la seigneurie de la Bouteillerie ou Rivière-Ouelle, à la requête de M. Pierre Florence, négociant du dit lieu, pour lui chaîner, enligner et borner sa terre, avec ses voisins à chaque côté, et pour parvenir à cet effet, j'ai examiné l'acte de partage fait par Mtre. Etienne Janneau, notaire, entre les héritiers de feu Jean de la Voye, le 15 avril 1723, de cinq arpents de terre de large, lesquels cinq arpents ont premièrement partagés en huit portions égales, et comme Claude, un de ses héritiers fut mort sans héritiers sa part a été partagée entre les sept autres, conséquemment la part de chaque ou le septième partie des cinq arpents est, sept perches, deux pieds, six pouces, dix lignes et deux septième d'une ligne ; et comme le dit Pierre Florence a acheté deux parts, des dits héritiers, il lui appartient quatorze perches, cinq

pieds, un pouce, huit lignes et quatre septième d'une ligne ; et comme les dits cinq arpents, n'était pas bornés au sud-ouest, j'ai été à la demande de Pierre Florence, de Louis Gagnon comme tuteur des mineurs Bonnenfant, de Pierre Belles-Isle dit Gagnon, du dit Louis Gagnon et Charles Gagnon (lesquels sont propriétaires actuellement des dits cinq arpents) a deux bornes de pierre anciennement plantées dans la ligne de séparation entre les terres actuellement possédées par Pierre Lavoie et Etienne Beaulieu, lesquelles bornes j'ai été pour examiner si elles étaient réellement bornes, sous lesquelles j'ai trouvé des morceaux de briques qui confirment qu'elles étaient mises pour bornes, le Procès-Verbal des dites bornes est perdu et comme il n'avait pas assez de témoins dessous, j'ai mis encore des morceaux de terrine avec les dits morceaux de brique pour être mieux connues ci-après et ayant replanté les dites bornes, dans le même lieux et position, j'ai pris le Rumb de Vent qui est sud soixante dégrés est selon le véritable Méridien de M. S. Holland Ec. arpenteur général tiré proche de Québec, et ensuite de la borne le plus au nord j'ai tiré une perpendiculaire à la dite ligne en allant du côté du N. E. et sur la dite perpendiculaire j'ai chaîné pour le dit Etienne Beaulieu, le dit Louis Gagnon, et le dit Charles Gagnon six arpents qu'ils m'ont déclaré à eux appartenant, et ensuite j'ai chaîné les dits cinq arpents, au bout desquels j'ai planté la première borne, laquelle est pour séparer la terre du dit Pierre Florence au sud-ouest avec la terre de la veuve Aléxis Deschêne au nord-est laquelle veuve fut présent et consentant quand la dite borne a été plantée, ensuite j'ai chaîné pour le dit Pierre Florence de la dite borne allant au sud-ouest dans la même perpendiculaire 14 perches, 5 pieds, 1 pouce, 8 lignes, au bout de laquelle j'ai planté la deuxième borne pour lui séparer avec les terres des dits mineurs Ensuite j'ai tiré par la première borne une ligne de séparation depuis la Rivière-Ouelle jusque au fleuve Saint-Laurent sur le Rumb devant sud soixante de-

grés Est variation corrigé ou parallelle aux susdites bornes de Pierre Lavoie et Etienne Beaulieu, pour séparer sa terre du dit Pierre Florence avec les terres de Messire Bernard Panet Curé de la dite paroisse, de Dr. Puize et de la dite veuve Aléxis Deschêne au nord-est, sur laquelle ligne j'ai planté deux autres bornes de pierre, savoir : Une environ deux arpents de la rivière-ouelle, et l'autre proche du fleuve Saint-Laurent. J'ai aussi chaîné de ses deux dernières bornes sur une perpendiculaire en allant au sud-ouest, la dite largeur de la dite terre du dit Pierre Florence au bout duquel chaînage, j'ai aussi planté deux autres bornes de pierre, de sorte qu'il est trois bornes de pierre planté entre lui et ses voisins à chaque côté et des bornes du côté du sud-ouest. J'ai planté des piquets sur le Rumb de vent pour tirer la dite ligne quand besoin sera. Le tout fait et passé avec le consentement des dites parties mentionnées et avec leur approbation pour être toujours les limites de leur terrain. En foi de quoi, ils ont signé ces présentes avec moy ou fait leur marque ordinaire ayant déclaré ne savoir signé en présence de MM. Alexander et Liveright Puize.

Louis Gagnon, Jean-Baptiste Bonenfant, Antoine Besanson, Vve. Aléxis Deschaîne, Louis Alexander, Pierre Florence, Jérémiah Mac Carthy, Bernard Panet Ptre.

Suivant la loi fédérale, l'acquéreur devait alors prendre saisine et possession en l'obtenant du seigneur sur exhibition de son titre, et Florence en s'y conformant, fut mis en bonne saisine et possession par le seigneur, Jacques Perrault, l'aîné, agissant par son fondé de pouvoir suivant procuration du 15 avril 1775, donnée à Jean-Baptiste Bonenfant à cette fin.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans l'histoire du manoir, Pierre Florence demeura possesseur des 14 arpents de terre jusqu'à sa mort, en 1789 ; alors qu'il les céda par un codicile de cette même année, à sa soeur Dame Marie Florence, qui les garda jusqu'au 15 avril 1791. A cet-

te date, la veuve Pierre Florence acquit sur vente à l'enchère par licitation, la terre de son défunt mari, et la conserva jusqu'à sa mort, le 5 avril 1819. Ses héritiers devinrent propriétaires de cette terre jusqu'au 21 juillet 1823. En cette année, la terre fut vendue en justice et adjugée par William S. Sewell, shérif, au Dr. François Fortier, auquel il passa titre authentique, le 10 juin 1826. A la fin de cette même année, le 13 décembre, le Dr. Fortier la vendit à M. C. E. Casgrain qui la conserva jusqu'à sa mort, en 1847.

Voilà pour jusqu'à l'année 1847, l'histoire de ces deux septièmes de la terre de Jean de la Voye. Mais pour les autres septièmes, je ne puis dire, vu mon manque de renseignements, comment les Casgrain et les Gagnon en devinrent les propriétaires.

Mais de cette année 1847 jusqu'aujourd'hui, je donne assez exactement l'histoire de cette terre.

Les terres de M. C.-E. Casgrain devinrent en 1847, la propriété de sa veuve, Dame Elizabeth-Anne Baby. Lors du mariage de son fils Auguste, Madame Casgrain lui céda la terre des Bonenfant qui avait été achetée par M. C.-E. Casgrain, et qui avait un arpent et un quart de front sur la rivière-ouelle, et dont la profondeur allait jusqu'au fleuve. Elle conserva pour elle-même, trois arpents de front, jusqu'en 1883, alors qu'elle en fit cession à son fils, l'abbé Raymond, qui les donna le même jour à son neveu, M. Raymond Casgrain, qui les garda jusqu'en 1896.

En 1896, cette terre fut vendue par le shérif, et achetée par M. Damase Caron, qui la vendit en 1898, au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Le collège par un acte devant notaire, la vendit le jour même de l'acquisition, à M. Joseph Casgrain, et qui en cette année 1920, en est encore le possesseur.

En 1869, M. Auguste Casgrain qui avait eu par cession la terre des Bonenfant, acheta l'arpent et demi de M. Bernard Gagnon, qui l'avait cédée à son gendre, M. Louis Gagnon.

En 1889, M. Auguste Casgrain fit cession à son fils

Raymond, de la terre des Bonenfant et de celle de Gagnon, qui désormais, se détachera de la terre des Bonenfant pour faire partie de la terre du manoir, et que son fils garda jusqu'en 1896.

En cette année, les terres furent vendues par le shérif. Nous avons vu les maîtres de la terre du manoir jusqu'en 1919. Voyons maintenant les acquéreurs de la terre des Bonenfant, qui fut achetée en 1896, par M. Eugène Gagnon qui l'a vendue en 1899, à M. Fridolin Dubé. A sa mort, en 1908, la veuve Dubé vendit la terre à M. Luc Hudon, qui en 1911, la vendit à M. Joseph Bérubé, qui mourut en 1914, et dont la terre passa par vente, des mains de la veuve Bérubé, à M. Maxime Lavoie qui la cultive encore aujourd'hui.

Venons maintenant aux trois quarts d'arpent de terre de M. Bernard Gagnon, qui était la dernière partie, à l'ouest, des cinq arpents de la terre de Jean de la Voye.

M. Bernard Gagnon vers les 1815, céda sa terre à son fils Olivier, qui le donna à son fils Edouard, vers les 1865. En 1889, M. Edouard Gagnon fit cession de sa terre à son gendre M. Pierre Richard, qui la vendit en 1900, à M. Joseph Langlais. M. Louis Bossé en 1901, l'acheta et la vendit en 1911, à son voisin M. Joseph Bérubé. Celui-ci mourut en 1914, et sa veuve vendit la terre à M. Maxime Lavoie qui en est encore aujourd'hui le propriétaire. M. Maxime Lavoie qui est un des descendants de Jean de la Voye, est donc sur la terre du premier de la Voye qui vint à la Rivière-Ouelle.

Voilà en quelques pages, l'histoire très abrégée du manoir d'Airvault et de la terre de Jean de la Voye. Cet historique saura, je l'espère, intéresser ceux qui me liront, principalement les descendants de Jean de la Voye.

Jean de la Voye, cet homme de bien, fut un des premiers pionniers de la Rivière-Ouelle, et s'intéressa beaucoup à son développement.

Nous, ses descendants, nous devons conserver pieusement un doux souvenir de la Rivière-Ouelle. Nous devrions nous faire un plaisir de visiter ces lieux, où notre ancêtre y passa sa vie, et où il mourut.

# CHAPITRE DOUZIEME

*Les origines de la Rivière-Ouelle.—La seigneurie et les seigneurs.—Faits historiques.—Recensements.*

## I

Je crois intéresser les descendants de Jean de la Voye, en donnant ici une courte histoire de la paroisse de la Rivière-Ouelle, qui compte plus de deux siècles d'existence. J'emprunte largement des abbés H. R. Casgrain et A. Têtu.

On ne sait pas d'une manière certaine d'où vient le nom de "Rivière-Ouelle" donné d'abord à la Rivière et ensuite à la belle paroisse qui devait prendre naissance sur ses rives. On a prétendu que le mot "Ouelle" est d'extraction sauvage, et qu'il signifie "une anguille", à laquelle la rivière Ouelle ressemble par les nombreux détours qu'elle fait dans la plaine, avant de se jeter dans le Saint-Laurent. A partir de son embouchure, en effet, jusqu'au pont du chemin de fer Intercolonial, on compte une lieue en ligne droite, tandis qu'on en compte trois en suivant ses contours.

Nous croyons plutôt que la rivière Ouelle fut nommée ainsi en souvenir d'un compatriote de Champlain, M. Ouel, contrôleur général des salines de Brouages, membre de la Compagnie des Cent-Associés, et l'un des bienfaiteurs insignes des missionnaires récollets dont il était syndic au Canada.

On écrivait, autrefois, indifféremment "Ouel" ou "Houel" ; ce n'est que plus tard qu'on a adopté l'orthographe "Ouelle".

Quoiqu'il en soit, c'est de chaque côté de cette rivière, que le 29 octobre 1672, M. Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie, obtenait de l'intendant Talon, agissant au nom de Sa Majesté Louis XIV, la concession d'un fief seigneurial de deux lieues de longueur et d'une et demie de profondeur, sur le bord du fleuve St-Laurent. Le 20 octobre 1750, cette concession fut augmentée de deux lieues dans la profondeur des terres, en faveur de Dame Geneviève de Ramesay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de Monsieur de la Bouteillerie.

Le premier seigneur de la Rivière-Ouelle était né en Normandie, au village de Cliponville, non loin de Rouen.

Désirant se fixer dans le pays, il épousa à Québec, le 24 octobre 1672, Dame Catherine-Gertrude Macart ; quelques jours après son mariage, il devenait seigneur de la Rivière-Ouelle, et il vint s'y fixer le plus tôt possible. Il était, dans tout les cas, en 1674.

Les commencements furent pénibles, comme le sont d'ailleurs tous les commencements de colonisation en pays nouveaux. Grâce pourtant à l'activité de M. de la Bouteillerie qui résidait au milieu de ses censitaires, la Rivière-Ouelle prit un accroissement assez rapide.

Deux ou trois fois par année, un prêtre du Séminaire des Missions-Etrangères (le Séminaire de Québec) venait lui donner la mission.

Le premier missionnaire de la côte sud, depuis Saint-Thomas jusqu'à la Rivière-du-Loup fut l'abbé Thomas Morel, prêtre du Séminaire de Québec et chanoine de la cathédrale.

La première chapelle fut construite à la Rivière-Ouelle en 1685 ; du premier janvier de cette année date l'ouverture des régistres de la paroisse.

---

## II

Monsieur des Champs passa toute sa vie à la Rivière-Ouelle, à part de rares absences à la capitale. Il bâtit son

manoir rustique sur le terrain qu'occupent aujourd'hui l'église paroissiale et ses dépendances. En 1692, il vendit cette maison à la fabrique pour y loger le curé ; il se transporta alors un peu à l'ouest et s'y construisit une autre demeure.

Comme l'y obligeait sa condition de seigneur, il lui fallut bâtir un moulin pour moudre le grain de ses censitaires. La rivière n'offrant de pouvoirs d'eau qu'à six milles du manoir, un moulin à vent fut construit dans l'endroit qu'on appelait alors comme aujourd'hui l'Eventail (1679). Cinq autres moulins banaux furent élevés en différents endroits avant d'en arriver au site propice qu'occupe aujourd'hui le moulin seigneurial ; alors on n'y pouvait songer : il était en pleine forêt.

Depuis les premiers établissements, la colonisation avait suivi un progrès régulier.

Plusieurs causes facilitaient le progrès de la colonisation : la grande fertilité des terres faciles à déboiser ; l'extrême abondance de la pêche et la sécurité de ce point du littoral peu exposé aux incursions des Iroquois. Ces féroces indiens durent pourtant y faire quelques courses, car une des pointes du littoral, la Pointe à Vaillancourt porte aussi le nom de Pointe-aux-Iroquois. Au reste, un grand nombre de sauvages venaient à la Rivière-Ouelle ; si bien que Mgr. de Saint-Vallier songea à y établir une mission pour eux.

Disons un mot de la pêche. Jusqu'au milieu du XIX siècle, le saumon, l'alose, l'esturgeon, l'anguille et le hareng se prenaient dans la Rivière-Ouelle en quantité qui aurait fait la fortune des habitants s'ils avaient eu un marché convenable à proximité. Il n'était pas rare de capturer à une seule marée et dans une seule pêche jusqu'à cinq barriques de harengs.

On ne peut parler de la Rivière-Ouelle sans mentionner la pêche du marsouin. En 1698, M. Charles Denys, de Vitré, en fit une heureuse tentative.

En 1707, six habitants de la paroisse formèrent une Société, et établirent une pêche à marsouin. Leurs efforts furent couronnés de succès. Les sociétaires et leurs descendants s'enrichirent en exploitant l'huile de ce poisson.

Madame de la Bouteillerie mourut à l'Islet en 1681, et fut inhumée à cet endroit. Elle laissait à son mari cinq enfants : l'ainé, Charles-Joseph embrassa l'état ecclésiastique et mourut chanoine de la cathédrale de Québec, en 1730. Le second Louis-Henri, qui devait hériter de la seigneurie, prit, selon la coutume du temps le nom d'une des terres de sa famille, celui de Boishébert que ses descendants ont continué de porter.

M. de la Bouteillerie se maria en seconde noces, le 15 avril 1701, à la veuve de son premier censitaire, Robert Lévesque, laquelle s'appelait Jeanne Le Chevalier. Ce bon seigneur mourut en 1703, le 16 décembre, entouré de l'estime de tous ceux qui l'avaient connu et particulièrement de ces bons habitants de sa seigneurie au milieu desquels s'était écoulée la plus grande partie de sa méritoire existence. Son corps fut inhumé sous son banc seigneurial. Il n'a pas été relevé lors de la démolition (1792) de l'ancienne église dont l'emplacement fait maintenant partie du cimetière.

M. de la Bouteillerie a donné à la paroisse le terrain qui constitue maintenant la propriété de la fabrique.

Son fils, Louis-Henri de Boishébert, héritier de son fief, séjourna peu à la Rivière-Ouelle. Fixé à Québec, où il occupait le grade de major, il devint par la suite commandant à Détroit. Il mourut à Québec le 6 juin 1736. Marié à Dame Geneviève Ramezay, il avait eu cinq enfants: trois filles et deux fils. Le premier mourut en bas âge et le deuxième Charles Deschamps de Boishébert eut en partage la seigneurie de la Rivière-Ouelle. Il prit une part active dans les guerres de la conquête.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, M. C. des Champs de Boishébert, passa en France. A son arrivée,

il fut jeté à la Bastille, comme complice de l'intendant Bigot, mais après un procès de quinze mois il fut honorablement acquitté. Il abandonna l'armée et se retira dans la commune de Raffetot, non loin de Rouen, et y mourut après 1783.

Au moment de son départ M. de Boishébert vendit sa seigneurie à M. Jacques Perrault, riche propriétaire canadien, demeurant à Québec. C'est lui qui en 1763 fit la première tentative d'un moulin à eau pour moudre le grain. Jacques Perrault mourut en 1775 et fut inhumé à Québec. Il n'était plus seigneur depuis un an ; il avait vendu son fief à son frère Guillaume-Michel Perrault (1774) qui ne vint jamais à la Rivière-Ouelle. Par son testament du 2 juin 1790, Guillaume-Michel donna à sa mère l'usufruit de la seigneurie et la propriété à son neveu Jacques-Nicolas Perrault. Celui-ci était né à Québec en 1750. Veuf d'un premier mariage avec Marie-Anne Amyot (1782), il se remaria, le 5 janvier 1793, à Marie-Thérèse Hausman dit Ménager. Elle était veuve de Pierre Florence, riche marchand de la Rivière-Ouelle et grand ami de Mgr. Panet, son curé. Une fois devenu seigneur de la Bouteillerie il vint habiter la belle résidence de sa femme qui n'était autre que la maison occupée plus tard par la famille de l'honorable C. E. Casgrain.

M. Jacques-Nicolas Perrault fut député de Cornwallis de 1804 à 1807. Appelé au Conseil Législatif en 1812, il mourut quelques mois après sa nomination et fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 18 août de la même année.

Sa seigneurie passa à ses frères, l'honorable Olivier Perrault, Michel et Pierre. En 1813, M. Pierre Casgrain en acheta un tiers, et les deux autres en 1815.

M. Pierre Casgrain, fils de Jean-François Casgrain et de Marguerite Cazeau, naquit à Québec le 16 juin 1771. Parti à treize ans de la maison paternelle, il fit d'abord la traite dans les pays d'en haut jusqu'à la Louisiane. De retour, avec quelques épargnes, le jeune Pierre acheta une

cassette et fit le commerce si payant alors, de colporteur. Devenu assez riche, il se fixa à la Rivière-Ouelle et y épousa Marie Bonenfant, le 27 juillet 1790.

En 1796, il acheta une propriété vendue à l'encan ayant appartenue au sieur McCullum, et située à l'endroit où se trouve la maison occupée, il y a quelques années, par le docteur Alphonse Letellier. Grâce à un commerce florissant, M. Casgrain put, en 1815, acheter la seigneurie de la Bouteillerie et celle de l'Islet. C'est lui qui bâtit le premier pont sur la rivière (1818). Il mourut à Québec, le 17 novembre 1828, et fut inhumé à la Rivière-Ouelle, sous son banc seigneurial, à côté de sa femme, morte le 13 mars 1825.

De ses treize enfants six lui survécurent : Pierre-Thomas, Charles-Eusèbe, Olivier-Eugène et trois filles.

Pierre-Thomas hérita de la seigneurie de la Rivière-Ouelle ; Olivier, de celle de l'Islet. Né le 19 septembre 1797, fort intelligent, mais n'aimant pas les livres, il ne fit pas d'études complètes, il s'adonna de préférence à la construction des ponts, chaussées et moulins. Il fit d'abord le commerce en société avec M. Charles Têtu, dans la grande maison en pierre qui existe encore et qu'il vendit à son associé. Devenu seigneur, il abandonna le commerce et se fit construire le manoir où il mourut le 20 avril 1863.

Par un acte de donation du 25 avril 1861, M. Pierre Casgrain passa la seigneurie à son fils, l'abbé Alphonse Casgrain. Celui-ci à son tour, la céda à son frère Charles-Clément en 1860, et ce dernier la vendit à M. Charles Letellier de Saint-Just, le 1 février 1870. Le seigneur actuel de la Bouteillerie est M. le docteur Alphonse Letellier de Saint-Just, de Montréal.

---

## III

En 1690, les gens de la Rivière-Ouelle repoussent de leurs rives, les Bostonnais qui y étaient débarqués.

La chapelle de 1685, étant devenue trop étroite pour

contenir la population fut commencée en 1694, la construction de la première église en bois, située à l'endroit de la première chapelle, dans la partie sud-est du cimetière actuel : on en voit encore les fondations. Elle fut placée sous le vocable de Notre-Dame de Liesse, et elle servit au culte jusqu'en 1792. On a vu plus haut que le seigneur avait vendu sa maison à la fabrique (1792) pour en faire un presbytère.

En 1695, l'abbé Jean Bernard de Requeleyne fut nommé curé en titre de la Rivière-Ouelle.

De 1718 à 1734, la Rivière-Ouelle cessa d'avoir un curé résident, et fut desservie par les curés de Sainte-Anne de la Pocatière.

Mgr. Bernard-Claude Panet avant de devenir évêque de Québec, avait été curé de la Rivière-Ouelle pendant 44 ans, de 1781-1825. Le pape Pie VII nomma Messire Panet, évêque de Saldes, en Mauritanie, par une bulle du 12 août 1806, et le nouveau coadjuteur fut consacré dans la cathédrale de Québec, le 19 avril de l'année suivante. Après sa consécration, il revint avec plaisir au milieu de ses ouailles, heureuses de le revoir et toutes fières de sa nouvelle dignité.

L'église en bois (1694) était devenue trop étroite pour la population qui atteignit 1859 âmes, en 1790 ; elle fut remplacée en 1792, par une église en pierre qui a servi au culte jusqu'en 1877.

En 1809, Mgr. Panet fonda le premier couvent à la Rivière-Ouelle. Il donna la jouissance du terrain, 8 arpents sur 2, et y construisit une maison, aidé des paroissiens et des bienfaiteurs. La direction en fut confiée aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui n'ont pas cessé depuis d'y faire un bien inappréciable.

Quelques années après, Mgr. Panet fit l'acquisition d'une grande maison pour une école de garçons et laissa à la fabrique une forte somme d'argent dont la rente continue à soutenir cette école.

En 1759, deux détachements de l'armée anglaise débarquèrent à la Rivière-Ouelle, quelques habitants embusqués sur la lisière du bois les accueillirent par une vive fusillade et leur tuèrent quelques hommes. Le commandant Montgomery exaspéré de cette attaque résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il commanda à ses officiers de brûler les habitations des Canadiens qu'ils rencontreraient sur leur passage. Ces ordres furent éxécutés et l'incendie dévasta la côte depuis la Rivière-Ouelle jusqu'aux Trois-Saumons. Toutefois les églises de la Rivière-Ouelle et de Sainte-Anne furent épargnées.

Plusieurs habitants de la paroisse durent payer leur dette à la patrie et verser leur sang sur les champs de bataille ; mais il nous est impossible de donner le nombre et les noms de ces braves.

En 1791, lors du premier parlement, fut fondé le comté de Cornwallis qui s'étendait de Sainte-Anne de la Pocatière jusqu'au Cap Chatte.

L'année 1830 vit disparaître le comté de Cornwallis, et apparaître le comté de Kamouraska. Le nouveau collège électoral comprenait les Comtés actuels de Kamouraska et de Témiscouata, et devaient élire deux représentants.

M. l'abbé Louis-Marie Cadieux, curé de la Rivière-Ouelle, y construisit durant son séjour de trois années, de 1835-1838, l'immense presbytère en pierre qui fut démoli en 1882.

En 1840, la population de la Rivière-Ouelle atteignit 3800 âmes, à peu près. Son territoire s'étendait jusqu'à trois arpents à l'est de l'église actuelle de Saint-Dénis, de Saint-Philippe de Néri et de Mont-Carmel. Il était devenu nécessaire d'opérer une division : la paroisse de Saint-Denis fut créée. C'est la première fille de la Rivière-Ouelle ; elle en eut une autre, en 1851, dans la paroisse de Saint-Pacôme.

En 1858, reconstruction du couvent ; en 1877, construction de la jolie église que nous voyons aujourd'hui. En

1882, on démolit le grand presbytère de M. Cadieux, et on le remplaça par la demeure actuelle du curé.

En 1856, construction du quai de la Pointe-aux-Orignaux, ou quai de Saint-Denis. En 1891, construction du pont en fer.

La paroisse de la Rivière-Ouelle depuis sa fondation jusqu'à nos jours, a été desservie par 3 missionnaires ; 4 desservants ; 14 curés et 31 vicaires. Elle a aussi fourni au clergé un contingent considérable. Nous y comptons 39 de ses enfants qui ont fait et qui font partie de la milice du Seigneur.

Depuis 1692, nous comptons à la Rivière-Ouelle, 16 notaires et 14 médecins. Elle a fourni aux professions libérales, 7 notaires, 8 médecins ; 8 avocats et 2 arpenteurs.

L'Etat n'a pas été oublié par cette vieille paroisse canadienne. Elle lui a donné des Députés, des Ministres, des Lieutenants-Gouverneurs, des Sénateurs, des Conseillers-Législatifs, des Juges et des Shérifs.

Le comté de Cornwallis a été représenté, de 1804-1807, par le seigneur Jacques-Nicolas Perreault.

MM. Charles-Eusèbe Casgrain et Amable Dionne furent députés de Kamouraska, de 1830-1834.

M. Jean-Charles Chapais fut député de Kamouraska, de 1857-1873 ; ministre des Travaux-Publics, de 1864-1867 ; ministre de l'Agriculture, de 1867-1868 ; député de comté de Champlain à l'Assemblée-Législative, de 1867-1871 ; Receveur-Général, de 1870-1873 ; Sénateur pour la division de la Durantaye, de 1868-1885.

M. Luc Letellier de Saint-Just, notaire, fut député de Kamouraska en 1851 ; Conseiller-Législatif, de 1860-1867 ; Ministre de l'Agriculture, de 1863-1864 et de 1873-1876 ; Sénateur pour la division de Grandville, de 1867-1876 ; Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, de 1876-1879.

M. Pantaléon Pelletier, avocat, fut député de Kamouraska, de 1867-1877 ; Sénateur pour la division de Grandville, de 1877-1904 ; Juge de la Cour Supérieure, de 1904-

1908 ; Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, de 1908-1911. En 1878, il reçoit de la Reine Victoria le titre de Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. En 1898, il est créé Commandant de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, et reçoit par là même, le titre de "Sir".

M. Charles-Antoine-Ernest Gagnon, notaire, fut député de Kamouraska, de 1878-1890 ; Secrétaire (Ministre) de la Province, de 1887-1890 ; Shérif à Québec, de 1890-1901.

M. Philippe Baby-Casgrain, avocat, fut député de l'Islet pendant dix-huit ans, de 1872-1890.

M. Pierre D'auteuil, comme avocat, pratiqua à la Malbaie. Il fut député de Charlevoix, à Québec, de 1897-1919. Le 3 mars 1921, il fut nommé "Juge de la Cour supérieure pour le district de Beauce".

M. le Dr Pantaléon Pelletier fut député de Sherbrooke à Québec, de 1900 à 1912. Il représente la Province de Québec à Londres, depuis 1912.

La Rivière-Ouelle, comme plusieurs de nos anciennes paroisses, a cessé d'être un centre commercial, par suite de la construction des chemins de fer qui ont fait prendre au commerce une autre direction. Elle n'a pas perdu pour cela sa véritable richesse, la culture de ses magnifiques terres.

---

## IV

Avant de clore cet historique, je veux donner quelques recensement afin de constater l'augmentation ou la diminution de la population de cette belle et vieille paroisse de la Rivière-Ouelle.

Le recensement de 1681 donne à la Bouteillerie 11 familles formant un total de 62 âmes, avec 132 arpents de terre en valeur.

Celui de 1765 nous donne 139 familles, avec une population de 819 âmes. De ce total, on comptait 408 hommes et 411 femmes; dont 135 hommes mariés et 139 femmes

mariées, et 273 garçons et 272 filles. On y voyait 129 maisons et 1668 animaux. Il y avait 13,249 acres de terre possédées, et on avait semé 1,523 minots de grains.

Le recensement de 1831 nous donne une idée de la prospérité de la Rivière-Ouelle à cette époque. La population totale était de 3,784 âmes; dont 3,769 catholiques, 14 protestants et 1 presbytérien. Maisons habitées, 500; en construction, 10; inhabitées, 8. Propriétaires de biens-fonds, 396; non-propriétaires, 126. Agriculteurs, 379; marchands, 9; médecins, 2; avocat, 1; notaire, 1. Vivant uniquement d'aumônes, 7. Couvent, 1; écoles, 13; fréquentées par 325 garçons et 191 filles. Moulins à farine, 3; à scie, 1; à carder, 1. Arpents de terre concédés, 35,156; en culture, 17,041. Récolte de 1830: blé, 47,246 minots; avoine, 21,890 minots; pois, 1,601 minots; orge, 9,329 minots; seigle, 837 minots; patates, 23,864 minots. Bêtes à cornes, 2,555; chevaux, 935; moutons, 5,020; cochons, 2,547.

En 1840, la population de la Rivière-Ouelle était de 3,800 âmes.

C'est en cette année 1840, que la paroisse de Saint-Denis de la Bouteillerie fut érigée canoniquement. Pour former cette paroisse, il fallut en prendre la moitié dans la Rivière-Ouelle et l'autre moitié dans Kamouraska.

Avec cela, en 1850, la population de la Rivière-Ouelle était encore de 3,505 âmes, dont 514 familles; 382 cultivateurs; 426 maisons; 8,539 animaux; 18 boutiques et magasins; 180 enfants aux écoles; 41,933 acres de terre possédées et 14,753 en culture.

En 1851, la paroisse toute entière de Saint-Pacôme fut détachée de la Rivière-Ouelle. Malgré ce nouveau morcellement, on trouve encore au recensement de 1860 une population de 2,081; dont 258 familles; 168 cultivateurs; 218 maisons; 5,577 animaux; 342 enfants aux écoles; 17,169 acres de terre possédées et 11,196 en culture.

Depuis cette époque, la population alla toujours en diminuant.

Au recensement de 1890, on ne trouve qu'une population de 1,972 âmes; dont 313 familles; 203 cultivateurs; 292 maisons; 4,302 animaux; 15,447 acres de terre possédées et 5,441 en culture.

En 1911, la population était de 1,608 âmes; dont 259 familles et 251 maisons; 829 hommes et 779 femmes; 10,534 acres de terre possédées; la superficie est de 18,745 acres de terre.

Les statistiques municipales pour l'année 1913 de la paroisse de la Rivière-Ouelle donnent: Nombre de personnes résidentes, 1,661; nombre d'acres de terre évaluées, 16,321; valeur des biens-fonds imposables, $469,767; valeur des biens-fonds non imposables, $394,110; recettes, $2,144.41; paiements, $1,957.00; actif, $187.41; passif, $6,000.00.

---

# CHAPITRE TREIZIEME

*Enfants de Jean de la Voye: Alexis, Joseph, Antoine.— Les Lavoie des Trois-Pistoles.*

Etudions maintenant la postérité des enfants de Jean de la Voye et de Madeleine Boucher. Jean eut huit garçons: Pierre, Jean-François, Charles et Claude qui sont morts célibataires; Alexis et Joseph ont fait souches à la Rivière-Ouelle; Augustin et Antoine ont fait souches à Kamouraska.

## I

Alexis, quatrième enfant de Jean de la Voye et de Madeleine Boucher, fut baptisé à la Rivière-Ouelle, le 18 décembre 1695. Dans le partage de la terre paternelle en 1723, il eut comme ses frères et soeurs, sept perches et deux pieds.

C'est lui qui hérita de la maison paternelle. Sa mère finit ses jours chez lui. Il garda ses frères et soeurs jusqu'à ce qu'ils soient pourvus par mariage.

Le 30 mars 1732, avec son frère Joseph, il acheta les sept perches et deux pieds de terre que son frère Augustin avait eu dans la succession de son père.

Alexis épousa à la Rivière-Ouelle, le 7 janvier 1715, Marie-Françoise, fille de François Dutertre et de Marguerite Bouchard.

De ce mariage, il eut une fille:

1.—M.-Françoise.—B.—1716.—M.—8 novembre 1745, à Antoine Hudon.—S.—19 mai 1766.

En secondes noces, il épousa Marie-Françoise, fille de André Mignier et de Françoise Ouellet, de qui il n'eut pas d'enfant.

Le 3 juillet 1735, il épousa en troisièmes noces, Marie-Anne fille de Jean Lebel et de Marie-Anne Soucy, et veuve de Joseph Taillon.

De cette union, naquit une enfant:

1.—Marie-Louise.—B.—27 juillet 1736.—M.—11 février 1771, à Benjamin Dionne.

Alexis n'ayant pas de garçons, il ne laissa donc pas de postérité du nom de "Lavoie".

II

Joseph, huitième enfant de Jean de la Voye et de Madeleine Boucher, fut baptisé le 2 février 1702, à la Rivière-Ouelle.

Comme ses frères et soeurs, il eut sept perches et deux pieds de la terre paternelle. De société avec son frère Alexis, il acheta les sept perches et deux pieds de son frère Augustin, le 30 mars 1732.

Après la mort de son père, il ne resta pas longtemps à la maison paternelle. Il se maria à la Rivière-Ouelle, le 18 mai 1723, avec Geneviève fille de Charles Miville dit Deschênes et de Marie-Louise Grondin.

Il acheta une terre pas bien loin de l'église, sur laquelle il passa sa vie et éleva une nombreuse famille.

Il eut de son mariage:

1.—Joseph.—B.—... M.—23 novembre 1750, à Madeleine Michaud, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—8 août 1764, à Kamouraska (noyé).

2.—Augustin. — B... M. — 21 janvier 1754, à Françoise-Judith Bérubé.

3.—B.—19 avril 1733.—S.—27 mai 1738.

4.—M.-Geneviève.—B.—13 juillet 1735.—M.—27 février 1775, à Jean Denis, veuf de Marie-Anne Navarre.

5.—Jean-Baptiste.—B.—24 mars 1738.—M.—27 février 1764, à M.-Josephte Bérubé.

6.—Jean-François. — B. — 3 avril 1740. — M.— 9 janvier 1769, à M.-Angélique Levêque.

7.—Marie-Anne.—B.—19 janvier 1742.—M.—15 janvier 1781, à Pierre Gagnon.

Ses fils s'établirent tous à la Rivière-Ouelle à l'exception de Joseph qui alla cultiver une terre à l'anse de Kæmouraska où, douze ans après, en 1764, il se noya dans le fleuve.

Joseph eut de Madeleine Michaud:

1.—M.-Josephte.—B.—8 octobre 1751, à la Rivière-Ouelle. — M. — 21 novembre 1774, à Pierre Levêque, à la Rivière-Ouelle.

2.—M.-Geneviève.—B.—4 mars 1753, à Kamouraska.—M.—18 novembre 1782, à Charles Lavoye, à la Rivière-Ouelle.

3.—Charlotte.—B.—2 janvier 1755, à Kamouraska. — M. — 26 février 1781, à Pierre Colin, à la Rivière-Ouelle.

4.—Marie. — B. — ... M.— 29 janvier 1781, à Pierre Plourde, à la Rivière-Ouelle.

5.—Jean-Baptiste.—B.—13 mars 1757, à Kamouraska.

6.—Madeleine.—B.—11 mai 1761, à Kamouraska.—M.—10 janvier 1791, à Jean Emond, à la Rivière-Ouelle.

7.—M.-Judith.—B.—3 octobre 1764 (postume), à Kamouraska.

---

Augustin eut de Françoise-Judith Bérubé:

1.—Augustin.—B.—10, 1755.—.M.—I: 19 novembre 1781, à Madeleine Perrault.—II: 14 février 1803, à Marie-Anne Levêque.

2.—M.-Françoise.—B.—11 janvier 1756.—S.—13 janvier 1756.

3.—Joseph.—B.—16 juin 1757.—M.—22 novembre 1779, à Charlotte Lizotte.

4.—Ignace.—B.—24 novembre 1758.—M.—11 novembre 1782, à M.-Angélique Plourde.

5.—M.-Victoire.—B.—25 novembre 1760.—M.—20 novembre 1780, à Patrice Levêque.

6.—Geneviève.—B.—6 août 1762.—M.—2 septembre 1788, à Etienne Perrault, veuf de Madeleine Plourde.

7.—Jean-Baptiste.—B.—2 octobre 1766.

8.—Alexandre.—B.—10 avril 1769.

9.—François.—B.—15 juillet 1771.

10.—Jean-Roch.—B.—15 août 1772.—M.—20. novembre 1797, à Julie Pelletier.

11.—André.—B.—6 avril 1774.—M.—22 janvier 1798, à Marie-Louise Pelletier.

12.—Marie-Louise.—B.—4 janvier 1776.

---

## Jean-Baptiste eut de M.-Josephte Bérubé:

1.—M.-Josephte. — B. — 2 décembre 1764. — M. — 2 novembre 1795, à Etienne Rioux, veuf de Rose Côté, de Trois-Pistoles.

2.—Marguerite.—B.—20 juillet 1766.—M.—1788, à Joseph Dubé.

3.—Jean Roch.—B.—3 mars 1768.

4.—André.—B.—12 mars 1770.

5.—Jean-Maurice.—B.—2 mars 1773.

6.—Marie-Louise.—B.—29 février 1776.

7.—Marie-Anne.—B.—27 février 1778. — M. — 1797, à Jean-Baptiste Soucy.

8.—Benjamin.—B.—14 novembre 1779.

9.—Théotiste.—B.—17 août 1781.—M.—1804, à Antoine Ouellet, à St-André.

10.—Vincent.—B.—4 octobre 1783.

11.—Marcel.—B.—... M.—1797, à Cécile Rioux, aux Trois-Pistoles.—S.—9 décembre 1858, à St-Denis.

---

## François eut de Angélique Levêque:

1.—François.—B.—10 janvier 1770.

2.—Angélique.—B.—5 juin 1771.

3.—Charlotte.—B.—8 mars 1773.

4.—Jean-Baptiste.—B.—12 décembre 1774.

5.—M.-Josephte.—B.—29 mars 1776.—M.—1812, à François Plet d'Argencourt.

6.—Marie-Louise.—B.—21 septembre 1777. — M. — 1812, à Benjamin Chassé.

7.—Augustin.—B.—8 décembre 1779.—M.—31 août 1807, à Marguerite Maurais.

8.—Marie-Anne.—B.—8 octobre 1781. — M. — 1822, à Prosper Soucy, veuf de Victoire Plourde.

9.—Joseph.—B.—5 novembre 1783.

10.—Henri-Aristobule.—B.—23 juin 1785.

11.—Joseph.—B.—8 mai 1787.

12.—Anastasie.—B.—19 novembre 1788.—M.—1813, à Louis Lambert dit Lafleur.

---

## III

Des enfants d'Augustin Lavoie et de Françoise-Judith Bérubé, Ignace, le quatrième de la famille, épousa à la Rivière-Ouelle, le 11 novembre 1782, M. Angélique Plourde.

Il eut de ce mariage :

1.—François-Ignace.—B.—30 octobre 1783.
2.—Scholastique.—B.—16 mars 1785.
3.—Archange.—B.—3 mai 1786.
4.—Jean-Baptiste.—B.—16 juin 1788.—M.—Marie St-Laurent, Trois-Pistoles.
5.—Héli.—B.—10 janvier 1790.—M.—3 août 1812, à Catherine Bérubé.
6.—Marie-Anne.—S.—14 mai 1793.
7.—Jean-Roch.—B.—25 novembre 1794. — M. — 26 novembre 1817, à Marie-Louise Bérubé.
8.—Jean-Noël.—B.—20 mai 1796.
9.—Angélique.—B.—20 août 1797.
10.—Julienne.—B.—29 mars 1800.
11.—Pierre.—B.—12 mars 1801.

Des enfants d'Ignace, pas un seul fit souche à la Rivière-Ouelle. Ils émigrèrent tous à partir de 1820, à l'Isle Verte et aux Trois-Pistoles. Aujourd'hui, leurs descendants se rencontrent dans toutes les paroisses des comtés de Témiscouata et de Rimouski. Quelques-uns sont venus s'établir à Québec. Je cite :

1.—Octave, coiffeur, marié à Georgianna Pouliot, fils de Jean-Baptiste Lavoie et d'Emilie Rioux, dont les père et mère furent Héli Lavoie et Catherine Bérubé.
2.—Athanase, mécanicien, fils d'Athanase Lavoie et d'Arthémise Lavoie, dont les père et mère furent Héli Lavoie et Catherine Bérubé.
3.—Ferdinand, fonctionnaire, marié à Wilburge Gagnon, fils de Jean-Baptiste Lavoie et de Anaclet Bernier, dont les père et mère furent Jean-Baptiste Lavoie et Marie Michaud.
4.—Henri, chef du département de l'horticulture au Parlement de Québec, fils de Pierre et de Georgianna Rose, dont les père et mère furent Boniface Lavoie et Victoria Raimond. Boniface était le fils de François-Ignace Lavoie.
5.—Ernest Lapointe, ex-député de Kamouraska, député de Québec-Est, chef libéral pour la Province de Québec, ministre de la Marine et des Pêcheries depuis décembre 1921 à Ottawa, est allié aux Lavoie par sa mère Adèle Lavoie, fille de Jean-Baptiste Lavoie et d'Anaclet Bernier, dont les père et mère furent Jean-Baptiste Lavoie et Marie St-Laurent.

Pour faciliter les recherches de celui qui voudra continuer cette lignée, je donne ici les enfants d'Héli Lavoie et de Catherine Bérubé qui furent baptisés à la Rivière-Ouelle.

Héli eut de Catherine Bérubé :

1.—Olivier. — B. — 6 mai 1813. — M. — 4 octobre 1841, à Arthémise Michaud, à St-Pascal.
2.—Hortense.—B.—19 septembre 1814.
3.—Bernard.—B.—3 novembre 1815.—M.—22 février 1841, à Zoé Michaud, à St-Pascal.
4.—Jean-Baptiste.—B.—20 mars 1817.
5.—M.-Octavie.—B.—5 août 1818.
6.—Henriette.—B.—18 octobre 1819.—M.—10 octobre 1848, à Louis-Charles Lavoie, aux Trois-Pistoles.—S.—20 mars 1915, à St-Denis.
7.—Justine.—B.—27 janvier 1821.
8.—Céleste.—B.—10 février 1823.
9.—Athanase.—B.—... M.—30 juillet 1860, à Arthémise Lavoie, à St-Denis.—S.—10 juin 1888, à St-Denis.

---

## IV

Antoine, douzième enfant de Jean de la Voye et de Madeleine Boucher, fut baptisé à la Rivière-Ouelle, le 2 octobre 1708.

A la mort de son père, il n'avait que quinze ans. Dans la division de la terre paternelle, il eut comme ses frères et soeurs, ses 7 perches et 2 pieds. Il demeura avec sa mère chez son frère Aléxis, jusqu'à l'âge de 22 ans, alors qu'il acheta le 4 février 1731, de Bastien Ouellet de Kamouraska, une terre et habitation de 5 arpents de front sur la profondeur et sur laquelle 3 arpents étaient labourés. Cette terre était bornée au nord-est, à Joseph Bouchard et au sud-ouest, à Jacques Paradis. Elle se trouvait au sud-ouest du Cap-au-Diable, seigneurie du petit Kamouraska.

De cette date, il se fixa définitivement à Kamouraska. Ne pouvant cultiver une terre qu'il avait à la Rivière-Ouelle, il s'en débarrassa en la vendant le 5 juillet 1732, à Pierre Bérubé, pour la somme de 50 livres. Cette terre avait 4 arpents de front sur 42 arpents de profondeur. Elle était

bornée au nord-est, aux terres non-concédées et au sud-ouest, à Pierre Bérubé.

Deux ans plus tard, le 9 février 1734, il vendit à Jean-Baptiste Dupéré les 7 perches et 2 pieds qu'il avait reçus de la succession de son père. Le prix fut de 223 livres.

Ces transactions faites, il ne lui restait plus que sa terre de Kamouraska, à laquelle il donna toute son attention.

Antoine Lavoye s'était marié le 27 août 1731, à Kamouraska, avec M. Françoise, fille de Guillaume Pelletier et de Marie-Louise Pinel.

De cette union, il eut 7 enfants :

1.—M.-L.-Geneviève.—B.—12 juillet 1734. — M. — 15 février 1757, à Jean Blondeau, à la Rivière-Ouelle.—S.—13 janvier 1799.
2.—Marie-Anne.—B.—9 avril 1736.—S.—31 janvier 1737.
3.—Marie-Anne.—B.—23 mars 1738.—M.—26 janvier 1761, à Pierre Leclerc, à St-Pierre-du-Sud.
4.—M.-Françoise.—B.—15 octobre 1742. — M. — 26 octobre 1761, à Cointeau, à Ste-Anne-de-la-Pérade.
5.—M.-Madeleine.—B.—22 octobre 1744.
6.—Antoine.—B.—... M.—8 juillet 1771, à M.-Josephte Ratel, à Repentigny.
7.—M.-Catherine.—B.—17 octobre 1751.

Je constate que les enfants d'Antoine Lavoye étaient de grands voyageurs. Ils se marièrent tous en dehors de Kamouraska. Le fils unique, Antoine, ne voulut pas la belle terre de son père. Il quitta Kamouraska pour Repentigny, où il se maria.

Antoine Lavoie, seul, ne pouvait cultiver sa grande terre. Il la vendit donc, et quitta à son tour Kamouraska pour, je ne sais où. Sa sépulture me reste inconnue.

---

# CHAPITRE QUATORZIEME

*Erreur des généalogistes sur Augustin Lavoye, fils de Jean de la Voye et de Madeleine Boucher.—Augustin Lavoye.*

## I

Des enfants de Jean de la Voye et de Madeleine Boucher, il ne me reste plus qu'à raconter la vie d'Augustin, de qui je descends. Mais avant de le faire, il me faut corriger Mgr Tanguay et ceux qui l'ont suivi. Dans son "Dictionnaire généalogique", Mgr Tanguay donne Augustin, fils de Jean de la Voye de la Rivière-Ouelle, marié à Angélique Duchaisne, au Chateau-Richer.

Au chapitre huitième, j'ai prouvé par l'acte de mariage, que Augustin marié à Angélique Duchaisne dit Lapierre, était le fils de Joseph de la Voye et de M. Françoise Guimont, veuve de Noel Racine, de St Joachim.

Par des documents que je citerai au long ou en partie, je prouverai qu'Augustin fils de Jean de la Voye et M. Madeleine Boucher, s'était marié en premières noces, le 7 janvier 1728, à M. Angélique Mignier, à Ste Anne de la Pocatière ; puis en secondes noces, en 1729, à Marguerite Michaud.

Pour le premier mariage d'Augustin Lavoye avec M. Angélique Mignier, je donne un extrait (le commencement et la fin) du Contrat de Mariage passé par devant le Notaire Royal Etienne Janneau résidant à St Roch-des-Aulnais, puis l'Acte de Mariage du régistre de Ste Anne de la Pocatière.

Contrat de Mariage :

"Par devant Estienne Janneau Notaire Royal résidant dans la seigneurie de la bouteillerie et themoingts sy bas nomé ont été présens en leurs personne Augustin Lavoy fils de feu Jean de la Voy et de Marie Magdellenne boucher ses perre et mere demeurent dans la paroisse de Nottre damme de Liesse et Michel Migné demeurent dans la grande ance oncle paternel de Marie Angélique migné fille de feu andré migné et de feu marie houellet stipullant pour marie angélique migné sa niesse et asses presente et de son consentement d'audre part. Lesquelle partie de lavis et conseil de leurs dis parens et amis pour ce asemblé Cest asavoir de la part du dit Lavoy nicollas hudon son tuteur et allexy Lavoy son frère paternel et maternel et antoine Lavoye son frère paternel et maternel et de la part de la dite migné André Migné et Joseph Migné ses frères paternel et maternel marie françoise migné sa soeur et michel migné son oncle paternel françoise migné sa tante paternelle Jean François pelletier michel morin Jean baptiste houellet andré morin Joseph dubé tous parens et amy commun des dittes parties a esté fait le tretté et convention de mariage comme il s'ensuit Cest asavoir que le dit Lavoy et Ladite migné se sont promy et promette prandre par Loy et nom de mariage et icelluy dt mariage faire et sellebrer et solemeniser en face de notre dite mere sainte eglize cathollique et apostollique et romenne Le plustos que faire se poura et que avizé sera entre eux et leurs dis parans et amis Pour estre et comme et seron un et commun en tous biens meuble et immeuble tant aveneu que avenir et se prendron les dis futurs epoux et epouse achacun leurs droïts de ce quil leur poura achoir des succession de leurs dis perre et mere pour entrer ensemble dans la ditte communauté et pour la bonne amitié que le dit futur epoux a pour sa ditte future La doué et doue de la somme de trois cens livres de douerre prefix une fois payer et si enquas que le dt futur epoux vienne aller de vie a trépas, etc, etc

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Fait et passé dans la maison.....Migné ce premier jour de janvier mil sept cent vingt huit lecture faitte requis de signer ceux le sachant faire l'ont fait, les autres ont declare ne la savoir."

michel migné N. Hudon Et. Janneau

---

L'Acte de Mariage

"L'an mil sept cent vingt-huit le mercredi sept de janvier après avoir publié trois bans au prône des messes paroissiales en trois dimanches et fêtes consécutives entre Augustin Lavoye fils de feu Jean de la Voye et de feu Marie Magdeleine Boucher d'une part et Marie Angélique Migné fille de feu Michel Migné et de feu Marie Françoise Ouellet d'autre part tous deux de la paroisse de Ste Anne sans qu'il y ait eu aucun empêchement je soussigné missionnaire de la dite église ai reçu leur mutuel consentement de mariage leur ai donné le b. n. diction nuptiale en présence de Michel Migné de Jean Baptiste Pain d'André Migné de Alexis de la Voye les uns ont signé avec moy les autres ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordre."

Michel Migné, Jean-Baptiste Pain, F. Maurice Imbault, ptre.

---

La preuve du premier mariage étant faite, je passe au second, en donnant un extrait du Contrat de Mariage passé par devant le même Notaire, Etienne Janneau. Je n'ai pû trouver l'acte de mariage dans les régistres de Ste Anne de la Pocatière, de la Rivière-Ouelle et de Kamouraska.

Contrat de Mariage

"Par devant Estienne Janneau Nottaire Royal Rezident dans la seigneurie des La B.....aunes Paroisse de Saint Rocq furent presens en leurs personne Augustin

Lavoy vef de feu Angellique Migné habitant dans la grande ance ; et Marguerite Michaud a ses presents et de son consentement ont fait les promesse de mariage entre les dis parans assembl comme il sensuit, asavoir, etc, etc.....
.....
.....

Fait et passé dans la grande ance, maison de Pierre Sousy le vingt huit janvier mil sept cent vingt neuf lecture faitte requis de signer ceux le sachant faire l'ont fait, les autres ont declare ne le savoir."

Michel Migné Et. Janneau.

---

II

La lourde erreur de Mgr Tanguay étant corrigée, parlons maintenant de notre bon Augustin qui aujourd'hui, doit être dans la jubilation d'avoir retrouvé ses chères épouses. Je suis heureux de lui avoir rendu ce grand service.

Augustin, dixième enfant de Jean de la Voye, naquit le 17 février 1704, à la Rivière-Ouelle. A la mort de son père, en 1723, nous avons vu qu'il avait reçu comme ses frères et soeurs, sa part dans le partage de la terre paternelle, c'est-à-dire, 7 perches et 2 pieds. Il continua à demeurer avec sa mère en s'occupant de culture, jusqu'en 1726.

Son morceau de terre étant trop restreint pour son activité et pour y établir une famille, il voulut s'agrandir en achetant d'Augustin Dubé, avec le consentement de son tuteur Nicolas Hudon, le 10 avril 1726, une terre et habitation de 4 arpents de front sur le fleuve St Laurent, bornée au nord-est, à Michel Bouchard, et au sud-ouest, à Jean-Baptiste Boucher. Cette terre se trouvait dans la seigneurie des Aunes de la Pocatière. Il la paya 50 livres comptant payées par Nicolas Hudon, son tuteur, à qui il devait donner quittance à sa majorité. Cette somme de-

vait être déduite des deniers qu'il pouvait avoir de la succession de ses dits père et mère.

A partir de ce moment, Augustin s'établit sur sa nouvelle terre. Sa soeur M. Françoise, l'accompagna pour s'occuper du ménage de la maison.

A l'âge de 24 ans, voulant fonder une famille, il se maria le 7 janvier 1728, à M. Angélique, fille d'André Mignier dit Lagacé et de Marie Ouellet de Ste Anne de la Pocatière.

En septembre de la même année, M. Angélique Mignier mourut en laissant un enfant à son mari.

Malgré mes recherches, l'acte de baptême de cet enfant me reste inconnu. J'ai cependant la certitude de la naissance de cet enfant par l'inventaire des biens d'Augustin Lavoye qui eu lieu le 29 janvier 1729, et passé par le Notaire Royal, Etienne Janneau.

En voici un extrait :

"Aujourd'hui vingt neuvième jour de janvier 1729, à la requestre d'Augustin Lavoye veuf de feu Angellique Migné demeurant dans la grande ance tant en son nom que comme tuteur de son dit enfant né du mariage d'entre lui et feu Angellique Migné et André Migné subrogé-tuteur par le même acte passé par le dit notaire soussigné en date du 28 janvier 1729."

Je ne puis donner l'acte de tutelle, puisqu'il est disparu des minutes du notaire, conservées aux Archives Judiciaires de la Rivière-du-Loup.

En ce temps-là, les obligations de la vie forçaient nos ancêtres à abréger le stage du veuvage. Le jeune veuf ne pouvant donc rester longtemps sans compagne, se remaria le février 1729, à Marguerite, fille de Jean-Baptiste Michaud et de M. Françoise Dupille.

Marguerite Michaud orpheline de père et de mère, demeurait vraisemblablement chez sa soeur, Madeleine, mariée à Pierre Sousy, un des voisins d'Augustin.

De ce second mariage, naquirent onze enfants :

1.—Joseph-Marie.—B.—18 février 1730.—M.—8 janvier 1753, à Thérèse Béchard, à Kamouraska.—S.—1 avril 1759.

2.—Pierre.—B.—... M.—3 novembre 1756, à Marie-Anne Gagnon, à la Rivière-Ouelle.

3.—Basile.—B.—6 septembre 1733, à la Rivière-Ouelle.—M.—17 janvier 1757, à M.-Elizabeth Béchard, à Kamouraska.—S.—2 mars 1812, à Kamouraska.

4.—Augustin.—B.—14 avril 1735, à la Rivière-Ouelle.—M.—9 novembre 1756, à Monique Paradis, à Kamouraska.—S.—23 mars 1821, à Kamouraska.

5.—Jean-Baptiste.—B.—5 mai 1737, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—8 novembre 1767, à M.-Julienne Deneau (Devault), à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—1 juin 1811, à Kamouraska.

6.—Marguerite.—B.—2 septembre 1739, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—7 mars 1750, à la Rivière-Ouelle.

7.—Anonyme.—B. et S.—28 mai 1741, à Ste-Anne de la Pocatière.

8.—M.-Judith.—B.—6 septembre 1742, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—30 août 1743, à Ste-Anne de la Pocatière.

9.—M.-Catherine.—B.—9 juillet 1744, à Ste-Anne de la Pocatière.

10.—Louis-Charles.—B.—26 avril 1747, à la Rivière-Ouelle.—M.—5 juillet 1779, à Geneviève de la Bourlière, à la Rivière-Ouelle.—S.—1 août 1791, à Kamouraska.

11.—Marie-Louise.—B.—1750.—S.—8 juin 1759, à St-Nicolas.

---

## III

Augustin Lavoye sur sa terre, menait la vie simple du défricheur et du cultivateur. Chasser la forêt pour faire produire la terre, était sa seule ambition. Songeant à l'avenir des siens, il croyait qu'il était de son devoir d'agrandir son domaine pour y établir ses enfants si Dieu lui donnait une nombreuse famille. Aussi, en homme prévoyant, il demanda et obtint de M. Ruette d'Auteuil, seigneur de Ste Anne de la Pocatière, une concession de terrain non loin de chez lui. L'acte de concession fut passé le 15 juin 1731, par le Notaire Royal, Et. Janneau. Je le donne dans son entier, pour que mes lecteurs connaissent les obligations que les seigneurs du temps exigeaient de leurs censitaires.

Par devant le nottaire Royal en la Prévoté de Qué-

becq dans les seigneuries des aunes de la Pocatière de la Bouteillerie et les Kamouraska résident en cette aunes soubsigné est témoings sy bas nommé et signé fut présent Mestre françois magdellenne Ruette chevalier seigneur Dauteuil de la pocatière et autres lieux anciens Procureur general du Roy au conseil supérieur de ce pays lequel de son bon gré a baillé et concédé par les présente a tittre de cens et rentes saisines et amandes quand le cas y échoira a Augustin Lavoye habitant demeurant en la dite seigneurie de la pocatière a ce présent et acceptant preneur et retenant et pour luy ses hoirs ayans causes a l'edvenir c'est a savoir une concession de trois arpens de terre de fron au decharge sur le fleuve saint Laurens sur quarante deux de proffondeur dans les terres size en la ditte seigneurie de la pocattière joignant du cauté du nordes a celle de pierre soucy perre au sudoient celle du dit sieur bailleur ; Par un bout le dit fleuve ; et par l'autre bout la ligne de séparation des habitants du secon ran pour de cette concession et du droit de paiche et de chasse au devant et sur l'étendu d'icelle a la rezerve de la chasse a la perdris et du lievres que le dit seigneur bailleur se reserve expressément jouir faire et disposer par le dit preneur ses hoirs et ayans causes en touttes proprietté et perpétuité aux charge cloze et conditions suivantes scavoir de tenir feu et lieux sur la ditte concession à penne de perdre icelle sans que pour raison de ce mon dit Dauteuil soit teneu de faire aucune formalité de justice et sans que le dit preneur puisse prétendre aucun dédommagement ou ranboursement des travau faict sur icelle ; de porter moudre ses grain au moullin de la dite seigneurie de lesser les chemain necessaires pour lutilité publique de claure la devanture de sa terre de manière que les bestiaux ne luy puisse causer de dommage derogent expressement pour le regard le dit preneur a tous reglement faict a ce contraire a lequel clauture le dit seigneur conceddant ne sera asugetty quand au domaine et ferme qu'il en dans la ditte seigneurie qu'il se reserve pour son usage parriculier

sans que le dit habitant y puisse envoyer leurs bestiaux, de plus se reservent en outre la liberté d'envoyer des bestiaux, sur les greve de devanture des dis habitans se reservent aussy le dit seigneur concedent tous droits de banalité et la faculté de retrait par convension exprese en cas de rante en remboursant le lost principal et loyaux couts sera permis au d. seigneur conceddent de prendre sur la ditte concession tout le bois terres pierre et an dont il poura avoir de besoin pour son usage se reserver sans en rien payer et outre ce de payer par le dit preneur par chacun an a la resette de nottre d. seigneurie ou en cette ville en lautre d. seigneur bailleur conceddant au jour et feste de tous sains quanrante sols de rante seigneurielle et un sol de cens le tout pour chacun arpens de fron et vingt cinq sols dautre rante seigneurialle pour le droit de greve avecq toute la ditte seigneurie au mesme jour ; les dis cens et rante portens los et rante saisine et amande suivand la coutume de paris a commencer paymt des dis cens et rante au jour et feste de tousain prochenne avecq les arerage du et attendu qu'il a jouy en vertu d'un billet soubs sain privé du d. seigneur concedant et on apres continuer dannée an année à toujours sera aussy le d. preneur de fournir au d. seigneur dauteuil et a ses frais une grante des présentes incessemment sera en outre le d. preneur de conserver les bois de chenne qui se trouveron sur la ditte concession et de donner ausis au d. seigneur concedent les mines et minéraux qui sy decouvriron sera en outre oblige le d. preneur de souffrir le posage des lads ses voesin et autre qui ne pouront segouter que par la presente concession sur laquelle il poura estre fait les fessé necessaire au dire de
donneur auquel d. preneur ne sera tenu de travailler en aucune manière mais ceus a qu'il sera necessaire seront obligé de le faire et de lentretenir et même dy faire des pon necessaire au propriétaire de la d. habitassion arrndu que les d. fossé ne sont pas necessaire ny a son voizin car insy &aPrometten &a obligent &a renoncent &a faict et

passé dans nottre etude a ce quinze: jour de juin mil sept cens trante et un en presence des sr. Joseph Dionne et moreau thesmoings demeurent dans la d. causte qui ont signé avec le d. nottaire et le d. preneur a declaré ne savoir escrire ny signer de ce enquis interpellé suivant lordonnance a prouvé ses mos et rature de nul valleur comme le dit sieur bailleur a cy devent faict faire plusieurs travau sur la ditte habitassion comme composent parties de sa ferme du petit ruisseau le d. sieur pour le dedommager de parties de cette depence a demandé au d. preneur la somme de deus cens livres ce qui a esté agrée par le d. augustin lavoy laquelle somme cependant le d. lavoy poura reunir en ses mains a constitution de rantes vingt a quoy le d. lavoy sais spécialement obligé et au payement de la rante annuelle jusqu'au parfait payemt. au moyen de quoy poura le d. preneur.
Ruette Dauteuil, joseph dionne, Jean moreau, Et. Janneau.

Par cette concession, Augustin Lavoye devint donc propriétaire de 3 arpents de terre de front, lesquels ajoutés aux 4 arpents qu'il possédait déjà, lui donnaient 7 arpents de front sur 42 arpents de profondeur.

Alors, ce pionnier jugeant qu'il devait conserver tout son temps et toutes ses énergies au développement de ses terres de Ste Anne, vendit le 30 mars 1732, à ses deux frères Aléxis et Joseph, les 7 perches et 2 pieds de front sur la rivière ouelle, sur 42 arpents de profondeur ; bornées au nord-est à Jean-François Pelletier et au sud-ouest à Antoine Lavoye, pour le prix et somme de 350 livres. Ce morceau de terre au village de la Rivière-Ouelle, lui provenait de la succession de son père.

En plus, le 9 décembre 1732, il vendit à Pierre Corantin Deny dit Quimper caporal de la compagnie de M. de Cavagnol entrepreneur de la godronnerie pour le Roy, toutes les prétentions de la portion de terre qu'il a hérité de feue Angélique Mignier sa première femme, qui consistait en un demi arpent de terre de front sur 40 arpents des au-

tres parts situé dans la grande ance, et borné au nord-est par le dit acquéreur, et au sud-ouest par les mineurs Mignier, pour prix et somme de 120 livres.

Par ces deux ventes, Augustin n'avait plus à s'inquiéter de la culture des morceaux de terre qui se trouvaient éloignés de ses terres principales.

Après quelques années, trouvant sans doute qu'il avait trop grand de terre, il vendit le 7 avril 1736, à Jean Dionne, des 3 arpents qu'il avait eus du seigneur, un arpent de front sur 40 arpents de profondeur ; borné au nord-est par le vendeur, et au sud-ouest par M. Ruette d'Auteuil, seigneur, pour le prix et somme de 100 livres.

Plus tard, le 10 février 1744, il vendit au même, Jean Dionne, le reste de la concession, c'est-à-dire 2 arpents de front sur la profondeur portée au titre de la concession, pour le prix et somme de 300 livres.

Il ne lui restait donc plus que sa terre de 4 arpents, sur laquelle il vécut jusqu'en 1750, alors qu'il la donna à son fils Pierre, pour aller lui-même s'établir avec sa famille, aux Bras, à la Rivière-Ouelle, aujourd'hui St Dénis, où il avait acheté l'année précédente, le 25 juin 1749, de Pierre Soussy, une terre de 2 arpents de front sur 42 arpents de profondeur, située sur les côteaux dans la seigneurie de St Dénis. Bornée au nord-est par Jean Lebel, au sud-ouest au vendeur ; d'un bout à la rivière qui la sépare d'avec les premières concessions, d'autre bout à la dite profondeur. Cette vente fut faite pour le prix et somme de 25 livres.

Je me demande pourquoi Augustin quitta sa terre de la Grande Ance pour venir dans cette partie de la Rivière-Ouelle très éloignée de l'église. Pourquoi laisser sa terre de Ste Anne qu'il avait défrichée avec peine, pour une autre qui ne l'était que très peu, si j'en juge par le prix payé. En plus, il s'éloignait de ses parents et amis qui demeuraient à la Grande Ance et au village de la Rivière-Ouelle.

Ne nous fatiguons pas à résoudre ce problème. Constatons plutôt avec plaisir le courage de cet ancêtre qui, à

46 ans, attaqua de nouveau la forêt pour en faire sortir la civilisation. Si en 1726, il était seul à défricher sa terre de Ste Anne, aujourd'hui, il a de grands garçons qui, de leurs bras vigoureux, lui aideront à abattre les arbres, à arracher les souches, à éventrer la terre pour en faire sortir le froment. En ces temps de misère et de patriotisme, les valeureux Canadiens n'hésitaient pas à s'éloigner pour ouvrir de nouvelles terres et en faire sortir de nouvelles paroisses. Ils ne cherchaient pas la vie douce et crapuleuse des villes. C'est ainsi qu'ils comprenaient le patriotisme et travaillaient pour la Patrie.

Augustin Lavoye sur cette terre, y passa le reste de sa vie. Cette terre devait se trouver tout près de la grande route (côté ouest) de St Dénis à St Philippe de Néri. Ce qui me fait supposer la chose, c'est le régistre de Kamouraska qui, le jour de son inhumation, le donne comme "habitant du Bras".

Nous appelons "Bras", cette partie de St Dénis où passe la rivière des Bras qui, à cet endroit se divise en deux branches (bras) pour aller se jeter dans le fleuve St Laurent.

Augustin Lavoye mourut à l'âge de 66 ans. Il fut inhumé le 16 octobre 1770, au champ des morts de Kamouraska. Relativement jeune, il devait espérer quelques années de plus de vie. Considérons qu'en ces temps, ces belles paroisses que nous admirons tous aujourd'hui, étaient en état de puissance et recouvertes par la forêt vierge. Il fallait à nos courageux ancêtres pousser devant eux la forêt sauvage pour en faire sortir la civilisation. Nous comprenons maintenant que cette rude besogne de tous les jours venait à bout des hommes les plus forts, et les obligeaient à un repos bien mérité au Paradis des Bienheureux.

Augustin en mourant, laissait pour le pleurer, une veuve et neuf enfants dont six fils qui s'établirent tous à Kamouraska, à l'exception de Pierre qui fit souche à Ste Anne et à la Rivière-Ouelle.

# CHAPITRE QUINZIEME

*Marguerite Michaud, veuve d'Augustin Lavoye.—Ses fils: Joseph, Pierre, Basile, Jean-Baptiste, Louis-Charles Lavoye.*

## I

Marguerite Michaud veuve d'Augustin Lavoye, demeura sur la terre de son mari jusqu'en 1776, avec son fils Louis-Charles agé de 22 ans, et sa fille M. Catherine, agée de 25 ans.

Le 8 juillet 1776, Marguerite Michaud acheta d'André Bérubé une terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur ; bornée au nord-est à Janot Chamberland, et au sud-ouest à Louis Beaulieu ; sise et située au deuxième rang, partie dans la seigneurie St Dénis, seigneur Duchesnay et partie dans celle de Kamouraska, seigneuresse Decharnay. Cette vente fut faite pour le prix et somme de 300 francs.

Le même jour, Marguerite Michaud se voyant infirme et avancée en âge, donna cette terre à ses enfants Louis-Charles et M. Catherine, pour qu'ils prennent soin de leur mère le reste de sa vie.

La terre que la veuve Lavoye acheta d'André Bérubé, est la terre que possède, aujourd'hui, François Thibault de St Dénis.

Nous avons vu par l'acte de vente du 8 juillet 1776, qu'une partie de cette terre était du domaine du seigneur

de la Rivière-Ouelle. Sur cette partie de terre était aussi la maison qu'habitaient Marguerite Michaud et ses enfants. Celle-ci pour se mettre en règle avec le seigneur qui n'avait jamais concédé ce morceau de terre, en demanda et obtint, le 4 octobre 1779, la concession du dit seigneur.

Je donne cet acte de concession qui intéressera mes lecteurs, vu qu'il renferme des clauses qui ne sont pas dans les autres actes de concession déjà cités.

"Par devant le notaire public de la paroisse de Québec soussigné résident à Beauport et les témoins ci-après nommés fut présent Monsieur Antoine Juchereau écuier Sieur Duchesnay seigneur du dit Beauport St Roch et autres lieux résident en son manoir seigneurial du dit Beauport, lequel a par ces présentes volontairement reconnu et confessé avoir baillé, cédé, quitté, transporté et concédé dès maintenant et à toujours à titre de bail a cens, profits de lots et vente et rente foncière et seigneuriale, non rachetable annuelle et perpétuelle, t promt faire jouir au dit titre et garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques, la veuve d'Augustin Lavoye demeurante en la Rivière Ouelle à ce présente et acceptante pour elle ses hoirs et ayans cause c'est à savoir sept perches ou environ de terre de front sise et située en la dite paroisse de la Rivière Ouelle au petit fief St Dénis au rang du dit fief bornée par le devant à la rivière vulgairement appelée bras, et par derrière au bout des quarente deux arpents où prenant par le Nord Est à André Bérubé et de l'autre côté au Sud Ouest à Louis Beaulieu, c'est ainsi que la dite Concession se poursuit comporte et s'étend de toute part de font en comble, sans en rien réserver n'y retenir par le dit seigneur concédant dont du tout la dite preneuse a dit estre contente pour en avoir jouir plusieurs années sans titre pour de tout ce que dessu jouir faire et disposer par la dite veuve, ses hoirs et ayans cause, comme de chose à elle appartenante au moyen des présentes. Cette présente concession ainsy faite aux charges, clauses et conditions suivantes, de défricher

et mettre en valeur la dite terre, y tenir feu et lieu dans l'an et jour datté des présentes sy fait n'a été, donner du découvert a ses voisins a fur et à mesure qu'ils en auront besoin, de souffrir sur la dite terre tous chemins et pont qui seront jugés nécessaires pour l'utilité publiques, sera aussy tenu la dite preneuse de faire mesurer et borner la dite terre dans toute sa largeur et profondeur à ses dépens, aussy de faire moudre tous les grains qu'elle recueillera sur la dite terre au moulin de la dite seigneurie sans pouvoir les faire moudre ailleurs qu'en payant le droit de mouture ordinaire, en outre de clore mitoiennement avec ses voisins en entreteir les dites clotures a communs frais avec eux se reserve le dit seigneur concédant tous les bois de chesne propres à la construction des vaisseaux de Sa Majesté, comme aussy la faculté de prendre sur la dite terre tous les bois de cedre et autres que serons necessaires pour la construction du moulin d la dite seigneurie, manoir seigneurial, batimens en dependans et rétablissement d'yceux. En outre à la charge par la dite preneuse, ses hoirs et ayans cause, preneuse et retenant de bailler et payr par chacun an au jour et feste de St Martin onzième novembre, au dit seigneur concédant, son receveur ou au porteur des présentes trois livres argent tournois deniers par isis par chaque arpens de front et un sol de cens pour chacun dit arpent de front, dont la dite preneuse continuera payer les dit cens et rentes par chacun an au dit jour et feste de St Martin a perpétuité. Le dit cens portant droit de lots et vente amande et saisine quand le cas y échoira, se reserve le dit seigneur concédant le droit de retrait en cas de vente du tout ou parties d'icelle en remboursant le sort principal tous frais et loyaux couts et sans que la dite preneuse puisse donner vendre n'y échanger la dite terre a aucune communauté ou gens de main morte n'y mettre cens sur cens, se réserve encore le dit seigneur concédant toute places propres à moulins de toute nature sans que la dite preneuse puisse en faire n'y faire faire sans une permission expresse du dit seigneur concé-

dant, se réserve aussy le dit seigneur concédant toute les mines minières, minéraux, carier d'ardoise et pierre à moulange qui pourrait se trouver sur l'étendue de la dite concession sera tenu la dite preneuse fournir à ses frais au dit seigneur concédant une grosse des présentes en forme éxécutoire ou de payer ce qu'elle aura couté pour la lever chez le notaire a toute lesquels susdites charges, clauses, conditions servitudes et reservent la dite preneuse s'est volontairement soumise et promet y satisfaire et éxécuter a peine d'être dechue de plein droit de bénefice des presentes, lesquels en cas de contravention d la part de la dite preneuse demeurerons nulles et la dite terre concedée par ces présentes sera réunie au domaine du dit seigneur concédant pour la disposer à sa volonté. Cette presentes concession ainsy faite au cas que cy devant elle n'ait été concédée à d'autre. Car ainsy, &a. promettant, &a. obligeant, &a. renoncant, &a. fait et passé au dit Beauport etude de nous dit Notaire soussigné l'an mil sept cent soixante dix neuf le quatre octobre en présence de Michel parent et jean Manuby du dit Beauport témoins qui ont avec le seigneur et nous Notaire signés et la dite preneuse déclare ne le savoir lecture faite suivant l'ordonnance."

J. Duchesnay M. parant J. manuby J. Louis Moray Nore.

Marguerite Michaud cette bonne mère, après avoir bien établi son fils Louis-Charles, pouvait vivre en toute tranquillité. Elle vécut encore cinq année. La mort vint la chercher le 12 mai 1784. Elle fut inhumée trois jours après, dans le cimetière de la Rivière-Ouelle.

---

## II

Augustin Lavoye et Marguerite Michaud eurent six garçons : Joseph, Pierre, Basile, Jean-Baptiste, Louis-Charles et Augustin de qui je descends.

Joseph, le premier de la famille, fut baptisé à Kamouraska, le 18 février 1730. Il suivit ses parents dans leur émigration de Ste Anne de la Pocatière aux Bras. De lui,

je ne connais que très peu de chose. D'ailleurs, il mourut jeune, à peine agé de 29 ans, le 1 avril 1759, et inhumé à Kamouraska.

A la date du 6 novembre 1753, le notaire Ovide Kerverzo passa un acte d'échange entre lui et Louis Béchard, son beau-père. Joseph Lavoye et sa femme cèdent à Louis Béchard les droits successifs de la dite Béchard. En retour, Louis Béchard leur donne 2 arpents de terre de front aux Bras de Kamouraska ; bornés par devant par la petite rivière Kamouraska, et par derrière à l'ancien chemin des plaines ; au nord-est par Jean Lebel, et au sud-ouest par Augustin Lavoye. Louis Béchard avait eu cette terre de Jean Lebel, dans un échange le 10 juillet 1751.

Le 8 janvier 1753, Joseph Lavoye épousa à Kamouraska, M. Thérèze, fille de Louis Béchard et de Marguerite Grenet de la Rivière-Ouelle.

De ce mariage, naquirent 4 enfants :

1.—Marie.—B.—3 septembre 1754, à Kamouraska.
2.—Joseph.—B.—15 juillet 1757, à Kamouraska.—S.—16 octobre 1776, à Kamouraska.
3.—Pierre.—B.—6 juin 1758 à Kamouraska.—S.—9 juillet 1768, à Kamouraska.
4.—Jean-Marie.—B.—16 décembre 1759, à la Rivière-Ouelle. (Posthume).

Joseph Lavoye vint donc habiter avec sa jeune épouse, la terre qu'il avait eu de son beau-père. Il attaqua courageusement la forêt. Malheureusement, la mort vint le chercher après six ans de pénibles travaux. Il laissa une veuve et trois enfants, puis un quatrième qui naquit trois mois après sa mort.

En 1768, la veuve Lavoye pour nourir sa famille, demanda la vente d'un circuit qu'elle possédait. La demande acceptée, le notaire Joseph Dionne réunit, le 28 janvier 1769, les parents pour cet effet.

Je donne le commencement de cet acte avec ses blancs. Le reste est disparu ainsi que les documents y annéxés.

"L'an mil sept cent soixante neuf le vingt huit de jan-

vier après midi, en vertu de l'ordonnance de Monsieur de Marteilh écuier juge du district de Québec..... présenté le trente de juin dernier, signer Marteilh et à la requête de Thérèse Bébhard veuve de deffunt Joseph Lavoye vivant habitant du petit Camouraska..... Joseph Dionne notaire Royal.....paroisse de Ste Anne soussigné fait assemblé par devant moi le nombre de sept hômes tous parents et amis des enfants mineurs issus du mariage d'entre la De Thérèse Béchard et le dit deffunt Joseph Lavoye pour délibérer entr'eux.

Sur la demande faite par la De Béchard par sa Requête présentée restée annexée ainsi que l'ordre à la minute des.....pour avoir recours en cas de besoin laquelle d'assemblée sont les .....scavoir ; Basile, Augustin, Jean et Charles Lavoye tous oncles paternels des mineurs ; Charles Soussy, Joseph et Augustin..... issus de germain du côt. paternel des dits mineurs lesquels après avoir prêté serment en leur âme et conscience de bien et fidèlement donner leur avis sur la proposition demandée de la De Thérèse Béchard dite veuve Lavoye..... .....ont tous dit que en leur âme et conscience sur la connaissance qu'ils en avaient du grand besoin qu'elle a pour se soutenir, elle et ses enfants estant dans une grande misère à périr de faim et que le circuit de terre qu'elle demande à vendre n'est que deux arpnts d front sur dix à douze arpens de profondeur estant dans une plaine et de très peu de conséquence et qu'il ne peut être.....(le reste est disparu).

---

III

Pierre, deuxième enfant d'Augustin Lavoye et de Marguerite Michaud, fut le seul de sa famille à faire souche à Ste-Anne et à la Rivière-Ouelle. Toute sa vie se passa à cultiver la terre que lui avait donnée son père.

Il se maria le 3 novembre 1756, à Marie-Anne Gagnon, à la Rivière-Ouelle. Il eut de ce mariage :

1.—M.-Angélique.—B.—11 juin 1759, à St-Antoine de Tilly.—S.—29 octobre 1759.
2.—Charles.—B.—... M.—18 novembre 1782, à Geneviève Lavoye.
3.—Germain.—B.—4 août 1764.
4.—Pierre.—B.—20 septembre 1767.—M.—20 novembre 1792, à Théotiste Dubé.
5.—Théotiste.—B.—14 septembre 1769.—S.—7 août 1852, à St-Pascal.
6.—Maurice.—B.—8 janvier 1772.
7.—Louis.—B.—26 mai 1774.
8.—Joseph.—B.—19 août 1776.—M.—1 février 1796, à Modeste Levêque.
9.—Perpétue.—B.—... M.—1794, à Jean-Baptiste Dubé.

---

Son fils Charles eut de Geneviève Lavoye :

1.—Jean-Roch.—B.—30 octobre 1785.—M.—23 novembre 1807, à Angélique Langlois. Enfants : — Edouard.—B.—4 septembre 1808.—Laurent.—B.—6 avril 1810.—Joseph.—B.—25 novembre 1823.—P.-Clément.—B.—5 mai 1826.
2.—Scholastique.—B.—24 juillet 1787.—M.—1814, à Michel Levêque.
3.—Geneviève.—B.—22 septembre 1789.
4.—Pierre.—B.—5 août 1791.

Joseph eut de Modeste Levêque :

1.—Modeste.—B.—4 octobre 1796.
2.—M.-Modeste.—B.—16 décembre 1798.
3.—Joseph.—B.—4 mai 1800.
4.—Angélique.—B.—16 octobre 1801.
5.—Julie.—B.—1803.
6.—Jean-Baptiste.—B.—1804.
7.—Pierre.—B.—8 octobre 1806.
8.—Guillaume.—B.—13 octobre 1808.
9.—Emilienne.—B.—8 juillet 1810.
10.—Adélaïde.—B.—24 juillet 1812.
11.—A.-Hilaire.—B.—19 octobre 1814.
12.—Eusèbe.—B.—31 mai 1817.
13.—Magloire.—B.—22 mai 1819.

---

## IV

Basile, troisième enfant d'Augustin Lavoye et de Marguerite Michaud, fut baptisé le 6 septembre 1733, à la Rivière-Ouelle.

Avec ses parents, il laissa Ste Anne de la Pocatière pour les Bras. Il s'établit à Kamouraska où il fit souche, ainsi que ses enfants. Le contrat de mariage passé le 16 janvier 1757, nous apprend qu'il avait une terre de 3 arpents de front sur 40 de profondeur ; tenant au sud-ouest à Basile Déchaisne et au nord-est à Jacques Michaud. Il ne précise pas l'endroit.

Le 28 mai 1779, il eut une concession de Madame Decharnay, seigneuresse. Celle-ci lui concéda une terre de 6 arpents de front sur 4 arpents de profondeur, au troisième rang des concessions de Kamouraska ; bornée au nord-est à Charles Lavoye, et au sud-ouest aux terres non concédées, au lieu nommé Verville, aujourd'hui St Pascal. C'était la grande forêt. La civilisation y faisait, petit à petit, son chemin.

Le 29 août 1779, il acheta d'Etienne Michaud, une terre de 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, au deuxième rang de Kamouraska, dans cette partie communément appelée l'"Embarras". Il ne la garda que quelques années. Il la vendit le 11 juillet 1804, à Antoine Ouellet, qui la vendit lui-même le 12 novembre 1806, à Joseph Lavoye, neveu de Basile Lavoye, et mon trisaieul. Cette terre appartient, aujourd'hui, à Lucien fils de Narcisse Levesque de Kamouraska.

Le 27 décembre 1803, Basile acheta de Jean-Baptiste Pelletier de la Rivière du Loup 4 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur à la Rivière du Loup à l'endroit nommé le "Portage", faisant partie d'une terre de 6 arpents ; bornés par devant au fleuve St Laurent et par derrière à la dite profondeur ; au sud-ouest au vendeur et au nord-est à Charles Lavoye. Sans bâtisses. Prix 1000 livres de 20 sols.

Basile devait être très à l'aise si nous nous en tenons à ses transactions. Les régistres d'état-civil nous apprennent que tous ses enfants vécurent à Kamouraska, à l'exception de Basile son deuxième fils, qui alla habiter St An-

dré où il acheta le 9 février 1804, une terre de Joseph Paradis, marchand de St André, lieu de la rivière des Caps.

Cette terre avait 4 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, au premier rang de la paroisse de St André, seigneurie de la Rivière du Loup ; bornée par devant, par le fleuve St Laurent et par derrière par la dite profondeur ; au sud-ouest à François Marquis, fils, et au nord est par Joseph Moreault, fils ; avec bâtisses.

Basile, fils, fit baptiser tous ses enfants à l'église de Kamouraska. C'était peut-être parce qu'il était plus près de l'église de Kamouraska que de celle de la Rivière du Loup.

Basile Lavoye, père, épousa à Kamouraska le 17 janvier 1757, Elisabeth fille de Louis Béchard et de Marie Guérette, qui était la belle-soeur de son frère ainé, Joseph Lavoye.

De cette union, il eut :

1.—Basile.—B.—29 avril 1757.—S.—7 novembre 1757.
2.—Basile.—B.—21 août 1758.—M.—7 janvier 1783, à Angélique Thiboutot.
3.—Jean.—B.—16 décembre 1759, à la Rivière-Ouelle.
4.—Etienne.—B.—2 avril 1761.—M.—I.—1785, à Madeleine Hudon.—II.—3 août 1818, à M.-Josephte Vaillancourt.—S.—29 mars 1828.
5.—Marguerite.—B.—10 avril 1763.—M.—5 mars 1810, à Louis Panet, veuf de Geneviève Bélanger.
6.—Charles-François.—B.—28 février 1765.
7.—Jean-Baptiste.—B.—4 juin 1767.—S.—12 novembre 1816.
8.—Barthélémi.—B.—30 juillet 1769.—M.—16 juin 1794, à Thècle Vaillancourt.
9.—M.-Elisabeth.—B.—19 juin 1771.—M.—7 janvier 1818, à Henri Gagnon.—S.—1 juillet 1835.
10.—M.-Joseph.—B.—7 mai 1775.—19 juin 1809, à Madeleine Hudon.—S.—14 juin 1849.
11.—Hypolite.—B.—... M.—30 août 1812, à Marie Emond.—S.—7 septembre 1852.
12.—Josephte.—B.—... M.—10 janvier 1821, à Moïse Hudon.

---

Ses fils : Basile eut d'Angélique Thiboutot :

1.—Basile.—B.—21 septembre 1783.—S.—26 janvier 1792.

2.—M.—Angélique.—B.—6 mars 1785.
3.—Joseph-Amable.—B.—10 juin 1791.
4.—Jean-Basile.—B.—26 mars 1793.
5.—Ignace.—B.—12 avril 1794.
6.—Benjamin.—B.—16 mai 1795.
7.—M.-Charlotte.—B.—26 juin 1796.
8.—Marc-Antoine.—B.—25 juin 1799.—M.—21 juillet 1823, à Félicité Bouchard.
9.—Alexis.—B.—9 avril 1801.—S.—5 décembre 1801.
10.—Firmin.—B.—... M.—5 mars 1832, à Vitaline Michaud.

---

## Etienne eut de Madeleine Hudon :

1.—Etienne.—B.—7 janvier 1786.—M.—28 août 1809, à Josephte Levêque.
2.—Benjamin.—B.—10 mai 1787.—M.—20 janvier 1812, à Françoise Soucy.
3.—Jean-Ignace.—B.—19 octobre 1788.
4.—Barthélémi.—B.—13 juin 1790.—M.—11 janvier 1813, à Charlotte Martin.
5.—Joseph.—B.—21 janvier 1793.
6.—Joseph-Rémi.—B.—30 avril 1810.

## Il n'eut pas d'enfant de M. Josephte Vaillancourt.

---

## Barthélémi eut de Thècle Vaillancourt :

1.—Barthélémi.—B.—27 juin 1795.—M.—26 juillet 1814, à Reine Lebel. —S.—1 avril 1844.
2.—M.-Thècle.—B.—14 mars 1797.
3.—M.-Judith.—B.—2 janvier 1799.—S.—22 décembre 1799.
4.—Adélaïde.—B.—1800.—S.—1843.
5.—M.-Rose.—B.—30 janvier 1801.—M.—5 février 1821, à Alexandre Lebel.—S.—3 janvier 1845.
6.—Joseph-Amable.—B.—3 mars 1802.
7.—M.-Julie.—B.—3 mars 1802.—M.—à Germain-Pierre Pelletier.—S.—14 juillet 1877, à St-Philippe de Néri.
8.—Honoré.—B.—3 mars 1802.—S.—6 juin 1802.
9.—Louis-Hyacinthe.—B.—11 janvier 1803.—S.—14 janvier 1803.
10.—Thècle.—B.—19 mars 1804.—M.—2 novembre 1826, à Narcisse Levêque.—S.—22 août 1856.
11.—Clément.—B.—21 novembre 1806.—M.—21 septembre 1835, à M.-Brigitte Langelier, à St-Pascal.
12.—Ursule.—B.—21 juin 1808.—S.—18 juillet 1808.

13.—J.-Héliodore.—B.—6 décembre 1809.—S.—5 janvier 1810.
14.—M.-Desanges.—B.—27 janvier 1811.
15.—Marie.—B.—28 mai 1812.
16.—Séraphine.—B.—28 mai 1812.—S.—14 juillet 1812.
17.—Anastasie.—B.—... M.—21 janvier 1814, à Pierre Pelletier.—S.—23 décembre 1820.
18.—Angèle.—B.—15 juillet 1814.—M.—26 novembre 1833, à Jean-Baptiste Michaud.—S.—18 mai 1856.
19.—Sophie.—B.—25 octobre 1815.

---

Joseph eut de Madeleine Hudon :

1.—Jean-Olivier.—B.—7 août 1812.
2.—Angèle.—B.—1 janvier 1815.—S.—4 septembre 1815.
3.—Olivier.—B.—... S.—2 septembre 1815.
4.—Léocadie.—B.—19 mars 1816.—S.—4 juillet 1817.
5.—Moïse.—B.—19 mars 1816.—S.—2 juillet 1817.
6.—Urbain.—B.—6 avril 1820.—M.—22 novembre 1847, à Léocadie Levêque, à la Rivière-Ouelle.—S.—22 juin 1901, à N.-D. du Mont-Carmel.
7.—Henriette.—B.—23 octobre 1821.—S.—22 novembre 1822.
8.—Sophie.—B.—12 septembre 1823.—S.—1 juin 1882.
9.—Prudent.—B.—8 novembre 1824.
10.—Darie.—B.—25 octobre 1826.
11.—Joseph.—B.—... M.—21 juin 1859, à Hermine Michaud.—S.—6 juin 1878.
12.—Thomas.—B.—... M.—15 juillet 1861, à Marie Emond, à St-Pascal.

---

Hypolite eut de Marie Emond :

1.—Jean-Baptiste.—B.—7 avril 1814.—M.—19 octobre 1841, à Hortense Laplante.
2.—Thomas.—B.—17 septembre 1817.
3.—Marie.—B.—29 juin 1818.
4.—Geneviève.—B.—23 août 1820.—M.—8 novembre 1837, à Pierre Beaupré.
5.—M.-Fidèle.—B.—7 octobre 1822.—S.—22 octobre 1822.

---

## V

Jean-Baptiste, cinquième enfant d'Augustin Lavoye et de Marguerite Michaud, fut baptisé le 5 mai 1737, à Ste

Anne de la Pocatière. Il n'avait que treize ans lorsqu'il vint aux Bras avec ses parents. Il resta chez eux jusqu'à son mariage, en 1767.

Avec sa jeune épouse, il alla habiter sur sa terre qui n'avait que 2 arpents de front sur 12 de profondeur, comme nous l'apprend l'acte d'échange passé avec Jean-Marie Chamberland, et que nous verrons plus loin.

Le 1 avril 1772, voulant s'agrandir, il acheta de son voisin Joseph Martin, 2 arpents de front sur 12 arpents de profondeur. Sa terre avait donc maintenant 4 arpents de front.

Le 27 mai 1776, le notaire M. Saindon passa un acte d'échange entre Jean-Baptiste Lavoye et Jean-Marie Chamberland. Voici un extrait :

1o.—Jean-Baptiste Lavoye cède 4 arpents de front sur 12 arpents de profondeur sis et situés au petit Kamouraska ; bornés du côté du nord-est par Joseph Martin et du côté du sud-ouest, par la veuve Augustin Lavoye ; d'un bout, bornés à la rivière du petit Kamouraska, d'autre bout, en la profondeur sus-dite.

2o.—En contre échange, Jean-Marie Chamberland cède au dit Jean-Baptiste Lavoye 3½ arpents de front avec la profondeur spécifiée sur les titres de concession d'iceux, auxquels recours sera en cas de besoin, sis et situés au petit Kamouraska. Le dit Jean-Baptiste Lavoye a dit bien savoir et connaître les tenans et aboutissants et en est content.

Cet échange nous donne bien l'endroit précis de la terre de Jean-Baptiste Lavoye, sans nous donner celui de la terre qu'il reçoit.

Cependant, je puis certifier que cette terre était située au Cap, connu sous le nom de "Cap au Diable". En voici la preuve :

Le 5 septembre 1811, M. Julienne Deneau veuve de Jean-Baptiste Lavoye donne à son fils Augustin, une terre et habitation sise et située sur la seigneurie de Kamouras-

ka et le premier rang d'icelle dans la dépendance du Cap au Diable, contenant 3½ arpents de front sur la profondeur qu'elle peut avoir, à prendre d'un bout au nord-est à la terre de Joseph Dubé, courant au sud-ouest au terrain de Ciriac et Augustin Dionne ; joignant par le nord-est au dit Joseph Dubé, et par le sud-ouest à Frédérick Rossignol, avec la maison et autres bâtisses dessus construites. Appartenant à la donatrice par sa communauté avec le dit feu Jean-Baptiste Lavoye.

Ces 3½ arpents que la veuve Lavoye donne à son fils, sont sans aucune erreur, les mêmes que son mari avait reçu en 1776, de Jean-Marie Chamberland. D'ailleurs, la tradition confirme les actes notariés.

Augustin Lavoye fils de Jean-Baptiste, fit lui-même donation de cette terre à son fils Augustin, le 10 janvier 1843. Celui-ci venant à mourir, sa veuve Marie Dumais, en fit donation le 3 février 1897, à son fils Prudent, célibataire, qui la cultive aujourd'hui, tout en prenant soin de sa vieille mère agée de 82 ans, et en gardant avec lui ses soeurs.

Cette terre avait été concédée le 26 avril 1695, par le seigneur Charles Aubert de la Chesnaye à François Bouchard. Je n'ai pû trouver l'acte de vente de François Bouchard, ni l'acte d'achat de Jean-Marie Chamberland, qui l'échangea le 27 mai 1776, à Jean-Baptiste Lavoye comme je l'ai dit plus haut.

Jean-Baptiste Lavoye épousa à Ste Anne de la Pocatière, le 8 novembre 1767, M. Julienne Deneau fille de Jacques Deneau et de Charlotte Boucher.

Il eut de ce mariage :

1.—Jean-Baptiste.—B.—1 septembre 1768. — M. — I. — 1801, à Rose Bérubé.—II.—23 janvier 1815, à M.-Ursule Hudon, à la Rivière-Ouelle.—S.—23 février 1835, à St-Pascal.

2.—M.-Rosalie.—B.—2 janvier 1771.—S.—8 mars 1771.

3.—M.-Louise-Rose.—B.—15 janvier 1772, à la Rivière-Ouelle.—M.—16 septembre 1811, à Joseph Pelletier.—S.—12 juin 1815.

4.—M.-Luce.—B.—30 décembre 1773.—S.—13 janvier 1841.

5.—Ambroise.—B.—4 décembre 1775.—S.—8 juillet 1839.

6.—M.-Catherine.—B.—4 mars 1778.—S.—17 octobre 1797.
7.—Célestin.—B.—25 janvier 1780.—M.—30 août 1813, à Constance Morneau.—S.—13 septembre 1854, à St-Pascal.
8.—Marie.—B.—29 mai 1782.
9.—Charlotte.—B.—27 avril 1784.—S.—3 septembre 1784.
10.—Augustin.—B.—7 mai 1786.—M.—I.—1 mars 1813, à Julie Jean, à la Rivière-Ouelle.—II.—14 février 1825, à Angélique Boucher, à la Rivière-Ouelle.—III.—20 février 1860, à Félicité Fitzback, veuve de François Martin, à St-Denis.—S.—1 février 1877, à St-Denis.
11.—Sévérine.—B.—15 juin 1788.—M.—I.—4 juin 1810, à Jean-Marie Chamberland.—II.—18 octobre 1812, à Jean-Charles Morneau.—S.—9 novembre 1863, à St-Denis.
12.—Pierre.—B.—18 août 1791.—S.—7 juin 1813.

---

Etudions maintenant la postérité des enfants mâles de Jean-Baptiste Lavoye et de M. Julienne Deneau.

Jean-Baptiste eut de Rose Bérubé :

1.—Geneviève.—B.—18 septembre 1802.—S.—3 novembre 1802.
2.—Jean-Baptiste.—B.—8 octobre 1803.—S.—14 février 1804.
3.—M.-Reine.—B.—15 novembre 1804.
4.—Angèle.—B.—15 novembre 1804.—S.—5 décembre 1804.
5.—Christine.—B.—29 janvier 1806.—S.—17 novembre 1807.
6.—Rosalie.—B.—17 juin 1807.—S.—17 juillet 1807.
7.—Jean-Cyriac.—B.—15 juillet 1808.—S.—6 novembre 1809.
8.—François-Rémi.—B.—30 août 1809.—S.—14 septembre 1809.
9.—Jean-Pascal.—B.—15 octobre 1810.—S.—24 juillet 1820.
10.—Jean-Victor.—B.—23 décembre 1811.—S.—3 décembre 1812.

Il n'eut pas d'enfant de M. Ursule Hudon.

---

Célestin eut de Constance Morneau :

1.—Archange.—B.—13 juillet 1813.—S.—13 décembre 1813.
2.—Marcelle.—B.—26 août 1814.—S.—21 janvier 1820.
3.—Jean-Baptiste.—B.—11 décembre 1815.—M.—I.—21 février 1843, à Demerise Paradis, à St-Pascal.—II.—8 février 1864, à Olympe Duperré.—S.—29 octobre 1900, à St-Philippe de Néri.
4.—Ambroise.—B.—19 avril 1817.—S.—19 août 1817.
5.—Henriette.—B.—27 juin 1818.—S.—10 mars 1821.
6.—Zoé.—B.—29 février 1820.—S.—3 juillet 1821.
7.—Louis.—B.—16 mai 1821.
8.—Domithilde.—B.—28 août 1822.—S.—11 mars 1827.
9.—Maxime.—B.—16 juillet 1824.—M.—7 janvier 1851, à Marcel Bou-

chard, à St-Pascal.—S.—11 décembre 1900, à St-Philippe de Néri.
10.—Joseph.—B.—11 avril 1826.—S.—21 août 1826.
11.—Joseph.—B.—19 juin 1827.
12.—Moïse.—B.—24 mars 1829, à St-Pascal.—S.—3 août 1830, à St-Pascal.
13.—Clémentine.—B.—30 mars 1831, à St-Pascal.—S.—28 février 1832, à St-Pascal.
14.—Louis-Octave.—B.—7 février 1833, à St-Pascal.
15.—M.-Virginie.—B.—15 mars 1836, à St-Pascal.

---

Augustin eut de Julie Jean :

1.—M. Rose.—B.—2 août 1814.—M.—7 mars 1842, à François Levêque, à St Pascal.—S.—13 octobre 1887, à St Pascal.
2.—Léocadie.—B.—8 janvier 1816.—M.—19 janvier 1841, à Joseph Levêque.—S.—23 juillet 1884, à St Philippe de Néri.
3.—Sophie.—B.—1 mars 1817.—M.—17 octobre 1837, à Maximin Levêque.—S.—13 avril 1886.
4.—Augustin.—B.—13 août 1818, à la Rivière-Ouelle.—M.—I.—à Emérance Charois.—II.—15 février 1859, à Marie Dumais, à St Dénis.—S.—9 mars 1896, à St Dénis.
5.—Pétronille.—B.....—M.—13 février 1839, à Ignace Levêque, à la Rivière-Ouelle.

Il n'eut pas d'enfant de ces deux derniers mariages.

---

## VI

Louis-Charles, le dixième enfant d'Augustin Lavoye et de Marguerite Michaud, fut baptisé à la Rivière-Ouelle, le 26 avril 1747.

Il n'avait que trois ans lorsque son père vint s'établir aux Bras. C'est lui qui hérita de la terre paternelle.

Nous avons vu que sa mère acheta le 8 juillet 1776, la terre d'André Bérubé qu'elle donna le jour même, à ses enfants Louis-Charles et M. Catherine. Cette terre se trouvait à quelques arpents, du côté de l'est, de la terre de la maison.

Le 6 avril 1779, Louis-Charles devint seul propriétaire de cette terre. Ce jour-là, sa soeur lui céda tous ses droits à la condition de bien prendre soin de leur mère. Sur cette terre, il éleva sa famille et il y mourut.

De la terre paternelle, je ne connais plus rien. Mes recherches sont restées infructueuses. Louis-Charles l'a

certainement vendue, mais les bons notaires en gardent jalousement le secret.

Pour intéresser mes lecteurs, je veux bien leur faire connaître la chronologie de cette terre.

Nous avons vu que cette terre faisait partie et du fief de St Dénis et de la seigneurie de Kamouraska. Touchant la partie de St Dénis, le seigneur Antoine Juchereau Duchesnay en fit la concession le 4 octobre 1779, à Marguerite Michaud qui l'avait achetée d'André Bérubé le 8 juillet 1776. Pour la partie de Kamouraska, la concession en fut faite le 20 mars 1748, par le seigneur Louis-Joseph Morel de la Durantaye à Jean Lebel, qui la vendit à Joseph Dionne, le 15 juin 1754. Le 12 août 1762, André Bérubé en fit l'achat, puis la vendit à Marguerite Michaud le 8 juillet 1776 qui, le même jour, la donna à ses enfants Louis-Charles et M. Catherine. Louis-Charles en devint l'unique possesseur le 6 avril 1779. Le 12 janvier 1810, Louis-Charles en fit donation à son fils Louis (Louison) qui la donna par testament le 13 février 1846, à ses deux fils Louis et Aléxis-Frédéric, qui en eurent chacun la moitié, c'est-à-dire, 1½ arpent de front sur la profondeur. A la demande de Mademoiselle Angèle Dionne, l'arpent et demi d'Alexis-Frédéric fut vendu par le shérif, le 23 décembre 1879, et acheté par l'Hon. J. C. Chapais qui le vendit le 22 novembre 1884, à Thomas Thibault qui le donna à son fils par contrat de mariage, le 10 juillet 1887, à son fils François. Le 21 octobre 1885, Louis Lavoie céda sa terre de 1½ arpent de front, à son fils Louis qui la vendit le 5 avril 1915, à François Thibault. Celui-ci se trouve donc aujourd'hui, l'unique propriétaire des 3 arpents de terre de front que Louis-Charles reçut de sa mère Marguerite Michaud, veuve Augustin Lavoye.

Louis-Charles Lavoye se maria à la Rivière-Ouelle, le 5 juillet 1779, à Geneviève fille de Joseph de la Bourlière dit Laplante et de Marie Anne Migneau.

Il eut de ce mariage :

1.—Catherine.B.—3 août 1780, à Kamouraska.—M.—1815, à Jean-Baptiste Leclerc, à Kamouraska.—S.—29 juillet 1861, à St Dénis.
2.—Julie.—B.—6 septembre 1782, à la Rivière-Ouelle.—S.—10 novembre 1859, à St Dénis.
3.—Louis.—B.—28 novembre 1784, à Kamouraska.—M.—5 octobre 1816, à Sophie Tremblay, à Kamouraska.—S.—3 juin 1851, à St Dénis.
4.—Joseph.—B.—6 décembre 1786, à la Rivière-Ouelle.—S.—13 avril 1870, à St Dénis.
5.—Moise.—B.—14 octobre 1788, à la Rivière-Ouelle.
6.—Marie-Anne.—B.—16 août 1790, à Kamouraska.
7.—Christine.—B.—11 décembre 1792, à la Rivière-Ouelle.
8.—Sylvestre.—B.—16 août 1795, à la Rivière-Ouelle.—S.—17 mars 1857, à St-Denis.

---

Louis fut le seul des fils de Louis-Charles qui se maria. Il eut de sa femme Sophie Tremblay :

1.—Alexis-Frédéric.—B.—1 juillet 1816, à Kamouraska.—M.—14 février 1865, à Constance Mc Kay, à St Roch de Québec.—S.—1 août 1907, à St Roch de Québec.
2.—Louis.—B.—9 juillet 1818, à Kamouraska.—M.—10 octobre 1848, à Henriette Lavoie, aux Trois-Pistoles.—S.—14 octobre 1913, à St Dénis.
3.—Joseph.—B.—15 juillet 1819, à la Rivière-Ouelle.
4.—Hortense.—B.—24 octobre 1820, à la Rivière-Ouelle.—M.—17 février 1846, à Firmin Langlais, à St Dénis.—S.—21 décembre 1889, à St Roch de Québec.
5.—Angélique.—B.—4 février 1822, à la Rivière-Ouelle.
6.—Jean-Baptiste.—B.—5 septembre 1823, à la Rivière-Ouelle.
7.—Elisabeth.—B.—5 janvier 1825, à la Rivière-Ouelle.—M.—26 janvier 1869, à Rigobert Rossignol, veuf de Delphine Hudon, à St Dénis —.S.—22 mai 1889, à St Dénis.
8.—Hypolite.—B.—2 mars 1827, à la Rivière-Ouelle.—M.—8 octobre 1850, à M. Luce Martin, à St Dénis.—S.—17 juillet 1912, à N. D. de Québec.
9.—Octave.—B.—15 septembre 1828, à la Rivière-Ouelle.
10.—Gédéon.—B.—30 août 1830, à la Rivière-Ouelle.
11.—Virginie.—B.—13 novembre 1831, à la Rivière-Ouelle.
12.—Pierre.—B.—26 novembre 1834, à la Rivière-Ouelle.
13.—Emilie.—B.—2 août 1835, à Kamouraska.—M.—12 août 1862, à André Bélanger, à St Dénis.
14.—Adjutor.—B.—12 avril 1836, à la Rivière-Ouelle.

15.—Arthémise.—B.—5 octobre 1838, à la Rivière-Ouelle.—M.—30 juillet 1860, à Athanase Lavoie de Trois-Pistoles, à St Dénis.—S.—30 juin 1900, à St Roch de Québec.
16.—Pascal.—B.—2 mars 1841, à la Rivière-Ouelle.

---

## Etudions maintenant la postérité des fils de Louis Lavoie et de Sophie Tremblay :

### Alexis-Frédéric eut de Constance Mc Kay, à St Dénis:

1.—L. C. Alexis.—B.—4 janvier 1867.—M.—29 octobre 1889, à Georgianna Guay, à St-Jean-Baptiste de Québec.
2.—M. S. Henriette.—B.—4 juillet 1868.—S.—8 novembre 1885, à St Roch de Québec.
3.—M. L. Elisabeth.—B.—8 septembre 1871.—S.—10 janvier 1894, à N. D. de Québec.
4.—M. E. Emilie.—B.—8 septembre 1871.—S.—20 juin 1918, à Ste Anne de la Pocatière.
5.—Joséphine.—B.—10 octobre 1873.—S.—15 novembre 1879, à St Roch de Québec.

---

### Louis-Charles eut de Henriette Lavoie, à St Dénis :

1.—Marie-Anne.—B.—22 juillet 1849.—M.—13 janvier 1874, à J. C. Théodore Raymond.
2.—M. B. Philomène.—B.—3 décembre 1850.—S.—28 juillet 1898.
3.—Catherine.—B.—4 avril 1852.—M.—I.—10 janvier 1883, à Joseph Lepage, à Denver, Colorado, E. U..—II.—9 mai 1892, à Alphonse Ouellet, veuf de M. Thais Pelletier à St Dénis.
4.—Elise.—B.—27 avril 1853.—S.—4 janvier 1868.
5.—L. Edouard.—B.—12 mars 1855.—S.—6 janvier 1858.
6.—Eugénie.—B.—12 août 1856.—M.—22 janvier 1883, à Napoléon Proteau, à St Roch de Québec.—S.—21 novembre 1898, à Limoilou.
7.—Sophronie.—B.—8 mars 1858.—S.—5 août 1914.
8.—L.-Thomas.—B.—23 septembre 1859.
9.—J. Guillaume.—B.—25 juin 1861.—S.—8 août 1865.

---

### Hypolite eut de Marie-Luce Martin :

1.—P. Paul.—B.—1 août 1851, à St Dénis.—S.—17 janvier 1854, à St Dénis.
2.—Georgianna.—B.—7 mars 1854, à N. D. du Mont-Carmel.
3.—Georges-Arthur.—B.—28 avril 1856, à St Dénis.—M.—17 avril 1887, à Ernestine Bilodeau, à St Jean-Baptiste, New-York, E. U.—S.—19 février 1912, à N. D. de Québec.

4.—M. A. Aimée.—B.—22 janvier 1858, à St Dénis.—S.—1 avril 1860, à St Dénis.

5.—Marie-Luce.—B.—15 janvier 1859, à la Rivière-Ouelle.—S.—15 avril 1859, à la Rivière-Ouelle.

6.—M. Françoise.—B.—14 mars 1860, à St Dénis.—M.—23 novembre 1891, à Oscar Loriot, à St-Jean-Baptiste de Québec.

7.—Joseph.—B.—3 mars 1862, à St Dénis.—S.—2 juillet 1905, à Scriber, Port Huron, Michigan, E. U.

8.—L. Prudent.—B.—21 avril 1865, à N. D. de Québec.

9.—Marie-Anne.—B.—17 juillet 1867, à N. D. de Québec.—S.—21 juillet 1867, à N. D. de Québec.

10.—Joséphine.—B.—21 février 1869, à St Roch de Québec.—S.—17 juin 1880, à St Jean-Baptiste de Québec.

11.—François-Xavier.—B.—16 juin 1871, à N. D. de Québec.—S.—4 octobre 1872, à St Roch de Québec.

12.—M. Thomas.—B.—4 mai 1873, à St Jean-Baptiste de Québec.—S.—18 juillet 1874, à St Jean-Baptiste de Québec.

13.—M. Sophie.—B.—3 septembre 1876, à St Jean-Baptiste de Québec.—S.—18 août 1877, à St Jean-Baptiste de Québec.

# CHAPITRE SEIZIEME

*Augustin Lavoye et Marie-Monique Paradis.*

## I

Nous venons de voir dans le chapitre précédent, les enfants d'Augustin Lavoye et de Marguerite Michaud. Il nous reste encore à étudier leur fils Augustin de qui je descends.

Augustin, le quatrième de la famille, fut baptisé à la Rivière-Ouelle, le 14 avril 1735. Il n'avait que 15 ans lorsqu'il émigra avec ses parents, de Ste Anne de la Pocatière aux Bras. Il resta avec eux jusqu'à son mariage.

A son contrat de mariage passé par le notaire Joseph Dionne le 6 novembre 1756, il reçut de son oncle Barthélémi Normandin, qui était le beau-frère de Marguerite Michaud, une terre de 2 arpents de front, prenant son front à un arpent au nord du grand Ruisseau, en montant jusqu'à la grosse montagne. Puis une autre terre de un arpent joignant au sud-ouest des dits 2 arpents, prenant son front au bout de sa profondeur d'un arpent de terre appartenant à Jean Michaud, en montant jusqu'à la grosse montagne.

Augustin avec sa jeune épouse, alla donc demeurer sur cette terre, et sur laquelle il y passa toute sa vie.

Il se maria à Kamouraska le 9 novembre 1756, avec M. Monique fille de Gabriel Paradis, Capitaine de la Côte, et de Marie-Anne Côté.

De ce mariage, il eut :

1.—M. Marthe.—B.—2 février 1759.—M.—I.—6 février 1777, à Antoine Paradis.—II.—27 mai 1784, à Raphael Michaud.—S.—10 mai 1828.
2.—Augustin.—B.—22 avril 1760.—M.—10 janvier 1782, à Catherine Ouellet, à la Rivière-Ouelle.—S.—11 avril 1831.
3.—Catherine.—B.—5 mars 1761.—M.—18 novembre 1782, à Joseph Ouellet.
4.—Jean-François.—B.—17 septembre 1762.—M.—28 juillet 1783, à Geneviève Chouinard.
5.—M. Modeste.—B.—15 juillet 1764.—S.—25 novembre 1777.
6.—Joseph-Marie.—B.—18 novembre 1765.
7.—Louis.—B.—9 octobre 1768.—M.—2 novembre 1794, à Madeleine Dionne.
8.—Joseph.—B.—2 juillet 1769.—M.—I.—6 juillet 1795, à M. Anne Dionne.—II.—16 février 1830, à Josephte Levêque, veuve d'Etienne Lavoye.—S.—24 octobre 1844.
9.—Judith.—B.—1 septembre 1770.—M.—19 janvier 1795, à Pierre Bérubé.—S.—22 octobre 1798.
10.—André.—B.—23 février 1772.—M.—I.—4 juillet 1796, à M. Louise Roy.—II.—1 octobre 1815, à Madeleine Morel de la Durantaye.—S.—4 octobre 1847, à St Pascal.
11.—Alexandre.—B.—17 janvier 1774.—S.—24 janvier 1774.
12.—M. Rose.—B.—10 avril 1775.—M.—1 octobre 1793, à Raphael Tardif.
13.—M. Théotiste.—B.—3 septembre 1780.—S.—5 octobre 1780.

---

## II

Le 18 juin 1771, il acheta de Jean Lebel un arpent de terre de front sur 30 de profondeur sis et situé au premier rang des concessions de Kamouraska, le long du fleuve St Laurent ; borné au sud-ouest au dit vendeur, et du côté du nord-est à la terre de feu Jean-Baptiste Desjardins et tout ainsi que la dite terre se poursuit et comporte y compris tous les droits de pêche que peut avoir la dite terre, à la réserve des pêches du large qui pourraient se trouver au large vis-à-vis la dite terre, et auxquelles le vendeur pourrait avoir droit. Le prix était de cent schelings de la Province de Québec.

Le 16 mai 1774, il acheta de Joseph Nadeau un arpent de terre de front au petit Kamouraska, du fleuve St Lau-

rent ; borné au nord-est par le dit acquéreur et au sud-ouest, au mineurs de Jean-Baptiste Roy.

Le 8 mars 1779, Augustin Lavoye se fit concéder par la seigneuresse Madame Decharnay, 6 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur, au troisième rang de la paroisse de Kamouraska, au lieu nommé Verville, aujourd'hui St Pascal.

Lisons cet acte de concession :

Par devant le notaire Royal de la paroisse de Camouraska residant à Kakona soussigné fut présent dame veuve Décharnay seigneuresse de la paroisse de St Dénis de Camouraska et dependances laquelle à ce jour d'huy concédée et concede par ces presentes à Augustin lavoye à ce present acceptant preneur à titre de concession six arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur sises et situés au troisième rang des concessions de la paroisse susdite au lieu nommé Verville bornée au nord est de la terre de basile lavoye, en courant au sud ouest aux terres non concédées, d'un bout au fronteau qui sépare le deuxième rang des concessions d'avec le troisième d'autre bout en la profondeur susdite, la présente concession ainsi faitte aux charges et conditions que le dit preneur ou ses ayans cause payeront par chaque année à la dame seigneuresse en son manoir seigneurial l'onzième jour de novembre quarante sols de rente et un sol de cens par chaque arpent de front avec sa profondeur c'est à dire douze franc et six sols de rente foncière annuelle et perpétuelle pour toutte la concession susdite en argent tournois ou deniers parisis, sera obligé le dit preneur aux chemins de roy batisses et entretien de ponts qui seront jugés nécessaires pour l'utilité publique et qui seront dépendants de la ditte terre, y laissera prendre tous les bois convenables pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté, pour barisse d'église, presbyter manoir et moulin seigneurial, donnera un découvert à ses voisins, comme aussi clotures et fossés mitoyens quand il sera requis selon la coutume du pais sera obligé de porter

moudre au moulin seigneurial les grains nécessaires pour la subsistance de sa famille, supposé qu'il y eut des érables sur la ditte concession le dit preneur sera de donner à la dame seigneuresse le dixième du sucre qu'il fera chaque année, la dite concession portant droits de lots et vente saisine et amande quand le cas y échéra, et la dite dame se réserve le droit de retrait féodal en cas de vente de la dite concession soit du tout ou en partie en remboursant à l'acquéreur le sort principal frais, mises et loyaux couts Car ainsi &a promettant &a fait et passé au manoir seigneurial le huit mars mil sept soixante dix neuf et la dite dame a avec le notaire soussigné signé aux presentes et le dit preneur payera la rente mentionnée cy dessus. L'onzieme novembre de l'année courante.

Decharnay M. Saindon

Par ces différentes transactions, Augustin, 23 ans après son mariage, était propriétaire de onze arpents de terre de front. Sa fortune avait profité rapidement. Il devait être un homme assez influent dans la paroisse.

Le 7 janvier 1782, au contrat de mariage de son fils Augustin, il lui donna au premier et au deuxième rang de Kamouraska, une terre de 2 arpents de front avec bâtisses.

Le 21 juillet 1783, au contrat de mariage de son fils Jean-François, il se mit à sa rente en lui donnant la terre de la maison. Plus loin, nous lirons ce contrat de mariage afin de connaître les obligations de Jean-François envers ses parents.

Le 11 août 1798, Augustin et sa femme firent leur testament. Ils confirmèrent les donations faites à leurs fils Augustin et Jean-François, et ils divisèrent les 6 arpents de terre de front qu'ils avaient au troisième de Kamouraska, au lieu nommé Verville, entre leurs fils André, Louis et Joseph. Lisons cet acte très intéressant pour nous, leurs descendants.

Par devant le notaire public en la paroisse du bas Ca-

nada District de Québec résident en la paroisse de Ste Anne du Sud soussigné et les témoins ci bas nommés.

Fut présent èt sont comparus en personne Sieur Augustin Lavoix habitant de la paroisse St Louis Ance du petit Kamouraska et Dame Monique Paradis son épouse, sain et saine de corps, d'esprit mémoire et jugement ainsi qu'il est apparu au dit Notaire soussigné, et ayant appelés le notaire soussigné en leur maison et demeure susdit lieu de Kamouraska pour l'effest des présentes lesquels conjointement en la présence de Monsieur Bénoni Hudon dit Beaulieu et Alexandre Dionne marchand de Kamouraska y résident témoins pour ce appellés, dans la vue de la mort et craignant d'en être prévenu sans avoir disposées de leurs dernières volontés ont fait dicté et nommé leur testament au dit notaire soussigné en présence des dits témoins aussi soussigné, en la manière qui suit.

Premièrement comme chrétien catholique apostolique et Romain ont recommandé leur âme à Dieu père fils et Saint Esprit, suppliant Sa Divine Majesté de leur faire miséricorde leur pardonner leur péchés et les recevoir en son saint Paradis avec les Bien Heureux par les mérites de la passion de Notre Seigneur Jésus Christ et l'intercession de la très Sainte Vierge de Saint Augustin et de Sainte Monique leur patron et Patrones.

Secondement, déclarant les dits testateurs qu'ils veulent et entendent que l'acte de Donation qu'ils ont fait conjointement fait de partie de leurs biens meubles et immubls a Augustin Lavoix, leur fils, inséré dans son contrat de mariage avec Marie Catherine Ouellet dressé par Me. Louis Cazes notaire le vingt neuf de septembre mil sept cent quatre vingt deux duement insinué à Québec au greffe des insinuations le vingt cinq février mil sept cent quatre vingt quatre et que pareillement que l'acte de Donation entre vifs qu'ils ont aussi conjointement fait d'autre partie de leurs biens meubles et immeubles à Jean François Lavoix aussi leur fils, et aussi inséré dans son contrat de

mariage avec Marie Geneviève Chouinard dressé par le dit Me. Louis Cazes notaire le vingt et un juillet mil sept cent quatre vingt trois et aussi duement insinuer à Québec au greffe des insinuations le vingt cinq février mil sept cent quatre vingt quatre, soient éxécutés en toute leur pleine forme et teneur et en tout leur contenu sans y rien changer ni innover, et en cas de défaut de forme dans les dites donations ou contrats de mariage sus datés en quelques sortes et manière que ce puisse être ou en cas de poursuite contre la validités d'icelle de manière à ce quel soit annullé en aucune cour, déclarent les dits testateurs qu'en vertu du pouvoir qu'ils ont de disposer de leurs biens en vaveur de quiconque il leur semble par l'acte du parlement chapitre quatre vingt trois du Regne de Sa Majesté George trois, ils donnent et legue du dit Augustin Lavoix leur fils tous les biens meubles et immeubles qu'ils lui ont donné par teneur de son dit contrat de mariage sus daté, et au dit Jean François Lavoix aussi leur fils pareillement tous les meubles et immeubles qu'ils lui ont donné par teneur de son dit contrat de mariage aussi sus daté ainsi que tous leurs autres biens meubles et immeubles de quelques nature qu'ils puissent être et en quelqu'endroit qu'ils soient situé sans aucun réserver ni excepter en façon quelconques qui se trouveront leur appartenir au jour de leur décès, pour des dits Augustin Lavoix et Jean François Lavoix, jouir des dits biens comme ils en jouissent dès à présent suivant les désignations insérés et détaillés dans leurs dits contrats de mariage susdatés, à la charge par les dits Augustin Lavoix et Jean François Lavoix donataires et légataires universel, de se conformer à la teneur de chacuns leurs dits contrat de mariage et de suivre toutes les charges y mentionné et auxquels les dit légataires ci dessus nommés sont tenus ;

Troisièmement, déclarent les dits testateurs qu'ils veulent et entendent qu'André Lavoix, Louis Lavoix et Joseph Lavoix leurs fils jouissent fassent et disposent en toute propriété a perpétuité et comme de chose vraiment leur appar-

tenant des six arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur situé dans la troisième concession de la seigneurie de Kamouraska, que les dits testateurs leur ont cédé et abandonné par égal portion, c'est à dire par chacun deux arpents de front sur la dite profondeur, Par l'acte de la dite cession et d'abandon sous signature privés en date du dix sept de juin mil sept cent quatre vingt treize déposé dans l'étude de Me. Louis Cazes notaire le vingt du dit mois de juin et dite année mil sept cent quatre vingt treize voulant les dits testateurs que le dit acte de cession et d'abandon sus daté soit valide et quelle soit suivis et éxécutés en toute sa forme et teneur et pour éxécuter et accomplir le présent testament les dits testateurs ont nommé la personne du sieur André Drapeau marchand du dit Kamouraska qu'il prie de vouloir bien en prendre la peine et entre les mains duquel il se désaisises de tous leurs biens suivant la coutume révoquant les dits testateurs tous autres testaments et codiciles qu'ils pourraient avoir fait avant celui-ci auquel seul il s'arrête comme étant leur vrai intention et ordonnance de dernière volonté.

Ce fut ainsi fait, dicté et nommé par les dits testateurs au dit notaire soussigné en présence des dits témoins ainsi soussignés, et au dit testateur le présent testament lu et relu qui y ont persisté et y persiste en leur maison et demeure sus déclaré, déclarant et voulant que le présent testament soit éxécutés suivant sa forme et teneur en cas de nullité des dits actes de donation de cession et d'abandon sus daté, et les dits testateurs ont déclaré ne savoir écrire ny signer de ce enquis à Kamouraska le onzième jour du mois d'aout l'an mil sept cent quatre vingt dix huit en présence des dits témoins lesquels étant requis de signer ont signer avec le dit notaire le jour et an que dessus, ainsi est à la minute demeuré en l'étude du dit notaire signé bénoni hudont alexandre dionne et du soussigné notaire.

Aug. Dionne Not.

Depuis 1783, Augustin et son épouse vécurent donc chez leur fils Jean-François, où ils moururent. M. Monique Paradis décéda le 15 septembre 1815, âgée de 81 ans. Son mari Augustin, mourut le 23 mars 1821, à l'âge de 87 ans. Ils furent inhumés au cimetière de Kamouraska.

---

# CHAPITRE DIX-SEPTIEME

*Augustin Lavoie et M. Catherine Ouellet.—Leurs enfants.*

Etudions maintenant la postérité des six garçons d'Augustin Lavoye et de M. Monique Paradis : Augustin, Jean-François, Louis, André et Joseph.

## I

Augustin, le deuxième de la famille, fut baptisé le 22 avril 1760, à Kamouraska. Il se maria à la Rivière-Ouelle le 10 janvier 1782, avec M.-Catherine fille de Germain Ouellet et de Marie Deschênes.

Il fut toute sa vie l'enfant dévoué de la terre. A son contrat de mariage, il reçut de son père 2 arpents de terre de front avec une petite maison bâtie sur le dit terrain, sise et située au premier et au deuxième rang de Kamouraska, prenant son front au bord du sud de la dite maison du dit futur époux, en descendant un demi arpent sur la terre du premier rang la largeur du terrain du père du dit époux aux environs sur le premier rang, en montant de la dite ceinture à ce qu'il peut y avoir suivant les titres que ses dits père et mère lui donnent.

Le 4 juin 1805, il donna à Pierre Pelletier un arpent de front sur 4 arpents et 9 pieds de profondeur, et reçoit en échange, la part de pêche à saumon appelée la pêche à Jean Lebel, consistant en la quatrième partie d'icelle qui est à Kamouraska sur la devanture de la terre du dit Pierre Pelletier.

Le 11 août 1808, Augustin fit donation de sa terre à son fils Jean-Baptiste, qui devait lui payer rente jusqu'à sa mort. Il fut inhumé à Kamouraska, le 11 avril 1831.

Pour intéresser les descendants d'Augustin Lavoie et de M. Catherine Ouellet, je donne la chronologie de la terre de leur ancêtre. Dans le tableau, à la suite des dates, je donne les noms des notaires qui ont passé les actes. Ainsi, je ferai dans la suite.

## TABLEAU

Louis-Joseph Morel de la Durantaye, seigneur.

Concession : 20 mars 1748.—Abel Michon, N. P.

Jean Lebel.

Vente : 18 juin 1771.—M. Saindon, N. P.

Augustin Lavoye et M. Monique Paradis.

Donation par C. de Mariage : 29 octobre 1782.—L. Cazes, N. P.

Augustin Lavoie et M. Catherine Ouellet.

Donation : 11 août 1808.—Th. Pitt, N. P.

Jean-Baptiste Lavoie et Françoise Hudon (La Zette).

Donation: 13 août 1842.—Joseph Garon, N. P.

Jean-Baptiste Lavoie et Marie-Anne Labrie.

Vente : Vers les 1860.

Joseph Dumais.

Vente: 14 août 1906.—J.-A. Blanchet, N. P.

Etienne Pelletier, en 1920.

De son mariage avec M. Catherine Ouellet, Augustin eut :

1.—M.-Madeleine.—B.—20 octobre 1783.—S.—25 janvier 1784.

2.—Théotiste.—B.—4 juillet 1785. — M. — I. — 26 septembre 1802, à Firmin Gagnon.—II.—11 octobre 1820, à Louis Rossignol.

3.—Augustin.—B.—29 août 1789.—M.—I.—3 mai 1813, à Catherine Leclerc.—II.—2 février 1838, à M.-Louise Langelier, à St-Pascal.—S.—15 février 1864, à St-Pascal.

4.—Jean-Baptiste.—B.—6 septembre 1791.—M.—15 août 1808, à Françoise Hudon.—S.—6 septembre 1842, à St-Denis.

5.—Antoine.—B.—3 juillet 1793.—M.—8 octobre 1821, à Louise Voyer. —S.—6 juin 1871, à St-Philippe de Néri.
6.—Rosalie.—B.—30 juin 1795.—M.—12 février 1814, à Joseph Landry.—S.—4 janvier 1854, à St-Pascal.
7.—Paul-Hilaire.—B.—27 août 1797.
8.—Isaac.—B.—17 septembre 1799.—M.—18 février 1819, à Angélique Voyer.
9.—Hyacinthe.—B.—14 août 1801.—S.—2 septembre 1801.
10.—Pierre.—B.—2 novembre 1802.—S.—28 janvier 1803.
11.—Perpétue.—B.—24 mai 1803.—S.—23 juin 1803.
12.—Julie.—B.—28 février 1806.—M.—20 novembre 1823, à Isaac Hudon, veuf d'Angélique Hudon.
13.—Vitaline.—B.—30 mai 1807.—M.—15 janvier 1827, à Joseph Bouchard.—S.—28 mars 1842, à St-Pascal.
14.—Adélaïde.—B.—9 décembre 1811.—S.—20 décembre 1811.

---

## II

Voyons la postérité des quatre garçons d'Augustin Lavoie et de M. Catherine Ouellet : Augustin, Jean-Baptiste, Antoine et Isaac.

Augustin alla s'établir à Verville qui prit nom de St Pascal en 1829, à l'érection de cette paroisse. C'est pourquoi nous verrons ses enfants à Kamouraska et à St Pascal.

Il eut de M. Catherine Leclerc :

1.—Rose.—B.—15 juin 1814, à Kamouraska.
2.—Martine.—B.—2 juin 1816, à Kamouraska.
3.—Augustin.—B.—7 juillet 1818, à Kamouraska.—S.—14 août 1818, à Kamouraska.
4.—Jean-Baptiste.—B.—21 septembre 1819, à Kamouraska.—M.—17 octobre 1842, à Zoé Langelier, à St-Pascal.—S.—4 juillet 1868, à St-Pascal.
5.—M.-Anne.—B.—17 août 1821, à Kamouraska.—S.—26 août 1821, à Kamouraska.
6.—Séraphine.—B.—11 août 1825, à Kamouraska.—M.—18 juin 1849, à Nazaire Mignault, à St-Pascal.
7.—L.-Octave.—B.—7 novembre 1829, à St-Pascal.—S.—5 décembre 1829, à St-Pascal.
8.—P.-Eusèbe.—B.—1 octobre 1831, à St-Pascal.—S.—19 octobre 1831, à St-Pascal.

9.—M.-D.-Domine.—B.—21 octobre 1832, à St-Pascal.—M.—9 novembre 1852, à Giles Langelier, à St-Pascal.—S.—11 juillet 1910, à St-Pascal.
10.—F.-Xavier.—B.—21 avril 1835, à St-Pascal.—M.—2 février 1858, à Sophie Hudon, à Kamouraska.
11.—M.-Catherine.—B.—22 août 1836, à St-Pascal. — S. — 5 novembre 1836, à St-Pascal.

M. Louise Langelier sa seconde femme, ne lui donna pas d'enfant.

---

Ses fils : Jean-Baptiste eut de Zoé Langelier :

1.—Faby.—B.—20 février 1844.—S.—23 mars 1847.
2.—M.-Denise.—B.—16 janvier 1846.—M.—30 juillet 1867, à Magloire Duval.
3.—Thomas.—B.—19 décembre 1847.—M.—23 novembre 1869, à Victoire Boucher.
4.—M.-Zoé.—B.—19 janvier 1850.—M.—25 février 1873, à Narcisse Richard.
5.—M.-Aurélie. — B. — 21 mars 1852. — M. — 23 août 1870, à Jean-Baptiste Després.
6.—Augustin.—B.—21 mai 1854.—M.—11 février 1873, à Marie Duval. —S.—7 mars 1898.
7.—Phydime.—B.—2 décembre 1857.—M.—20 juillet 1880, à Luména Paradis, à N.-D. du Mont-Carmel.
8.—Damase.—B.—12 décembre 1862.
9.—René.—B.—24 octobre 1860, à N.-D. du Mont-Carmel.
10.—Jean-Baptiste.—B.—15 juin 1865.—S.—23 janvier 1888.

---

François-Xavier eut de Sophie Hudon :

1.—F.-Xavier.—B.—7 décembre 1858.
2.—M.-Elise.—B.—8 décembre 1859.
3.—Pierre-Paul.—B.—29 juin 1861.
4.—Augustin.—B.—15 janvier 1863.
5.—Louis.—B.—11 juillet 1864.
6.—Sophie.—B.—27 mars 1866.
7.—Alexina.—B.—14 septembre 1867.

---

## III

Jean-Baptiste fut établi à Kamouraska dans cette partie qui devint St Dénis à l'érection de cette paroisse en 1841.

Il eut de Françoise Hudon :

1.—Sophie.—B.—30 avril 1809.—M.—16 août 1824, à André Roussel, à la Rivière-Ouelle.
2.—Martine.—B.—15 avril 1810.
3.—Madeleine.—B.—28 août 1811.—S.—8 septembre 1811.
4.—Jean-Baptiste.—B.—15 juin 1812.
5.—Joseph.—B.—20 décembre 1813.—M.—24 juillet 1837, à Céleste Lavoie.—S.—2 juillet 1859, à St-Denis.
6.—Caroline.—B... M.—18 février 1831, à Maxime Lebel.
7.—Philéas.—B.—26 novembre 1821.
8.—Jean-Honoré.—B.—22 octobre 1823. — M. — I. — 16 août 1842, à Marcelline Lavoie, à St-Denis.—II.—4 novembre 1851, à Hermine Hudon, à Kamouraska.—S.—17 juillet 1890, à St-Philippe de Néri.
9.—Jean-Baptiste.—B.—28 avril 1825.—M.—15 janvier 1845, à M.-Anne Labrie, à la Rivière-Ouelle.—S.—21 décembre 1886, à St-Denis.
10.—L.-Fleuve.—B.—20 mai 1827.—S.—17 décembre 1827.
11.—Thomas.—B.—11 novembre 1828.

---

Ses fils : —Joseph eut de Céleste Lavoie :

1.—Philomène.—B.—12 octobre 1838, à la Rivière-Ouelle. — S. — 20 février 1864, à St-Denis.
2.—Joseph.—B.—11 mai 1840, à Kamouraska.—M.—13 janvier 1863, à Sophie Plourde, à N.-D. du Mont-Carmel.
3.—Médard.—B.—12 juillet 1841, à la Rivière-Ouelle.—S.—23 octobre 1841, à St-Denis.
4.—L.-Edouard.—B.—12 juillet 1841, à la Rivière-Ouelle.
5.—Sifroy.—B.—28 août 1842, à St-Denis.—M.—11 janvier 1870, à Henriette Lavoie, à St-Denis.
6.—Céleste.—B.—30 juin 1844, à St-Denis.—S.—7 mars 1882, à St-Philippe de Néri.
7.—Jean-Baptiste.—B.—12 mars 1847, à St-Denis. — M. — 11 janvier 1876, à Sara Pelletier, à St-Philippe de Néri.
8.—Marguerite.—B.—28 décembre 1848, à St-Denis.—S.—22 août 1865, à St-Denis.
9.—Jean.—B.—18 octobre 1851, à St-Denis.
10.—David.—B.—13 août 1857, à St-Denis.—S.—22 août 1861, à St-Denis.

---

Jean-Honoré eut de son premier mariage avec Marcelline Lavoie :

1.—Anonyme.—B. et S.—8 novembre 1843.
2.—Anonyme.—B. et S.—20 février 1845.
3.—Anonyme.—B. et S.—11 avril 1848.
4.—Arthémise.—B.—16 mai 1847.

Il eut de son second mariage avec Hermine Hudon :

1.—Aurélie.—B.—24 septembre 1852.
2.—F.-Honoré.—B.—10 janvier 1855.
3.—L.-Fleuve.—B.—21 octobre 1856.
4.—Marcelline.—B.—23 février 1860.—S.—7 février 1861.
5.—Anonyme.—B. et S.—9 octobre 1861.
6.—Marcelline.—B.—16 septembre 1862, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—11 mai 1880, à Louis Levêque, à St-Philippe de Néri.
7.—Octavie.—B.—24 juillet 1864, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—23 mai 1893, à Georges Brasley, à St-Philippe de Néri.
8.—M.-Domine.—B.—12 avril 1866, à N.-D. du Mont-Carmel.
9.—Joseph.—B.—5 septembre 1868, à N.-D. du Mont-Carmel.
10.—M.-Anne.—B.—6 mai 1876, à St-Philippe de Néri.—M.—17 avril 1893, à Jules Thériault, à St-Philippe de Néri.
11.—Herminie.—B.—... M.—2 octobre 1877, à Georges Boissonnault, à St-Philippe de Néri.
12.—Odinas.—B.—... S.—8 avril 1891, à St-Philippe de Néri.
13.—Demerise.—B.—... S.—25 août 1893, à St-Philippe de Néri.

---

Jean-Baptiste eut de Marie-Anne Labrie :

1.—M.-Claire.—B.—20 novembre 1845.—S.—22 août 1859.
2.—Malvina.—B.—24 février 1847, à Kamouraska.
3.—Victoria.—B.—8 mars 1849.—M.—22 septembre 1874, à Ivanhoé Labrie, à Kamouraska.
4.—Henriette.—B.—8 mai 1851.—M.—12 avril 1880, à Jean-Baptiste Roussel, veuf de Zoile Picard.
5.—Adèle.—B.—26 octobre 1853.—S.—21 mai 1878.
6.—Calixte.—B.—16 juin 1856.—M.—17 septembre 1883, à Adélaïde Martin.—S.—15 mai 1894.
7.—Anonyme.—B. et S.—19 septembre 1857.
8.—J.-P.-Evangéliste.—B.—21 novembre 1859.
9.—J.-P.-Paul.—B.—20 juin 1862.
10.—Augustin.—B.—21 septembre 1864.
11.—M.-Claire.—B.—16 mai 1767.—S.—11 mars 1880.

---

## IV

Antoine fut établi à Kamouraska à l'endroit qui fut appelé St Dénis en 1841. A l'érection de la paroisse de St Philippe de Néri en 1870, il se trouvait à faire partie de cette dernière paroisse.

Le 30 juillet 1821, il reçut de son père une terre de 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, sise et située au troisième rang des concessions de la seigneurie de Kamouraska ; bornée au nord à l'arbout de la deuxième concession, au sud à deux arpents plus bas que le fronteau de la quatrième concession, et au nord-est à Augustin Lavoie, avec la maison et autres bâtisses sus-construites.

Le 8 août 1847, il fit donation de cette terre à son fils Antoine marié à Virginie Dionne. Ceux-ci la donnèrent le 28 janvier 1875, à leur fils François marié à Gaudélie Dionne. Celle-ci en est encore la propriétaire aujourd'hui, mais doit la donner à ses fils Eugène et Napoléon.

Antoine Lavoie se maria à Kamouraska, le 8 octobre 1821, à Marie-Louise Voyer. Il eut de ce mariage :

1.—Antoine.—B.—7 août 1822, à Kamouraska.—M.—à Virginie Dionne, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—10 janvier 1880, à St-Philippe de Néri.

2.—Sophie.—B.—30 mars 1824, à la Rivière-Ouelle.—M.—9 février 1847, à Thomas Bouchard, à St-Pascal.—S.—2 juin 1903, à St-Philippe de Néri.

3.—Mathilde.—B.—8 mai 1825, à Kamouraska. — M. — 11 septembre 1844, à F.-Xavier Lavoie, à St-Pascal.—S.—28 septembre 1896, à N.-D. du Mont-Carmel.

4.—Joseph.—B.—... S.—28 juillet 1826, à Kamouraska.

5.—Vitaline.—B.—8 mai 1827, à Kamouraska.—S.—29 juin 1827, à Kamouraska.

6.—M.-Maxime.—B.—10 mai 1826, à Kamouraska.—S.—27 mai 1828, à Kamouraska.

7.—Pascal.—B.—18 mai 1829, à St-Pascal.—S.—31 mai 1829, à St-Pascal.

8.—Norbert.—B.—13 mars 1831, à St-Pascal.—M.—I.—23 avril 1855, à Domine Hudon, à St-Denis.—II.—10 janvier 1888, à Marie Miville-Deschênes, à Kamouraska.—S.—9 mars 1914, à N.-D. du Mont-Carmel.

9.—M.-Priscille.—B.—23 mai 1832, à St-Paul.—M.—17 février 1852, à J.-B.-Prudent Plourde, à St-Pascal.—S.—23 juin 1911, à N.-D. du Mont-Carmel.

10.—Augustin.—B.—19 février 1834, à St-Pascal.—M.—I.—13 novembre 1860, à Philomène Pelletier, à St-Denis.—II.—6 février 1882, à Léocadie Pellerin, à N.-D. du Mont-Carmel.

11.—J.-Dominique.—B.—21 avril 1835.—S.—3 mai 1835, à St-Pascal.

12.—Obéline.—B.—9 juin 1836, à St-Pascal.—M.—8 janvier 1856, à Edouard Dufour, à St-Pascal.

13.—Philomène.—B.—4 mars 1838, à St-Pascal.—M.—20 novembre 1860, à Etienne Levesque, à St-Pascal.

14.—Auguste.—B.—11 mai 1839, à St-Pascal.

15.—Louis.—B.—8 octobre 1840, à St-Pascal.—M.—10 février 1863, à Athaïs Levesque, à St-Pacôme.

16.—Marie.—B.—17 février 1842, à St-Denis.—S.—14 août 1843, à St-Pascal.

---

Ses fils :—Antoine eut de Virginie Dionne, à St Pascal :

1.—François.—B.—14 décembre 1849.—M.—à Gaudélie Dionne, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—23 juin 1910, à St-Philippe de Néri.

2.—M.-Rosalie.—B.—14 février 1851.—M.—9 mai 1871, à Alexis Richard, à St-Philippe de Néri.

3.—Bruno-Antoine.—B.—6 octobre 1852.—S.—28 janvier 1855.

4.—M.-Elvina.—B.—17 février 1854.

5.—M.-Adèle.—B.—4 octobre 1855.—M.—27 juillet 1880, à Germain Alexandre, à St-Philippe de Néri.

6.—Virginie.—B.—16 septembre 1856.—S.—2 mai 1860.

7.—M.-Phédie.—B.—18 décembre 1857.—M.—4 octobre 1881, à F.-Xavier Gaudreau, à St-Philippe de Néri.

8.—M.-Luména.—B.—3 avril 1859.—S.—8 mars 1860.

9.—M.-Louise.—B.—10 août 1860.

10.—M.-Alexina.—B.—... M.—25 février 1889, à Joseph Pelletier, à St-Philippe de Néri.

11.—Eugénie.—B.—29 août 1861.—S.—3 septembre 1874, à St-Philippe de Néri.

12.—Amanda.—B.—6 mars 1863.—S.—18 mars 1864.

13.—Alvina.—B.—18 mars 1864.

14.—Louis.—B.—21 juin 1865.—S.—6 janvier 1866.

15.—Exina.—B.—24 novembre 1866.

16.—Amanda.—B.—... M.—2 août 1887, à Théophile Hudon, à St-Philippe de Néri.

---

Norbert eut de Domine Hudon :

1.—Marie.—B.—20 septembre 1856, à St-Pascal.—M.—23 juillet 1878, à Elzéar Levesque, à N.-D. du Mont-Carmel.—S.—21 juin 1911, à N.-D. du Mont-Carmel.
2.—Norbert.—B.—1 janvier 1858, à St-Pascal.
3.—M.-Claudia.—B.—7 juillet 1859, à St-Pascal.—S.—12 mars 1860, à St-Pascal.
4.—Eugénie.—B.—30 septembre 1860, à St-Pascal.—M.—3 février 1880, à David Roy, à N.-D. du Mont-Carmel.
5.—M.-Luména.—B.—24 octobre 1861, à St-Pascal. — M. — 20 juillet 1886, à François Massé, à N.-D. du Mont-Carmel.
6.—Joseph.—B.—4 décembre 1862, à N.-D. du Mont-Carmel.
7.—Pierre.—B.—15 mai 1864, à N.-D. du Mont-Carmel.
8.—Sara.—B.—7 décembre 1865, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—4 mars 1889, à Joseph Miville-Deschênes, à N.-D. du Mont-Carmel.
9.—M.-Eunonie.—B.—29 avril 1867, à N.-D. du Mont-Carmel.
10.—Cyprien.—B.—16 mai 1869, à N.-D. du Mont-Carmel.
11.—Aurore.—B.—6 août 1870, à N.-D. du Mont-Carmel.
12.—François.—B.—21 mai 1872, à N.-D. du Mont-Carmel. — M. — 7 février 1899, à Alphonsine Desjardins, à N.-D. du Mont-Carmel.

Il n'eut pas d'enfant de son second mariage avec Marie Miville-Deschênes.

---

Augustin eut de son premier mariage avec Philomène Pelletier, à N. D. du Mont-Carmel :

1.—Nymphodore.—B.—20 septembre 1861.
2.—Hélène.—B.—7 décembre 1862.—S.—20 décembre 1864.
3.—Caroline.—B.—26 septembre 1864.
4.—Magloire.—B.—22 mai 1866.
5.—Augustin.—B.—29 mai 1868.
6.—Exilda.—B.—2 mars 1870.
7.—Léda.—B.—17 janvier 1872.—S.—23 octobre 1872.
8.—L.-Adélard.—B.—1 août 1873.
9.—Donat.—B.—16 avril 1875.
10.—Odile.—B.—19 avril 1877.
11.—Jean-Baptiste.—B.—15 août 1878.—S.—6 décembre 1879.

Il n'eut pas d'enfant de son second mariage avec Léocadie Pellerin.

Louis eut d'Athais Levêque, à N. D. du Mont-Carmel:

1.—M.-Elise.—B.—18 mars 1865.
2.—Joseph.—B.—13 décembre 1866.—M.—I.—9 juillet 1889, à Poméla Gagnon, à la Rivière-Ouelle.—II.—31 janvier 1910, à M.-Célina Levesque, à Kamouraska.
3.—Aglaé.—B.—8 août 1868.
4.—Maxime.—B.—11 septembre 1870.—M.—I.—15 novembre 1892, à Exilda Levesque.—II.—19 octobre 1896, à Marie Lavoie, à St-Denis.
5.—Antoine.—B.—17 avril 1872.—M.—25 février 1895, à Léda Desjardins.
6.—Arsène.—B.—29 mars 1874.—M.—28 novembre 1899, à Célanire Lavoie.
7.—Célanire.—B.—23 janvier 1876.—M.—17 juillet 1900, à Arthur Massé.
8.—Michel.—B.—14 mars 1879.
9.—M.-Anne.—B.—9 septembre 1881.
10.—Louis.—B.—25 mai 1886.—Il est Père Jésuite.

---

## V

Isaac comme son frère Augustin, s'établit à Verville (St Pascal). En 1833, il quitta St Pascal. Je n'ai pû le suivre dans son émigration.

Il eut d'Angélique Voyer, à Kamouraska et St Pascal:

1.—M.-Ange.—B.—12 décembre 1819.
2.—Adélaïde.—B.—11 avril 1821.—S.—3 août 1822.
3.—Isaac.—B.—12 octobre 1822.
4.—Victoire.—B.—1 février 1824.
5.—Adélaïde.—B.—17 avril 1825.
6.—Georges.—B.—25 mars 1826.
7.—Michel.—B.—2 juin 1828.
8.—Chloris.—B.—27 mai 1832, à St-Pascal.
9.—Anonyme.—B. et S.—20 juin 1833, à St-Pascal.

---

# CHAPITRE DIX-HUITIEME

*Jean-François Lavoie et Geneviève Chouinard.—Leurs enfants.*

## I

Jean-François, quatrième enfant d'Augustin Lavoye et de M. Monique Paradis, fut baptisé à Kamouraska, le 17 septembre 1762.

A son contrat de mariage, le 21 juillet 1783, il reçut de son père la terre de la maison à condition de payer rente à ses père et mère le reste de leurs jours. Lisons cet acte.

Par devant le notaire Royal de la côte du sud resident en la paroisse de Ste Anne soussigné, et les témoins ci après nommés, furent présents en leur personne Sr Augustin lavois habitant de St Louis paroisse des Kasmouraskas, et De Monique paradis son épouse de son d. mari authorisé a l'efet des présentes stipulant pour le Sr jean françois lavois leurs fils a ce present pour lui et en son nom d'une part, et le Sr. jean françois chouinard habitant du d. Kasmouraskas, et de De marguerite morin son épouse de son d. mari authorisé à l'efet des presentes stipulant pour Delle marie geneviève Chouinard leur fille à ce aussi présentes de son vouloir et consentement d'autres parts, lesquelles d. parties de l'avis et consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés de part et d'autre savoir de la part du d. jean françois lavoix de ses d. père et mère ; augustin lavoix son frère, antoine paradis son beau frère a cause de marie

marthe lavoix sa femme aussi ici presente Charles Soussi son oncle et son parain, et de la part de la d. marie genevieve Chouinard de ses d. pere et mere, jean marie, louis marie, jean crisosthome et charlemagne chouinard ces quatre freres, etienne tardif et augustin miville d. Deschenes, ses cousins, Louis Brilleau son ami, marie ursule martin sa grande mere, marie francoise chouinard sa soeur, ont fait les accords et conventions portés par le present contrar de mariage selon et ainsy qu'il ensuit, c'est à savoir que le d. jean françois lavoix et marie genevieve chouinard se sont promis et se promettent prendre réciproquement l'un et l'autre par nom et loix de mariage, et icelui d. mariage faire célébrer et solemniser en face de notre mere la Ste Eglise catholique apostolique et romaine le plutoy que faire se poura et qu'avisé et délibére sera entr'eux et leurs d. parents et amis, pour être et comme seront les d. futurs époux uns et communs en tous leurs biens meubles tant acquets conquets imeubles et que biens propres, tant échus qu'a échoir tant en ligne directe que collatérale et renoncant à toutes coutumes a ce contraire, et ne seront néanmoins les d. futurs époux tenus de dettes et hipoteques de l'un et de l'autre faites et créées avant le d. futur mariage ; et si aucunes il y a elles seront payées et acquittées par et sur les biens de celui ou celle qui les aura faites et créées sans que l'autre ni ses biens en soient tenus en façon quelconque, se prenent les d. futurs époux avec tous et chacun leurs biens et droits a eux apartenants, ceux de la d. feture épouse consistent pour le present en un chaudron en la grandeur de trois siaux, deux bassins d'étain, six assiettes d'étain, un mouton, son rouet, un lit avec la courte pointe prisé à vingt quatre francs, avec son coffre garni des hardes et linges à son usage que les d. pere et mere lui donnent en avancement d'hoirie, et ceux du d. futur époux consistent en une terre de trois arpents de front avec la maison et autres batiments, animaux, meubles et meublants a culture de terre que ses d. pere et mere lui donnent par donation pure et

simple et irevocable entre vifs sans espérer la révoquer, avec garanti de tous troubles, detes hipotheques, dons, douaires, aliénations et autres empêchements generalement quelsconques, quite et franc des rentes seigneuriales jusqu'à ce jour et pour être payées et a lavenir par le d. futur époux leurs fils au seigneur de qui le d. terrain relève sise et situé au premier rang susdit Kasmouraskas prenant un arpent au fleuve St Laurent et les deux autres a cinq arpents plus au sud du fleuve en montent en profondeur suivant les titres, borné du coté du nord est terre a germain michaud, et au sud ouest a Pierre ouellet, aux charges clauses et conditions que les d. futurs époux payeront pendant et constent le vivant des d. donateurs, et autres réserves et cela par anné, savoir, vingt quatre minots de bled froment loyal et marchant réduit en farine et mis dans leur greniers, et luire leur pain, deux porcs gras pesant le moins chacun cent livres tous ronds après les entrailles otées, un cent d'oignons, demi minot de sel, demi livre de poivre, un cent de choux, quatorze livres de tabac a fumer pour le pere, douze pots eau de vie, six minots de patates un minot de pois, six livres de sucre du pays, une andouille de tabac, de trois à quatre livres pour la mere et du poisson pour le careme, six paires de souliers sauvages tannés, beuf ou vache, le tout cy dessus dit par année une paire de soulier français pour la mere tous les quatre ans, avec deux paires de souliers sauvages tannés par année, six pots d'huile à bruler par année, les soigner tant sains que malades et du vin à leurs maladie, les blanchir et raccomoder quand ils ne pourront plus le faire, un bonnet de magazin le pere tous les deux ans, habiller le d. donateur pour les jours ouvrables, en étoffe du pays tous les deux ans, en une paire de culottes, une paire mitasses, un gilet une paire de mitaine, avec une paire de mitaine de cuir, et pour la mere un mantelet et une jupe, poches et corset en étofe du pays ou draguet tous les deux ans, demi papier d'épingle tous les ans, un quart de verge mousseline claire tous les deux ans pour faire des

coeffes et le fil pour les faire, un mantelet indienne ou coton, au choix de la mere tous les quatre ans, à commencer dans deux ans du jour et date des présentes, avec un jupon indienne tous les cinq ans à commencer à leur donner dans deux ans du jour et date des présentes, avec une paire de gant de laine tous les cinq ans, un mouchoir de coton tous les ans, un de toile fine pour mettre sur le coup tous les trois ans, à commencer dans deux ans et après à continuer comme adevant dit une caline tous les ans indienne doublée et faite, habiller le pere tous les six ans pour fetes et dimanches à commencer dans trois ans, en une redingote Bergobzoom, une paire de culottes un fichu de soie, avec chapeau, un mouchoir de coton, une vache immortelle pacagée et hyverné par le dit donataire avec douze vaisseaux pour mettre leurs lait un cheval au besoin des dit donateurs, hors les saisons tout attelé, amener à leur porte et dételé au retour pour aller au service divin le tout par les dits futurs époux, trois chemises à chacun par année, tenir leur lit blanc et changer de draps à la demande et besoin des dits donateurs et aussi de fournir de courte pointe et couverte de laine aussi au besoin, une livre et demy de laine tous les ans bien blanche et bien lavée, pour leur faire des bas et chaussons, et quand ils ne le pourront plus faire les futurs époux le feront par eux, se reservent leurs chambre leurs vie durante et leurs fournir du bois à leurs besoin, tant pour l'hiver que pour l'été rendu à leurs porte et buché en bois de poele et rendu dans leurs chambre avec un poele de fer ou taule, avec une petite batterie de cuisine comme table, sa chaise marmitte, ainsi du reste, se reservent leurs jardin leurs vie durante labouré et clos par les dits futurs époux, tant que les dits donateurs pourront faire leurs choux, tabac et oignons et après quand ils ne pouront le plus faire, les d. f. époux jouiront de leurs jardin et donneront ce qui est cy dessus dit. Reservent la maitrise pendant leurs vivant que les d. f. époux ne pouront vendre, changer ny engager le dit terrain cy dessus donné sans le

consentement des d. donateurs et la rente diminuera de moitié ; venant la dissolution d'un des d. donateurs après leurs deceds de les faire enterer et illuminer suivant leurs etat et condition et a chacun un service le jour de leur enferrement ou dans la neuvaine, avec aussi à chacun cinquante basses messes pour le repos de leurs âme et le tout après leurs deceds reviendra en propre au dit futurs époux animaux hardes ou linges à leurs usage et le lit quand meme les d. donateurs viendront à mourir ailleurs, seront tenus les d. futurs époux, à payer aux enfants des donateurs qui sont à marier savoir mariage comme la fille qui est mariée cinquante francs à chacun quand ils se marieront ou atteint leur age de majorité, pour tous leurs droits successifs tant du coté de pere que de mere tant echus qu'à échoir sans prétendre jamais y rentrer en quelque façon qu'il puisse être, il a été payé a antoine paradis pour avoir épousé marie marthe lavoix la somme de cinquante francs a, compter sur celles de cent cinquante francs par les mains de augustin Lavoie fils leurs frere et beau frere suivant qu'il était chargé sur son contrat de mariage entre lui et catherine ouellet sa femme. Sera tenu le dit f. époux à payer la rente seigneuriale de six arpents de terre de front en bois debout reservée pour trois de ses freres sans les exclure de leurs droits maternels et paternels, qui ont été pris en concession et repondre aux demandes des voisins soit clotures, fossés et memes abbatis et seront tenus les dits futurs époux à nourir et entretenir les enfants des dits donateurs tant qu'ils voudront rester, en par eux donner leurs travaux suivant leurs capacité. Et pour faire insinuer ces presentes au greffe de Québec ou partout ailleurs ou besoin sera les parties ont pris pour leur procureur le porteur des presentes auxquels ils ont donné tout pouvoir de le faire et d'en requérir acte. Car ainsi &a Promet &a Obligt. &a Renonct &a fait et passé dans la maison de la f. épouse avant midi le vingt un juillet mil sept cent quatre vingt trois, en presence de tous les susnommés desquels le

d. Etienne Tardif a avec le d. Nore soussigné signé à la minute des presentes, et ont tous les autres avec le d. futur époux et épouse declaré ne savoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordre lecture faite.

L. Cazes Nore.

Jean-François maria le 28 juillet 1783, à Kamouraska, Geneviève fille de Jean-François Chouinard et de Marguerite Morin. Il eut de ce mariage :

1.—Madeleine.—B.—16 octobre 1784.—M.—8 février 1802, à François Thiboutot.—S.—15 mars 1839.
2.—Jean-François.—B.—17 décembre 1784.—M.—10 août 1812, à Rose Hudon.—S.—17 septembre 1852, à St-Denis.
3.—Victoire.—B.—5 août 1789.—M.—11 janvier 1813, à Ambroise Hudon.—S.—1 février 1830.
4.—Geneviève.—B.—6 mars 1786.—M.—1 août 1808, à Cyriac Paradis. —S.—19 ma 1809.
5.—Joseph.—B.—11 juin 1791. — M. — I. — 24 mai 1813, à Suzanne Ouellet.—II.—5 août 1816, à Céleste Clermont, veuve de François Bérubé.—S.—25 septembre 1855, à St-Denis.
6.—Marie.—B.—2 avril 1793.—M.—1 mai 1815, à Marc-Antoine Soucy.
7.—Jean-Baptiste.—B.—13 mars 1795.—M.—14 février 1814, à Euphrosie Soucy.—S.—1 mars 1845, à St-Denis.
8.—Hilaire.—B.—23 novembre 1797.—M.—21 février 1814, à Anastasie Hudon.—S.—5 avril 1884, à N.-D. du Mont-Carmel.
9.—Scholastique.—B.—8 septembre 1799.—M.—12 février 1816, à Gabriel Bergeron.
10.—Hyacinthe.—B.—26 février 1801.—M.—8 février 1819, à Marcelline Plourde.—S.—5 mars 1886, à St-Denis.
11.—Vitaline.—B.—... M.—3 février 1823, à Benjamin Saindon.

---

## II

Le 18 décembre 1788, Jean-François acheta de Pierre Plourde 5 perches de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre au premier fossé au-dessus de la maison ; bornées au nord-est au dit acquéreur et au sud-ouest au dit vendeur.

Le 3 juin 1789, il acheta du même Pierre Plourde un arpent de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre son fronteau à 4 arpents 2 perches au des-

sus du premier fosset qui est devant la porte en montant en profondeur à se rendre au bout de la profondeur du titre de la concession ; borné par le côté du nord-est au dit acquéreur et par le côté du sud-ouest à Charles Lavoie, par devant et par derrière comme ci-dessus dit est situé au second rang de la seigneurie de Dame Decharnay.

Le 25 juillet 1790, il acheta de Jean Roy 2 arpents de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre l'arpent du coté du sud-ouest au fleuve St Laurent, et l'autre arpent du nord-est à prendre au fronteau des Remont en montant les 2 arpents en profondeur au fronteau de l'acquéreur. Borné par le côté du nord-est et par le côté du sud-ouest au dit acquéreur ainsi que le terrain se poursuit et comporte sans en faire aucune réserve, et situé en la seigneurie des Camouraska.

Le 29 juin 1791, il acheta du même Jean Roy 2 arpents de terre situés en l'ance du petit Camouraska arboutant la terre du dit acquéreur, lui ayant ci-devant vendu un autre lopin qu'il avait dans la dite terre duquel tant de ce qu'il a cy-devant vendue que dans le restant qu'il vend présentement.

Le 26 avril 1800, il acheta de Jean-Baptiste Drapeau, marchand de Kamouraska, un arpent de terre de front sur 40 arpent de profondeur, au deuxième rang de la seigneurie de Kamouraska ; borné par devant au premier rang et par derrière à la dite profondeur ; au sud-ouest à Ambroise Beaulieu, au nord-est à Pierre Bérubé avec bâtisses.

Le 1 mai 1807, Jean-François acheta de Jean-Baptiste Gagnon une terre complantée en bois bout sise et situé en la paroisse de St Louis seigneurie des Kamouraska, au quatrième rang contenant 3 arpents de front sur 42 arpents de profondeur plus ou moins ; prenant son front à la ligne qui sépare le troisième rang du quatrième et montant au bout de la dite profondeur ; joignant d'un côté au sud-ouest à Bénoni Bérubé, au nord-est à Aristobule Bérubé avec toutes leurs appartenances et dépendances.

Le 28 juillet 1812, il fit donation de ses biens à ses cinq garçons, leur donnant à chacun une terre dont nous verrons plus loin les dimentions et les bornes.

Jean-François avait 50 ans lorsqu'il partagea ses biens. De son fils Hilaire (Hilary), il exigea une rente pour lui et sa femme Geneviève Chouinard, qui ne devait prendre fin qu'à la fin de l'un et de l'autre.

---

## III

Jean-François, Joseph, Jean-Baptiste, Hilaire et Hyacinthe fils de Jean-François Lavoie furent tous établis à Kamouraska, dans cette partie qui prit en 1841, le nom de St Dénis.

Jean François reçut de son père le 28 juillet 1812, une terre de 2 arpents de front sur 50 arpents de profondeur, sise et située en le deuxième rang des concessions de la dite seigneurie des Kamouraska ; prenant son front au bout de la terre du premier rang des donateurs en montant en profondeur jusqu'à la petite montagne ; tenant des côtés sud-ouest et nord-est aux donateurs, avec les bâtisses et édifices sus construites.

Le 8 novembre 1851, il partagea ses biens entre ses trois fils Jean-Baptiste, Hilaire et Edouard, qui devaient prendre soin de leurs frères et soeurs et payer une rente et pension viagère à leurs père et mère.

Jean-François se maria à Kamouraska le 10 août 1812, avec Rose Hudon. De ce mariage, il eut 17 enfants tous baptisés à Kamouraska.

1.—Angèle.—B.—11 septembre 1812.
2.—Edouard.—B.—18 février 1814.—S.—13 juillet 1895, à St-Denis.
3.—Jean-François.—B.—15 janvier 1815.
4.—Léocade.—B.—20 juin 1816.—S.—9 juillet 1816.
5.—Thomas.—B.—2 mai 1817.—S.—19 décembre 1817.
6.—Marcelline.—B.—2 avril 1818.—M.—16 août 1842, à Honoré Lavoie, à St-Denis.—S.—11 avril 1848, à St-Denis.
7.—Apolline.—B.—28 avril 1819.—S.—9 septembre 1819.

8.—Léocadie.—B.—5 octobre 1820.—M.—12 octobre 1847, à Pierre Dionne, à St-Denis.

9.—Jean-Baptiste.—B.—6 janvier 1822. — M. — 11 novembre 1851, à Demerise Thibault, à St-Denis.—S.—20 février 1860, à St-Denis.

10.—Hilaire.—B.—18 juin 1823.—M.—I.—7 février 1854, à Marie Pelletier, à St-Pascal.—II.—20 octobre 1861, à Marie Michaud, à St-André.—S.—25 juin 1907, à St-Philippe de Néri.

11.—Eléonore.—B.—22 janvier 1825.—M.—8 février 1847, à Nazaire Bossé, à St-Denis.

12.—Sara.—B.—25 mars 1827.—M.—20 juillet 1852, à Jean-François Levesque, à St-Denis.

13.—Cyriac.—B.—9 juin 1829. — M. — I. — 16 juin 1857, à M.-Louise Soucy, à St-Pascal.—II.—7 janvier 1896, à Léontine Montreuil, veuve de Lazara Bérubé, à St-Pascal.

14.—Hermine.—B.—25 avril 1832.—M.—23 octobre 1855, à Thomas Thibault, à St-Denis.—S.—14 août 1815, à St-Denis.

15.—J.-Louis.—B.—7 juin 1835. — M. — 30 juillet 1862, à M.-Louise Levesque, à St-André.—S.—9 septembre 1907, à St-Denis.

16.—J.-Alfred.—B.—13 janvier 1837.—S.—7 septembre 1838.

17.—Hermine.—B.—3 janvier 1841.—S.—22 avril 1841.

---

Ses fils :—Jean-Baptiste reçut de son père le 8 novembre 1851, une terre de 2 arpents de front sur 42 arpents de profondeur, située au premier rang de la paroisse de St Dénis ; bornée au nord par le chemin du premier rang, au sud au second rang, joignant au nord-est à Octave Paradis, au sud-ouest à Hilaire (Hilarie) Lavoie, Joseph Hudon et autres; avec bâtisses sus construites. Cette terre appartient aujourd'hui à son fils Horace. Il mourut accidentellement en tombant sur la glace, à la montagne de St Philippe-de-Néri, à quelques arpents de son frère Hilaire. Une croix marque encore l'endroit de l'accident.

Il eut de Demerise Thibault, à St Dénis :

1.—M.-Hermine.—B.—20 octobre 1853.—M.—19 janvier 1875, à Jean Levesque.

2.—J.-B.-Thomas.—B.—29 décembre 1854.—S.—19 février 1855.

3.—Delphine.—B.—12 avril 1856.—M.—3 février 1880, à Pierre Beaulieu.

4.—Horace.—B.—30 décembre 1857.—M.—8 août 1882, à Apolline Robichaud.

5.—Célina.—B.—11 décembre 1859.—S.—12 juin 1875.

---

Hilaire reçut de son père : 1o.—2 arpents de terre de front sur la profondeur qu'ils peuvent avoir, situés en le second rang de la paroisse de St Dénis et bornés comme suit : par le nord à la dite terre de son frère Edouard et à la dite roche bleue, par le sud au troisième rang, tenant au nord-est à Hylarie (Hilaire) Lavoie et autres, au sud-ouest à Joseph Lavoie, avec les bâtisses sus construites.

2o.—Un arpent de terre de front sur la profondeur qu'il peut avoir, situé au même lieu, borné au nord, au dit Edouard Lavoie, au sud, au troisième rang, joignant au nord-est à Joseph Lavoie, au sud-ouest à Joseph Langlais, sans bâtisse.

Sur cette terre, Hilaire y passa sa vie. Il fut de la paroisse de St Dénis jusqu'en 1870, alors que St Philippe-de-Néri fut érigée en paroisse.

Le 11 novembre 1899, il fit donation de sa terre à son fils Hilaire qui la cultive aujourd'hui.

Hilaire Lavoie eut de son premier mariage avec Marie Pelletier :

1.—Mathilde.—B.—11 mars 1855.—M.—9 avril 1877, à Octave Pelletier, à St-Pascal.
2.—Louis.—B.—28 février 1856.—M.—30 octobre 1887, à Hermine Gauthier, à St-Bonaventure de Yamaska.
3.—M.-L.-Luména.—B.—30 mars 1857.—M.—25 juin 1889, à Denis Langlais, à St-Philippe de Néri.
4.—M.-Anna.—B.—25 juin 1856.—M.—30 septembre 1901, à J.-Auguste Trudel, à Notre-Dame de Montréal.

Il eut de son second mariage avec Marie Michaud :

1.—F.-A.-Denis.—B.—3 août 1863.
2.—M.-Catherine.—B.—16 janvier 1865. — S. — 22 juin 1874, à St-Philippe de Néri.
3.—N.-E.-Joseph.—B.—25 décembre 1869.—Ordonné prêtre le 30 juillet 1899.
4.—Mélanie.—B.—26 octobre 1866, à St-Pascal.—M.—11 septembre 1919, à Bernard Bureau, à St-Méthode de Beauce.
5.—Dominique.—B.—2 septembre 1868, à St-Pascal.—M.—1 août 1905, à Eva Francoeur, à Ste-Anne de la Pocatière.

6.—J.-P.-Hilaire.—B.—16 janvier 1872, à St-Philippe de Néri.—M.—9 janvier 1901, à Alma Dionne, à Ste-Anne de la Pocatière.

7.—Edouard.—B.—3 avril 1873, à St-Philippe de Néri.—Ordonné prêtre le 27 décembre 1901.

8.—J.-Jean.—B.—11 mai 1875, à St-Philippe de Néri.—M.—28 octobre 1902, à Ernestine Bolduc, à St-Victor de Beauce.—S.—18 avril 1921, à St-Georges de Beauce.

9.—M.-Anne.—B.—23 mai 1878, à St-Philippe de Néri.

10.—M.-Louise.—B.—28 novembre 1880, à St-Philippe de Néri.

Hilaire Lavoie eut donc de ses deux mariages 14 enfants, dont deux qui sont prêtres, Joseph et Edouard et un troisième Joseph-Jean, est notaire.

JOSEPH commença ses études à Montréal chez les Sulpiciens, de 1883-1886. Après un an de repos, il continua ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1887-1895. De 1895-1896, il fut au Grand Séminaire de Québec. Professeur au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1896-1899. Il fut ordonné prêtre à Lévis par Mgr Nazaire Bégin, le 30 juillet 1899. Vicaire à St Augustin de Portneuf, de 1899-1902 ; à Broughton, de 1902-1904 ; assistant-procureur au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1904-1911. Depuis 1911, il est en repos chez son frère Edouard, curé de St Méthode de Beauce.

EDOUARD commença ses études à Montréal chez les Sulpiciens, de 1885-1887. Il les continua au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1887-1896. Il alla au Grand-Séminaire de Québec, de 1897-1899 ; puis au collège de Lévis, de 1899-1902, où il fut ordonné prêtre par Mgr Nazaire Bégin, le 27 décembre 1901. Vicaire à St Isidore de Dorchester, de 1902-1903 ; à St François de la Rivière-du-Sud, de 1903-1904 ; desservant à Ste Perpétue en 1904 ; en repos en 1904 ; vicaire à St François de Beauce, de 1904-1905 ; assistant-archiviste à l'archevêché de Québec, de 1905-1906 ; vicaire à St Jean Port-Joli, de 1906-1907 ; à St Joseph de Lévis, de 1907-1910 ; à St Roch de Québec, de 1910-1911 ; desservant à St Vallier en 1911. Depuis 1911, il est curé à St Méthode de Beauce.

JEAN fit ses études classiques au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1891-1897. En 1897, il commença ses études de droit à l'Université Laval de Québec. Il fut reçu notaire en 1900. Il pratiqua à St Joseph de Beauce, de 1900-1901 ; à St Georges de Beauce, de 1901, où il décéda en avril 1921. Le 28 octobre 1902, il se maria à Ernestine Bolduc, à St Victor de Beauce. Il eut d'elle huit enfants tous baptisés à St Georgs de Beauce: Marie-Louis.—B.—10 mars 1904. Il mourut de la grippe espagnole au collège de Ste Anne de la Pocatière, le 28 octobre 1918, et fut inhumé à St Georges de Beauce.—Madeleine. —B.—30 août 1905.—Georgienne.—B.—26 août 1907.—Georges.—B.—14 septembre 1909.—Jeanne.—B.—26 mai 1911.—Gabrielle. — B. — 19 octobre 1913.—Hélène.—B.—5 juin 1917.—Yolande.—B.—10 juillet 1920.

---

Louis resta sur la terre de la maison avec son frère Edouard, qui resta célibataire. Celui-ci reçut de son père le 8 novembre 1851 : 1o.—2 arpents de terre de front sur environ 27 arpents de profondeur, situés en le deuxième rang de la paroisse de St Dénis ; bornés au nord par les représentants de feu Jean-Baptiste Lavoie, par le sud à une grosse roche bleue qui s'y rencontre ; joignant au nord-est à Hilarie (Hilaire) Lavoie, au sud-ouest à Joseph Lavoie.

2o.—Un arpent de terre de front sur environ 27 arpents de profondeur, situé au même lieu et borné par le nord à Pierre Pelletier, par le sud en ligne parallèle à la borne des 2 arpents ci-dessus, tenant au sud-ouest à Joseph Langlais, au nord-est à Joseph Lavoie.

Le 7 juillet 1880, Edouard donna ses biens à son frère Louis qui les donna par testament, le 31 août 1907, à son fils Dominique qui les possède aujourd'hui.

Le 18 mai 1874, Edouard acheta de son voisin Jean-Baptiste Lavoie, son cousin, 2 arpents de terre de front sur 48 arpents de profondeur ; bornés au nord au chemin du

Roi, au sud au troisième rang, au sud-ouest et au nord-est à Edouard et Hilaire Lavoie.

Le 7 juillet 1880, Edouard donna aussi cette terre à son frère Louis qui la donna par testament le 31 août 1907, à son fils Horace. Celui-ci étant aux Etats-Unis, son frère Dominique en garda la maîtrise jusqu'au 1 novembre 1915, alors qu'Horace revint en prendre possession. Il en est encore le propriétaire.

Louis eut de Marie-Louise Levesque :

1.—Louis-Joseph.—B.—28 mai 1863, à Kamouraska.
2.—M.-Louise.—B.—31 juillet 1864.—M.—13 octobre 1908, à Romuald Nadeau.
3.—Dominique.—B.—16 juillet 1866.—M.—12 janvier 1909, à Virginie Dionne, à St-Pascal.
4.—M.-A.-Aimée.—B.—28 décembre 1867.—S.—16 octobre 1868.
5.—M.-Anne.—B.—15 septembre 1869.—M.—22 octobre 1907, à Georges Dubé, veuf de Marie Dubé.
6.—J.-Onésiphore.—B.—3 octobre 1871.
7.—J.-F.-Denis.—B.—12 mai 1873.—S.—18 octobre 1874.
8.—J.-F.-Adélard.—B.—24 mars 1875.
9.—M.-A.-Eméline.—B.—25 janvier 1877.—S.—20 décembre 1887.
10.—Horace.—B.—5 mars 1879, à St-Philippe de Néri.—M.—26 octobre 1909, à Aurore Morin.
11.—Jean-Baptiste.—B.—14 décembre 1879.—S.—6 février 1881.
12.—Marie.—B.—. . M.—13 octobre 1908, à Romuald Nadeau, veuf de Rosalie Blier.
13.—F.-Dieudonné.—B.—16 décembre 1881.
14.—M.-V.-Hermance.—B.—16 janvier 1884.—M.—27 octobre 1903, à Ernest Laplante, veuf de M.-Louise Lavoie.
15.—S.-Camille.—B.—14 novembre 1885.
16.—M.-E.-Alma.—B.—20 avril 1888.—M.—5 avril 1910, à Joseph Bossé, à St-F.-Xavier de la Rivière du Loup.
17.—M.-A.-Doria.—B.—1 mars 1890.—M.—18 juin 1919, à Victor Vermette, à Kamouraska.

---

Cyriac n'eut pas de terre dans le partage des biens de son père, le 8 novembre 1851. Cependant, chacun de ses frères Edouard, Jean-Baptiste et Hilaire s'engageaient à lui donner 25 louis courant pour droits légitimaires. Il resta avec son frère Edouard qui avait reçu la terre de la

maison, jusqu'en 1856 alors qu'il alla demeurer avec son frère Hilaire. Après six années de séjour chez celui-ci, Cyriac partit pour St Pascal où il acheta la terre de Pierre Dionne le 6 mai 1862. En 1895, il vendit sa terre à Alphonse Pelletier dont Edouard Desjardins en est le propriétaire aujourd'hui, pour venir demeurer au village tout près de la gare, où il vit encore. Cyriac a aujourd'hui 93 ans. Nous constatons encore avec plaisir son bon jugement et sa fidèle mémoire.

Il a cinq filles qui se sont consacrées à Dieu. Célina (Sr. St Athanase). Joséphine (Sr. St Grégoire) et Alice (Sr. St Fabien) sont chez les religieuses de Jésus-Marie. Luména (Sr Ste Louise) et Marie-Anne (Sr. Lavoie) sont chez les Srs. Grises de la Charité de St Hyacinthe.

Cyriac eut de Marie-Louise Soucy :

1.—Ernestine.—B.—10 avril 1858, à St-Denis.—S.—29 avril 1858, à St-Denis.
2.—Emma.—B.—2 août 1859, à St-Denis.—S.—6 décembre 1859, à St-Denis.
3.—Célina.—B.—27 mars 1861, à St-Denis.—Religieuse.
4.—Luména.—B.—10 février 1863, à St-Pascal.—Religieuse.
5.—C.-F.-Alfred.—B.—21 juillet 1866, à Kamouraska.—S.—5 septembre 1887, à St-Pascal.
6.—Louis-Philippe.—B.—9 mai 1868, à St-Pascal.
7.—Aurore-Aimé.—B.—6 juin 1870, à St-Pascal.—M.—27 septembre 1897, à Osias Paré, à St-Faustin de Terrebonne.
8.—Cyriac.—B.—1 décembre 1872, à St-Pascal.—S.—3 décembre 1872, à St-Pascal.
9.—M.-Anne.—B.—15 avril 1874, à St-Pascal.—Religieuse.
10.—Joséphine.—B.—19 janvier 1876, à St-Pascal.—Religieuse.
11.—J.-Albert.—B.—26 mai 1878, à St-Pascal.—S.—24 juillet 1878, à St-Pascal.
12.—Alice.—B.—24 mai 1881, à St-Pascal.—Religieuse.

Il n'eut pas d'enfants avec Léontine Montreuil, sa seconde femme.

---

## IV

Joseph, deuxième fils de Jean-François Lavoie et de Geneviève Chouinard, reçut de son père, le 28 juillet 1812,

une terre avec habitation de 2 arpents de front sur 50 arpents de profondeur ; prenant son front au chemin du Roi du deuxième rang en montant en profondeur jusqu'à la petite montagne ; tenant d'un côté au sud-ouest à Firmin Gagnon et de l'autre côté au nord-est à la terre de son frère Jean-François.

Le 13 juillet 1827, il acheta d'André Roussel, un arpent de terre de front situé au deuxième rang des concessions de la seigneurie des Kamouraska, sur 50 arpents de profondeur plus ou moins ; borné par le bas au chemin du Roi du deuxième rang de la Haute-Ville et par le haut aux petites montagnes ; joignant d'un côté au sud-ouest à l'acquéreur. Cette terre se trouve dans cette partie de Kamouraska que nous appelons "Embarras".

Provenant ce que dessus vendu au dit vendeur avec plus grande partie par échange de Jean-Baptiste Martin, le 15 février 1827, qui l'avait reçu le jour même par échange de Louis Sérien dit Langlais.

Suzanne Ouellet sa première femme ne lui donna pas d'enfant. Il eut de sa seconde femme, Céleste Clermont:

1.—Céleste.—B.—5 juillet 1816.—M.—12 janvier 1836, à Elie Ouellet.
2.—Jean-Baptiste.—B.—8 septembre 1820. — M. — 1850, à Henriette Fournier, à St-Jean Port-Joli.—S.—1907, à St-Germain.
3.—Léocadie.—B.—7 avril 1822.—M.—27 février 1904, à St-Denis.
4.—Louise.—B.—12 août 1823.—M.—20 août 1844, à Narcisse Hudon, à St-Denis.
5.—Olympe.—B.—22 mai 1825.—M.—18 avril 1845, à Jean-Baptiste Langlais, à St-Denis.—S.—3 janvier 1900 à St-Denis.
6.—Jean-François.—B.—28 décembre 1826.—S.—19 juin 1827.
7.—Joseph.—B.—20 août 1828.—S.—23 avril 1829.
8.—Hortense.—B.—22 mai 1830.—M.—12 octobre 1847, à Louis Garon, à St-Denis.—S.—1 juillet 1913, à St-Denis.
9.—Sara.—B.—10 avril 1832.—M.—17 février 1852, à Thomas Levêque, à St-Denis.—S.—17 mai 1900, à St-Pascal.
10.—Joseph.—B.—17 novembre 1834.—S.—29 février 1836.
11.—Théophile.—B.—7 novembre 1836.—S.—28 octobre 1908, au Noviciat des Pères Oblats à Lachine près Montréal.
12.—Philomène.—B.—7 février 1839.—M.—7 mars 1859, à Georges Gastonguay, à St-Denis.

Ses fils : Jean-Baptiste, le 10 février 1847, reçut de son père la terre que celui-ci avait reçu par donation de son père Jean-François. Il demeura sur cette terre jusqu'en 1867, alors qu'il en acheta une autre dans cette partie de Kamouraska que nous appelons aujourd'hui St Germain, à un mille environ de l'église et sur laquelle il passa le reste de sa vie.

Le 18 mai 1874, il vendit sa terre de St Dénis à son cousin et voisin Edouard Lavoie.

Il eut d'Henriette Fournier :

1.—L.-Jean-Baptiste.—B.—17 avril 1851.—M.—21 septembre 1875, à Alphonsine Dubé.
2.—Léontine.—B.—3 juin 1853.
3.—Délina.—B.—13 août 1854.
4.—Emma.—B.—30 avril 1855.—S.—10 janvier 1859.
5.—Emma.—B.—5 mai 1860.
6.—Théophile.—B.—4 avril 1861.
7.—J.-Gérard.—B.—16 août 1862.—S.—20 mai 1864.
8.—C.-Isidore.—B.—23 novembre 1863.—S.—4 décembre 1870, à Kamouraska.
9.—Célina.—B.—30 janvier 1865.—S.—11 juin 1883, à Kamouraska.
10.—Philomène.—B.—12 mars 1866.
11.—J.-Denis.—B.—11 août 1868, à Kamouraska.
12.—Marie.—B.—4 septembre 1870, à Kamouraska.
13.—M.-Anne.—B.—... S.—12 avril 1871, à Kamouraska.

---

Théophile n'avait que 11 ans lorsque son père lui donna la terre qu'il avait achetée d'André Roussel. On avait décidé de lui faire faire ses études. Les revenus de cette terre devaient en payer les frais. Il alla au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1847-1855. En 1855, il alla au collège des Jésuites à Montréal pour y faire sa dernière année de philosophie. De 1856-1859, il fit ses études de droit chez un avocat de Québec. En 1859, il partit pour un voyage en Europe avant même de passer ses examens pour la pratique du droit.

En France, il rencontra Mgr de Mazenod fondateur des Oblats de Marie Immaculée, qui le décida à quitter le

monde pour le service de Dieu. Après avoir visité l'Italie, il revint en France où il entra en 1860, au Noviciat des Oblats, à Nancy, capital de la Lorraine. Le 1 juin 1864, il fut ordonné prêtre par l'évêque d'Autun, puis il revint au Canada. A son retour, il fut nommé professeur de dogme et préfet des études à l'Université d'Ottawa, de 1864-1870 ; supérieur du Séminaire de St Boniface, Manitoba, de 1870-1879 ; curé de Ste Marie de Winnipeg, de 1879-1885, où il a construit une église ;supérieur et curé au Sacré-Coeur de Lowell, Massachusetts, E. U., de 1885-1892, où il a bâti un presbytère et fini l'école paroissiale ; curé des Saints Anges de Lowell et en même temps supérieur du collège qu'il y a construit, de 1892-1896 ; employé à St Joseph de Lowell, de 1896-1897 ; supérieur et curé à St Pierre de Plattsburg, de 1897-1901 ; au ministère à St Sauveur de Québec, de 1901-1902 ; professeur à l'Université d'Ottawa et en même temps aumonier des Srs, du Bon-Pasteur, de 1902-1906.

En 1866, c'est grâce aux efforts du Père Lavoie que le collège de St Joseph d'Ottawa obtint du gouvernement la charte universitaire.

En 1906, la maladie qui devait le conduire au tombeau, l'arrêta au milieu d'un cours de théologie morale qu'il enseignait aux ecclésiastiques du Séminaire d'Ottawa. A la voix de l'obéissance, il se retira au Noviciat des Oblats à Lachine, près Montréal. De 1906-1907, il fut en repos à St Pierre de Montréal. En 1908, il entra à l'Hotel-Dieu de Montréal où il mourut le 26 octobre, à la suite d'une douloureuse opération. Le 28, il fut inhumé au cimetière de la communauté, au Noviciat, à Lachine.

Le Père Lavoie fut d'un grand secours à Mgr. Taché dans l'Ouest canadien à cause de son dévouement, de son courage et de son esprit des affaires. Il fut le plus éloquent prédicateur de son temps.

Le Père Lavoie, religieux, ne pouvait avoir de biens personnels. Il vendit donc sa terre à l'"'Embarras'' de

Kamouraska, à Ezéchiel Rossignol le 17 juillet 1865, qui la vendit le 18 septembre de la même année, à Pierre Pelletier. Celui-ci la vendit le 11 novembre 1895, à Etienne Levesque. Le 1 mai 1909, William Michaud l'acheta pour la donner à son fils Ernest, le 1 septembre 1914.

Cette terre qui fut la propriété de mon cousin le Père théophile Lavoie, appartient aujourd'hui à un autre de mes cousins Ernest Michaud, dont le père était le frère de ma grand'mère Lavoie, Domithilde Michaud.

---

## V

Jean-Baptiste, troisième fils de Jean-François Lavoie et de Geneviève Chouinard, reçut de son père le 28 juillet 1812, un arpent de terre de front au deuxième rang de Kamouraska, sur 50 arpents de profondeur ; prenant son front au chemin du Roi du deuxième rang en courant sud jusqu'à la petite montagne ; joignant d'un côté au sud-ouest à Jean-François son frère, et de l'autre côté au nord-est au donateur.

De plus 2 arpents de terre de front à prendre au dit chemin du deuxième rang en descendant environ 6 arpents, et au bout des dits 6 arpents environ un demi arpent de terre de front en descendant environ 4 arpents, et au bout des dits 4 arpents, 2 arpents de terre de front en descendant jusqu'au fleuve St Laurent, joignant d'un côté au sud-ouest partie à Pierre Pelletier et l'autre partie aux Gagnon et Dubé, et de l'autre côté au nord-est au dit donateur.

Jean-Baptiste Lavoie passa toute sa vie sur cette terre. Il eut 17 enfants qui furent tous baptisés à Kamouraska. Ses fils moururent en bas âge.

Il eut d'Euphrosie Soucy :

1.—Jean-Baptiste.—B.—... S.—12 novembre 1814.

2.—Séraphine.—B.—7 novembre 1815.—S.—5 décembre 1815.

3.—Céleste.—B.—22 octobre 1816. — M. — 24 juillet 1837, à Joseph Lavoie.—S.—2 janvier 1865, à St-Denis.

4.—Rosalie.—B.—17 juillet 1818.—M.—16 février 1841, à Maximin Hudon, à la Rivière-Ouelle.—S.—10 décembre 1879, à St-Philippe de Néri.
5.—Jean-Baptiste.—B.—10 décembre 1819.—S.—24 décembre 1819.
6.—Léocadie.—B.—11 janvier 1821.—M.—11 février 1839, à Thomas Hudon, à la Rivière-Ouelle.
7.—C.-Edouard.—B.—5 novembre 1822.—S.—16 novembre 1822.
8.—Edouard.—B.—5 novembre 1823.—S.—12 avril 1827.
9.—Hortense.—B.—25 février 1825.
10.—Jean-Baptiste.—B.—25 février 1825.—S.—6 octobre 1825.
11.—Sophie.—B.—27 février 1826.—M.—17 août 1842, à Michel Dutremble dit Desrosiers, à St-Denis.—S.—6 juin 1848, à St-Denis.
12.—Henriette.—B.—1 décembre 1827.—M.—17 janvier 1843, à Joseph Dutremble dit Desrosiers, à St-Denis.
13.—Cyprien.—B.—18 janvier 1828.
14.—Julie.—B.—9 octobre 1830.
15.—I.-Herménégilde.—B.—14 avril 1832.
16.—Angèle.—B.—28 septembre 1833.—S.—25 mars 1834.
17.—Jean-Baptiste.—B.—24 mars 1835.—S.—19 janvier 1836.

---

## VI

Hilaire (Hilarie), quatrième fils de Jean-François Lavoie et de Geneviève Chouinard, reçut de son père le 28 juillet 1812, un arpent de terre de front sur 50 arpents de profondeur sis et situé en le deuxième rang de Kamouraska, prenant au chemin du Roi du deuxième rang en montant en profondeur jusqu'à la petite montagne ; joignant d'un côté au sud-ouest à son frère Jean-Baptiste et de l'autre côté au nord-est à Jean-Baptiste Lavoie.

De plus, 2 arpents de terre de front sis et situé en le deuxième rang de Kamouraska sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre par le haut à un terrain appartenant à Jean-Baptiste Lavoie fils d'Augustin en descendant l'arpent du sud-ouest jusqu'au fleuve St Laurent, et l'arpent du nord-est au circuit des Raymond, avec les maison, grange et autres bâtisses sus-construites.

Cette terre était la terre de la maison. Jean-François Lavoie établissait ses fils en se réservant une rente pour lui et sa femme ainsi que pour ses père et mère. Au-

gustin Lavoie et M. Monique Paradis, jusqu'à la fin de leurs jours.

Le 23 mars 1855, Hilaire (Hilarie) fit donation de cette terre à son fils Jean-Baptiste. Quelques années après, il monta à N. D. du Mont-Carmel chez son fils François-Xavier, où il mourut le 5 avril 1884, à l'âge de 87 ans.

Il eut d'Anastasie Hudon 20 enfants baptisés à Kamouraska :

1.—Apolline.—B.—16 mai 1815.—M.—I.—8 janvier 1833, à Léandre Dionne.—II.—15 janvier 1839, à Antoine Roy, veuf de Josephte Lebel.
2.—Céleste.—B.—10 mai 1816.—S.—15 juin 1816.
3.—Hilaire.—B.—10 mai 1816.—S.—15 juin 1816.
4.—Firmin.—B.—13 mai 1818.—29 septembre 1840, à Priscille Dufour, à St-Pascal.
5.—Joseph.—B.—21 juin 1819.—S.—21 septembre 1819.
6.—F.-Xavier.—B.—14 novembre 1820.—M.—I.—11 septembre 1844, à Mathilde Lavoie, à St-Denis.—II.—19 juillet 1897, à Léonard Ouellet, veuve de Pierre Dionne, à St-Philippe de Néri.—S.—18 mai 1817, à N.-D. du Mont-Carmel.
7.—Basilice.—B.—2 janvier 1824.—M.—19 octobre 1841, à Benjamin Michaud, à St-Denis.—S.—6 janvier 1843.
8.—Jean-Baptiste.—B.—12 mai 1825.—M.—31 janvier 1852, à Aurélie Morel, à St-Pascal.
9.—A.-Godfroie.—B.—18 mai 1826.
10.—Sifroie.—B.—20 août 1827.—S.—8 septembre 1827.
11.—Victor.—B.—20 août 1827.—S.—8 septembre 1827.
12.—Modeste.—B.—10 octobre 1828.
13.—Cyriac.—B.—9 juin 1829.—S.—11 juin 1830.
14.—Eugénie.—B.—25 juin 1831.—S.—13 juillet 1831.
15.—Emérance.—B.—9 septembre 1832.—S.—31 janvier 1840.
16.—Stanislas.—B.—16 octobre 1833.—M.—1855, à Emérance Dessaint dit St-Pierre.
17.—Romuald.—B.—29 décembre 1834.—S.—17 mars 1835.
18.—Elzéar.—B.—5 avril 1838.
19.—Hilaire.—B.—26 août 1840.—M.—I.—21 juillet 1853, à M.-Demerise Thibault.—II.—18 septembre 1906, à Félicité Chapais, à N.-D. du Mont-Carmel.—S.—17 février 1916, à St-Pascal.
20.—Mathilde.—B.—... M.—I.—25 janvier 1848, à Henri Dufour, à St-Denis.—II.—3 février 1890, à François Chouinard, à N.-D. du Mont-Carmel.

Ses fils :—Firmin demeura à St Dénis jusqu'en 1847, alors qu'il partit pour St Pascal qu'il quitta vers les 1855 pour je ne sais où.

Il eut de Priscille Dufour :

1.—Félix.—B.—17 octobre 1841.
2.—Philomène.—B.—7 octobre 1842.
3.—Basilice.—B.—24 décembre 1843.
4.—Anonyme.—B. et S.—11 novembre 1846.
5.—Jean-Baptiste.—B.—16 décembre 1849.
6.—Henri.—B.—27 avril 1851.—M.—4 juillet 1916, à Elise Pelletier, à St-Mathias du Cabano.
7.—Louis.—B.—20 juillet 1854.
8.—Apolline.—B.—5 avril 1855.

---

François-Xavier alla s'établir à N. D. du Mont-Carmel où il passa sa longue vie de 96 ans.

Il eut de Mathilde Lavoie :

1.—Basilice.—B.—21 juillet 1845, à St-Denis.—M.—5 avril 1910, à Pierre Miville dit Deschênes, aux Trois-Pistoles.
2.—F.-Xavier.—B.—13 décembre 1846, à St-Denis.—M.—10 février 1874, à Justine Roy, à N.-D. du Mont-Carmel.
3.—Anonyme.—B. et S.—9 janvier 1849, à St-Pascal.
4.—Arthémise.—B.—14 novembre 1849, à St-Pascal. — M. — 10 avril 1872, à Louis Dionne, à N.-D. du Mont-Carmel.
5.—Arthémise.—B.—20 juin 1851, à St-Pascal.—M.—16 février 1874, à Achille Desjardins, à N.-D. du Mont-Carmel.—S.—23 mai 1906, à N.-D. du Mont-Carmel.
6.—Cyprien.—B.—16 septembre 1853, à St-Pascal.—S.—11 août 1854, à St-Pascal.
7.—Jean-Baptiste.—B.—12 mai 1855, à St-Denis.—M.—2 février 1875, à Vitaline Plourde, à N.-D. du Mont-Carmel.
8.—Georgianna.—B.—14 septembre 1856, à St-Denis.—M.—23 octobre 1879, à Achille Levêque, à N.-D. du Mont-Carmel.
9.—M.-Odina.—B.—27 mai 1859, à St-Denis.—M.—1 août 1876, à Arsène Levêque, à N.-D. du Mont-Carmel.
10.—Hilaire.—B.—14 mars 1861, à St-Denis.—S.—15 août 1861, à N.-D. du Mont-Carmel.
11.—M.-Louise.—B.—1 janvier 1863, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—11 février 1887, à François Plourde, à N.-D. du Mont-Carmel.
12.—Obéline.—B.—27 novembre 1864, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—28 juillet 1884, à Michel Plourde, à N.-D. du Mont-Carmel.

13.—Eugène.—B.—24 janvier 1867, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—21 novembre 1887, à M.-Anna Chamberland, à N.-D. du Mont-Carmel.

---

Jean-Baptiste reçut par donation la terre de la maison le 23 mars 1855, qu'il vendit le 22 avril 1876 à Pierre Pelletier.

Je regrette infiniment que cette terre soit aujourd'hui le domaine de quelqu'un qui ne porte pas mon nom. Durant 105 années, elle fut notre propriété et alla de père en fils. En août 1920, dans un pélérinage, je foulai avec respect cette terre qui a vu vivre et mourir mon ancêtre Augustin marié à M. Monique Paradis.

Je donne la chronologie de cette terre.

Louis Morel de la Durantaye, seigneur.

Concession.—20 mars 1748.—Abel Michon, N. P.

Jean Lebel.

Vente.—18 juin 1771.—M. Saindon, N. P.

Augustin Lavoie et M. Monique Paradis.

Donation par C. de Mariage.—21 juillet 1783.—Louis Cazes, N. P.

Jean-François Lavoie et Geneviève Chouinard.

Donation.—28 juillet 1812.—J. B. Taché, N. P.

Hilarie Lavoie et Anastasie Hudon.

Donation.—23 mars 1855.—Thomas Label, N. P.

Jean-Baptiste Lavoie et Aurélie Morel.

Vente.—22 avril 1876.—Polydore Langlais, N. P.

Pierre Pelletier.

Donation.—16 novembre 1904.—J. A. Blanchet, N. P.

Octave Pelletier en 1920.

Jean-Baptiste Lavoie eut de Aurélie Morel :

1.—E.-Delvasse.—B.—22 février 1853.
2.—L.-Edmond.—B.—20 janvier 1885.
3.—Jérôme.—B.—30 septembre 1856.
4.—Jean-Baptiste.—B.—6 mai 1859.
5.—Basilice.—B.—15 juin 1861.—S.—31 mars 1863.
6.—Damaris.—B.—4 avril 1863.

7.—Hilaire.—B.—30 septembre 1865.
8.—Délina.—B.—9 août 1867.—S.—31 août 1868.
9.—Aurore.—B.—16 juin 1869.

---

Stanislas passa quelques années à Kamouraska, demeura quelques années à St Pascal qu'il quitta pour la Vallée de Métapédia.

Il eut d'Emérance Dessaint :

1.—Jean-Baptiste.—B.—10 avril 1856, à Kamouraska.
2.—Honoré.—B.—6 novembre 1857, à Kamouraska.—M.—15 juil 1910, à Osithe Bélanger, à Ste-Rose du Dégelé.
3.—Alphonsine.—B.—4 avril 1859, à St-Pascal.

---

Hilaire alla s'établir à St Pascal où il passa toute sa vie.

Il eut de Démerise Thibault :

1.—Démerise.—B.—19 avril 1864.—M.—I.—17 juillet 1883, à Elzéar Ouellet.—II.—11 juillet 1899, à Luc Roy.—S.—24 janvier 1912.
2.—Hilaire.—B.—30 juillet 1865.—M.—11 février 1896, à Léda Pelletier.
3.—Alvina.—B.—11 novembre 1867.—M.—I.—9 février 1904, à Horace Francoeur, veuf de Marie Dumais.—II.—22 août 1908, à Louis Hudon, veuf d'Alma Pelletier.
4.—Edouard.—B.—20 janvier 1869.—S.—13 mars 1869.
5.—O.-Caroline.—B.—2 février 1870.
6.—Obéline.—B.—17 octobre 1871.—M.—14 octobre 1890, à Joseph Dumais.—S.—5 décembre 1891.
7.—Georgianna.—B.—26 février 1873.—M.—14 janvier 1891, à Michel Pelletier.
8.—Polydore.—B.—20 mai 1874.
9.—Charles.—B.—28 juillet 1875.—S.—8 septembre 1875.
10.—C.-François.—B.—15 juillet 1876.—S.—2 février 1877.
11.—Charles.—B.—21 décembre 1877.—M.—4 août 1903, à Marguerite Mignault.
12.—Clara.—B.—5 juillet 1879.—S.—26 août 1879.
13.—M.-Aimée.—B.—6 janvier 1881.—M.—20 octobre 1908, à Herménégilde Bélanger.
14.—Eugénie.—B.—9 mars 1882.—S.—14 septembre 1886.
15.—Aurore.—B.—... M.—1 juillet 1902, à Pierre Lavoie.

Il n'eut pas d'enfant de Félicité Chapais.

---

## VII

Hyacinthe, cinquième garçon de Jean-François Lavoie et de Geneviève Chouinard, reçut de son père le 28 juillet 1812, un arpent de terre de front sur environ 40 arpents plus ou moins de profondeur ; prenant son front au chemin du Roi du deuxième rang, en montant en profondeur jusqu'au terrain de Joseph Deschênes ; joignant d'un côté au sud-ouest à un terrain appartenant à Ambroise Beaulieu dit Derecour et de l'autre côté au nord-est à Pierre Bérubé.

De plus, 3 arpents de terre de front sur 40 arpents plus ou moins de profondeur sis et situé partie en le troisième, et l'autre partie en le quatrième rang des concessions de Kamouraska, à prendre par le bas à un terrain appartenant à Claude Caron dit Claudicke, en montant en profondeur jusque sur la cime de la grande montagne ; joignant d'un côté au sud-ouest aux mineurs Bénoni Bérubé et de l'autre côté au nord-est à Augustin Lavoie ou ses représentants sans bâtisses.

Le 13 février 1819, Hyacinthe reçut de son père par son contrat de mariage, une terre et habitation sise et située en le premier rang de Kamouraska, à l'endroit nommé la "Haute-Ville", contenant 2 arpents de front sur 57 arpents de profondeur, prenant par le bas au terrain de Joseph Raymond, et par le haut enfin de la dite profondeur, suivant les anciens titres, joignant au sud-ouest à Joseph Roy dit Desjardins avec les bâtisses et édifices susconstruites.

Il eut de Marcelline Plourde :

1.—Archange.—B.—26 juin 1820.—M.—13 août 1839, à Moïse Bérubé.
2.—François.—B.—28 octobre 1821.—M.—27 novembre 1849, à Emérance Soucy, à St-Denis.—S.—29 août 1900, à St-Denis.
3.—Pascal.—B.—3 mars 1823.—M.—30 août 1852, à Adèle Dionne, à St-Denis.
4.—Elie.—B.—5 mai 1824.
5.—Basilice.—B.—6 novembre 1825.—M.—23 novembre 1852, à Alexandre Santerre, à St-Denis.

6.—M.-Eugénie.—B.—24 mars 1830, à St-Pascal.—M.—27 juillet 1828, à Théophile Dionne, à St-Denis.—S.—2 juillet 1867, à St-Denis.
7.—Félix.—B.—23 mars 1832.
8.—Hyacinthe.—B.—7 juin 1835.
9.—Moïse.—B.—7 mars 1837.—S.—8 juillet 1911, à St-Denis.
10.—Cyriac. — B. — 7 décembre 1838. — M. — 22 avril 1873, à Aurore Dionne, à St-Denis.
11.—Jean-Baptiste.—B.—21 février 1840.—M.—31 janvier 1835, à Virginie Thibault, à St-Denis.
12.—Philomène.—B.—7 avril 1843, à St-Denis.—M.—26 février 1867, à Pascal Michaud, à St-Denis.
13.—Joseph.—B.—16 avril 1847, à St-Denis.
14.—Délina.—B.—... M.—15 février 1858, à Alexis Potvin, à St-Denis.

---

Ses fils :—François eut d'Emérance Soucy :

1.—Marie.—B.—17 mars 1851.
2.—Sara.—B.—23 avril 1853.
3.—C.-Emma.—B.—5 mai 1858.
4.—E.-M.-Louise.—B.—7 avril 1861.
5.—Osithe.—B.—2 octobre 1867.
6.—Exithe.—B.—10 novembre 1868.—M.—14 avril 1885, à Joseph Pelletier.—S.—13 janvier 1906.
7.—Arthémise.—B.—... M.—12 février 1877, à Joseph Beaulieu.

---

Pascal eut d'Adèle Dionne :

1.—Pascal.—B.—29 avril 1853. — M. — 29 avril 1916, à Georgianna Marquis, à Cacouna.
2.—J.-Vallier.—B.—16 novembre 1854.
3.—Adèle.—B.—26 décembre 1855.
4.—Poméla.—B.—17 novembre 1858.—S.—31 mai 1864.
5.—Alphonsine.—B.—3 juin 1860.—S.—7 janvier 1861.
6.—J.-F.-Alphonse.—B.—11 octobre 1861.—S.—1 décembre 1861.
7.—J.-Denis.—B.—2 juillet 1862.
8.—Placide.—B.—6 octobre 1864.
9.—Virginie.—B.—2 janvier 1867.—S.—15 janvier 1868.
10.—Alphonse.—B.—6 mai 1868.

---

Cyriac et Moise, reçurent de leur père le 23 juillet 1869, la terre de la maison. Moise fit donation de sa part à son frère Cyriac le 2 décembre 1900. Le 23 février 1917,

Cyriac donna cette terre à son fils Michel qui en est encore le propriétaire.

Voici la chronologie de cette terre.

Madame Decharnay, seigneuresse.

Titre Nouvel.—10 décembre 1761.

Jean Lebel.

Vente.—28 octobre 1794.

Jean-Baptiste Gagnon.

Vente vers les 1807.

Jean-François Lavoie et Geneviève Chouinard.

Donation.—28 juillet 1812.—J. B. Taché, N. P.

Hyacinthe Lavoie et Marcelline Plourde.

Donation.—23 juillet 1869.—Joseph Garon, N. P.

Moise Lavoie, célibataire.

Cyriac Lavoie et Aurore Dionne.

Moise Lavoie.

Donation.—2 décembre 1900.—J.-A. Blanchet, N. P.

Cyriac Lavoie et Aurore Dionne.

Donation.—23 février 1917.—Lucien Lebrun, N. P.

Michel Lavoie et Eugénie Levasseur en 1920.

Cyriac eut d'Aurore Dionne :

1.—Michel.—B.—14 avril 1874.—M.—1 mars 1897, à Eugénie Levasseur, à St-Eleuthère.

2.—Henriette.—B.—20 novembre 1875.—M.—15 janvier 1895, à T.-Napoléon Bossé.

3.—Claudia.—B.—10 mars 1877.—S.—1 février 1880.

---

Jean-Baptiste eut de Virginie Thibault :

1.—J.-Denis.—B.—18 novembre 1865.—S.—2 décembre 1866.

2.—L.-Joseph.—B.—10 juin 1867.

---

# CHAPITRE DIX-NEUVIEME

*Louis Lavoie et Madeleine Dionne.—Leurs enfants.*

## I

Louis, septième enfant d'Augustin Lavoye et de M. Monique Paradis, fut baptisé à Kamouraska, le 9 octobre 1768.

Par donation de son père et confirmée par son testament le 11 août 1798, Louis reçut le 17 juin 1793, 2 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur, situés dans la troisième concession de la seigneurie de Kamouraska.

Cette terre se trouve placer tout-à-fait au commencement de Ste Hélène du côté de St Pascal. Cette partie de Kamouraska fut donnée à St Pascal en 1829, à l'érection de cette paroisse ; puis détachée de celle-ci en 1854, à la formation de la paroisse de Ste Hélène.

Nous rencontrons aujourd'hui les descendants de Louis Lavoie dans presque toutes les paroisses du comté de Kamouraska. Ils sont cultivateurs.

Louis se maria à Kamouraska le 2 juin 1794, à Madeleine fille d'Augustin Dionne et de M. Louise Plourde. Il eut de ce mariage :

1.—Céleste.—B.—19 septembre 1796.—S.—1 juillet 1799.
2.—M.-Julie.—B.—14 mars 1798.—M.—15 octobre 1820, à Charles Morneau.—S.—12 mars 1824.
3.—Adélaïde.—B.—19 septembre 1799.
4.—Christine.—B.—... M.—7 janvier 1839, à François Laplante, à St-Pascal.

5.—Geneviève.—B.—14 septembre 1800.—M.—22 février 1841, à Firmin Bossé, à St-Pascal.—S.—24 septembre 1685, à N.-D. du Mont-Carmel.
6.—Abraham.—B.—26 janvier 1802.—S.—11 février 1802.
7.—Moïse.—B.—26 janvier 1802.—M.—6 octobre 1823, à Julie Albert.
8.—P.-Edouard.—B.—6 décembre 1802.
9.—Flavie.—B.—4 septembre 1804.—M.—3 novembre 1829, à Joseph Morneau, à St-Pascal.
10.—Jean-Baptiste.—B.—29 octobre 1807. — M. — 8 novembre 1831, à Marguerite Levêque, à la Rivière-Ouelle.—S.—1 décembre 1884, à St-Pascal.
11.—Pierre.—B.—12 avril 1810. — M. — 21 juillet 1846, à M. Osithe Levêque, à St-Pascal.

---

## II

Ses fils :—Moise eut de Julie Albert 9 enfants dont 2 baptisés à Kamouraska et les autres à St Pascal :

1.—Desanges.—B.—20 août 1824, à Kamouraska.
2.—Emilie.—B.—7 novembre 1825, à Kamouraska.—S.—20 mai 1828, à Kamouraska.
3.—P.-Guillaume.—B.—24 mai 1830.
4.—Augustin.—B.—25 août 1832.
5.—M.-Aurore.—B.—12 novembre 1834.
6.—Marguerite.—B.—27 septembre 1837.
7.—Julie.—B.—11 septembre 1839.
8.—Philomène.—B.—23 juillet 1841.
9.—Joséphine.—B.—18 novembre 1843.

---

## III

Jean-Baptiste eut de Marguerite Levêque à St Pascal:

1.—Jean-Baptiste.—B.—18 novembre 1833.—M.—24 août 1858, à Angèle Langelier.—S.—24 mars 1888.
2.—Louis.—B.—15 novembre 1834.—S.—30 juin 1835.
3.—M.-Demerise.—B.—28 décembre 1835.—M.—6 février 1872, à Anselme Turgeon.
4.—Obéline.—B.—8 avril 1837.—M.—12 juillet 1865, à Elie Bouchard.
5.—L.-Israël.—B.—31 août 1838.—S.—29 mars 1839.
6.—Bénoni (Bélone).—B.—14 mai 1840.—M.—I.—22 novembre 1870, à Elise Morneau, à St-Philippe de Néri.—II.—9 février 1880, à Rose-Anna Raymond.

7.—Odile.—B.—31 mars 1842.
8.—Pierre.—B.—4 octobre 1843, à Kamouraska.—M.—28 février 1870, à Exina Plourde.

---

Ses fils :—Jean-Baptiste eut d'Angèle Langelier à St Pascal :

1.—Louis.—B.—24 juin 1859.—M.—29 janvier 1883, à Cédélice Massé.
2.—Faby.—B.—4 mars 1861.—S.—31 octobre 1864.
3.—L.-Joseph.—B.—24 octobre 1862.
4.—Léger.—B.—4 mai 1864.—M.—18 août 1885, à Mélanie Massé.
5.—Philippe.—B.—23 mars 1866.—S.—6 février 1875.
6.—B.-Anaclet.—B.—10 mai 1868.
7.—A.-Alexina.—B.—28 octobre 1870.—S.—19 février 1872.
8.—Ilda.—B.—6 octobre 1874.
9.—Eugénie.—B.—3 août 1876.—M.—1 mars 1897, à Pascal Michaud, à St-Philippe de Néri.—S.—16 janvier 1900, à St-Philippe de Néri.
10.—C.-Luména.—B.—7 avril 1881.—M.—5 novembre 1907, à Octave Plourde.

---

Bénoni (Bélone) eut d'Elise Morneau sa première femme :

1.—L.-Bélone.—B.—3 novembre 1871, à St-Pascal.
2.—Ignace.—B.—19 avril 1873, à N.-D. du Mont-Carmel.
3.—Joseph.—B.—10 mars 1875, à N.-D. du Mont-Carmel. — S. — 12 septembre 1875, à N.-D. du Mont-Carmel.

Il eut de Rose-Anne Raymond sa seconde femme à N. D. du Mont-Carmel :

1.—Adélard.—B.—5 décembre 1880. — M. — 8 janvier 1907, à Marie Plourde, à St-Pascal.
2.—J.-P.-Chrysologue.—B.—4 décembre 1882.—S.—16 janvier 1883.
3.—Edouard.—B.—2 décembre 1883.
4.—M.-Anne.—B.—29 mars 1885. — M. — 9 juillet 1912, à Honorius Langelier.
5.—M.-E.-Alice.—B.—29 février 1888.

---

Pierre eut d'Exina Plourde :

1.—Exina.—B.—19 novembre 1870, à N.-D. du Mont-Carmel.
2.—J.-Pierre.—B.—15 juillet 1872, à N.-D. du Mont-Carmel.
3.—Thomas.—B.—2 décembre 1873, à St-Pascal.
4.—M.-Anne.—B.—2 août 1875, à St-Pascal.

5.—Claudia.—B.—17 janvier 1877, à St-Pascal.
6.—M.-Elmina.—B.—27 avril 1879, à N.-D. du Mont-Carmel.

---

## IV

Pierre eut d'Osithe Levêque à St Pascal :
1.—Marie.—B.—14 août 1847.
2.—Pierre.—B.—15 décembre 1848.
3.—Israël.—B.—28 mars 1851.

---

# CHAPITRE VINGTIEME

*André Lavoie et Marie-Louise Roy et Madeleine Morel de la Durantaye.—Leurs enfants.*

## I

André, dixième enfant d'Augustin Lavoye et de M. Monique Paradis fut baptisé à Kamouraska le 23 février 1772.

Par donation de son père et confirmée par son testament le 11 août 1788, André reçut le 17 juin 1793, 2 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur, situés dans la troisième concession de la seigneurie de Kamouraska. Cette terre était voisine de celle de son frère Louis.

Le 2 avril 1797, il acheta de Charles Lambert 2 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur situés à la Pointe au Parcils, Rivière-du-Loup, devant le fleuve St Laurent ; bornés au nord-est à Joseph Soucy, et au sud-ouest au vendeur, avec bâtisses.

Il vendit cette terre le 24 mars 1800 à Germain Milhaux, fils, pour le prix et somme de 1000 livres, la livre de 20 sols.

Le 1 mars 1800, André acheta de Joseph Collins, 2 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur, au deuxième rang de Kamouraska ; bornés par devant au premier rang où est le fronteau et par derrière à la montagne des Deschamps, au sud-ouest à Louis Deschamps et au nord-est à Joseph Collins, avec bâtisses.

Il échangea cette terre le 22 septembre 1802, à Charles Mignot dit Labry, pour 2½ arpents de terre de front sur 35 arpents de profondeur, au deuxième rang de Kamouraska ; bornés par devant à la rivière du moulin et par derrière à l'équerre de la route du deuxième rang, par le sud-ouest à Jeannet Gagnon, et par le nord-est à Charles Ouellet, avec bâtisses.

Le 4 avril 1831, il donna à son fils Joseph, une terre à St Pascal en la troisième concession de la seigneurie de Kamouraska, ayant 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur ; bornée au nord au chemin du Roi du troisième rang, au sud-ouest à Joseph Paradis et au nord-est à Etienne Tardif.

Cette terre lui provenait partie de sa communauté avec M. Louise Roy et partie par achat.

Les descendants d'André Lavoie habitent principalement les paroisses de St Pascal, Ste Hélène et St André.

André eut de Marie-Louise Roy sa première femme, à Kamouraska :

1.—M.-Salomé. — B. — 16 janvier 1797. — M. — 20 novembre 1827, à Bénoni Guérette.
2.—André.—B.—16 janvier 1797.—S.—5 septembre 1801.
3.—Joseph.—B.—15 septembre 1802.—M.—23 février 1824, à Marie Bouchard.
4.—Jean-Marie.—B.—3 février 1804.
5.—Amable.—B.—3 avril 1806.
6.—Pierre.—B.—3 mai 1808.—S.—31 décembre 1808.
7.—Vitaline.—B.—. . . M.—3 février 1829, à Louis Morin, à St-Pascal.

Il eut de Madeleine Morel de la Durantaye sa seconde femme, à Kamouraska :

1.—Gédéon.—B.—16 juin 1816.—S.—27 février 1817.
2.—Basilice.—B.—18 janvier 1818.—S.—11 avril 1821.
3.—André.—B.—20 octobre 1819.—M.—6 septembre 1842, à Desanges Michaud, à St-Pascal.
4.—Emilie.—B.—12 juillet 1821.—M.—13 février 1844, à P.-Eusèbe Dionne, à St-Pascal.
5.—Julie.—B.—17 juin 1823.—M.—22 février 1841, à Guillaume Lajoie, à St-Pascal.
6.—Antoine.—B.—3 mars 1825.—M.—13 janvier 1846, à Aurélie Tardif,

à St-Pascal.—S.—19 mars 1866, à St-Pascal.
7.—Marcelline.—B.—7 janvier 1827.—S.—16 février 1827.
8.—Georgénie.—B.—3 juillet 1828.—M.—24 juin 1845, à J.-François Levêque, à St-Pascal.—S.—7 avril 1851.
9.—Marcelline.—B.—7 février 1829.
10.—Virginie.—B.—6 août 1830.—M.—10 août 1847, à Octave Ouellet, à St-Pascal.—S.—15 janvier 1915, à St-Pascal.

---

## II

### Ses fils :—André eut de Desanges Michaud, à St Pascal :

1.—G.-Israël.—B.—12 mars 1844.—S.—20 juillet 1865.
2.—Jules.—B.—6 mars 1846.—M.—17 avril 1871, à Marie Rivard.
3.—Georgianna.—B.—4 septembre 1847.
4.—N.-Achille.—B.—1 mars 1849.—M.—20 août 1872, à Angélique Landry.
5.—Cédélice.—B.—27 juillet 1853.—M.—7 février 1880, à Félix Rivard.
6.—Georges.—B.—8 novembre 1855. — M. — 17 avril 1882, à Eugénie Ouellet.

---

### Antoine eut d'Aurélie Tardif, à St Pascal :

1.—Jean-Baptiste.—B.—25 janvier 1847.—S.—7 avril 1851.
2.—Octave.—B.—24 mars 1848.—M.—8 février 1869, à Adèle Paradis.
3.—Célina.—B.—13 novembre 1850. — M. — 30 janvier 1877, à Louis Beaulieu.
4.—Josaphat.—B.—5 novembre 1852.—S.—7 juin 1870.
5.—Claudia.—B.—24 juillet 1854.
6.—Arsène.—B.—29 juillet 1856.—M.—10 novembre 1915, à Anaïs Landry.
7.—Victoria.—B.—9 mai 1858.—S.—14 février 1871.
8.—Martial.—B.—26 janvier 1862.
9.—Auxilia.—B.—25 juillet 1866.
10.—Alexis.—B.—... M.—28 février 1876, à Angèle Deschênes.

---

# CHAPITRE VINGT-UNIEME

*Joseph Lavoie et Marie-Anne Dionne.—Leurs enfants Louis et Isaac.*

Des cinq garçons d'Augustin Lavoye et de M. Monique Paradis, il me reste à parler de Joseph, mon trisaieul.

Joseph, le huitième de la famille, fut baptisé à Kamouraska le 2 juillet 1769.

Par donation de son père et confirmée par son testament le 11 août 1798, Joseph reçut le 17 juin 1793, 2 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur, situés dans la troisième concession de la seigneurie de Kamouraska. Cette terre était voisine de celle de son frère André. Les trois frères Louis, André et Joseph étaient voisins à l'endroit appelé aujourd'hui Ste Hélène, sur la ligne de séparation des paroisses Ste Hélène et St Pascal.

Après quelques années sur cette terre, Joseph la vendit pour venir s'établir au second rang de Kamouraska, à l'endroit nommé "Embarras", en achetant d'Antoine Ouellet une terre de 2 arpents de front sur 4 arpents de profondeur, bornée par devant au bout des terres du premier rang, et par derrière à la dite profondeur, au sud-ouest à Barthélémi Lavoie et au nord-est à Etienne Lavoie. Le prix fut de 9000 livres de 20 sols chacune.

Le 16 octobre 1822, il acheta d'Isidore-Pascal Bernier, 4 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur sis et situés en la troisième concession des terres de la paroisse et seigneurie de St-Louis de Kamouraska en le comté de

Cornwallis, tenant du côté sud-ouest à un nommé Landry et du côté nord-est au vendeur, au nord aux tenanciers de la deuxième concession de la dite paroisse, et du côté sud à la quatrième concession de la paroisse de St Louis telle que les dits 4 arpents de terre de front sur la dite profondeur se poursuivent, comportent et s'étendent de toutes parts, circonstances et dépendances. Le prix fut de 100 louis courant.

Le 26 juillet 1824, il acheta du même Isidore-Pascal Bernier 2 arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur, situés en la troisième des terres de la paroisse et seigneurie de St Louis de Kamouraska. Bornés par devant au nord au trait quarré qui sépare la deuxième concession d'avec la troisième, et par derrière au bout de la dite profondeur, joignant d'un côté au sud-ouest au dit acquéreur et d'autre côté au nord-est au dit vendeur, circonstances et dépendances. Le prix fut de 100 livres courant.

Joseph Lavoie, à l'âge de 26 ans, se maria en premières noces à Marie-Anne fille de Joseph Dionne et de Marguerite Hudon, de qui il eut 8 enfants. Cette première femme mourut à Kamouraska le 1 avril 1828, agée de 58 ans.

En secondes noces, il épousa Marie-Josephte Levêque, veuve d'Etienne Lavoie et fille de Joseph Levêque et de M. Madeleine Hudon. Elle ne lui donna pas d'enfant. M. Josephte Levêque survécut 24 ans à son mari. Elle mourut à Kamouraska le 14 mai 1873, à l'âge de 83 ans.

Toute la vie de Joseph Lavoie se passa à Kamouraska. A 23 ans, il quitta ses parents qui demeuraient au petit Kamouraska, pour aller défricher et cultiver la terre que son père lui avait donnée à "Verville". Onze ans après, il vint s'établir à l'"Embarras" où il finit ses jours.

En 1820, il donna sa terre de l'"Embarras" à son fils Moise. En 1827 et 1830, il établit ses fils Louis, Jean-Baptiste et Isaac sur les 6 arpents de terre qu'il avait à Verville. Tout en demeurant chez son fils Moise qui lui payait rente, il alla aider ses fils à Verville au défrichement de

leurs terres. En 1843, au départ de son fils Moise pour Québec, il demeura chez son ami et beau-frère Narcisse Levêque, père, où il mourut le 24 octobre 1844, à l'âge de 75 ans. Il fut inhumé au cimetière de Kamouraska.

Il eut de Marie-Anne Dionne :

1.—M.-Anne.—B.—28 août 1797.—M.—18 septembre 1827, à Hyacinthe Phocas dit Raymond, veuf de Françoise Pelletier.—S.—18 juin 1867.
2.—M.-Victoire.—B.—27 juin 1799.
3.—Jean-Baptiste.—B.—24 octobre 1800.—M.—16 octobre 1827, à M.-Brigitte Paradis.—S.—12 mai 1843, à l'Isle-Verte.—Noyé.
4.—Julie.—B.—27 juillet 1802.—M.—3 octobre 1826, à Lambert Bérubé.—S.—9 mai 1828.
5.—Honoré.—B.—17 mars 1804.—S.—3 juin 1809.
6.—Moïse.—B.—17 mars 1804.—M.—10 novembre 1828, à M. Exubert Bélanger.—S.—3 novembre 1882, à St-Roch de Québec.
7.—Louis.—B.—25 août 1807.—M.—26 février 1827, à Thècle Levêque. —S.—10 novembre 1834, à St-Pascal.—Noyé.
8.—Isaac.—B.—25 septembre 1810.—M.—16 février 1830, à Christine Pelletier, à St-Pascal.—S.—Isle-Verte.

---

## II

Ses fils :—Moise n'avait que 22 ans lorsque son père lui donna la terre de la maison. Il devait payer rente à ses parents.

Lisons l'acte de donation pour en connaître les obligations :

Par devant les notaires publics en la Province du Bas Canada soussignés. Fut présent le Sieur Joseph Lavoi agriculteur résidant en la paroisse Saint Louis de Kamouraska Comté Cornwallis & Dame Marie Anne Dionne son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes.

Lesquels sans division ni discussion entr'eux à quoi ils renoncent et avec promesse de guarantie solidaires de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques et tous autres empêchements généralement quelconques, ont ce jour fait donation pure simple entre vif et irrévocable et en la meilleure forme et manière que donation puisse se faire sans pouvoir la révoquer que pour cause de droit au Sieur Moise

Lavoi leur fils majeur agriculteur du sus-dit lieu de Kamouraska, à ce présent et acceptant donataire et retenant pour lui ses hoirs et ayans cause à l'avenir, savoir 1o.—Une terre et habitation de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur sise et située en le deuxième rang des concessions de la seigneurie de Kamouraska borné comme suit au nord, à la terre d'André Lebrun, au sud à celle d'Etienne Lavoi, au sud-ouest à celle de Barthélémi Lavoi et au nord-est Germain Phaucas dit Raimond, avec la maison et autres batisses dessus construites, 2o.—Un demi arpent plus ou moins de front, sur vingt quatre arpents de profondeur sis et situé en le dit deuxième rang des concessions de la dite seigneurie des Kamouraska borné comme suit au sud à la terre de la veuve Joseph Dechesne et de tout autre part à la terre de François Thibault sans aucunes batisses dessus construites. 3o.—La coupe et tonsure d'un arpent de terre de front sur quarante arpents de profondeur, sis et situé en le troisième rang des concessions de la dite seigneurie de Kamouraska borné comme suit au nord à la montagne qui sépare le deuxième du troisième rang au sud aux terres du quatrième rang au nord-est à la terre de Hubert Plourde et au sud ouest à celle de Louis Bouchard.

Lesquelles dites terres le dit donataire déclare bien connaître aux donateurs appartenant les terres sus données savoir la terre premièrement désignée par acquisition qu'ils en ont fait d'Antoine Ouellet par acte passé par devant feu Fournel il y a environ vingt ans la terre deuxièmement désignée aussi par acquisition qu'il en a fait d'Augustin Lavoi par acte devant feu Mtre Pitt il y a environ treize ans et la coupe et teneur de bois par acquisition qu'il en a fait de Sieur Louis Bouchard par acte devant Mtre J. B. Taché il y a environ dix ans promettant les dits donateurs aider les dits donataires de tous les titres et papiers qui concernent les terres sus données au besoin. Donnent de plus les dits donateurs au dit donataire sept vaches à lait, quatre veaux, un boeuf de trois ans deux chevaux,

quinze moutons, vingt poules treize oies quatre gros porcs, sept petits porcs deux lits garnis sauf les rideaux, deux poeles de fer et la batterie et meubles de ménage de cuisine telle quelle sont maintenant dux harnais t tous ls instruments d'agriculture une horloge et tous les grains et foins qui sont engrangés.

Cette donation faite aux clauses, charges, conditions et réserves qui ensuivent.

A charge par le donataire 1o.—de payer à l'avenir (quitte d'iceux du passé) les cens, rentes et autres droits seigneuriaux que ce que dessus donné pourra devoir envers Paschal Taché, père et Paschal Taché, fils Ecuyers seigneurs de qui ils relèvent. 2o.—a charge par le donataire de payer et fournir à Jean Baptiste Lavoi son frère son âge de majorité un lit garni sauf les rideaux et a Isaac Lavoi aussi son frère aussi à son âge de majorité un cheval d'environ sept à huit ans, une vache à lait, un lit garni sauf les rideaux, deux moutons et un porc sera tenu le dit donataire tant que ce dernier restera avec lui de le nourir loger coucher et entretenir convenablement, en par lui travaillant pour le donataire selon ses forces et capacité et à Demoiselle Marianne Lavoi sa soeur à sa demande une vache à lait, deux moutons, un porc, une douzaine d'assiettes, une demi douzaine de fourchettes, une demi douzaine de cuilleres, un chaudron un plat a viande et un a soupe, et la somme de deux cent cinquante piastres qu'il sera tenu de lui payer, dans le courant de l'automne mil huit cent vingt sept étant pour tous les droit légitimaires et autres que le dit donataire sera tenu de lui payer et a Demoiselle Julie Lavoi aussi la somme de deux cent cinquante piastres d'espagne, et ce dans un an de cette date. 3o.—de payer compter fournir et livrer aux dits donateurs pendant et constant leur vivant, une rente et pension annuelle alimentaire & viagère comme suit : Vingt cinq minots de bled froment loyal et marchand du plus beau que les terres sus données pourront le produire après la semence prise, apporté en leur grenier

avec le son qui en proviendra deux livres de savon deux douzaines d'oeufs par semaine depuis le vingt cinq mars jusqu'au vingt cinq août de chaque année vingt huit livres morue seche & vingt cinq anguilles deux cents livres de lard gras et un vaisseau pour le mettre, un quartier de boeuf ou un mouton de deux cens livres, un petit porc engraissé pas moins de soixante livres vingt livres saindoux, cinquante oignons, cinquante choux pommes un minot poids un minot et demi de sel, huit minots patates, des herbes fraîches et salés au besoin, dix pots de bon rum, quatre pots vin, trois pots d'huile douze livres chandelles, cinq livres tabac en poudre, une demi livre de poivre vingt quatre livres de sucre, vingt quatre cordes de bois de chauffage deux livres de savon deux douzaines d'oeuf par semaine depuis le vingt cinq mars jusqu'au vingt cinq août de chaque année vingt huit livres morue seche et vingt cinq anguilles, ces articles payables et fournissables tous les ans, et pour le donateur particulièrement un habillement d'étoffe du pays, quatre paires souliers de boeuf, une paire de bas et une paire chossons, une veste de petite étoffe, un bonnet ces articles tous les ans, un fichu tous les trois ans, un chapeau propre tous les quatre ans, une paire souliers ou bottes françaises tous les quatre ans, une paire mitaines propres tous les quatre ans une chemise de toile et une flanelle tous les ans un casque propre tous les dix ans, une cloque tous les six ans un mouchoir poche tous les quatre ans, une veste propre tous les quatre ans, et pour la donatrice particulièrement, un habillement de petite étoffe tous les deux ans, un challe tous les deux ans, un mouchoir poche tous les ans, deux chemises tous les ans, une paire bas et une paire de chossons, une paire bottines, deux callins tous les ans, une coiffe garni de dentelle tous les deux ans, un habillement de bombayette tous les trois ans, un corset et poches tous les trois ans, une tabatière tous les deux ans, une paire gants tous les trois ans, une paire bas cotton tous quatre ans, un tablier tous les ans, et un propre de cotton tous les

trois ans, un chapeau propre tous les quatre ans une cloque une fois pour tout, un casque une fois pour tout, un demi papier d'épingles tous les ans.

Les hardes des donateurs seront faites et doublées par le donataire, sera tenu le dit donataire de soigner les donateurs tant en santé qu'en maladie sasser leur farine cuire leur pain, faire leur ordinaire ballayer leur chambre, entretenir leur lit proprement de couverture et de draps au besoin, et de les changer tous les mois et au besoin en maladie, bucher leur bois en bois de poel ou de cheminé l'entrer dans leur chambre et même le mettre dans leur poel, entrer dans leur chambre toute l'eau dont ils auront besoin, les blanchir et raccommoder proprement de leur fournir de nappes et d'essuis mains aussi les faire médicamenter quand ils seront malades.

Se réservent les dits donateur durant et constant leur vivant 1o.—La chambre du sud-ouest de leur demeure actuelle, laquelle sera proprement et étanchement entretenu.

2o.—Une batterie de suisine avec des meubles de ménage proportionné à leur besoin, ainsi que leur horloge.

3o.—Une vache à lait laquelle sera nourrie paccagée et hyvernée par le donataire et renouvellée au besoin ou manquant de lait dans les saison quelle en devrait avoir, laquelle vache il fera traire en coulera le lait fournira les vaisseaux et en fera le beure pour les donateurs. 4o.—Un cheval lequel sera aussi paccagé, hyverné ,soigné et ferrer par le donataire et renouvellé au besoin, le dit cheval attellé à voiture de saison convenable, amené à leur porte et détellé à leur retour par le dit donataire.

5o.—Un jardin potager tel qu'il est derrière la maison, lequel sera clos et fermé par le donataire, et tant que les donateurs cultiveront le susdit jardin le donataire ne fournira pas les patates et autres légumes mentionnés en la sus dite donation.

6o.—Le droit de pouvoir paccager de sur les terres sus données deux petits porcs.

7o.—Le droit de mettre dans les écuries et donner à manger aux chevaux des amis de donateurs.

Et au décès du premier mourant des dits donateurs la rente ci-dessus diminuera de moitié à l'exception des effets et des servitudes qui de droit sont aussi nécessaire à l'un comme aux deux des donateurs.

Au décès du dernier mourant la dite rente sera entièrement éteinte et consolider au fond.

A charge enfin par le dit donataire de faire chanter aux donateurs chacun un service durant le jour de leur enterrement et de leur faire dire et célébrer et acquitter chacun cinquante messes basses de requiem pour le repos de leurs âmes.

Et au moyen de quoi les dits donateurs transportent au donataire tous droits de propriété, noms raisons actions et tous autres qu'ils pouvaient avoir et prétendre en ce que dessus donné, en saisissant le dit donataire pour qu'il en jouisse fasse et dispose ainsi que se hoirs et ayans cause comme bon lui semblera, et pour faire insinuer ces présentes les parties autorisent le porteur a faire et requérir tout ce qui sera nécessaire à cet égard.

Car ainsi &a. Promettant &a. Obligeant &a. Renonçant &a. Fait et passé au dit lieu de Kamouraska maison des donateurs le quatorze de septembre l'an mil huit cent vingt six requis de signer les parties ont déclaré ne le savoir. Lecture faite.

J. Deguise Not. Pub.

Moise demeura sur cette terre jusqu'en 1832, alors qu'il l'échangea le 12 novembre à Gabriel d'Ambroise dit Bergeron, qui lui donna la sienne qui n'était qu'à quelques arpents de celle de Moïse. Le 2 novembre 1840, Moïse vendit cette dernière à Jean-Baptiste Pelletier pour monter ensuite à Québec où il travailla comme menuisier, tandis que sa femme Exubert Bélanger, soignait les malades.

Voici dans quelles circonstances Moise quitta Kamouraska pour Québec. Ceci me fut raconté par sa fille Elise,

veuve d'Olivier Arsenault. Durant l'hiver de 1840, un voyageur du nom de Sirois tomba subitement malade d'une pleurésie à Kamouraska. Décompté par les médecins, le voyageur fut transporté chez Moise Lavoie dont la femme était médecin sans avoir fait d'études médicales. Elle ramena à la santé notre voyageur. Celui-ci dans son enthousiasme, ne voulut pas laisser à la campagne cette femme qui savait si bien ramener à la santé les malades. Il décida Moise et sa femme à venir habiter Québec. Ceux-ci cependant n'y restèrent pas longtemps. En 1844, ils étaient à l'Isle-Verte, puis à Rimouski en 1845, chez leur fille Marcelline mariée à Zéphirin Lepage, cultivateur. Vers les 1872, ils revinrent à Québec où ils furent reçus chez leur fils Charles. C'est là qu'ils moururent en 1882, Exubert Bélanger le 1 avril, et Moise le 3 novembre. Le régistre de St Roch nous donne leurs sépultures.

Je donne la chronologie de la première terre de Moise Lavoie.

Madame Decharnay, seigneuresse.
Titre Nouvel.—22 mars 1763.—J. Dionne, N. P.

François Raymond.
Vente vers les 1770.

Etienne Michaud.
Vente.—29 août 1779.—M. Saindon, N. P.

Basile Lavoye et M. Thérèse Béchard, grand oncle de Moise Lavoie.
Vente.—11 juillet 1804.—Aug. Dionne, N. P.

Antoine Ouellet.
Vente.—12 novembre 1806.—J. F. Fournel, N. P.

Joseph Lavoie et Marie-Anne Dionne.
Donation.—14 septembre 1826.—J. Deguise, N. P.

Moise Lavoie et M. Exubert Bélanger.
Echange.—12 novembre 1832.—J. B. Taché, N. P.

Gabriel d'Ambroise dit Bergeron.
Echange.—21 juin 1837.—J. B. Taché, N. P.

André Lebrun.

Vente vers les 1842.
Marcel Dumais.
Vente vers les 1858.
Pierre Levêque.
Donation par C. de Mariage.—28 juillet 1870.—Th. Lebel, N. P.
Octave Levêque et Demerise Gagnon.
Donation.—28 juillet 1870.—Th. Lebel, N. P.
Demerise Gagnon, épouse d'Octave Levêque.
Vente.—29 mai 1897.—J. A. Blanchet, N. P.
Narcisse Levêque.
Donation.—30 avril 1912.—A. G. Ouellet, N. P.
Lucien Levêque en 1920.

Moise Lavoie se maria à Kamouraska le 10 novembre 1828, à M. Exubert Bélanger qui lui donna 20 enfants dont deux me restent inconnus.

1.—M.-Exubert.—B.—4 avril 1829, à Kamouraska.
2.—Moïse.—B.—4 avril 1829, à Kamouraska. — S. — 5 juin 1829, à Kamouraska.
3.—Pierre.—B.—21 avril 1830, à St-Pascal.
4.—Charles.—B.—10 mai 1831, à Kamouraska.—S.—30 mai 1831, à Kamouraska.
5.—Virginie.—B.—6 juin 1832, à Kamouraska.—S.—20 juin 1832, à Kamouraska.
6.—Arthémise.—B.—21 juillet 1833, à Kamouraska.
7.—Maxime.—B.—21 juillet 1833, à Kamouraska.—S.—15 août 1833, à Kamouraska.
8.—Zéphirin.—B.—19 novembre 1834, à Kamouraska. — S. — 18 mars 1882, à Portland, Orégon, E.-U.
9.—Hermine.—B.—23 janvier 1836, à Kamouraska.
10.—J.-Israël.—B.—14 mars 1838, à Kamouraska.—S.—22 mai 1838, à Kamouraska.
11.—Thomas.—B.—30 mars 1939, à Kamouraska.—S.—2 juillet 1839, à Kamouraska.
12.—Moïse.—B.—30 avril 1840, à Kamouraska.—S.—24 décembre 1841, à St-Pascal.
13.—Joseph.—B.—6 septembre 1841, à Kamouraska.—Frère des Ecoles Chrétiennes à Chicago, E.-U.
14.—Moïse.—B.—31 octobre 1842, à St-Pascal.—S.—2 décembre 1842, à St-Pascal.

15.—Charles.—B.—12 mars 1844, à l'Isle-Verte.—M.—26 août 1873, à Mathilde Bouthillette, à Tingwick.—S.—9 septembre 1915, à St-Roch de Québec.

16.—Philomène.—B.—4 avril 1848, à Kamouraska.

17.—Elise.—B.—28 septembre 1851, aux Trois-Pistoles.—M.—25 juillet 1884, à Olivier Arsenault, à St-Roch de Québec.

18.—Marcelline.—B.—... M.—à Zéphirin Lepage.—S.—18 août 1881, à Rimouski.

---

Les fils de Moise furent de grands voyageurs. Ils ont parcouru le Canada et les Etats-Unis. Zéphirin, le huitième de la famille, passa une trentaine d'années à Québec où il tint commerce de liqueurs. Il quitta Québec pour les Etats-Unis où il mourut célibataire, à Portland, Orégon, à l'âge de 48 ans.

Joseph, le treizième enfant, quitta le monde pour se consacrer à Dieu dans la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il fut envoyé à Chicago. Depuis quelques années, nous sommes sans nouvelle de lui.

Charles, le quinzième de la famille, passa sa vie à Québec. Il fut commis-marchand, de 1869-1870, chez F. Lavoie ; de 1870-1871, chez Elzéar Lavoie ; de 1871-1898, chez Z. Paquet ; de 1898-1913, il tint épicerie pour lui-même. Il mourut en 1915 chez son fils Louis. Ses enfants furent baptisés à St Roch.

Charles eut de Mathilde Bouthillette :

1.—J.-C.-Elisée.—B.—6 août 1874.—S.—22 juin 1912.

2.—J.-J.-Déodatus.—B.—21 février 1876.—M.—9 août 1902, à M.-Louise Filion.—S.—24 juillet 1910.

3.—Louis.—B.—7 juin 1877.—M.—8 septembre 1902, à Eugénie Drolet.

4.—Maria.—B.—12 octobre 1879.—M.—2 juin 1902, à Gustave Bélanger.—S.—28 janvier 1918.

5.—Arthur.—B.—21 juillet 1881.—S.—21 juin 1907.

6.—Fénélon.—B.—24 août 1882.—S.—24 décembre 1882.

7.—Fénélon.—B.—25 septembre 1883.—M.—18 août 1917, à Evangéline Richard, à Winnipeg, Manitoba.

8.—M.-E.-Elise.—B.—27 décembre 1884.—S.—27 juillet 1885.

9.—Philomène.—B.—15 mai 1886.—S.—1 octobre 1886.

10.—J.-Aurélien.—B.—18 juin 1887.—S.—16 décembre 1887.

11.—M.-Y.-Alice.—B.—25 avril 1891.

12.—M.-L.-Berthe.—B.—4 septembre 1893.—Religieuse des Srs de la Congrégation.—S.—20 mai 1922, à la maison-mère, Montréal.

---

## III

Louis, septième enfant de Joseph Lavoie et de Marie-Anne Dionne, fut baptisé à Kamouraska le 25 août 1807.

Il n'avait que 19 ans lorsqu'il se maria à Kamouraska le 26 février 1827, à M. Thècle fille de Prosper Levesque et de M. Madeleine Bérubé.

Par son contrat de mariage, il reçut de son père une terre de 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, située partie en la troisième et partie en le quatrième rang des concessions de la seigneurie de Kamouraska. Bornée au nord à la terre de Jean-Baptiste Dumont, au sud aux terres du quatrième rang, au nord-est à celle de Edouard Pelletier et au sud-ouest à celle de Jean-Baptiste Lavoie, son frère, avec toutes ses appartenances et dépendances pour tous ses droits légitimaires et autres qu'il pourrait avoir et prétendre.

Cette terre se trouve à St Pascal à un mille à l'est de l'église.

Louis mourut jeune. Il se noya à l'âge de 27 ans, en voulant traverser la rivière-du-Loup qui a son passage au sud de St Pascal. Il fut inhumé le 10 novembre 1844, à St Pascal.

Il eut de M. Thècle Levesque :

1.—Thomas.—B.—2 décembre 1827, à Kamouraska.—M.—16 avril 1850, à Trècle-Emérance Paradis, à Kamouraska.

2.—Jean-Baptiste.—B.—12 août 1829, à St-Pascal.—M.—9 août 1852, à Aglaé Ouellet.

3.—Zéphirin.—B.—2 avril 1831, à St-Pascal.

4.—M.-Thècle.—B.—8 octobre 1832, à St-Pascal.—S.—17 juillet 1844, à St-Pascal.

5.—Louis.—B.—25 septembre 1834, à St-Pascal.

Par sa mort, Louis Lavoie laissa quatre enfants mineurs. Le 8 juin 1835, sa veuve fut nommée tutrice et son

frère Jean-Baptiste Lavoie, fut nommé subrogétuteur des mineurs.

M. Thècle Levesque maria en secondes noces, le 4 octobre 1835, Pierre-Noel Pelletier qui mourut l'année suivante, et en troisième noces, Georges Bouchard, le 24 septembre 1837.

Georges Bouchard acheta les parts des mineurs Lavoie à leurs âges de majorité, pour 20 livres. Il acheta les droits de Thomas, le 12 août 1849 ; de Jean-Baptiste, le 21 mai 1851 ; de Zéphirin, le 12 juillet 1853 ; de Louis, le 19 juillet 1856.

Par ces différentes ventes, ces derniers renoncèrent à la terre sise et située dans le troisième rang des concessions de la seigneurie de Kamouraska, contenant en totalité la dite terre, 2 arpents de front sur 40 arpents plus ou moins de profondeur ; bornée au nord au chemin du Roi du troisième rang, au sud au chemin du Roi du quatrième rang ; joignant au sud-ouest à Joseph Levesque et au nord-est à Olivier Macé, fruits et revenus, rescindants et récissoires.

Lisons la chronologie de cette terre :

Paschal-Jacques Taché, seigneur.
Concession.—29 octobre 1793.—R. Lelièvre, N. P.
Joseph Raymond.
Vente vers les 1800.
Augustin-Amable Bélanger, marchand, à St Jean Port-Joli.
Donation.—25 janvier 1811.—Simon Fraser, N. P.
Jean-Marie Bélanger, marchand, à St Jean Port-Joli.
Vente.—29 juillet 1813.—Simon Fraser, N. P.
Isidore-Pascal Bernier.
Vente.—26 juillet 1824.—Ab. Larue, N. P.
Joseph Lavoie et Marie-Anne Dionne.
Donation.—25 février 1827.—J. Deguise, N. P.
Louis Lavoie et M. Thècle Levesque.
Veuve Louis Lavoie.
M.—II.—4 octobre 1835, à Pierre-Noël Pelletier.

M.—III.—24 septembre 1837, à Georges Bouchard.

Georges Bouchard, père.

Donation.—7 décembre 1857.—J. B. Martin, N. P.

Georges Bouchard, fils.

Rétrocession.—22 avril 1874.—Aud. Martin, N. P.

Georges Bouchard, père.

Donation.—10 juin 1874.—Aug. Martin, N. P.

Joseph Bouchard, fils.

Vente.—27 janvier 1891.—Aug. Martin, N. P.

Adolphe Ouellet.

Donation par testament. — 22 mars 1898. — Aug. Martin, N. P.

Marie Garneau, veuve Adolphe Ouellet.

Donation.—10 janvier 1901.—Aug. Martin, N. P.

Alphonse Ouellet, fils.

Vente.—10 janvier 1901.—Aug. Martin, N. P.

Cyrille Parent.

Donation.—28 février 1901.—Aug. Martin, N. P.

Veuve Edouard Michaud.

Vente.—27 février 1907.—A. G. Ouellet, N. P.

Théotime Lagacé.

Vente.—13 avril 1917.A. G. Ouellet, N. P.

Jean-Baptiste Landry en 1920.

Des enfants de Louis Lavoie et de M. Thècle Levesque, je n'ai retracé que Thomas et Jean-Baptiste qui vécurent à St Pascal.

Thomas eut de Thècle-Emérance Paradis :

1.—Célina.—B.—26 décembre 1851, à Kamouraska.—M.—I.—28 avril 1874 à Elzéar Beaulieu.—II.—11 juin 1900, à Joseph Lavoie, veuf de Clémentine Emond.

2.—Thomas.—B.—5 août 1853, à St-Pascal.—S.—13 février 1855, à Kamouraska.

3.—Zéphirin.—B.—26 août 1857.

4.—M.-Zoé.—B.—29 février 1856.—M.—I.—11 janvier 1887, à Ferdinand Rivard. — II. — 7 janvier 1908, à Johnny Dionne, veuf de Georgianna Dufour.

5.—M.-Hermine.—B.—1 juillet 1858.—S.—8 mars 1866.

6.—Alvina.—B.—21 juin 1860.—S.—2 décembre 1861.

7.—Louis.—B.—23 juillet 1861.—S.—9 janvier 1883.
8.—Joseph.—B.—19 décembre 1862.
9.—Delvina.—B.—6 janvier 1866. — M. — 15 janvier 1891, à Alfred Rivard.
10.—D.-Hubert.—B.—2 mars 1868.—M.—18 février 1890, à Claudia Rivard.—S.—5 mai 1916.

---

Jean-Baptiste eut d'Aglaé Ouellet :

1.—M.-Alvina.—B.—26 août 1853.
2.—M.-E.-Rose.—B.—13 avril 1855.—S.—31 mars 1858.
3.—M.-Obéline.—B.—17 octobre 1856.—S.—13 juin 1858.
4.—Michel.—B.—27 octobre 1858.
5.—Joseph.—B.—2 septembre 1859.—M.—26 juillet 1880, à Délima Ouellet.
6.—Anonyme.—B. et S.—22 octobre 1860.
7.—G.-Prime.—B.—4 décembre 1861.
8.—J.-Auguste.—B.—17 août 1863.
9.—Jean-Baptiste.—B.—18 octobre 1865.
10.—Caroline.—B.—23 février 1868.
11.—Armand.—B.—21 avril 1870.—S.—13 juillet 1870.
12.—Joséphine.—B.—25 septembre 1871.—M.—13 mai 1890, à Fidèle Lajoie.
13.—Etienne.—B.—4 mai 1877.—S.—11 décembre 1877.
14.—Louis.—B.—17 septembre 1878.—S.—8 mai 1879.
15.—Eugénie.—B.—2 mars 1881.—S.—14 octobre 1882.

---

## IV

Isaac, huitième enfant de Joseph Lavoie et de Marie-Anne Dionne, fut baptisé à Kamouraska le 25 septembre 1810. Il n'avait que 19 ans lorsqu'il se maria à St Pascal, à Christine Pelletier, le 16 février 1830.

Par son contrat de mariage, il reçut de son père une terre de 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, avec toutes ses appartenances et dépendances pour tous ses droits légitimaires et autres qu'il pourrait avoir et prétendre. Par l'est, il se trouvait voisin de son frère Jean-Baptiste.

Cette terre se trouve à St Pascal à un mille à l'est de l'église.

Vers les 1833, Isaac échangea cette terre à Antoine Guy. Il ne résida pas longtemps à St Pascal. Je ne puis cependant donner la date de son départ pour l'Isle-verte où je le retrouve en 1845. De cette date, je ne connais plus rien de lui.

Voici la chronologie de sa terre de St Pascal :

Paschal-Jacques Taché, seigneur.

Concession.—7 octobre 1793.—R. Lelièvre, N. P.

Antoine Lebel.

Vente vers les 1800.

Augustin-Amable Bélanger, marchand, à St Jean Port-Joli.

Donation.—25 janvier 1811.—Simon Fraser, N. P.

Jean-Marie Bélanger, marchand, à St Jean Port-Joli.

Vente.—29 juillet 1813.—Simon Fraser, N. P.

Isidore-Pascal Bernier.

Vente.—16 octobre 1822.—G. A. Verreau, N. P.

Joseph Lavoie et Marie-Anne Dionne.

Donation.—14 février 1830.—P. Bernier, N. P.

Isaac Lavoie et Christine Pelletier.

Echange vers les 1833.

Antoine Guy et Judith Ouellet.

Donation.—18 novembre 1843.—Pascal Dumais, N. P.

Julie Guy épouse d'Ovide Bossé.

Donation par testament.—2 novembre 1863.—Aug. Martin, N. P.

Ovide Bossé.

Donation.—4 janvier 1892.—Aug. Martin, N. P.

Laurent Bossé.

Vente.—29 janvier 1917.—A. G. Ouellet, N. P.

Joseph Ouellet en 1920.

Isaac eut de Christine Pelletier :

1.—Joseph.—B.—10 janvier 1831, à Kamouraska.—S.—16 octobre 1834, à Kamouraska.

2.—Albert.—B.—20 octobre 1832, à Kamouraska.

3.—F.-Xavier.—B.—2 février 1835, à St-Pascal.

# CHAPITRE VINGT-DEUXIEME

*Jean-Baptiste Lavoie et M. Brigitte Paradis.—Leurs enfants : Moise et Jean-Baptiste.*

## I

Jean-Baptiste, mon bisaieul, troisième enfant de Joseph Lavoie et de Marie-Anne Dionne, fut baptisé à Kamouraska le 24 octobre 1800.

Par son contrat de mariage, il reçut de son père une terre de 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur à Verville, voisin de son frère Louis. En 1830, il eut pour voisin du côté de l'ouest son frère Isaac. Ainsi, Jean-Baptiste avait donc pour voisin et du côté de l'est et du côté de l'ouest, ses deux frères.

Par ces donations, Joseph Lavoie, en 1830, avait distribué à ses trois fils, les 2 arpents de terre de front qu'il avait achetés en 1822 et 1824, d'Isidore-Pascal Bernier.

Les miens liront avec plaisir le contrat de mariage de notre bisaieul, que je donne "in extenso".

Par devant les notaires publics pour la Province du Bas Canada résidans à Kamouraska en le comté Cornwallis soussignés.

Furent présents le sieur Jean Baptiste Lavoix garçon mineur agé de vingt ans issu du mariage du Sr Joseph Lavoix cultivateur et de Dame Marie Anne Dionne ici présents Les dits Sr et Dame Joseph Lavoix stipulant pour le dit Jean Baptiste Lavoix ici présent de son vouloir et consentement avec la présence et le consentement des Sr Moy-

se, Louis et Isaac Lavoix ses frères, du Sr Hiacinthe Phaucas dit Raimond son beau-frère, du Sr Lambert Bérubé son beau-frère de Dame Marie-Anne Lavoix, Dame Julie Bérubé ses soeurs et Dame Hubert Bélanger sa belle-soeur, de Joseph Lavoix son cousin, de Dame Marie-Rose Lavoix sa cousine et du Sr Jean-Baptiste Ouellet son ami, de Dame Thècle Levêque sa belle-soeur d'une part. Et d'autre part le Sr Joseph-Marie Bélanger cultivateur demeurant au dit Kamouraska et Dame Marie-Julie Levêque son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes stipulant pour Demoiselle Marie-Brigitte Paradis fille mineur âgée de dix huit ans ici présente de son vouloir et consentement issue du mariage qui a été entre feu Joseph Paradis et la dite Dame Marie-Julie Levêque avec l'agrément, la présence et le consentement du Sr Ignace Paradis et Dame Modeste Terriault ses grand père et grand mère, du Sr Joseph et Ignace et Louis Paradis ses frères, de Dame Marcelline Boucher sa belle-soeur du Sr François Leclair dit Francoeur, ont faite entr'elles les accords et conventions portés par le présent contrat de mariage ainsi et selon qu'il suit C'est à savoir : Que le dit Sr Jean-Baptiste Lavoix et la dite Delle Marie-Brigitte Paradis ont promis et promettent se prendre réciproquement pour mari et femme par nom et loi de mariage, et faire célébrer et solemniser leur dit mariage le plutot que faire se pourra et quant avisé et délibéré sera entre eux et leurs dits parents et amis.

Pour être les dits futurs époux du jour de leur dit futur mariage un et communs en tous leurs biens meubles immeubles acquets conquets et même propres compris qu'ils ameublissent à cet effet renonçant à toutes coutumes et usages futurs à ce contraire.

Se prennent les dits futurs époux avec tous et chacun leurs biens et droits : ceux du futur époux consistent en une terre de deux arpents de front sur quarante arpents de profondur située partie en le troisième et partie en le quatrième rang des concessions de la seigneurie de Kamouras-

ka bornée comme suit au nord à la terre de Charles Pelletier, au sud aux terres du quatrième rang, au sud-ouest au dit Sr Joseph Lavoix et au nord-est au Sr Louis Lavoix avec en outre les animaux meubles de ménage outils et instruments d'agriculture qui peuvent leur appartenir présentement ; Laquelle dite terre les père et mère du dit futur époux lui donnent ce acceptant le dit futur époux pour tous les droits légitimaires et autres généralement quelconques en leur future succession et ce à la charge de payer à ses dits père et mère leur vie durant seulement trois minots de blé par chaque année et de payer à Marie-Anne Lavoix épouse d'Hiacinthe Phaucas dit Raimond et Julie Lavoix épouse de Lambert Bérubé à l'âge de majorité du dit futur époux la somme de huit livres six chelins et huit deniers courant à chacun et ceux de la future épouse consistent en ce qui peut lui être échu de la succession de son père en outre en un lit garni sauf les rideaux une vache, deux moutons, un buffet avec ses hardes et linges à son usage, un rond et une nappe, que lui donne sa mère et son beau-père et livrable à sa demande. Et en faveur duquel dit futur mariage le futur épous a doué et doue la future épouse de la somme de cinq cents livres de vingt sols de douaire préfix, une fois payé et sans retour, à prendre par la dite future épouse aussitôt que douaire aura lieu sur les plus clairs biens du dit futur époux qui y demeurent affectés, obligés et hypothéqués ainsi que pour toute future stipulations en faveur de la dite future épouse. Le préciput pour le survivant sera égal et réciproque de la somme de deux cents cinquante livres sus dit cours à prendre par le dit survivant en meubles et effets de la dite future communauté à prix d'inventaire hors part et sans crue ou en deniers d'icelle à son choix, lequel dit survivant prendra en outre ses hardes et linge, coffre ou buffet à son choix bagues, armes et joyaux et lit garni.....du dit survivant.

Et par quelque voie que ce soit que la dite future communauté prenne fin, la future épouse ou les siens pour elle

y renonçant pourra ou puissent et prendre et emporter tous ce quelle.....y avoir mis et apporté ou qui lui sera advenu par quelque voie que ce soit durant le dit futur mariage franc et quitte de toute dettes de la dite communauté quoiquelle y eut parlée ou s'y fut obligé et si c'est elle même qui exerce cette reprise elle prendra en outre ses douaire et préciput tel que dessus. Et pour la bonne amitié et affection que les dits futurs époux se portent l'un à l'autre au cas qu'au décès du premier mourant d'eux il n'y ait aucun enfant vivant né ou à naître de leur dit mariage ils se sont fait donation mutuelle du survivant d'eux ce acceptant le dit survivant de tous les biens meubles, immeubles que délaissera le prédécédé, et acceptant le dit survivant pour faite jouir et disposer les dits biens en toute propriété et a perpétuité. Et pour faire insinuer ces présentes les parties autorisent le porteur à faire et requérir tous nécessaire à cet égard.

Car et ainsi Promettant &a obligeant &a Renonçant fait et passé à Kamouraska demeure du frère de la future épouse le quatorze octobre après midi l'an mil huit cent ingt sept lecture faite requis de signer ceux le sachant faire l'ont fait les autres ont déclaré ne le savoir

Th. Casault, Not. Pub. J. B. Taché Not. Pub.

Jean-Baptiste eut de M. Brigitte Paradis :

1.—Marcelline.—B.—28 octobre 1828, à Kamouraska. — M. — 10 août 1847, à Joseph Lizotte, à la Rivière-Ouelle.—S.—29 septembre 1873, à N.-D. du Mont-Carmel.

2.—Joseph.—B.—11 mars 1830, à St-Pascal.—M.—23 février 1852, à Domithilde Michaud, à St-Pascal.—S.—30 mars 1914, à St-Philippe de Néri.

3.—Julie.—B.—24 juin 1833, à St-Pascal.—M.—26 octobre 1852, à F.-Xavier Roy dit Voisine, à St-Pascal.—S.—25 janvier 1869, à N.-D. du Mont-Carmel.

4.—Jean-Baptiste.—B.—6 février 1835, à St-Pascal.—S.—13 juin 1906, à St-Philippe de Néri.

5.—Moïse.—B.—12 novembre 1836, à St-Pascal.—M.—9 novembre 1863, à Joséphine Marquis, à St-André.—S.—26 juin 1911, à N.-D. du Portage.

6.—Bernard.—B.—13 juin 1888, à St-Pascal.—S.—4 juin 1866, à St-Pascal.

Le 7 février 1840, Jean-Baptiste vendit sa terre à Hubert Pelletier pour se livrer au commerce du bois qui faisait son apparition dans cette partie de la Province. Au printemps de 1843, comme il faisait le flottage de son bois dans le fleuve, il se noya en face de l'Isle-Verte, où il fut inhumé le 12 mai au cimetière de cette paroisse.

Voici la chronologie de la terre de Jean-Baptiste à St Pascal :

Paschal-Jacques Taché, seigneur.

Concession.—7 octobre 1793.—R. Lelièvre, N. P.

Antoine Lebel.

Vente vers les 1800.

Augustin-Amable Bélanger, marchand, à St Jean Port-Joli.

Donation.—25 janvier 1811.—Simon Fraser, N. P.

Jean-Marie Bélanger, marchand, à St Jean Port-Joli.

Vente.—29 juillet 1813.—Simon Fraser, N. P.

Isidore-Pascal Bernier.

Vente.—16 octobre 1822.—G. A. Verreau, N. P.

Joseph Lavoie et Marie-Anne Dionne.

Donation.—14 octobre 1827.—J. B. Taché, N. P.

Jean-Baptiste Lavoie et M. Brigitte Paradis.

Vente.—7 février 1840.—J. B. Martin, N. P.

Hubert Pelletier.

Echange.—7 février 1840.—J. B. Martin, N. P.

Prosper Levêque.

Donation.—27 novembre 1840.—J. B. Martin, N. P.

Joseph (Tisé) Levêque.

Donation.—8 mars 1889.—Aug. Martin, N. P.

Pascal Levêque.

Donation.—4 février 1902.—A. G. Ouellet, N. P.

Joseph Levêque en 1920.

---

II

Par sa mort, Jean-Baptiste Lavoie laissa une veuve et six enfants. Sa veuve, M. Brigitte Paradis, se maria en secondes noces le 17 juin 1845, à St Pascal, avec Benjamin Joubert de la Rivière-Ouelle. Celui-ci mourut à la Rivière-Ouelle, et fut inhumé à St Dénis le 4 octobre 1847. En troisièmes noces, M Brigitte Paradis épousa à la Rivière-Ouelle, le 12 mai 1849, Pierre Martin qui mourut à la Rivière-Ouelle le 4 avril 1868. M. Brigitte Paradis décéda à la Rivière-Ouelle chez son beau-fils Pierre Martin, à l'âge de 74 ans. Elle fut inhumée le 29 juin 1877, à la Rivière-Ouelle.

Des quatre garçons de Jean-Baptiste Lavoie, pas un seul fut cultivateur.

Bernard mourut célibataire à l'âge de 28 ans à St Pascal.

Jean-Baptiste apprit la menuiserie. Il fut un artiste dans ce métier. Après s'être amassé une rondelette fortune, il véçut de ses rentes. Il mourut célibataire à St Philippe de Néri où il fut inhumé le 13 juin 1906.

Moise passa la plus grande partie de sa vie aux Etats-Unis, où il eut une nombreuse famille. Il vint mourir à N. D. du Portage, le 26 juin 1911.

---

# CHAPITRE VINGT-TROISIEME

*Joseph Lavoie et Domithilde Michaud.—Leurs enfants : Ludger et Jean-Baptiste.*

## I

Joseph, mon grand-père, deuxième enfant de Jean-Baptiste Lavoie et de M. Brigitte Paradis, fut baptisé à St Pascal, le 11 mars 1830.

Il n'avait que 13 ans à la mort de son père. Il véçut à St Pascal jusqu'en 1862, alors qu'il vint à St Philippe de Néri qui était en ce temps-là St Dénis. St Philippe de Néri ne fut érigée en paroisse qu'en 1870.

Le 23 février 1852, il épousa à St Pascal, Domithilde fille de Jean-Baptiste Michaud et de Marcelline Levesque. Ils moururent à l'âge de 84 ans. Ils furent inhumés à St Philippe de Néri, ma grand'mère, le 8 juin 1911 et mon grand-père, le 30 mars 1914.

De leur mariage, ils eurent :

1.—Joseph.—B.—23 octobre 1853, à St-Pascal.—M.—9 janvier 1877, à Marie-Luce Chamberland, à St-Philippe de Néri.—S.—7 mars 1904, à St-Philippe de Néri.

2.—Ludger.—B.—16 décembre 1854, à St-Pascal.

3.—C.-Jean-Baptiste. — B. — 14 août 1856, à St-Pascal.—M.—I.—11 janvier 1881, à Célina Lebrun, à St-Philippe de Néri.—II.—11 novembre 1893, à Alphonsine Pelletier, à St-Philippe de Néri.—S.—21 novembre 1915, à St-Philippe de Néri.

## II

Ludger quitta St Philippe de Néri, en 1878, pour Lewiston, Maine, E. U., où il apprit la photographie. En 1891, il revint au Canada où il exerca son métier à St Philippe de Néri, à la Rivière-du-Loup, à Ste Marie de Beauce, à Weedon, Co., de Wolfe. Depuis 1901, il habite d'Israeli, Co., de Wolfe.

---

## III

Jean-Baptiste partit pour les Etats-Unis en 1871, pour revenir au Canada en 1879, où il acheta une terre au Lac St Eleuthère. En 1884, après la mort de sa première femme, il vendit sa terre pour retourner aux Etats-Unis comme prospecteur des mines d'or au Montana. En 1896, il revint au pays habiter St Philippe de Néri où il mourut à l'âge de 59 ans, le 21 novembre 1915.

Il eut de Célina Lebrun :

1.—Anonyme.—B. et S.—20 juin 1882, à St-Eleuthère.
2.—Jean-Baptiste.—B.—3 mai 1883, à St-Eleuthère.—S.—22 mai 1883, à St-Eleuthère.
3.—M.-V.-Théodora.—B.—7 mars 1884, à St-Eleuthère.—S.—1 juillet 1884, à St-Philippe de Néri.
4.—Joseph.—B.—7 mars 1884, à St-Eleuthère.—M.—21 juillet 1913, à Dorilda Paradis, à St-André.

Il eut d'Alphonsine Pelletier :

1.—M.-L.-Luména.—B.—25 juin 1894, à St-Philippe de Néri.—Religieuse.—Sr. St-Philippe des Servantes du Saint-Coeur de Marie de Limoilou.

---

Son fils Joseph est mécanicien à la Compagnie Desjardins à St André, manufacturière de voitures et de machines agricoles.

Il a de Dorilda Paradis :

1.—M.-M.-Yvette.—B.—12 novembre 1916.
2.—M.-R.-Yolande.—B.—7 décembre 1918.
3.—M.-T.-Lucille.—B.—3 juillet 1920.

---

# CHAPITRE VINGT-QUATRIEME

*Joseph Lavoie et Marie-Luce Chamberland.—Leurs enfants.*

## I

Joseph-Guillaume, mon père, premier enfant de Joseph Lavoie et de Domithilde Michaud, fut baptisé à St Pascal le 23 octobre 1853.

En 1871, il monta aux Etats-Unis. En novembre 1876, il vint se fixer définitivement à St Philippe de Néri où il maria le 9 janvier 1877, Marie-Luce fille de Rémi Chamberland et de Marie-Luce Gagnon.

De 1877-1888, il travailla comme cantonnier sur le chemin de fer "Intercolonial". En 1888, il prit magasin à N. D. du Mont-Carmel qu'il quitta au printemps de 1889 pour continuer son commerce à St Philippe de Néri, où il finit ses jours. Il n'avait que 51 ans lorsque Dieu l'appela à lui. Il fut inhumé le 7 mars 1904 à St Philippe de Néri. Ma mère fut inhumée au même endroit le 9 décembre 1909.

Il eut de Marie-Luce Chamberland à St Philippe de Néri :

1.—M.-Aurore.—B.—30 octobre 1877.—S.—27 septembre 1905.
2.—Wilfrid.—B.—29 mai 1879.—S.—16 août 1901.
3.—Marie-Luce.—B.—23 mars 1881.—S.—15 août 1900.
4.—Jean-Baptiste.—B.—23 juillet 1882.
5.—Joseph.—22 mai 1884, à Ste-Hélène.—M.—18 octobre 1921, à Eva Drolet, veuve de J.-B. Matte, à Notre-Dame de Québec.
6.—Ernest.—B.—12 juin 1885, à la Rivière-Ouelle.—S.—24 août 1910, à St-Philippe de Néri.—Décès à l'Hôtel-Dieu de Québec.
7.—Albert.—B.—17 août 1887, à St-Pacôme.—M.—3 juin 1912, à M.-R.-Bellona Delisle, à Gonic, N.-H., E.-U. A.

8.—Arthur.—B.—5 mai 1889.—M.—2 mai 1910, à Laurianna Hébert, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.—S.—23 février 1920, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.
9.—Juliette.—B.—22 juillet 1890.—S.—7 mai 1908.
10.—Anonyme.—S.—19 janvier 1892.
11.—Sylvio.—B.—1 mars 1893.—S.—5 février 1909.
12.—Gustave.—B.—26 juillet 1894.—S.—9 juin 1920.
13.—Lionel.—B.—2 novembre 1895.
14.—Jeanne.—B.—1 juin 1897.—Sr. Marie-Luce de la Congrégation des Srs Grises de la Croix, à Ottawa.
15.—Berthe.—B.—2 juin 1898. — S. — 13 mars 1920, à Ottawa.—Sr. Marie-Madeleine de Jésus de la Congrégation des Srs Grises de la Croix.
16.—J.-L. François.—B.—7 novembre 1899.—S.—14 novembre 1899.
17.—Marguerite.—B.—21 janvier 1901.—S.—25 janvier 1902.
18.—Lucile.—B.—13 avril 1902.

---

## II

Leurs fils :—Albert eut de Bellona Delisle :

1.—Simone.—B.—23 avril 1913, à Gonic, N.-H., E.-U. A.
2.—Jean-Marie.—B.—9 mars 1917, à l'Immaculée-Conception, à Montréal.

---

Arthur eut de Laurianna Hébert :

1.—Lilianne-Yvonne.—B.—27 décembre 1913, à la Nativité de la Sainte-Vierge, à Hochelaga, Montréal.
2.—Claire-Blanche. — B. — 29 juin 1917; à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.
3.—Sylvia-Yvette.—B.—11 janvier 1919, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.

---

JEAN-BAPTISTE alla au collège de Ste Anne de la Pocatière de 1895-1900 ; au collège de Lévis, de 1900-1902. Le 2 octobre 1902, il entra au Noviciat des R.R.P.P. Oblats de Marie-Immaculée, à Lachine près Montréal. Le 6 octobre 1903, il y prononça ses voeux temporaires ; le 13, il entra au Scholasticat d'Ottawa pour y faire ses études de philosophie et deux années de théologie ; le 8 octobre 1904, il y prononça ses voeux perpétuels ; le 4 octobre 1907, il

quitta Ottawa pour le Scholasticat de San Antonio, Texas, E.U.A., pour y parfaire ses études théologiques. Le 21 juin 1908 il fut ordonné prêtre ; le 19 décembre, obédience pour Uvalde, Texas ; le 24 février 1911, obédience pour Brownsville, Texas, où il organisa une paroisse et y construisit la plus belle église de l'état ; le 3 décembre 1913, obédience pour Ballinger, Texas, avec les missions de Hunters, Cony-Creek, Coleman et Santa-Anna où il construisit une église en 1914. En août 1914, il quitta Ballinger pour la Trappe d'Oka, Canada. En décembre 1915, il quitta la Trappe d'Oka pour cause de maladie et retourna au Texas. De 1916-1917, il fut vicaire à la Cathédrale de Dallas et à St Patrick's Church, Fort North ; de 1917-1918, il fut missionnaire-prédicateur ; de 1918-1919, il fut professeur d'histoire au Séminaire de San-Antonio ; de 1919-1921, il fut missionnaire-prédicateur au Nouveau-Méxique ; depuis 1921, il est missionnaire à Brownwood, Texas.

---

JOSEPH,—l'auteur de ce travail,—alla au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1899-1903 ; au collège de Lévis, de 1903-1905 ; à Montréal, de 1905-1906 ; à Ottawa, de 1906-1907 ; en repos pour cause de maladie, à St Philippe de Néri, de 1907-1909 ; aux Archives judiciaires de Québec, depuis 1909. Il se maria le 18 octobre 1921, avec Eva Drolet Vve de J. B. Matte, à Notre-dame de Québec. Le 10 mai 1915, il s'enrôla pour le service outre-mer, pour la Grande-Guerre de 1914-1918, comme Sergent dans le 57ème régiment canadien-français. Le 12 janvier 1916, il passa au service de l'Hopital-Général de l'Université Laval de Montréal ; le 20 mars, départ de Montréal pour Halifax ; le 1 avril, départ du Canada pour l'Europe, sur le vaisseau "Le Baltic" ; le 9, arrivée à Liverpool et le 10, à Schorncliffe, le grand camp canadien qui contenait 60,000 hommes ; le 30 juin, départ de l'Angleterre par Southampton, pour la France ; le 8 juillet, départ du Hâvre pour St Cloud, près Paris, au service de l'Armée française ; le 1

août, départ de St Cloud pour Joinville-le-Pont, près Paris. Le 8 janvier 1917, départ de Joinville-le-Pont pour Troyes, département de l'Aube, en Champagne, dans la zône des Armées. Le 30 juin 1918, retour à Joinville-le-Pont ; le 11 novembre, Armistice à Paris. Le 13 mai 1919, départ de Joinville-le-Pont pour Boulogne-sur-Mer; le 14, départ de la France pour le camp de Witley, Angleterre ; le 25 juin, départ de Witley pour Liverpool, puis pour le Canada, sur le vaisseau "Le Caronia" ; le 2 juillet, arrivée à Halifax, et le 4, à Montréal; le 6, à l'Hôpital Militaire de Ste Anne-de-Bellevue ; le 31, démobilisation. Le 29 décembre, décoration de la Médaille d'Honneur par le Gouvernement français pour services rendus à la France durant la "Grande-Guerre". En juin 1920, il publia "Une Unité Canadienne" sous le pseudonyme de "E. I. Oval". Cette brochure fait connaître l'indigne conduite des mauvais officiers envers les soldats durant la "Grande-Guerre".

---

GUSTAVE, après ses études dont la dernière année fut au collège St Michel, à Toronto, étudia la télégraphie à Ste Anne de la Pocatière, puis à St Henri de Lévis, de 1914-1915. Le 9 mars 1916, il s'enrôla comme télégraphiste-signaleur pour le service outre-mer, dans le 189ème régiment canadien-français de la Rivière-du-Loup. En octobre, il quitta le Canada pour l'Europe. Le 2 avril 1917, il quitta l'Angleterre pour la France rejoindre notre fameux 22ème régiment C. F. Le 9 août 1918, dans une attaque des tranchées boches, il fut blessé de deux balles de mitrailleuse, comme il téléphonait à l'Etat-Major. Il fut transporté à l'hopital canadien à Rouen. Du 9 avril 1917 au 8 octobre 1918, il prit part à onze attaques. Le 11 novembre 1918, il apprit l'Armistice dans les tranchées de France ; le 23, il entra, avec son régiment, en Belgique en route pour l'Allemagne ; le 5 décembre, il foula enfin le sol boche ; le 26, il était en garnison à Bonn. En février

1919, il quitta Bonn pour Aurelais, Belgique ; le 25 mars, départ d'Aurelais pour la Hâvre, France ; le 7 avril, départ de la France pour le camp de Witley, Angleterre ; le 10 mai, départ de l'Angleterre par Southampton pour le Canada, sur le vaisseau "l'Olympic" ; le 16, arrivée à Halifax ; le 21, arrivée à Québec où une grandiose réception fut donnée à nos braves du 22ème ; le 22, arrivée à Montréal où une semblable réception leur fut donnée ; le jour même, démobilisation ; le 24, il entra à l'Hopital Victoria où il mourut le 4 juin ; le 9, il fut inhumé à St Philippe de Néri.

---

LIONEL, après ses études dont la dernière année se passa au collège de St Michel à Toronto, étudia la télégraphie à Ste Anne de la Pocatière, St Evariste de Beauce et St Henri de Lévis, de 1914-1915. Le 3 juin 1915, il s'enrôla comme télégraphiste pour le service outre-mer dans le 2ème Corps des Signaleurs d'Ottawa ; le 28 décembre, départ d'Ottawa pour St Jean, N. B. Le 1 janvier 1916, départ du Canada pour l'Europe, sur le vaisseau le "Metagama" ; le 9, arrivée à Plymouth, Angleterre ; le 10, arrivée au camp de Denham pour le camp d'Uxbridge qu'il quitta le 5 février pour le camp de Newport Pagnell ; le 18 avril, départ de Newport Pagnell pour le camp d'Hitchin qu'il quitta le 30, pour le camp de Shorncliffe ; le 29 mai, il laissa l'Angleterre par Southampton pour le Hâvre, France, qu'il quitta le 31 pour Poperingh Belgique ; le 7 août, départ de Poperingh pour Abbeville, France, qu'il quitta le 4 octobre, pour l'"Hopital-Général, No. 8, Canadien" du Dr. Mignault à St Cloud, près Paris. Le 11 novembre 1918, Armistice à Paris. Le 8 mars 1919, départ de St Cloud pour le Hâvre qu'il quitta le 4 avril, pour le camp de Shorncliffe, Angleterre, qu'il quitta le 17 avril pour le Canada sur le vaisseau l'"Olympic" ; le 22, arrivée à Halifax, puis à Montréal le 23, où il fut démobilisé le jour même. Depuis le 15 mai 1920, il est commis-marchand chez J. B. Renaud et Cie., à Québec.

# CHAPITRE VINGT-CINQUIEME

*Seigneurie et seigneurs de Kamouraska.—Fief et seigneurs de St Dénis.—Le comté de Cornwallis.—Le comté de Kamouraska.—Les députés.*

Mon travail serait incomplet si je ne donnais pas quelques notes historiques des paroisses de St Dénis de la Bouteillerie, de St Philippe de Néri et de Notre-Dame du Mont-Carmel, où les Lavoie sont si nombreux.

En parlant de mes ancêtres, nous avons vu que ces paroisses se trouvent comprises dans la seigneurie de Kamouraska et le fief de St Dénis. Nous lirons avec plaisir les concessions et la suite des seigneurs.

En plus, comme ces paroisses furent comprises dans le comté de Cornwallis, aujourd'hui, dans celui de Kamouraska, j'en donne les divisions, et les députés qui les ont représentés.

## I

## TITRE DE LA SEIGNEURIE DE KAMOURASKA

Louis de Buade, comte de Frontenac, conseiller du Roy en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Isle de Terre-Neuve, et autres pays de la France septentrionale.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut :

Savoir faisons que sur la requête à nous présentée par le sieur de la Durantaye, à ce qu'il nous plut lui vouloir accorder en titre de fief, seigneurie, haute, moyenne et bas-

se justice, trois lieues de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent, savoir : deux lieues au-dessus de la rivière appelée Kamouraska, et une lieue au-dessous, icelle comprise, avec deux lieues de profondeur dans les dites terres, ensemble les Islets estant au-devant des dites trois lieues dans le dit fleuve, plus le droit de chasse et de pêche dans l'étendue, des dits lieux sur lesquels il aurait déjà fait faire quelques travaux pour l'établissement d'une pêche sédentaire, suivant la permission qu'il en aurait eue de nous et par écrit, dès le trentième octobre mil six cent soixante et treize, et en attendant que nous lui eussions accordé le titre de concession ; Nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, et en considération des services que le dit sieur De la Durantaye a rendus à Sa dite Majesté en ce pays, où il est venu capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan, et que nous espérons qu'il continuera de rendre à l'avenir, avons, à icelui sieur De la Durantaye, donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes, trois lieues de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent, scavoir : deux lieues au-dessus de la rivière appelée Kamouraska, et une lieue au-dessous, icelle comprise, avec deux lieues de profondeur dans les dites terres, ensemble les islets estant au-devant des dites trois lieues, et le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux, pour du tout jouir par lui ses hoirs et ayants cause, en fief, seigneurie, haute, moyenne et basse justice ; à la charge de la foy et hommage que le dit sieur De la Durantaye, ses dits hoirs et ayants cause, seront tenus de porter au chateau Saint-Louis de Québec, duquel il relèvera aux droits et redevances accoutumés, et au désir de la Coutume de la prévosté et vicomté de Paris qui sera suivie à cet égard par provision, et en attendant qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté, et que les appellations du juge qui pourra être étably au dit lieu ressortiront par devant le lieutenant de la prévosté royale de Québec ; comme aussi qu'il tiendra feu et lieu et le fera tenir par ses tenan-

ciers sur les concessions qu'il leur accordera, à faute de quoi il rentrera de plein droit en possession d'icelles ; et conservera, le dit sieur de la Durantaye, et fera conserver par ses tenanciers, les bois de chesne qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux dans l'étendue des dits lieux, et qu'il donnera avis au Roy des mines, minières ou minéraux, si aucuns s'y trouvent, et laissera et fera tenir tous chemins et passages nécessaires ; le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an.

Et témoin de quoi nous avons signé ces présentes, et fait contresigner par l'un de nos secrétaires, et apposer le sceau de nos armes.

Donné à Québec, le 15ème de juillet 1674.

Signé : Frontenac, Lechasseur

Et plus bas est écrit, Par Monseigneur, (1)

---

## LES SEIGNEURS

Le gouverneur de Frontenac concéda le 15 juillet 1674, la seigneurie de Kamouraska à Olivier Morel de la Durantaye qui en fut le premier seigneur.

Celui-ci, le 5 novembre 1680, la vendit pour 1200 livres, à Charles Aubert de la Chesnaye.

Le 18 octobre 1700, Louis Aubert du Forillon et Barbe Le Neuf de la Vallière, sa femme, acquérirent cette seigneurie de Charles Aubert de la Chesnaye. En retour, le nouveau seigneur abandonna tous ses droits dans la succession de sa mère, Marie-Louise Juchereau de la Ferté.

Le 20 juillet 1713, Louis Aubert du Forillon et sa femme, en firent donation à Henry Hiché, marchand de Québec, à condition que le sieur donataire promette et s'oblige d'épouser demoiselle Marguerite LeGardeur, leur nièce, fille de Jean-Paul LeGardeur et de défunte Marie-Joseph Le Neuf de la Vallière.

---

(1) Titres seigneuriaux, Vol. C., p. 23.

Le 15 septembre 1723, ceux-ci vendirent la seigneurie de Kamouraska pour le prix et somme de 1500 livres, à Louis-Joseph Morel de la Durantaye et à Elizabeth Bécard, son épouse.

A la mort de Louis-Joseph Morel de la Durantaye, ses enfants se partagèrent sa seigneurie de Kamouraska. Louis-Joseph, l'aîné eut la moitié. L'autre moitié fut divisée entre Marie-Catherine, André, Charles et Brigitte Morel de la Durantaye.

Le 22 novembre 1757, Marie-Catherine Morel de la Durantaye et son mari, François Gagnon, vendirent à Jean-Baptiste de Charnay, pour le prix de 2773 livres et 14 sols, un cinquième de la seigneurie de Kamouraska à eux appartenant.

Le 20 janvier 1758, André Morel de la Durantaye vendit à Jean-Baptiste de Charnaye un cinquième de la seigneurie de Kamouraska, pour la somme de 3843 livres et 14 sols.

Le 20 janvier 1758, Charles Morel de la Durantaye vendit à Jean-Baptiste de Charnay un cinquième de la seigneurie de Kamouraska pour la somme de 2773 livres et 14 sols.

Le 8 mai 1765, Brigitte Morel de la Durantaye et François de LaChaussée, sieur de la Durantaye, vendirent à Marie-Louise Quercy, veuve de Jean-Baptiste de Charnay, leurs parts et portions dans le fief de Kamouraska pour la somme de 800 livres.

Le 9 mars 1770, Ignace Noel vendit à Marie-Louise Quercy, veuve de Jean-Baptiste de Charnay, ses parts et portions dans la seigneurie de Kamouraska pour la somme de 1000 livres.

Madame de Charnay étant commune en biens avec feu son mari, hérita de la moitié de la seigneurie de Kamouraska. Marie-Louise de Charnay mariée à Jean-Baptiste Magnan, et Marie-Louise-Renée de Charnay de Verville,

ses enfants héritèrent de l'autre partie chacune pour un quart.

Marie-Louise de Charnay épouse de Jean-Baptiste Magnan, devint veuve après quelques années de mariage. Le 26 septembre 1785, elle se mariait à Paschal-Jacques Taché. C'est par elle que la seigneurie de Kamouraska passa à la famille Taché.

Le 22 janvier 1790, par acte de cession et transport devant Charles Voyer, notaire à Québec, Louise Quercy, veuve de M. de Charnay, en son vivant notaire et avocat, en considération de l'estime qu'elle a toujours eu pour M. Paschal-Jacques Taché, devenu son gendre par son mariage avec Marie-Louise de Charnay sa fille unique, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Magnan, duquel mariage il n'est resté aucun enfant vivant et seule héritière de la dite veuve de Charnay sa mère, et voulant leur assurer un établissement honorable, les constitue les héritiers de sa part afférente dans le fief et seigneurie de Saint-Louis de Kamouraska. Paschal-Jacques Taché, pour remercier Madame de Charnay et lui donner des marques de sa gratitude, s'engage à lui payer une rente viagère de 3000 livres et 20 coppes égale à 125 livres argent courant de la province.

A la mort de Paschal-Jacques Taché, le 5 juin 1830, son fils unique Paschal hérita de la seigneurie de Kamouraska. (1)

Par son testament en date du 15 novembre 1832, Paschal Taché partagea sa seigneurie entre ses deux fils :

1o.—Louis-Paschal-Achille reçut la partie de la seigneurie de Kamouraska comprenant la paroisse Saint-Louis sur le fleuve, avec les îles devant la dite seigneurie, le manoir et le domaine.

2o.—Jacques-Vinceslas eut l'autre partie qui comprend la paroisse Saint-Pascal. Depuis sa mort, arrivée en janvier 1879, cette partie de seigneurie échut à ses en-

(1) Famille Taché par P. G. Roy, page 185.

fants Jean-Baptiste, demeurant à Ottawa, Alexandre, Amanda, Dame veuve Simon Cimon, demeurant à la Malbaie, Paschal et Etienne. Ces derniers décédés.

Par la mort de Louis-Paschal-Achille Taché assassiné à Kamouraska par le Docteur Holmes de Sorel, le 31 janvier 1839, Ivanhoé et Lucien Taché ses deux fils, héritèrent de cette partie de la seigneurie de Kamouraska qui appartenait à leur père.

Le 11 juillet 1863, Lucien Taché céda sa part à son frère Ivanhoé.

Le 15 mai 1874, Ivanhoé Taché vendit les rentes seigneuriales de Kamouraska, à Louis-Philippe Chaloult, avocat de Kamouraska. Ainsi, ce sont les héritiers de ce dernier qui possèdent aujourd'hui la partie de la seigneurie qui échut à Jacques-Vinceslas Taché.

---

## II
## TITRE DU FIEF DE SAINT-DENIS

---

Louis de Buade, comte de Frontenac, conseiller du Roy en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Isle-de-Terre-Neuve et autres pays de la France septentrionale.

A tous ceux que ces présentes lettres verront, salut :

Scavoir faisons que sur la requête à nous présentée par le sieur Nicolas Juchereau de Saint-Dénis à ce qu'il nous plut vouloir, pour et au nom de Joseph Juchereau son fils, accorder en titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, les terres qui sont le long du fleuve Saint-Laurent du costé du sud, entre celles des sieurs de la Durantaye et de la Bouteillerie, contenant une lieue de front ou environ avec quatre lieues de profondeur, nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté conjointement avec Monsieur DuChesneau, conseiller du Roy en ses conseils et intendant de la justice, police et finances de ce pays, avons au dit sieur de Saint-Dénis, pour et au nom du dit

Joseph Juchereau son fils, donne, accorde et concède, donnons, accordons et concédons par ces présentes les dites terres qui sont du costé du sud, entre celles du sieur de la Durantaye et du sieur de la Bouteillerie le long du fleuve Saint-Laurent, contenant une lieue de front ou environ avec quatre lieues dans la profondeur de la dite lieue ; pour en jouir par lui ses hoirs et ayans cause à l'avenir, en titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, à la charge de la foy et hommage que luy ses dits hoirs et ayans cause seront tenus de porter au chateau Saint-Louis de Québec, duquel il relèvera aux droits et redevances accoutumées et au désir de la Coutume de la prévosté et vicomté de Paris qui sera suivie à cet égard par provisions et en attendant qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté, et que les appellations du juge qui pourra être étably au dit lieu ressortiront par devant le lieutenant-général de la prévosté royal de Québec, comme aussy qu'il tiendra, et à faute de ce faire qu'il rentrera de plein droit en possession de la dite terre ; et conservera le dit sieur de Saint-Dénis pour son dit fils ou fera conserver par ses tenanciers les bois de chesnes qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux dans l'estendue des dites terres et qu'il donnera incessamment avis au Roy ou à nous des mines, minières ou minéraux sy aucuns s'y trouvent et y laissera et fera laisser tous chemins et passages nécessaires, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an.

En témoin de quoy nous avons signé ces présentes, à icelles fait apposer le sceau de nos armes, et contresigner par l'un de nos secrétaires.

Donné à Québec, le 12ième jour de may 1679.

Signé : Frontenac LeChasseur

Et plus bas, Par Monseigneur, (1)

---

(1) Titres seigneuriaux, Vol. C., p. 340.

## LES SEIGNEURS

Joseph Juchereau fut donc le premier seigneur de Saint-Dénis. Il mourut célibataire, le 11 novembre 1694. Sa mère, Marie-Thérèse Giffard, hérita de la seigneurie.

A la mort de cette dernière, en 1714, la seigneurie de Saint-Dénis passa entre les mains de son petit fils Joseph-Charles Juchereau de Saint-Dénys, qui alla s'établir à Saint-Domingue. Il vendit alors sa seigneurie à Antoine Juchereau-Duchesnay.

Celui-ci venant à mourir, le 12 juin 1772, le fief passa à ses deux fils Antoine et M. Eustache. Ce dernier vivant en France, céda ses droits à son frère pour 12,000 livres.

Le 15 décembre 1806, par la mort de l'honorable Antoine Juchereau- Duchesnay, le fief de Saint-Dénis se trouva divisé comme suit : 1/5 au Dr. François Blanchet, époux de Catherine-Henry Juchereau-Duchesnay ; 1/5 au chevalier Jean-Baptiste Juchereau-Duchesnay ; 1/5 à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, époux de Louis-Françoise Juchereau-Duchesnay ; et enfin 1/5 à Antoine-Louis Juchereau-Duchesnay.

En 1809, le Dr. François Blanchet avait acheté les parts des quatre autres héritiers, de sorte qu'il se trouvait le seul propriétaire du fief de Saint-Dénis.

Le Dr. Blanchet mourut à Québec le 24 juin 1830. Par son testament, il légua ses biens à ses quatre enfants ; Catherine-Henriette (Madame Chaffers), Françoise-Julie-Hermine (Madame Hudon), Françoise-Hélène-Fanny (Madame Poulin), et Antoine-François-Denis Blanchet.

En septembre 1831, les 4/5 du fief Saint-Dénis furent vendus par le shérif de Québec, en vertu d'un bref émané à Québec, le 8 mai 1831, à la poursuite de D. Taylor and sons, de Londres, pharmaciens, contre les biens de Catherine-Henry Juchereau-Duchesnay, veuve Blanchet. Celle-ci racheta.

Le Dr. Antoine-François-Denis Blanchet mourut célibataire le 19 novembre 1845. Par son testament, il don-

na l'usufruit de ses biens à Madame Poulin, sa soeur, pour à sa mort la propriété être divisée entre les enfants de ses deux soeurs, Mesdames Poulin et Hudon, et Mademoiselle Henriette Chaffers, sa nièce. Lors de sa mort le Dr. Blanchet était propriétaire indivis de la moitié du fief Saint-Dénis, et Mesdames Poulin, Hudon et Mademoiselle Chaffers étaient propriétaires indivis pour chacune un tiers de l'autre moitié.

De 1845-1862, Madame Poulin se trouva usufruitière de la moitié du fief sa vie durant, et l'autre moitié se divisa entre elle-même, Madame Hudon et Mademoiselle Chaffers, plus tard Madame Levy.

A la mort de Madame Hudon, le 9 février 1862, sa part, c'est-à-dire le 1/6 indivis, passa à ses enfants : Ernest, Emile, Denis, Horace et Juliana. Cette dernière mariée à Monsieur Bertrand et Monsieur l'abbé Ernest Hudon seuls ont gardé leurs parts.

Madame Poulin est décédée à Rimouski le 2 septembre 1883, léguant le 1/6 dont elle était propriétaire à ses deux fils, Denis (maintenant décédé et représenté par sa seule enfant, Françoise Poulin), et Alphonse (également décédé et représenté par sa veuve).

Par la mort de Madame Poulin, la demie indivise dont elle jouissait s'est divisée entre les cinq héritiers Hudon et Madame Lévy, et ses fils, et Denis et Alphonse Poulin. Madame Lévy est décédée à Montréal le 20 novembre 1900, nommant son fils, Monsieur H. E. Lévy, son exécuteur testamentaire.

Les propriétaires actuels du fief de Saint-Dénis sont : Monsieur H. E. Lévy, pour 1/6 ; Madame Alphonse Poulin, pour 1/12 et 1/16 ; Mademoiselle Françoise Poulin, pour 1/12 et 1/16 ; Madame Bertrand, pour 1/30 et 1/16 ; Monsieur l'abbé Ernest Hudon, pour 1/30 et 1/16 ; le Séminaire de Québec, pour 3/30 et 3/16. (1)

---

(1) Famille Juchereau-Duchesnay par P. G. Roy, p. 426.

## III
## LE COMTE DE CORNWALLIS

La proclamation du 7 mai 1792, touchant la formation des comtés, fut lancée par le lieutenant-gouverneur du temps, Sir Alured Clarck, en l'absence de Lord Gosford, gouverneur-général. Il n'a pas ménagé, comme on sait, les noms anglais aux divisions, même les plus essentiellement françaises. Ce qui forme aujourd'hui le comté de Kamouraska fut noyé sous le nom de Cornwallis, en l'honneur du général anglais de ce nom, aussi distingué comme militaire que comme administrateur.

Ce comté comprenait toute cette partie de la province sur le côté sud du fleuve Saint-Laurent entre le comté de Gaspé et une ligne courant sud-est de l'angle occidental d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Monsieur Lauchlan Smith ou Sainte-Anne, ensemble avec les îles de Saint-Barnabé et du Bic et toutes les autres îles dans le dit fleuve les plus voisines du dit comté et lui faisant face en tout ou en partie.

---

## LES DEPUTES
(Deux députés de 1792-1830)

Panet Pierre-Louis, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.
Digé Jean, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.
Sirois-Duplessis Pascal, du 20 juillet 1796. Mort en 1797.
Menut Alexandre, du 20 juillet 1796 au 13 juin 1804.
Taché Paschal, du 20 mars 1798 au 4 juin 1800.
Boucher Joseph, du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804.
Perreault Joseph-Narcisse, du 6 août 1804 au 27 avril 1808.
Roy Alexandre, du 6 août 1804 au 27 avril 1808.
Borgia Joseph-Levasseur, du 18 juin 1808 au 9 février 1820
Robitaille Joseph, du 18 juin 1808 au 2 septembre 1830.
Taché Jean-Baptiste, du 11 avril 1820 au 6 juillet 1824.
Borgia Joseph-Levasseur, du 28 août 1824 au 2 septembre 1830.

---

## LE COMTE DE KAMOURASKA

Division électorale : 1829.

S. R. P. Q. Titre 1er Ch. 2 S. 2. Art. 64.

Le comté de Kamouraska est borné au nord-est, par le comté de Témiscouata ; au sud-ouest, par le comté de l'Islet ; au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent ; et au sud-est, par la ligne frontière et le comté de Témiscouata, y comprises l'Ile aux Lièvres, et les iles les plus rapprochées, situées en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui.

Ce comté, ainsi borné, comprend la partie de la paroisse de Saint-André, les paroisses de Saint-André, Saint-Alexandre et Sainte-Hélène, celle de Saint-Louis de Kamouraska qui renferme le village de Kamouraska, les paroisses de Saint-Paschal, Saint-Dénis, Saint-Philippe-de-Néri, Notre-Dame du Mont-Carmel, Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Sainte-Anne de la Pocatière et Saint-Onésime, la partie du canton Woodbridge non comprise dans la paroisse de Saint-Paschal, la partie du canton d'Ixworth non comprise dans la paroisse de Saint-Onésime, et les cantons de Parke, Bungay, Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook

---

### LES DEPUTES

(Deux députés de 1830-1838)

Casgrain Charles-Eusèbe, du 26 octobre 1830 au 9 octobre 1834

Dionne Amable, du 26 octobre 1830 au 5 mai 1835.

Canac dit Marquis Pierre, du 22 novembre 1834 au 27 novembre 1838.

Fraser Alexandre, du 16 juin 1835 au 7 mars 1838.

(Conseil spécial de 1838-1841)

Casgrain Charles-Eusèbe, du 2 avril 1838 au 10 février 1841.

(Sous l'Union de 1841-1854)

Berthelot Amable, du 8 avril 1841 au 24 novembre 1847, décédé.

Canac dit Marquis Pierre, du 24 janvier 1848 au 26 novembre 1850, décédé.

Letellier de St Just Luc, du 1 février 1851 au 6 novembre 1851.

Chapais JeanCharles, du 1 décembre 1851 au 1 juillet 1867.

(La Confédération. Au fédéral, 1867)

En 1867, pas d'élection.

Pelletier C .A. Pantaléon, du 12 septembre 1869 au 2 février 1877.

Roy Charles-François, du 19 février 1877 au 17 août 1878.

Dumont Joseph, du 17 septembre 1878 au 18 mai 1882.

Blondeau Charles-Bruneau, du 20 juin 1882 au 15 janvier 1887.

Dessaint Aléxis, du 22 février 1887 au 18 décembre 1890 Mort accidentelle.

Carroll Henri-Georges, du 5 mars 1891 au 29 janvier 1904. Juge.

Lapointe Ernest, du 12 février 1904 au 14 octobre 1919.

Stein Adolphe, du 31 mars 1920 au 5 mai 1922.

Bouchard Georges, depuis le 15 mai 1922.

(Au provincial)

En 1867, pas d'élection.

Roy Charles-François, du 12 février 1869 au 7 février 1877.

Dumont Joseph, du 19 mars 1877 au 4 mars 1878.

Gagnon C. A. Ernest, du 1 mai 1878 au 9 mai 1890.

Desjardins Charles-Alfred, du 17 juin 1890 au 27 février 1897.

Roy Louis-Rodolphe, du 11 mai 1897 au 18 novembre 1909.

Dupuis Louis, du 2 décembre 1909 au 15 avril 1912.

Stein Adolphe, du 15 mai 1912 au 15 mars 1920.

Morin Nérée, depuis le 18 octobre 1920. (1)

---

(1) Bulletin des Recherches historiques—Année 1911—p.p. 330-331.

# CHAPITRE VINGT-SIXIEME

*Saint-Dénis de la Bouteillerie*

Cette paroisse a été érigée canoniquement le 14 janvier 1833 par Mgr F. Signay administrateur du diocèse, et civilement par proclamation de Sir Charles Bagot, Gouverneur Général, le 11 janvier 1842.

Je donne dans son entier le "Décret canonique", tandis que je passe sous silence la "Proclamation civile" dont les divisions sont les mêmes que celles du "Décret".

## DECRET CANONIQUE

La paroisse de Saint-Dénis de la Bouteillerie comprendra une étendue de territoire d'environ quatre milles de front sur une profondeur moyenne d'environ six milles, faisant partie des fiefs ou seigneuries de la Bouteillerie et Saint-Dénis, et d'environ trois milles, faisant partie du fief ou seigneurie de Kamouraska : le dit territoire étant borné au nord-ouest, en partie par les terres appelées terres de la Petite-Anse, depuis la ligne de division entre la terre de Romain Dubé et celle de Pierre Dionne, jusqu'à la terre de Julien Langlois exclusivement, et en partie par le fleuve Saint-Laurent, depuis la terre du dit Julien Langlois jusqu'à la route de Bénoni Hudon, dans la baie ou anse de Kamouraska ; au nord-est, en partie de la dite route du Bénoni Hudon, et en partie par la ligne de division entre la ligne du dit Bénoni Hudon et celle de Cyriac Paradis, depuis le dit fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ligne nord-ouest de la

paroisse de Saint-Paschal de Kamouraska, telle que désignée dans le mandement de Monseigneur Bernard-Claude Panet, évêque catholique de Québec, en date du huitième jour de juin mil huit cent vingt sept ; de là, courant vers le sud-ouest, en suivant la dite ligne nord-ouest de la paroisse de Saint-Paschal de Kamouraska jusqu'à la ligne qui divise la dite paroisse du fief ou seigneurie de Saint-Dénis ; de là, courant vers le sud-est le long de la ligne de division entre la dite paroisse de Saint-Paschal de Kamouraska, et le dit fief ou seigneurie de Saint-Dénis jusqu'au cinquième rang du même fief ou seigneurie ; au sud-est, en partie par le cinquième rang ci-dessus cité du dit fief ou seigneurie de Saint-Dénis, et en partie par le quatrième rang du dit fief ou seigneurie de la Bouteillerie, dépendant de la dite paroisse de Saint-Paschal de Kamouraska, jusqu'à la ligne de division entre la terre de Joseph Roy et celle de Jean Lebrun ; les dites terre situées dans le quatrième rang du dit fief ou seigneurie de la Bouteillerie ; au sud-ouest, en partie par la dite ligne de division entre la terre du dit Joseph Roy et celle du dit Jean Lebrun, et en partie par la dite ligne qui se prolonge d'abord à travers la plaine de la Rivière-Ouelle et ensuite qui continue le long de la ligne de division entre la terre du dit Romain Dubé et celle du susdit Pierre Dionne, jusqu'aux terres ci-dessus mentionnées et appelées Terre de la Petite-Anse.

Avec un certain territoire en arrière d'icelle borné au nord-est, par une ligne tirée vers le sud-est de la dite paroisse ; et au sud-ouest par la municipalité de la Rivière-Ouelle.

---

## LE NOM

Saint-Denis de la Bouteillerie est situé dans les seigneuries de la Bouteillerie, de Saint-Denis et de Kamouraska.

Au titre seigneurial, nous avons lu que le fief Saint-Denis fut concédé le 12 mai 1679 à Nicolas Juchereau de

Saint-Denis, pour et au nom de son fils Joseph Juchereau de Saint-Denis.

Lorsque la paroisse fut érigée canoniquement, les autorités ecclésiastiques, par respect pour la mémoire du premier concessionnaire du fief dans lequel elle était située, la mirent sous la protection de Saint-Denis d'Alexandrie. Des autorités respectables prétendent cependant, qu'elle a été nommée ainsi en l'honneur de Denis Blanchet, fils de François, seigneur de la Bouteillerie.

---

## LE DESSERVANT

Monsieur l'abbé Charles Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, desservit Saint-Dénis, de 1838-1841.

---

## LES CURES

1.—Monsieur l'abbé Edouard Quertier fut le premier curé, de 1841-1856. De 1856-1872, il vécut retiré à Saint-Dénis. Il fut inhumé dans l'église, le 19 juillet 1872.

Monsieur le curé Quertier fut un des plus grands prédicateurs de son temps. A sa voix, les conversions se firent nombreuses. Les accents éloquents de ce saint prêtre résonnent encore à l'oreille de la génération qui s'en va. Le 1 décembre 1843, il forma la grande et admirable Société de la Croix de Tempérance totale dans sa paroisse. Sous sa rude écorse, il possédait un coeur angélique. Il donnait sans compter, et ses conseils et son argent. C'est lui qui construisit l'église actuelle, en 1840 ; puis il éleva la grande croix noire sur la falaise de la grève, en 1842.

2.—Monsieur l'abbé Hyacinthe Potvin fut le deuxième curé, de 1856-1875. Il mourut dans un voyage. Il fut inhumé dans l'église, le 27 septembre 1875.

Monsieur le curé Potvin par sa bonté, sa fermeté et sa diplomatie se fit aimé de tous ses paroissiens. Sa charité envers les pauvres était sans borne. C'est grâce à son travail actif et persévérant qu'eut lieu la séparation de Saint-Philippe de Néri d'avec Saint-Dénis. Sur ce point,

les paroissiens étaient contre le curé parce qu'ils trouvaient que la séparation diminuait trop la population de Saint-Dénis. Dans la séparation, le curé ne voyait que le bien des âmes. Il avait grandement raison.

3.—Monsieur l'abbé Jean-Baptiste Thibault fut le troisième curé, de 1875-1879. Il fut inhumé dans l'église, le 4 avril 1879.

Monsieur le curé Thibault avait 65 ans lorsqu'il vint à Saint-Denis. Tout le contraire de ses prédécesseurs, il vécut en ermite dans son presbytère, tout en écoutant trop facilement les gens qui voyaient une paille dans l'oeil du voisin quand ils ne remarquaient pas la poutre qui leur obcurcissait la vue. Cependant, il fit beaucoup de bruit avec l'école en voulant la changer d'endroit, sans y réussir.

4.—Monsieur l'abbé Adolphe Légaré fut le quatrième curé, de 1879-1880.

Monsieur le curé Légaré eut pour assistant son frère, l'abbé Cyrille, Grand-Vicaire. Par leur diplomatie, ils firent l'accord des paroissiens au sujet de l'école qui ne fut pas déplacée. Ils étaient bons prédicateurs. Charitables et polis, ils se firent aimés de tous. La cause de leurs départs, fut un différent avec les paroissiens au sujet des galeries de l'église qu'ils voulaient faire enlever. Ils furent, tout de même, très regrettés.

5.—Monsieur l'abbé Camille-Stanislas Brochu fut le cinquième curé, de 1880-1905. Il fut inhumé dans l'église le 22 décembre 1905.

Monsieur le curé Brochu grâce à sa bonne administration, éteignit passablement les dettes de la fabrique. Il fut bon prédicateur et bon chantre. En 1886, durant un voyage qu'il fit à Rome, l'église passa au feu tout en conservant ses murs. Il en fit refaire l'intérieur tel que nous le voyons aujourd'hui. Il fut très aimé de ses paroissiens.

6.—Monsieur l'abbé Joseph-Fabien Dumais est le sixième curé depuis 1906.

---

## LES ENFANTS-PRETRES

Messieurs les abbés :—Achille Pelletier—Hyacinthe Gagnon—Joseph-Rémi Desjardins—Maxime Hudon—Samuel Garon—Jean-Baptiste Langlais—Edouard Martin—Olivier Martin—Alphonse Hudon—Paul Garon—Isidore Garon—Denis Garon—Louis Garon—Ludger Dumais—Benjamin Dionne—Alphonse d'Auteuil—Zéphirin Raymond—Pantaléon Pelletier—Louis Langlais—Armand Garon—Marcellin Hudon—Louis-Emile Hudon.

---

## LES PERES

R. R. P. P. Théophile Lavoie, O. M. I.—Ignace Langlais, de Ste Croix—Arthur Bouchard, missionnaire d'Afrique.

---

## LES FRERES

R. R. F. F. Philippe Desjardins —Rémi Dumont—

---

## LES RELIGIEUSES

Demoiselles :—Eugénie Dionne—Angèle Dionne—Marie-Anne Dionne— Clara Dionne—Angèle Dumais—Marie Dumais—Maria Dumais—Adèle Garon—Aurore Garon—Amalberge Garon—Angélina Garon—Hermine Garon—Hermance Garon—Eugénie Garon—Emilia Garon—Rose-Anna Garon— Georgianna Garon—Marie-Anne Garon—Herménie Garon—Corinne Garon—Marie Garon—Marie Desjardins—Louise Desjardins—Léontine Desjardins—Corinne Desjardins—Marie Desjardins—Bernadette Desjardins—Herménie Robichaud—Bernadette Levesque—Maria Morin—Eugénie Morin—Aurore Morin—Amélie Bernard—Agnès Barnard—Joséphine Barnard—Hectorine Barnard—Joséphine Rossignol—Arthémise Lavoie—Marie Lavoie—Victoria Lavoie—Rose-Anna Beaulieu—Marie Beaulieu—Alice Beaulieu—Catherine Thibault—Marie Thibault—Alida Labrie—Eugénie

Plourde—Alice Bienvenue—Rose-Délima Bouchard—Henriette Langlais—Virginie Langlais—Elisa Langlais—Hortense Langlais—Alice Raymond—Joséphine Raymond.

---

## LES AVOCATS

Messieurs : —Thomas Chapais—Charles Chapais—Vincent Dumais—Alphonse Langlais—Adélard Potvin.

---

## LES NOTAIRES

Messieurs :—Joseph Garon—Israel Dumais—Polydore Langlais—Joseph Gagnon—Valentin Gagnon.

---

## JUGES DE PAIX

Messieurs :—Charles Hudon dit Beaulieu, 3 octobre 1878—Joseph Hudon et Joseph Paradis, 6 juillet 1887—Joseph Hudon et Charles Paradis, 2 octobre 1897—Moise Lavoie, 15 mars 1901—Paul Rossignol, 20 juin 1901—Jean-Baptiste Raymond et Joseph Paradis, 6 février 1908.

---

## LES MEDECINS

Messieurs :—Damase Rossignol—François Langlais—Eutrope Dionne—Benoit Dumais.

---

## LES MARCHANDS

Messieurs :—Jean-Charles Chapais—Pierre Bouchard—Antoine St Onge—Louis St Pierre—Rémi Beaulieu—Emile St Pierre—Joseph Dionne—William Bouchard—Charles Deschênes—Pierre Lebel—Chapais et Dionne—Augustin Dionne—André Lizotte—Arthur Dionne—Pascal Dionne—Charles Bouchard—Théophile Langlais—Joseph Paradis—Nestor Michaud—François Raymond—Pascal Dumais—Théodore Dumont—Antoine Garon—Desanges Anctil—Célina Paradis—Pierre Franck—

Emile St Onge—Octave Chamberland—Eugène Rossignol—Joseph Langlais—Joseph Hudon et Denis Garon—Pascal Langlais.

---

## LES COLPORTEURS

Messieurs :—Jacob Franck—Jean-Baptiste Paradis.

---

Les premiers baptême, mariage et sépulture

Moreau Joseph-Aléxis :—B.—26 juin 1841, fils de Joseph Moreau et de Marie-Marthe Couillard.

Gagnon Joseph :—M.—4 juillet 1841, fils de Firmin Gagnon et de Théotiste Lavoie, avec Marie-Luce fille de Pierre Hudon dit Beaulieu et de Antoinette Chouinard.

Dick Marie :—S.—17 juin 1841,épouse de Michel Franck.

---

## LES MARGUILLIERS

Messieurs :—Nicolas Bouchard—Joseph Roy—Cyriac Dionne—Frédéric Rossignol—Louis Lavoie—Joseph Hudon—Louis Sirois—Joseph Dionne fils d'Augustin, 1841—Pascal Dionne, 1842—Hyacinthe Garon, 1843—Jean-Baptiste Langlais, 1844—Jean-Baptiste Garon, 1845—Pierre Dumont, 1846—Henri Anctil, 1847—François Lavoie, 1848—Pierre Payan dit St Onge, 1849—Rémi Chamberland, 1850—Joseph Langlais,1851—Edouard Dubé, 1852—Joseph-Pierre Levêque, 1853—Isaac Bérubé, 1854—Pierre Dionne, 1855—Jean-Baptiste Dionne, 1856—Pierre Pelletier, 1857—Charles Boucher, 1858—Eloi Santerre, 1859—Louis Hudon, 1860—Edouard Anctil dit St Jean, 1861—Théodule Jean, 1862—Michel Dionne, 1863—François-Xavier Phocas dit Raymond, 1864—Henri Hudon, 1865—Bruno Garon, 1866—Hyacinthe Gagnon, 1867—François Boucher, 1868—Edouard Lavoie, 1869—Marcel Dumais, 1870—Frédéric Lavoie, 1870—Sifroy Sirois, 1871—Octave Paradis, 1872—Augustin Lavoie, 1873—Rigobert Ros-

signol, 1874—Louis Garon, 1875—François Lavoie, 1876—Pascal Dionne, 1877—Flavien Dubé, 1878—Cyprien Langlais, 1879—Jean-Baptiste Hudon, 1880—Urbain Robichaud, 1881—Edouard Plourde, 1882—Pierre Bérubé, 1883—Pierre Pelletier, 1884—Philippe Joubert, 1885—Alfred Michaud, 1886—Thomas Thibault, 1887—Israel Dionne, 1887—Etienne Gagnon, 1888—Alphonse Dubé, 1889—Théophile Dionne, 1890—Joseph Gagnon, 1891—Louis Lavoie, 1891—Joseph Raymond, 1892—Joseph Thibault, 1893—Georges Dubé, 1894—Cyriac Lavoie, 1895—Jean-Baptiste Garon du Village, 1896—Jean-Baptiste Garon des Bras, 1897—Louis Desjardins, 1898—Edouard Plourde, 1899—Paul Rossignol, 1900—Louis Garon, 1901—Charles Gagnon, 1902—Horace Lavoie,1903—Joseph Franck, 1904—Horace Garon, 1905—Bernard Martin, 1906—Thomas Dionne, 1907—Charles Chapais, 1908—Honorat Dumais, 1909—Joseph Dubé fils de Georges, 1910—Denis Dionne, 1911—Thomas St-Onge, 1912—Raymond Raymond, 1913 — Jean-Baptiste Garon, 1914 — Etienne Pelletier, 1915—Zéphirin Raymond, 1916—Joseph Thibault, 1917—Wilfrid Dubé, 1918—Cyprien Pelletier, 1919—Georges Dubé, 1920—Joseph Hudon, 1921.

---

## LES BEDEAUX

Messieurs: — Olivier Corbin, de 1841-1883 — Joseph Lebel, de 1883-1908 — Pierre Raymond, de 1908-1909 — Sylvio Dumais depuis 1909.

---

## LES MAIRES

Messieurs:—Félix Langlais, 1855—Joseph Langlais, 1857 — David Dumais, 1858 — Alexandre Dionne, 1859—Charles Dumais, 1864—Rigobert Rossignol, 1866—Thomas Langlais, 1872 — Rigobert Rossignol, 1873 — Jean-Baptiste Garon, 1886—Paul Rossignol, 1887—Emmanuel Garon, 1906—Charles Thibault, 1916—Joseph Dubé, 1917—Napoléon Rossignol, 1921.

## LES SECRETAIRES

Messieurs: — Octave Dionne, 1855 — Damase Lavoie, 1856—Octave Chamberland, 1859—Joseph Dionne, 1873 —Denis Raymond, 1906.

---

## LES CONSEILLERS

Messieurs: — En 1855: — Joseph Langlais—Vincent Dumais — Joseph Bélanger — Rigobert Rossignol — Edouard Dufour — David Dumais — En 1858: — Joseph Dionne—Marcel Dumais — Jean-Baptiste Langlais—Octave Paradis — Octave Hudon — Alexandre Dionne—En 1860: — David Dumais — Jean-Baptiste Langlais, fils — Michel Dionne — Charles Dumais — William Boucher — François-Xavier Raymond—En 1862:—Alexandre Dionne —Clovis Dionne—Charles Dumais — Rigobert Rossignol —Hyacinthe Lavoie—Louis Garon—Jean-Baptiste Hudon — En 1864: — Flavien Dubé — Alexis Lavoie, Elzéar Pelletier—François Boucher—Joseph St-Pierre—Octave Langlais—En 1866:—Pierre Hudon—Louis Garon—Cyprien Langlais—Joseph Dumais—Octave Langlais—Marcel Dumais — En 1868 : — Rigobert Rossignol — Octave Langlais—Paul Dionne — Elzéar Rossignol—Ferdinand Bouchard—Louis Bérubé—Urbain Robichaud—François Deschênes — En 1870: — Rigobert Rossignol — François Deschênes — Vincent Dumais fils de Vincent — Vincent Dumais fils de Julien—Odilon Boucher—Marcel Dumais —Hilaire Lavoie—Ferdinand Boucher—En 1872:—Vincent Dumais fils de Julien — François Deschênes — Magloire Garon — Ferdinand Anctil — Thomas Levêque — Israël Dionne—Louis Dumais—En 1873:—Pascal Dionne —En 1874:—François Gagnon—Joseph Gagnon—Louis Levêque—En 1875:—Joseph Thibault—Clovis Dionne—François Deschênes — En 1876: — Rigobert Rossignol — Horace Roy dit Desjardins—En 1877:—Charles Hudon—Georges Dubé—En 1878:—Moïse Lavoie—Jean-Baptiste Langlais—Philippe Joubert—En 1879:—Rigobert Rossi-

gnol—Cyprien Langlais — En 1880: — Paul Rossignol—Olivier Sirois—En 1881:—Jean-Baptiste Dumais, père—Jean-Baptiste Garon—En 1882:—Rigobert Rossignol—Cyprien Langlais—En 1883:—Rémi Dubé—Etienne Gagnon—Joseph Franck—En 1884:—Jean-Baptiste Garon—Michel Dionne — En 1885:—Théophile Dionne—Louis Desjardins—En 1886:—Etienne Gagnon—Jean-Baptiste Thibault—Paul Rossignol—En 1887:—Thomas Dionne—Horace Lavoie—En 1888:—Louis Garon—Jean Potvin—En 1889:—Paul Rossignol — Ferdinand Robichaud—Joseph Gagnon—En 1890:—Charles Hudon—Alfred Paradis—En 1891:—Raymond Raymond—Joseph Thibault—En 1892:—Georges Dubé—Horace Desjardins—Paul Rossignol—En 1893:—Thomas St-Onge, fils—Louis Lavoie—En 1894:—Joseph Dubé—Paul Dumais—Louis Thibault—En 1895:—Paul Rossignol — Romain Raymond—Stanislas Dionne — En 1896: — Jean-Baptiste Garon fils de Bruno — Georges Dubé, fils — En 1897: — Jean-Baptiste Garon—Edouard Plourde—En 1898:—Paul Rossignol—Horace Lavoie—Louis Garon—En 1899:—Luc Hudon—Denis Garon—En 1900: — Jean-Baptiste Garon—Joseph Raymond—En 1901:—Joseph Franck—Louis Lavoie fils de François—Horace Garon—En 1902:—Cyriac Lavoie—Bernard Martin — En 1903: — Joseph St-Onge—Joseph Thibault—En 1904:—Paul Rossignol—Joseph Dubé fils de Flavien—Auguste Garon—En 1905:—Cyriac Lavoie—Denis Dionne—En 1906:—Napoléon Rossignol—Prudent Lavoie—En 1907:—Nolasque Garon—Théophile Boucher—Jacques Langlais — En 1908: — Victor Dionne—Jean-Baptiste Garon fils de Bruno—En 1909:—Dominique Lavoie—Emmanuel Garon—En 1910:—Cyprien Pelletier—Théophile Garon — Pascal St-Onge — En 1911: — Louis Langlais—Flavius Dionne—En 1912:—Emmanuel Garon — Joseph Levesque — En 1913: — Joseph-Auguste Robichaud—Abdon Hudon—Horace Lavoie—En 1914:—Jean-Baptiste Raymond—Charles Thibault—En 1915:—Emma-

nuel Garon—François Thibault—En 1916:—Denis Garon —Cyprien Pelletier—J.-A. Robichaud—Charles Bouchard —En 1917:—Cyprien Pelletier—Arthur Gagnon—Jean-Baptiste Raymond—Eugène Robichaud—Joseph Levesque—Adélard Dionne—En 1918:—Wilfrid Dubé—Octave Pelletier—Joseph Desjardins—En 1919:—Joseph Dubé—Prudent Lavoie—Joseph-Magloire Garon—Michel Lavoie En 1920: — Horace Lavoie — Ignace Garon — Eustache Dubé—En 1921:—Elzéar Gagnon—François Raymond.

## CHAPELLE ET EGLISE

La vieille chapelle en bois fut construite vers les 1839 par l'Hon. Jean-Charles Chapais, et les matériaux fournis par les habitants. Elle avait 60 pieds de long sur 30 de large. Elle servit au culte divin jusqu'à ce que l'église actuelle fut construite.

Le 30 juillet 1840, Monsieur le curé Quertier commença la construction de l'église actuelle, qui ne fut finie que le 1 novembre 1856. L'intérieur fut parachevé par Monsieur Potvin, deuxième curé.

Le 9 mars 1886, l'église passa au feu. Ses murs solides ne furent pas détériorés. On se mit aussitôt à l'oeuvre. En 1887, elle était réparée telle que nous la voyons aujourd'hui.

## FROMAGERIE ET BEURRERIE

En 1881, fut ouverte la fromagerie, grâce à l'Hon. Jean-Charles Chapais et des MM. Edouard Bernard et Jean-Charles Chapais, fils. Cette fromagerie fut la première école d'industrie laitière en Amérique du Nord, devenue l'industrie nationale, par excellence, de la Province de Québec.

En 1887, M. Augustin Dionne en devint le propriétaire et l'administrateur.

Depuis 1906, M. Charles Bouchard en est le propriétaire et l'administrateur.

## LES FROMAGERS ET BEURRIERS

Messieurs:—John Jocelyn, de 1881-1882—John Murphy, de 1882-1883—Hilaire Levasseur, de 1883-1886—Auguste Desjardins, de 1886-1887 — Charles Bouchard, de 1887-1906—Thomas Leclerc, depuis 1906.

---

## LA CROIX

En 1842, sur la falaise de la grève, fut élevée la première croix de la Tempérance, par Monsieur le curé Quertier.

Elle fut remplacée en 1872, puis le 11 septembre 1889, Monsieur le curé Brochu bénissait la troisième croix. Le sermon fut donné par Monsieur l'abbé Eugène Roy, aujourd'hui Monseigneur Roy, de Québec.

Le 29 août 1920, la quatrième croix fut bénite par Monsieur le curé Dumais. Le sermon fut prononcé par Monsieur le Chanoine Ludger Dumais, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

---

## LES MOULINS

Jeune, lorsque j'allais prendre mes ébats sur la grève de Saint-Denis, et barboter dans notre majestueux fleuve Saint-Laurent, je saluais toujours avec plaisir et vénération les vieilles ruines, malheureusement disparues, du "Moulin banal ou Moulin du seigneur". Mon enfantine imagination me racontait bien des mystères. La première fois que je le visitai, j'étais tout craintif. Il me semblait que d'innombrables feux-follets et de loups-garous s'y tenaient cachés. En ce temps-là, nous vivions la fin du règne des "saintes" superstitions de nos aïeux.

Un deuxième moulin à farine fut construit vers les 1850 par M. Félix Langlais. Ce moulin se trouvait chez M. Théodore Dumont, aujourd'hui. Il marchait par la vapeur. Il eut un règne éphémère. Une grande fontaine qui servait à alimenter le moulin en est le seul vestige.

Vers les 1870, un troisième moulin à farine fut construit sur la rivière des Bras par un Monsieur Tremblay, marchand de Québec. Son fils en fut l'administrateur. Ce moulin se trouvait chez M. Jean-Baptiste Beaulieu, aujourd'hui. Après dix ans, Monsieur Tremblay, qui avait marié une demoiselle Martial Dumais, de Saint-Denis, vendit son moulin à M. Joseph Paradis qui le vendit vers les 1885, à M. Charles Paradis, son cousin. Après quelques années, ne venant plus à payer, ce moulin fut défait et le bois vendu.

---

## QUELQUES DATES

La plus vieille maison existante date de 1805. M. Joseph Levesque en est le propriétaire.

En 1870, un tremblement de terre s'est fait fort sentir. On nous en raconte encore la danse des meubles et de la vaisselle.

Le 12 juin 1872, le téléphone Kamouraska était en opération.

En 1906, l'union des téléphones Kamouraska et Bellechasse était consommée.

En 1917, la banque Provinciale ouvrait un bureau.

---

## LES VETERANS

En 1867, Messieurs Auguste Dionne et Arthur Langlais allèrent défendre Sa Sainteté le Pape Pie IX, avec nos Zouaves Pontificaux.

En 1870, Messieurs Elzéar St-Onge, sergent—Joseph Lebel—Charles Hudon fils de Jean-Baptiste—Jean-Baptiste Garon fils de Bruno—Firmin Thibault—Jean-Baptiste Langlais — Nolasque Garon — Victor Bouchard — Denis Dumont — Théodore Dumont — Charles Dionne — Paul Rossignol—Louis Rossignol—Luc Hudon—Joseph Levesque et Florien Dionne furent enrôlés pour aller combattre les Féniens dans l'Ouest. Ils ne sont pas allés plus loin que Lévis où ils furent en garnison.

Durant la Grande-Guerre de 1914-1918, les volontaires qui combatirent dans les tranchées de France avec notre fameux 22ième Régiment canadien-français furent M. Charles Dionne fils d'Arthur, mort au Champ d'Honneur, et M. Louis-Philippe Hudon fils de Charles, revenu au pays blessé trois fois.

Messieurs Emile Dionne fils d'Arthur—Louis Langlais fils de Jacques—Honoré Gagnon fils de Nolasque—Joseph Thibault fils de François et Ernest Raymond fils de François, furent les Conscrits. Ils n'allèrent pas plus loin qu'en Angleterre.

## LES RECENSEMENTS

| Années | Familles | Populat. | Hom. | Fem. | Mariés | Non mar. | Veuvage | Sup. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1851 | 343 | 2296 | | | | | | |
| 1861 | 261 | 1782 | | | | | | |
| 1871 | 161 | 980 | 462 | 518 | 277 | 671 | 32 | 10560 |
| 1881 | 176 | 950 | 462 | 488 | 255 | 653 | 42 | |
| 1891 | 142 | 909 | 423 | 486 | 263 | 607 | 39 | |
| 1901 | 137 | 806 | 393 | 413 | 237 | 527 | 42 | |
| 1911 | 136 | 823 | 415 | 408 | 220 | 567 | 36 | 8807 |

## HONORABLE JEAN-CHARLES CHAPAIS

M. Jean-Charles Chapais naquit à la Rivière-Ouelle, le 22 décembre 1811, de Jean-Charles Chapais et de Julienne Ouellet. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet et embrassa la carrière du commerce, à St-Denis, en 1833. Il se maria à Kamouraska, en 1846, avec Georgina, fille de l'Honorable Amable Dionne, seigneur de Ste-Anne de la Pocatière, et de Catherine Perrault. Il fut le premier et le plus gros marchand de St-Denis. Il fut, pour ainsi dire, le fondateur de St-Denis. Il encouragea fortement l'établissement à St-Denis, en 1881, d'une fabrique de beurre et de fromage qui fut en même temps la première école d'industrie laitière de l'Amérique du Nord. M. Edouard Barnard, son gendre, en fut le fon-

dateur. Elle donna l'essor de cette branche de l'agriculture devenue l'industrie nationale, par excellence, de la Province de Québec.

En 1850, M. Jean-Charles Chapais apparut sur la scène politique comme adversaire de Luc Letellier de Saint-Just, de la Rivière-Ouelle. Les luttes épiques de ces deux célèbres antagonistes ont laissé des traces profondes dans le comté de Kamouraska et ont eu du retentissement en dehors de ses limites. Défait une première fois, le 1er février 1851, il prit sa revanche le 6 novembre de la même année, et représenta sans interruption le comté de Kamouraska jusqu'à la Confédération. Homme de talent et d'énergie, il lutta avec succès contre Monsieur Letellier. Tous deux étaient doués d'une grande éloquence; ils savaient passionner les masses toujours avides de leur parole fougueuse et entraînante. Aussi, on peut dire que peu d'hommes politiques ont eu des partisans aussi dévoués, pour ne pas dire fanatiques. Ils étaient, dans le comté de Kamouraska, la personnification de leurs partis respectifs, à tel point que leurs partisans ne s'appelaient pas conservateurs ou libéraux, mais les Chapais et les Letellier.

Monsieur Chapais devint ministre des Travaux Publics en 1864, et garda ce portefeuille jusqu'à la Confédération. Il prit une part active dans les travaux de la Conférence de Québec où fut discutée la réunion des différentes provinces en confédération. Devenu ministre de l'Agriculture sous le nouveau régime, il fut créé sénateur en 1868. Il représenta aussi le comté de Champlain à l'Assemblée Législative, de 1867-1871. Receveur-Général, de 1870-1873. A cette date, il résigna son portefeuille de ministre et continua de représenter au Sénat la division de la Durantaye jusqu'à sa mort, le 17 juillet 1885. Monsieur Chapais a toujours joui de la réputation d'un véritable gentilhomme, d'un honnête citoyen et d'un ardent patriote.

## HONORABLE THOMAS CHAPAIS

M. Thomas Chapais naquit à St-Denis, le 23 mars 1858, de Jean-Charles Chapais et de Georgina Dionne. Après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il fit son droit à l'Université Laval de Québec. Il fut admis au barreau en juillet 1879. Il épousa, le 10 janvier 1884, Hectorine, fille aînée de Sir Hector Langevin. Comme journaliste, il fut durant plusieurs années directeur des journaux *Le Courrier du Canada* et *Le Journal des Campagnes* de Québec. Aux élections du 5 mars 1891 pour le comté de Kamouraska au Fédéral, il fut défait par M. Henri-Georges Carroll. Le 8 mars 1892, il fut nommé "Conseiller Législatif" pour la division des Laurentides. En janvier 1893, il fut nommé ministre sans portefeuille dans le gouvernement Taillon, tout en étant "Leader" du gouvernement au Conseil Législatif. En avril 1895, il fut nommé Président du Conseil Législatif. Le 11 mai 1896, il fut nommé Président du Conseil des Ministres. Du 10 janvier 1897 au 22 mai de la même année, il fut ministre de la Colonisation et des Mines dans le gouvernement Flynn. De 1901-1903, il fut Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le 31 décembre 1919, il fut nommé Sénateur pour la division de Granville.

M. Thomas Chapais est considéré comme notre meilleur conférencier et notre meilleur historien canadien de notre époque. Chercheur infatigable, il s'est consacré tout entier à l'histoire de notre pays.

Voici la liste de ses écrits:

En 1893, "Les Congrégations enseignantes et le brevet de capacité".
En 1898, "Discours et Conférences".
En 1901, "Le Serment du Roi".
En 1904, "Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France", couronné par l'Académie française. Epuisé.
En 1905, "Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires.

En 1911, "Le Marquis de Montcalm", couronné par l'Académie française.
En 1912, "The Great Intendant".
De 1919-1921, "Cours d'Histoire du Canada à l'Université Laval". (4 vol.).

---

## M. CHARLES CHAPAIS

M. Charles Chapais naquit à St-Denis, le 6 mars 1850, de Jean-Charles Chapais et de Georgina Dionne. Après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il fit son droit à l'Université Laval de Québec. Il fut admis au barreau en 1875. A Kamouraska, il ne pratiqua que quatre ans sa profession. Il se maria en 1876, avec Henriette, fille du Dr A.T. Michaud, de Kamouraska.

De 1879-1883, il alla à la ferme de M. Edouard Barnard, au Cap St-Michel, Varennes, comté de Verchères, où il apprit dans la pratique le travail de la ferme. En même temps, il assistait Monsieur Barnard qui était alors Directeur d'agriculture pour la Province et éditeur du *Journal d'agriculture illustré.* Il fut assistant-rédacteur du *Journal de l'agriculture* et organisateur des Associations laitières dans Québec. En 1890, il fut nommé Assistant-Commissaire de laiterie de la Puissance. Depuis lors, son travail principal a été le développement de l'agriculture et de l'industrie laitière dans tous les districts français du Canada, par l'organisation de fromageries et beurreries, associations agricoles, syndicats et en tenant des conférences. De 1890-1917, Monsieur Chapais a visité 5 provinces et 142 comtés, tenu 3752 conférences en français et 485 en anglais, et parcouru 1,973,600 milles.

En outre du travail d'organisation et de cours publics, Monsieur Chapais a été un écrivain fécond pour la presse agricole. Il a près de mille articles à son crédit sous forme de comptes-rendus, documents, d'épreuves, de notes et d'articles spéciaux. Ses intérêts furent considérables, et il a occupé plusieurs positions importantes dans les

sociétés qui aidaient la province. Par exemple, il fut secrétaire de la première Association de Sylviculture de Québec; directeur, vice-président et président de la Société Pomologique et Jardins-fruitiers de la Province de Québec; directeur plusieurs années, et vice-président de l'Association des laitiers; membre de la Société de Protection des Plantes de Québec; membre de l'Association de Sylviculture du Dominion; membre de la Société Entomologique d'Ontario; fondateur et membre de la Société d'Horticulture du comté de Kamouraska, etc, etc.

En 1913, il fut nommé officier pour mettre à exécution les dispositions du "Federal Agricultural Instruction Act" dans la Province de Québec, avec le titre d'Assistant-Commissaire agricole du Dominion. En 1916, en reconnaissance de ses services rendus à l'agriculture, l'Université Laval lui conféra le titre de "Docteur en Science agricole", et le MacDonald College, en 1917, le "Diplôme Honoraire" du collège.

Voici la liste de ses écrits:

En 1881, "La vigne, sa culture et sa taille dans Québec".
En 1883, "Guide illustré du Sylviculteur canadien".
En 1885, "Canadian Forester's Illustrated guide".
En 1894, "Témoignage de J.-C. Chapais devant le comité spécial permanent de l'agriculture et de la colonisation de la Chambre des Communes".
En 1898, "Choix des vaches laitières".
En 1898, "Selection of Milk cows".
En 1899, "Le porc et l'industrie laitière".
En 1899, "The hog in connection with the dairy industry".
En 1903, "L'industrie du bacon dans Québec".
En 1903, "Congrès international de laiterie. L'overrun dans la fabrication du beurre".
En 1903, "Les congrès d'agriculture et d'industrie laitière de 1903".
En 1904, "Soins du lait".
En 1904, "L'oeuvre des Missionnaires agricoles".
En 1904, "Un problème d'économie sociale". Tome I.
En 1905, "Un problème d'économie sociale". Tome II.
En 1905, "Quelques principes d'économie rurale".
En 1905, "L'amélioration des méthodes d'achat de nos produits laitiers".

En 1906, "L'oeuvre des écoles ménagères".
En 1907, "Le Passé, le Présent et l'Avenir de l'industrie laitière dans Québec".
En 1907, "La théorie et la pratique en agriculture".
En 1910, "La forêt et le cultivateur".
En 1910, "Réminiscences et revendications".
En 1911, "Le fromage raffiné de l'Isle d'Orléans".
En 1912, "Le Kermès de la prune".
En 1912, "Le progrès agricole au Lac Saint-Jean".
En 1913, "The Island of Orleans' cheese".
En 1913-1914, "Three Centuries of Agriculture in Quebec", dans "Canada and its Provinces".
En 1914, "L'agriculture des régions froides".
En 1915, "Notes historiques sur les syndicats de laiterie de Québec".
nE 1916, "Notes historiques sur les écoles d'agriculture dans Québec".
En 1919, "Pilote-Provencher".
En 1920, "Guide du Patron de l'Industrie laitière dans Québec".

---

## LES DEUX HONORABLES CHAPAIS

Je suis heureux de reproduire ici l'article de M. Hector Fabre publié le 15 août 1903, dans le journal *La Patrie* de Montréal.

"Un de nos plus éloquents orateurs, M. Thomas Chapais, étant allé à la campagne, à St-Gervais, le jour de la St-Jean-Baptiste, pour se remettre des fatigues oratoires causées par une suite de discours prononcés les jours précédents à Montréal, Québec et Limoilou, se délasser de sa propre éloquence, dût prononcer encore deux discours, "véritable gerbe de pensées, d'images et de souvenirs". A chaque discours, "la foule s'attachait à ses lèvres, comme si elle ne l'avait pas encore entendu"; et il fallut que les amis de Monsieur Chapais fissent violence à ses auditeurs acharnés pour le ramener en ville.

"Cette petite scène me rappelle un mot d'Achintre, cet homme de tant de coeur et d'esprit, né à Orange (Vaucluse), qu'aucun de ceux qui l'ont connu n'ont oublié au Canada.

"Si les Canadiens- disait-il, aimaient autant à lire

qu'à écouter, le peuple canadien serait le peuple le plus lettré de l'Univers.

"Le nom d'Achintre rapproché de celui de Chapais me rappelle un autre de ses jugements rapides par lesquels il classait les hommes et les choses.

"Le père de Monsieur Chapais, du Chapais actuel, a été longtemps ministre. Mais c'était un modeste, se défiant de ses forces; au Sénat, où il était mon collègue, il passait les séances et les suspensions de séance à lire, au lieu de discourir. Faut-il penser qu'il emmagasinait les trésors de connaissances que son fils prodigue aujourd'hui?

"Rarement, il rompait le silence; mais lorsqu'il le rompait, c'était "pour de bon". Il avait une flamme, en même temps qu'une précision de parole, qui subjuguaient.

"Un jour, Achintre vint me prendre au Sénat, je crois bien que c'était pour dîner!

"Monsieur Chapais prenait la parole au moment où il entrait. Achintre fut aussitôt frappé de son accent vibrant, de son raisonnement péremptoire; et il me dit à demi-voix: "Nous dînerons un peu plus tard." Retarder de se mettre à table n'était jamais arrivé à Achintre depuis que nous nous connaissions. Je prêtai l'oreille comme lui au discours de Monsieur Chapais.

Et en sortant, Achintre me dit: "Quel dommage, mon pauvre Hector Fabre, que vous ne parliez pas comme lui!"

---

## DOCTEUR NARCISSE-EUTROPE DIONNE

Le Dr Narcisse-Eutrope Dionne naquit le 18 mai 1848, de Narcisse Dionne et de M.-Elisabeth Bouchard. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1857-1866; Grand-Séminaire de Québec, de 1866-1868; professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1868-1869; au collège de Lévis, de 1869-1870. De 1870-1873, il étudia la médecine à l'Université Laval de Québec.

Le 13 octobre 1873, il épousa M.-Laure Bouchard. Il pratiqua la médecin à Stanfold d'Arthabaska, de 1873-1875; à Québec, de 1875-1880. Nous le retrouvons, en 1880, à la tête de la rédaction du *Courrier du Canada.* En 1892, il fut nommé bibliothécaire de la Législature de Québec par le gouvernement de Boucherville. Devenu veuf, il épousa, en 1896, M.-Emma Bidégaré et partit aussitôt pour l'Europe. Il refit ce voyage en 1910 avec son fils Gérard. Il fut un grand voyageur. Il visita toutes les provinces du Canada et parcourut les Etats-Unis. Son dernier voyage a été en Californie, lors de l'exposition de San-Francisco. Il prit sa retraite en 1914, et il décéda le 30 mars 1917.

Le Docteur Dionne n'a pas été un journaliste militant; la douceur et l'aménité de son caractère l'ont tenu éloigné des conflits trop bruyants; sa délicatesse l'a mis à l'abri des écarts de langage; il a laissé à d'autres le soin des revendications véhémentes; ses articles ont toujours été des écrits historiques, écrits intéressants, instructifs, d'une lecture facile. Il fut un des écrivains les plus féconds du monde littéraire canadien.

Il était docteur en médecine, docteur ès-lettres, professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval de Québec, Gouverneur du Syndicat financier de cette institution, membre de la Société Royale du Canada, officier de l'Instruction publique de France, membre de plusieurs sociétés historiques et scientifiques américaines.

Voici la liste des ouvrages du laborieux écrivain:

En 1880, "Le Tombeau de Champlain".

En 1881, "Les cercles agricoles dans la Province de Québec".

En 1882, "Notes de voyages. Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest".

En 1883, "Fête nationale des Canadiens-Français, à Windsor, Ontario", 24 juin 1883.

En 1888, "Historique de l'église de N.-D. des Victoires".

En 1889, "Jacques Cartier".

En 1890, "Le Séminaire de N.-D. des Anges".

En 1891, "M. l'abbé C.-F. Painchaud, fondateur du collège de Ste-Anne de la Pocatière". (2 vol.).
En 1891, "La Nouvelle-France, de Cartier à Champlain, de 1540-1603".
En 1891, "Le fort Jacques-Cartier et La Petite Hermine".
En 1891, "Samuel Champlain. Vie. Voyages". (2 vol.).
En 1893, "Chouart et Radisson". (2 vol.).
En 1895, "Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy".
En 1895, "Noces d'argent de M. l'abbé Thomas Montminy".
En 1897, "Hennepin. Voyages et oeuvres".
En 1898, "Pierre Bérard et son temps".
En 1898, "John and Sébastien Cabot".
En 1899, "Jean-François de LaRocque".
En 1899, "Ste-Anne de la Pocatière".
En 1901, "Vice-Rois et lieutenants généraux de la Nouvelle-France".
En 1902, "Historique de la Bibliothèque du Parlement à Québec, de 1772-1892".
En 1902, "Une grande figure de prêtre, M. l'abbé Gabriel Richard".
En 1903, "Le Père Sébastien Rasle".
En 1903, "The siege of Quebec".
En 1903, "Quebec under two flags".
En 1904, "Serviteurs et servantes de Dieu en Canada".
En 1905, "Les ecclésiastiques et les royalistes français au Canada, de 1791-1802".
En 1905, "Inventaire des livres, brochures, journaux et revues en Canada, de 1764-1905".
En 1906, "Champlain".
En 1906, "Inventaire des ouvrages étrangers sur le Canada".
En 1907, Inventaire des ouvrages anglais sur le Canada".
En 1909, Inventaire des cartes, plans, atlas relatifs à la Nouvelle-France et à la Province de Québec".
En 1909, "Lexique des canadianismes, 15,000 mots".
En 1909, "Travaux historiques publiés depuis 1879-1909".
En 1909, "Pierre Bérard et ses fils".
En 1909, "Les trois comédies du *Statu Quo*, 1834".
En 1910, "Ste-Anne de la Pocatière. L'Ile aux Oies".
En 1910, "Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. Sa vie, son oeuvre en Canada".
En 1910, "Chouart et Radisson. Hollandais et Français en Amérique".
En 1911, "Gabriel Richard, curé et fondateur de Détroit. La mémoire du Père Rasle vengée".
En 1912, "Une dispute grammaticale en 1842".
En 1913, "La Petite Hermine de Jacques Cartier".
En 1914, "Les Canadiens-Français".

## MONSIEUR CHARLES-EUSEBE DIONNE

M. Charles-Eusèbe Dionne naquit le 11 juillet 1846, d'Eusèbe Dionne et d'Emelie Lavoie. N'ayant pas eu l'avantage d'aller au collège, il s'instruisit par lui-même. Son goût s'est développé très à bonne heure pour l'histoire naturelle, la zoologie et la botanique. En 1865, il vint à Québec comme Assistant-Bibliothécaire à l'Université Laval. Il remplit encore cette charge. Le 6 mai 1879, il se maria avec M.-Emelie Pelletier, de Québec. En 1882, il fut nommé Conservateur du Musée zoologique de l'Université Laval. En 1887, il remporta le premier prix avec diplôme et médaille, pour la plus grande collection d'oiseaux et de mamifères canadiens, à l'exposition provinciale. En 1894, il devint membre de l'Union des ornithologistes américains (American ornithologist Union). En 1902, il fut créé Maître ès-Arts par l'Université Laval de Québec. En 1906, il devint membre de la Société géographique de Washington (The National geographic Society of Washington). En 1912, voyage en Europe.

Monsieur Dionne est un écrivain très recherché. Il a beaucoup écrit dans les journaux de Québec. Aux Etats-Unis même, il a écrit une foule d'articles dans le journal de New-York, le *Auk*. Il est toujours le correspondant assidu de la revue *Le Naturaliste canadien*. Il est l'auteur de l'*Observateur naturaliste,* bulletin de recherches et d'observation sur les trois règnes de la nature.

Voici la liste de ses ouvrages:

En 1883, "Les Oiseaux du Canada".

En 1889, "Catalogue annoté des oiseaux de la Province de Québec".

En 1902, "Les Mammifères de la Province de Québec".

En 1910, "Les Oiseaux de la Province de Québec".

En 1910, "Nos araignées".

## MONSIEUR DENIS DIONNE

M. Denis Dionne, fils de Narcisse Dionne et d'Elisabeth Bouchard, fut durant plusieurs années commis-marchand à St-Denis qu'il quitta pour Québec, puis Montréal. C'est dans cette dernière ville qu'il prit engagement avec une compagnie américaine pour la vente des timbres de commerce. Intelligent et financier, il fut bientôt remarqué par ses patrons qui l'envoyèrent les représenter en Angleterre et en France. Après quelques années, connaissant son commerce à fond, il quitta la compagnie pour partir ce commerce à son compte. Il fila à Paris où il fit des affaires d'or. Depuis quelques années, il est retiré des affaires. Maître d'une jolie fortune, il vit à Paris la vie facile du richard et la vie douce du littérateur. Sa femme, une jolie et très charmante Parisienne, lui donne le parfait bonheur.

---

## MONSIEUR ALFRED LEBEL

M. Alfred Lebel naquit le 12 juillet 1856, de Magloire Lebel et de Praxède Michaud. Il se maria en premières noces, le 9 janvier 1883, avec Hélène Poulin ; et en secondes noces, le 1 octobre 1888, avec Angèle Chamberland. Comme menuisier, c'est un artiste. Il travaille, de main de maître, les objets les plus délicats. Comme arboriculteur, il est considéré comme le meilleur de la province. Aussi, le gouvernement n'a pas voulu se priver de son savoir. En 1909, le gouvernement le nomma Instructeur-arboriculteur pour la Province de Québec.

---

# CHAPITRE VINGT-SEPTIEME

## SAINT-PHILIPPE DE NERI

Cette paroisse a été érigée canoniquement, le 6 juin 1871, par Mgr C.-F. Baillargeon, et civilement par proclamation de Sir Frederic Temple, comte de Dufferin, Gouverneur-Général, le 29 décembre 1875.

Je donne dans son entier le "Décret canonique". Je ne dis rien de la "Proclamation civile", parce qu'elle donne les mêmes divisions que le Décret.

## DECRET CANONIQUE

La paroisse de Saint-Philippe de Néri aura tout le territoire borné et limité comme suit: au nord-ouest, dans la seigneurie de la Bouteillerie, par la plaine non-concédée dite "Plaine de la Rivière-Ouelle"; dans le fief St-Denis, par la ligne qui sépare le second rang du troisième; dans la seigneurie de Kamouraska, par la ligne qui sépare le second rang de celui appelé le Petit Rang, paroisse de St-Louis; vers le nord-est, dans la seigneurie de Kamouraska, par la ligne qui sépare la terre de Maximin Hudon de celle de Joseph Raymond, tous deux habitants du Petit Rang, jusqu'à la ligne qui divise le Petit Rang du troisième; de là, allant vers le nord-est, en suivant le fronteau entre le Petit Rang et le troisième rang jusqu'à la terre de Firmin Dumais, fils, inclusivement; puis allant au sud-est dans le troisième rang de la seigneurie de Kamouraska, partie par la ligne entre les terres de Firmin Dumais et Louis Langelier, partie par la ligne qui sépare

la terre de Pascal Michaud de celles de Gilbert Langelier et Magloire Levesque, non compris l'emplacement occupé par Jean-Baptiste Morneau, à la profondeur des terres des dits Firmin Dumais et Pascal Michaud; vers le sud-est, par la ligne entre le troisième et le quatrième rang de la seigneurie de Kamouraska, jusqu'à et comprise la terre de Prudent Dumais, fils de feu Firmin; de là allant vers le nord-ouest, en suivant la dite terre jusqu'au sommet de la montagne dite "Montagne Pelée"; de ce point, allant vers le sud-ouest, en suivant le dit sommet jusqu'à la ligne qui sépare le dit fief St-Denis de la seigneurie de la Bouteillerie; de là, allant vers le nord-ouest, en suivant la ligne jusqu'à celle qui sépare le troisième rang du quatrième dans la seigneurie de la Bouteillerie, puis suivant cette ligne, sud-ouest, jusqu'à celle qui sépare la terre de François-Xavier Levesque, fils de Maximin, de celle de Pierre Levesque, fils de Louis, dans le dit troisième rang; vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare la terre de François-Xavier Levesque, fils de Maximin, de celle de Pierre Levesque, fils de Louis, dans le dit troisième rang; vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare la terre du dit François-Xavier Levesque de celle du dit Pierre Levesque jusqu'à la plaine de la Rivière-Ouelle ci-dessus mentionnée.

---

## NOM

En 1871, lorsqu'il fallut donner un nom à la paroisse, les gens voulurent l'appeler: "Saint-Jean-Baptiste", en l'honneur de M. Jean-Baptiste Langlais qui, dans sa grande générosité, avait fait don à la paroisse de tout le terrain de la fabrique.

Mgr C.-F. Baillargeon, qui arrivait d'un voyage à Rome, conseilla aux paroissiens de prendre le nom de: "Saint-Philippe-de-Néri" qui, en ce temps, était en grand honneur à Rome, et en qui Monseigneur avait une grande dévotion.

Ainsi fut choisi: "Saint-Philippe-de-Néri" comme patron de la nouvelle paroisse.

---

## LE DESSERVANT

Saint-Philippe de Néri fut érigée en paroisse, en 1870. Monsieur l'abbé Hyacinthe Potvin, curé de Saint-Denis, desservit la nouvelle paroisse, en attendant la nomination d'un curé.

---

## LES CURES

1.—Monsieur l'abbé Joseph Hudon fut le premier curé, de 1870-1880.

Monsieur le curé Hudon mit la dernière main à l'organisation de la paroisse. N'ayant pas de presbytère, il acheta la maison de M. Louis Deschênes, de Kamouraska, qu'il fit transporter à Saint-Philippe de Néri. Bon et charitable, il fit le bonheur de ses paroissiens. En 1881, il se retira du ministère pour aller demeurer avec sa soeur, Mademoiselle Emilie Hudon. Il fut inhumé dans l'église de la paroisse, le 18 juin 1890.

2.—Monsieur l'abbé Louis Sansfaçon fut le deuxième curé, de 1881-1883.

Monsieur le curé Sansfaçon fut plus un homme de prière que financier. En quittant la paroisse, il vécut retiré jusqu'à sa mort.

3.—Monsieur l'abbé Edouard Demers fut le troisième curé, de 1884-1892.

Monsieur le curé Demers règla à bien les affaires de la fabrique qui avaient été délaissées par son prédécesseur. Comme prédicateur, il n'avait pas la bouche d'argent de saint Jean-Chrysostôme. Son grand coeur le fit aimer de tous. Son dévouement était sans borne. Il fut inhumé dans l'église de la paroisse, le 9 juin 1892.

4.—Monsieur l'abbé Louis-Alfred Boissinot fut le quatrième curé, de 1892-1898.

Monsieur le curé Boissinot fut l'idole de ses paroissiens. Comme prédicateur, il figurait parmi les meilleurs de son temps. Sa bonté, surtout pour les enfants, n'avait pas de limite. Son grand coeur lui faisait tout donner aux petits et à la bonne et bruyante jeunesse écolière. "J'aime mieux, nous disait-il souvent, vous voir ici qu'ailleurs. Sous mes yeux, je sais que vous ne péchez pas." Parole digne d'un saint. Nous l'aimions comme un père, et nous lui racontions avec un sans-gêne épatant toutes nos petites misères d'enfants gâtés. Aussi, son départ fut un deuil général. Je n'oublierai jamais ses adieux en chaire. Ses larmes se succédaient, et sa voix était presque éteinte par le chagrin et la maladie. Un an après nous avoir quittés, il mourait dans le plus parfait dénuement à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 avril 1899. Son corps repose dans le cimetière de St-Joseph de Lévis, sa paroisse natale.

5.—Monsieur l'abbé Louis-Octave Tremblay fut le cinquième curé, de 1897-1904.

Monsieur le curé Tremblay était un érudit. Son intelligence sortait de l'ordinaire. Il était plutôt diseur que prédicateur. Il avait le don de dire dans dix minutes ce que d'autres ne disaient pas dans une heure. Un jour, dans une conversation, il nous dit avec un sourire malin: "Je sais que je ne suis pas un grand prédicateur. Tout de même, je puis toujours me vanter que je ne suis pas long dans mes prêches et que je vous ennuie pas longtemps." S'il ne fut pas un Bossuet en chaire, il savait nous charmer par son chant. C'était un artiste. Il maniait sa voix d'une manière admirable. Il aurait figuré avec avantage parmi les grands ténors-légers de l'Opéra de Paris. Il aimait à visiter ses paroissiens, et il détestait les mauvaises langues. Durant son ministère, une toilette générale fut faite à l'église. Que de regrets il laissa à sa mort, arrivée le 31 octobre 1904, à Montmagny. Il fut inhumé dans l'église de St-Philippe de Néri. Dans son

testament, il laissa une somme d'argent pour la construction d'un couvent.

6.—Monsieur l'abbé Philogone Lemay fut le sixième curé, de 1904-1912.

Monsieur le curé Lemay, avant sa nomination à St-Philippe de Néri, avait fait quinze années de missions sur la Côte du Labrador, où il était tout à fait dans son milieu. Chez nous, il n'a jamais pû s'orienter, et il nous fit perdre la notion des quatre points cardinaux. Il ne fut jamais un Massillon comme prédicateur, ni un Caruso comme artiste-chantre. Il aimait passionnément les sciences naturelles. Les bois, les racines, les insectes, les fleurs et les animaux n'avaient pas de secret pour lui. Il fut un grand botaniste. Il était en correspondance suivie avec les savants du Canada, des Etats-Unis et de la France. Son activité était inlassable. Son humilité nous rappelait celle de saint Benoît-Labre. Financier scrupuleux, il débarrassa la fabrique de presque toutes ses dettes. En 1906, il construisit un couvent dirigé par les Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie.

7.—Monsieur l'abbé Eugène Pelletier est le curé actuel, depuis 1912.

---

## LES VICAIRES

Messieurs les abbés:—J.-N. Bouliane, en 1877—Ludger Pérusse, de 1878-1880—J.-B.-G. Boulet, de 1880-1881—Louis Sansfaçon, en 1881, puis curé—J.-R. Desjardins, en 1899—Honorius Deschênes, en 1904.

---

## LES PREMIERS BAPTEME, MARIAGE ET SEPULTURE

Bracelet, M.-R.-Sarrezine:—B.—26 octobre 1870, fille de Georges Bracelet dit Casista et d'Angélique Pelletier.

Anctil, Alexandre: — M. — 22 novembre 1870, fils de feu Louis Anctil dit St-Jean et d'Angèle Thériault, avec

Marie-Delphine, fille de Paul Anctil dit St-Jean et de Delphine Dion.

Bélanger, M.-Constance:—S.—30 septembre 1870, épouse de Jean-Baptiste Langlais.

---

## LES ENFANTS-PRETRES

1.—Monsieur l'abbé Zébédée Jean naquit le 25 mars 1848, de Théodule Jean et de Thècle Thiboutot. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Le 19 septembre 1875, il fut ordonné prêtre à Rimouski, par Mgr J. Langevin. Il fut vicaire à la Cathédrale de Rimouski en 1875, à Carleton, Baie des Chaleurs, de 1875-1876, à N.-D. de l'Isle-Verte, de 1876-1877, puis curé, de 1877-1880; de St-Paul de la Croix, de 1880-1889; de Ste-Françoise, de 1889-1897; de St-Valérien de Rimouski, de 1897-1921. En repos à St-Philippe de Néri depuis 1921. Il habite la propriété du Dr W.-H. Blagdon qu'il a achetée.

2.—Monsieur l'abbé Adolphe Michaud naquit le 24 octobre 1857, d'Adolphe Michaud et de Virginie Dumais. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre par le Cardinal Taschereau, le 12 mars 1881. Vicaire à St-Pacôme, de 1881-1882; procureur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1882-1885; vicaire à St-Roch de Québec, de 1885-1888; encore procureur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1888-1892; curé de St-Eugène de l'Islet, de 1892-1895; de la Rivière-Ouelle, de 1895-1902; aumônier au Monastère de Mérici à Québec, de 1902-1904; curé de St-Raphaël de Bellechasse, de 1904-1907; à St-Alexandre, de 1907-1914; missionnaire agricole, de 1914-1916; curé à St-Roch des Aulnaies, de 1916-1918; aumônier à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis 1918. Il est l'auteur du "Dictionnaire généalogique des Familles de la Rivière-Ouelle" paru en 1908.

3.—Monsieur l'abbé Démétrius Dionne naquit le 12 octobre 1862, de Jean-Baptiste Dionne et de Marie Michaud. Il fit ses études chez les Frères de Ste-Croix. Aussitôt ordonné prêtre, il partit pour les Etats-Unis où il exerce encore le ministère. C'est un grand voyageur.

4.—Monsieur l'abbé Michel Chamberland naquit le 20 juin 1865, de Rémi Chamberland et de Marie-Luce Gagnon. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1880-1888; Grand-Séminaire de Québec, de 1888-1889; professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1889-1891; Université d'Ottawa, de 1891-1892; ordonné prêtre à Québec, le 26 mai 1892. Vicaire à Papineauville, de 1892-1894; curé de St-Emile de Suffolk, de 1894-1896; de Ste-Rose-de-Lima, de 1896-1902; de Monte-Bello, depuis 1902. En 1909, il visita l'Europe, l'Egypte et la Terre-Sainte. En 1911, il bâtit un collège. En 1912, le couvent et une partie du village passèrent au feu. Il les reconstruisit. En 1918, il bâtit un hospice pour les enfants orphelins. En 1920, il reconstruisit le couvent qui venait de brûler une seconde fois.

5.—Monsieur l'abbé Joseph Lavoie. (Voir page 245).

6.—Monsieur l'abbé Edouard Lavoie. (Voir page 245).

7.—Le révérend Père François Miville-Deschênes naquit le 19 juin 1874, de François Miville-Deschênes, et de Bibiane Anctil. Après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il entra chez les RR. PP. Dominicains à St-Hyacinthe, en 1894. Le 21 mai 1899, il fut ordonné prêtre par Mgr Decelles, de St-Hyacinthe. Professeur de philosophie à Ottawa, de 1901-1908. En 1901, il prit son titre de "Docteur en théologie". Missionnaire à Québec depuis 1908.

8.—Le révérend Père Jean-Baptiste Lavoie, O.M.I. (Voir page 294).

9.—Monsieur l'abbé Pierre Bélanger naquit le 24 octobre 1879, de Pierre Bélanger et de Adèle Dionne. Il

fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1898-1904. Il fit sa théologie au Grand-Séminaire des Sulpiciens à Montréal, de 1904-1907. Il fut ordonné prêtre, le 21 décembre 1907, à Ottawa, par Mgr Duhamel. Vicaire à Aylmer, de 1907-1910. Curé à Carlbad Springs, de 1910-1912; à Billing's Bridge, depuis 1912.

10.—Monsieur l'abbé Alexandre Jean naquit le 15 janvier 1890, de Théodore Jean et de Geneviève Bérubé. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1903-1911; ordonné prêtre en 1915; professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1915-1921. Le 23 septembre 1921, il partit pour l'Europe suivre un cours de littérature à l'Institut Catholique de Paris.

11.—Monsieur l'abbé Philippe Chénard naquit à Ste-Hélène, le 3 octobre 1891, de Philippe Chénard et de Audinas Barbeau. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1904-1912; ordonné prêtre en 1916. Il est vicaire à St-Pamphile de l'Islet depuis 1917.

12.—Monsieur l'abbé François-Xavier Jean naquit le 11 mars 1894, de Théodule Jean et de Marie Chamberland. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1905-1915 ; ordonné prêtre, le 29 juin 1919 ; professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1919-1921. Le 23 septembre 1921, il partit pour la France étudier l'agriculture à l'Institut Catholique d'Angers.

13.—Le révérend Père Adolphe Michaud, O.M.I., naquit le 27 mai 1894, de Joseph Michaud et de Emma Hudon. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1906-1914. En 1914, il entra au Noviciat des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée. En 1915, il entra au Scolasticat de la dite communauté. Il fut ordonné prêtre, le 18 décembre 1920, à Ottawa.

14.—Monsieur l'abbé Léon Dumais naquit le 10 mai 1892, de Edouard Dumais et de Pélagie Rossignol. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1912-1915; professeur à l'Ecole Normale de Québec, de

1915-1918; ordonné prêtre en novembre 1918. Il est vicaire à Ste-Marie de la Beauce depuis 1918.

15.—Monsieur l'abbé Ernest Dubé naquit le 21 janvier 1895, de Louis Dubé et de Cédulie Massé. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1912-1917; Grand-Séminaire de Québec, de 1917-1918; professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1918-1921; ordonné prêtre à Québec, le 21 mai 1921. Vicaire à St-Raphaël, de 1921.

16.—Monsieur l'abbé Ernest Dumais naquit le 4 mai 1895, de Edouard Dumais et de Pélagie Rossignol. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1910-1917; Grand-Séminaire de Québec, de 1917-1918; professeur à l'Ecole Normale de Québec, de 1918-1921. Ordonné prêtre à Québec, le 21 mai 1921.

17.—Monsieur l'abbé Joseph Michaud naquit le 23 septembre 1899, de Joseph Michaud et d'Emma Hudon. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1911-1920; Grand-Séminaire, depuis 1920.

---

## LES FRERES

Messieurs:—Charles Camberland, Oblat de Marie-Immaculée.
Joseph Morneau, Trappiste.
Cyprien Chamberland, de Ste-Croix.
Joseph Pelletier, des Ecoles Chrétiennes.
Alphonse Pelletier, des Ecoles Chrétiennes.

---

## LES RELIGIEUSES

Demoiselles:—Marie Saint-Onge, des Srs du Perpétuel Secours.
Eugénie Deschênes, des Srs du Perpétuel Secours.
Marie Beaulieu, des Srs de la Providence.
Augustine Blagdon, des Srs de la Providence.

Berthe Blagdon, des Srs de la Providence.
Marie Beaulieu, des Srs Grises de la Charité.
Eugénie Beaulieu, des Srs Grises de la Charité.
Ernestine Beaulieu, des Srs Grises de la Charité.
Victoria Chamberland, des Srs Grises de la Charité.
Juliette Chamberland, des Srs Grises de la Charité.
Marie Langlais, des Srs Grises de la Charité.
Marie Michaud, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Eva Bérubé, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Anne Landry, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Marie Ouellet, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Rosanna Bouchard, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
M.-Thérèse Dionne, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Laura Pelletier, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Marie Pelletier, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Maria Lavoie, des Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie.
Marie Morneau, des Srs Ste-Famille.
Alphonsine Anctil, des Srs Ste-Famille.
Claudia Caron, des Srs Ste-Famille.
Méladite Caron, des Srs Ste-Famille.
Elise Dubé, des Srs Missionnaires du Sacré-Coeur.

Marie Dubé, des Dames de la Congrégation.
Hélène Pelletier, des Dames de la Congrégation.
Léonie Dufour, des Dames de la Congrégation.
Wilhelmine Dufour, des Dames de la Congrégation.
Marie Jean, des Srs Franciscaines de Marie.
Albertine Jean, des Srs Franciscaines de Marie.
Alexandrine Jean, des Srs Franciscaines de Marie.
Eveline Blagdon, des Srs Franciscaines de Marie.
Jeanne Lavoie, des Srs Grises de la Croix.
Berthe Lavoie, des Srs Grises de la Croix.
Aurore Dionne, des Srs Grises de la Croix.
Sara Beaulieu, des Srs Grises de la Croix.
Rose Bouchard, des Srs du Bon-Pasteur.

---

## LES SYNDICS, DE 1870-1876

Messieurs:—Antoine Lavoie — Antoine Rossignol—Prudent Bérubé—Edouard Dufour, père—Joseph Dionne, fils — Louis Caron — Etienne Beaulieu — François Deschênes.

---

## LES MARGUILLIERS

Messieurs: — Louis Caron, 1876 — Octave Langlais, 1876—Thomas Bouchard, 1877 — Clovis Dionne, 1878—Maximin Levesque, 1879 — Hilaire Lavoie, 1880 — David Hudon, 1881 — François-Xavier Morneau, 1882 — Félix Thibault, 1883—Louis Dumais, 1884—Joseph Soucy, 1885—Prime St-Onge, 1886—Joseph Paradis, 1887—Amable Dionne, 1888—Adolphe Michaud, 1889—Hyacinthe Chamberland, 1890—Jean-Baptiste Dumais, 1891—Jules Beaulieu, 1892—Louis Anctil, 1893—Edouard Dufour, 1894—

Bruno Dumais, 1895 — Firmin Dumais, 1896 — Firmin Pelletier, 1897—Thomas Caron, 1898—Augustin Thibault, 1899—Pierre Hudon, 1900—Rémi Langlais, 1901—Dieudonné Dionne, 1902 — Théodore Jean, 1903 — Achille Deschênes, 1904—Alphonse Langlais, 1905—Joseph Chamberland, 1906—Guillaume Michaud, 1907—Pierre Pelletier, 1908 — Jules Anctil, 1909 — Thomas Bouchard, 1910 — Denis Langlais, 1911 — Hector Chamberland, 1912 — Edouard Dumais, 1913—Hilaire Lavoie, fils, 1914—Joseph Paradis, 1915—Joseph Michaud, 1916—Théophile Hudon, 1917—Pierre Dionne, tanneur, 1918—Pierre Dionne, 1919 —Joseph Dionne, 1920—Thomas Caron, 1921.

---

## LES MAIRES

Messieurs:—Thomas Langlais, 1876—Clovis Dionne, 1880—Thomas Langlais, 1882—François Deschênes, 1888 —Clovis Bérubé, 1901—Alphonse Langlais, 1902—Joseph Michaud, 1904 — Louis Bérubé, 1907 — François-Xavier Roy dit Desjardins, 1908—Pierre Dionne, tanneur, 1909 —Pierre Bérubé, 1913—Dieudonné Anctil, 1918.

## LES SECRETAIRES DU CONSEIL

Messieurs : — Théophile Anctil, 1876 — Dieudonné Dionne, depuis 1878.

---

## LES CONSEILLERS

Messieurs:—En 1876, Joseph Paradis—Louis Dumais —Joseph St-Pierre—David Dumais—Antoine Lavoie— Edouard Dufour—En 1877, Joseph Anctil—Edouard Lebrun—En 1878, Prudent Bérubé—Louis Anctil—En 1879, Clovis Dionne—Joseph Soucy—En 1880, Hyacinthe Levesque—Hilaire Lavoie, père—En 1881, Martial Levesque —Achille Deschênes — En 1882, Vincent Dumais—Rémi Langlais—En 1883, Honoré Dionne — Théodore Jean— En 1884, Jean-Baptiste Dumais, fils—Auguste Boucher— En 1885, Thomas Langlais — Rémi Langlais — En 1886,

Théodore Jean—Adolphe Michaud—En 1887, Louis Lévesque — Auguste Boucher — En 1888, Louis Bérubé — Féminin Pelletier—En 1889, Adolphe Michaud—Thomas Duperré—En 1890, Edouard Dumais—Prudent Bérubé—En 1891, François Deschênes—Féminin Pelletier—Vincent Dumais—En 1892, François-Xavier Anctil—François Dufour—En 1893, Théodore Jean — Rémi Chamberland, fils—En 1894, Féminin Pelletier—François Deschênes—Firmin Dumais — En 1895, François-Xavier Anctil — Pierre Beaulieu—En 1896, Louis Anctil—Achille Boucher En 1897, François Deschênes—Joseph Michaud—Guillaume Michaud—En 1898, Honoré Beaulieu—Cyprien Chamberland—En 1899, Achille Boucher — Louis Anctil—En 1900, François Deschênes—Clovis Bérubé—Thomas Bouchard—En 1901, Alphonse Langlais — Hector Chamberland—En 1902, Joseph Bérubé—Abel Duperré—En 1903, François Lavoie—Zéphirin Dumais — Denis Langlais — En 1904, Théophile Beaulieu—En 1905, Louis Bérubé, fils de Pierre — Alphonse St-Pierre — En 1906, François-Xavier Roy dit Desjardins—Louis Bérubé—Pierre Pelletier—En 1907, Adélard Chamberland—David Anctil—En 1908, Louis Bérubé—Pierre Dionne—En 1909, Hilaire Lavoie, fils—Louis Dumais—En 1910, Adélard Chamberland—Gaspard Chamberland—En 1911, Pierre Bérubé—Pierre Dionne—En 1912, Joseph Dionne—Guillaume Michaud, fils — Denis Langlais — En 1913, Arthur Dumais, sellier — Charles Mignault — En 1914, Pierre Bérubé — Louis Dumais — En 1915, Albéric Deschênes — Auguste Lavoie—En 1916, Gaudiose Barbeau—Dieudonné Anctil — En 1917, Louis Dumais — Albéric Deschênes — Ernest Lavoie—Auguste Lavoie — Dieudonné Anctil—Gaudiose Barbeau—En 1918, David Anctil—Arthur Jean—Elisée Rossignol—En 1919, François Dufour—Joseph Bérubé—Rosario Hudon—En 1920, Thomas Anctil—Joseph Thibault — Philippe Langlais — En 1921, Joseph Dionne — Emile Dionne—Auguste Boucher.

## LES SECRETAIRES DES ECOLES

Messieurs:—Octave Chamberland, 1871-1879; Dieudonné Dionne, 1879-1880; Laurent Levesque, 1880-1882; Dieudonné Dionne, 1882-1908; Pierre Dionne, 1908-1920; J.-Arthur Dumais, depuis 1920.

---

## LES COMMISSAIRES DES ECOLES

Messieurs:—Maximien Levêque, Louis Dumais, Antoine Lavoie, Joseph St-Pierre, Hilaire Lavoie, 1871 — Antoine Rossignol, 1872—Vincent Dumais, Achille Deschênes, 1873 — Antoine Lavoie, 1874 — Amable Dionne, Thomas Langlais, 1875—Edouard Lebrun, 1876—Vincent Dumais, 1877—Adolphe Michaud, 1878—Thomas Paradis, 1879 — Joseph Soucy, 1880 — Hyacinthe Chamberland, Louis Levêque, Honoré Dionne, 1881.—Joseph Hudon dit Beaulieu, Israël Dumais, 1882 — Rémi Langlais, 1883 et 1884—Louis Anctil, Auguste Boucher, 1885—Louis Dumais, Pierre Bérubé, 1886—Louis Levêque, Pierre Thibault, 1887—Anselme Bélanger, Joseph Beaulieu, 1888—Hyacinthe Chamberland, 1889 — Jean-Baptiste Dumais, fils, Firmin Thibault, Louis Thibault, 1890—Joseph Thibault, Thomas Caron, 1891 — Théodule Jean, 1892 — Alphonse Langlais, Jean-Baptiste Langlais, 1893 — Jules Anctil, Joseph Beaulieu, 1894 — Pierre Dionne, abbé Alfred Boissinot, curé, 1895—Louis Dubé, Honoré Beaulieu, 1896—Achille Boucher, Xavier Anctil, 1897—Abbé Louis Tremblay, curé, 1898 — Denis Langlais, Thomas Bouchard, Achille Deschênes, 1899—François-Xavier Roy, Pierre Bérubé, 1900—François Lavoie, 1901—Denis Langlais, Thomas Bouchard, 1902 — Cyprien Chamberland, Pierre Bérubé, 1903 — Pierre Dionne, 1904 — Clovis Bérubé, Louis Dubé, 1905 — Hector Chamberland, Louis Bérubé, 1906—François Dionne, 1907—Joseph Michaud, Elisée Rossignol, 1908 — Thomas Caron, Jean-Baptiste St-Pierre, 1909 — Dr William Blagdon, 1910 — Hilaire Lavoie, Joseph Thibault, 1911—Dieudonné Anctil, Octave

Santerre, 1912—Philippe Langlais, 1913—Pierre Dionne, Hilaire Lavoie, 1914 — Louis Dumais, Thomas Anctil, Albéric Deschênes, 1915 — Auguste Boucher, Ernest Lavoie, 1916—Elisée Rossignol, 1917—François Roy, Albert Dionne, 1918—Joseph Thibault, Albéric Deschênes, 1919 — Rosario Hudon, 1920 — Napoléon Plourde, Thomas Caron, 1921.

---

## LES INSTITUTRICES

Demoiselles : — Georgina Martin, Célanire St-Onge, Adèle Dionne, 1871 — Marie Rossignol, 1872 — Virginie Anctil, Célina Chamberland, Delphine Lagacé, Pélagie Rossignol, Mme David Dumais (Adéline Côté), 1873 — Marie-Louise Bérubé, Démerise Pelletier, 1874 — Oréna Alexandre, Célina Chamberland, Victoria Langlais, 1875 —Mme Vve Marie Lafrance, Marie-Louise Bérubé, Odile Dumais, 1876—Elisa Dionne, Georgiana St-Pierre, 1877—Herminie Boucher, 1878—Joséphine Pérusse, 1879—Hélène Pelletier, Rosalie Levêque, 1880—Arthémise Martin (Ecole modèle), 1881—Eugénie Dionne, 1882—Les mêmes, 1883 — Elzire Ouellet (Ecole modèle), Marie St-Onge, Adèle Dionne, Marie Dionne, Georgiana Rossignol, 1884—Justine Martin, Catherine Langlais, Herminie Levêque, 1885—Georgiana Rossignol, Justine Martin, Célina Hudon, Zélia Deschênes, 1886—Mme Louis Bouchard, Marie St-Onge, Alphonsine Rossignol, 1887—Marie Côté (Ecole modèle), Eugénie Deschênes, Mme Henri Dionne (Odile Martin), 1888 — Jovite Langlais (Ecole modèle), Marie Côté, 1889—Estelle St-Onge, Marie Lavoie, Marie Pelletier, Aurélie Dionne, 1890—Hélène Anctil (Ecole modèle), Eugénie Deschênes, 1891 — Aurore Anctil, Marie Jean, Célina Richard, 1892 — Aglaé Dumais, Anne Thibault, Hélène Thibault, 1893—Zélia Deschênes, Estelle St-Onge, Justine Gagnon, Joséphine Bérubé, 1894—Eva Blanchet (Ecole modèle), Aurore Anctil, Marie-Louise Levêque, 1895 — Marie Bélanger, 1896 — Anne Dumais, Justine

Levêque, M.-Herminie Bouchard, 1897 — Marie-Louise Dionne, Marie-Louise Dufour, 1898—Marie-Anne Chamberland (Ecole modèle), Marie Jean, Eugénie Hudon, 1899 — Eugénie Deschênes, Emma Desjardins, 1900 — Catherine Jean, Eugénie Lebel, Marie-Louise Dufour, 1901 — Marie Jean (Ecole modèle), Eugénie Bouchard, Arthémise Langlais, Justine Levêque, Eugénie Deschênes, Wilhelmine Levêque, 1902—Alexandrine Bérubé (Ecole modèle), Albertine Jean, Démerise Thibault, Mme Vve Dieudonné Thibault (Zélia Deschênes), 1903—Rose-Anna Dumais, Marie-Louise Bérubé, Marie Lebel, 1904—Albertine Jean (Ecole modèle), Mme Dieudonné Thibault, Démerise Thibault, Alexandrine Jean, 1905—Rose-Anna Dumais (Ecole modèle), Zélia Hudon, Alphéda Lamarre, 1906—Révérendes Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie (Couvent), Rose-Anna Dumais, Arthémise Langlais, 1907 —Rosa Bouchard, Alice Chamberland, 1908—Marie-Anne Bérubé, 1909 — Les mêmes, 1910-1911-1912 — Clémentine Lebrun, 1913 — Rose-Anna Levêque, 1914 — Albertine Lebrun, 1915—Léda Lemelin, Georgianna Anctil, 1916—Agnès Langlais, 1917—Rosa Paradis, 1918—Les mêmes, 1919—Alphéda Lamarre, 1920—Augustine Paradis, 1921.

---

## JUGES DE PAIX

Messieurs:—Rémi Chamberland, père, 3 octobre 1878 —Thomas Langlais et J.-Octave Chamberland, 6 juillet 1887—Joseph Lavoie, marchand, et Joseph Chamberland, 2 octobre 1897.

---

## LES MARCHANDS

Messieurs:—Jean-Charles Chapais—Clément Soucy —Jérémie Lamarre — Thaddée Soucy — Joseph Soucy—Antoine Rossignol—Ferdinand Rossignol—Joseph Lavoie —Narcisse Lavallée—Arthur Dionne — François-Xavier Roy dit Desjardins—Isidore Langlais — Dieudonné Thibault — François Dionne — Joseph Lemelin — Edouard

Lebrun — Arthur Dumais, fils de Louis — Sara Anctil — Ernest Chamberland.

## LES FORGERONS

A la route de la station :—Messieurs :—Bernard Bouchard—Thomas Levesque — Bernard Deschênes—Ignace Levesque — Thanis Levesque — Joseph Caron, de 1885 à 1921—Roméo Robitaille, de Kamouraska, 1921.

A la côte de l'église :—Messieurs :—Bruno Duperré—Thomas Levesque—Louis Pelletier, père—Louis Pelletier, fils—Benjamin Dionne, depuis 1896.

## LES TAILLEURS DE PIERRE

Messieurs : Gaspard et Albert Chamberland—Joseph Guérette.

## LES MOULINS A SCIE

Le premier moulin à scie, de 1850-1860, fut construit par M. Jean-Baptiste Langlais, sur le ruisseau du village, là où est la forge de M. Joseph Caron. L'eau le faisait marcher.

Le deuxième moulin de 1893-1902, fut construit par M. Joseph Langlais, derrière le cimetière. Il fonctionnait par la vapeur.

Le troisième moulin, de 1900-1912, fut construit par M. Philippe Gagné.

## L'AQUEDUC

En 1890, l'aqueduc fut posée dans le village. MM. Hector Chamberland, Théodule Jean et Théodore Jean en furent les propriétaires et administrateurs.

En 1904, la force du pouvoir de l'aqueduc faisant défaut, M. Thomas Rivard de St Pascal, après conventions avec les abonnés, prit sur ses charges la reconstruction. Il en fit un succès.

En 1907, M. Auguste Michaud de St Pascal en devint le propriétaire.

## LES VETERANS

En 1870, MM. Louis Langlais fils d'Octave, Dieudonné Dionne et Honoré Dionne furent enrôlés pour aller combattre les Féniens dans l'Ouest. Ils n'allèrent pas plus loin que Lévis où ils furent mis en garnison.

Durant la Grande Guerre de 1914-1918, les volontaires furent MM. Dr. Léonidas Blagdon, Joseph Lavoie, Lionel Lavoie, décorés de la Médaille d'Honneur par le Gouvernement français, Gustave Lavoie blessé et mort des gaz en 1919, Charles Paradis, blessé, et Pitre Anctil, mort des gaz en 1918.

Les conscrits furent MM. Joseph Lamarre, Pierre Dionne, Joseph Caron, Joseph Dorion et Joseph Caron, fils, de Napoléon. Ceux-ci n'allèrent pas plus loin qu'en Angleterre.

## EGLISE

L'église fut construite par souscription volontaire, sur la surveillance de Monsieur l'abbé Hyacinthe Potvin, curé de St Dénis. Le bois et la pierre furent apportés par corvées. Le terrain de l'église, du presbytère et du cimetière fut donné gratuitement par M. Jean-Baptiste Langlais. L'église fut complètement finie en 1885, sous l'administration de Monsieur le curé Demers. En 1903, Monsieur le curé Tremblay en fit repeinturer l'intérieur.

En 1890, Monsieur le curé Demers acheta le premier harmonium. Le second fut acheté en 1895, par Monsieur le curé Boissinot. En 1918, Monsieur le curé Pelletier acheta le premier orgue.

## LES ORGANISTES

Les demoiselles Eva Blanchet, de 1895-1900—Marie-Anne Bérubé, de 1901-1905—Marie Jean (Madame Gau-

diose Barbeau), de 1905-1918—Madame Antoine Bouchard, de 1918-1920—Mademoiselle Eva Chamberland depuis 1920.

## LES BEDEAUX

Messieurs :—Charles Soucy, de 1870-1888—Marcel Bouchard, de 1888-1901—Joseph Bouchard, de 1901-1905 Thomas Paradis, de 1905-1920—Laurent Hudon depuis 1920.

## LES PRESBYTERES

Le premier curé, Monsieur l'abbé Joseph Hudon, lorsqu'il vint prendre possession de sa cure, en 1870, fut logé chez un particulier. Il n'y avait pas de presbytère.

En 1871, il acheta la maison de M. Louis Deschênes de Kamouraska qu'il fit transporter à St Philippe de Néri.

En 1920, cette maison fut vendue à M. Nestor Michaud Aujourd'hui, un magnifique presbytère en brique a remplacé le premier.

## LE COUVENT

En 1906, Monsieur le curé Lemay construisit le couvent pour le prix et somme de $4,000.00, dont $1,400.00 données par l'ancien curé, Monsieur l'abbé Louis-Octave Tremblay; $1,000.00 par la fabrique et $1,600.00 par la paroisse. L'aménagement fut payé par la paroisse. En 1907, eut lieu l'ouverture des classes. Les Srs Servantes du Saint-Coeur de Marie en sont les institutrices.

## CHEMIN DE FER

Le chemin de fer "Intercolonial", jadis "Grand Tronc", commença ses travaux à St-Philippe de Néri, vers les 1858. En 1860, le premier train commença à circuler.

La première gare se trouvait placée au nord du che-

min de fer à un arpent, à l'est de la route. Elle était à côté de l'ancien clos aux moutons.

Les chefs de gare furent MM. John Clark, de 1860-1862 — John McCormick, de 1862-1867 — Jean-Baptiste Dionne, de 1867-1872—Cyprien Chamberland, de 1872-1881.

La deuxième gare, qui est celle d'aujourd'hui, fut construite en 1880. Les chefs de gare furent MM. Oscar Blagdon, de 1881-1898—Samuel Pelletier, de 1898-1905—Eugène Guay, de 1905-1910—Cléophas Lemieux, depuis 1910.

---

## LES CANTONNIERS OU CESSIONNAIRES

Messieurs:—John Clark — John McCormick—Jean-Baptiste Dionne—Antoine Barbeau—Joseph Lavoie, père —Joseph Lavoie, fils—Hypolite Emond—Jean-Baptiste Proulx — Alfred Dion — David Proulx — Nazaire Lebel, père—Cyprien Chamberland—Joseph Lebel, fils—Antoine Rossignol — Jean-Baptiste Lavoie — Pierre Lamarre — Léon Dumais—François Chamberland.

---

## LES MAITRES DE POSTE

Messieurs:—François Deschênes—Jérémie Lamarre —Thomas Paradis—Edouard Lebrun, marchand—François-Xavier Roy dit Desjardins, marchand.

---

## LES FROMAGERS ET BEURRIERS

Messieurs: — Louis Soucy, de 1886-1888 — Cyrias Chassé, de 1888-1894 — Thomas Leclerc, de 1894-1898 — Joseph Langlais, de 1898-1900—Jean-Baptiste St-Pierre, de 1900-1911—Thomas Caron, fils, de 1911-1913—Wilfrid Chamberland, depuis 1913.

---

## NOTES HISTORIQUES

En 1850, M. Jean-Baptiste Langlais eut le premier crible.

En 1855, M. Jean-Baptiste Langlais eut le premier moulin vireux à moudre.

En 1860, M. Thomas Anctil eut le premier moulin à battre.

En 1860, M. Damase Martin, père, eut la première lampe à pétrole.

En 1860, M. Damase Martin, père, eut les premières allumettes.

En 1870, Mademoiselle Emélie Hudon, soeur du curé, eut le premier piano.

En 1870, M. Théodule Jean eut le premier capot de chat.

En 1878, M. Théodore Jean eut la première faucheuse.

En 1880, M. Rémi Chamberland, fils, eut le premier râteau sur roues.

En 1881, M. Théodule Jean, fils, eut la première moissonneuse.

En 1904, M. Théodule Jean, fils, eut la première moissonneuse lieuse.

En 1910, érection du Calvaire.

En 1913, M. Joseph Rossignol, carrossier, eut la première automobile.

En 1918, l'église est éclairée par l'électricité.

En 1920, le presbytère est éclairé par l'électricité.

---

## LES MEDECINS

Le 18 mai 1881, le Dr William-Herménégilde Blagdon, de Québec, vint s'établir dans notre paroisse. Il avait comme territoire, les paroisses de St-Philippe de Néri, St-Denis, Notre-Dame du Mont-Carmel et St-Pacôme.

Il se maria le 25 septembre 1883, avec Marie-Louise Bergevin, de Notre-Dame de Québec.

De ses quatre fils, trois sont médecins à Montréal, Léonidas, Albert et Charles. Alexandre, après quelques années dans les banques, est pharmacien à Montréal.

Le 8 août 1921, le Dr W.-H. Blagdon quitta définitivement St-Philippe pour Montréal.

Le Dr W.-H. Blagdon eut pour successeur professionnel le Dr J.-A. Landry, né à St-Pascal, le 27 août 1876, d'Arsène Landry et d'Alphonsine Rivard.

Le Dr J.-A. Landry fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1894-1900; à l'Université Laval de Québec, de 1901-1905. Il pratiqua comme médecin à Ste-Cécile de Whitton, Co. de Frontenac, de 1905-1907; à St-Ludger, Co. de Beauce, de 1907-1908; à St-Pierre de Broughton, Co. de Mégantic, de 1908-1911; à Sandy Bay, Co. de Matane, de 1911-1919; à St-Roch des Aulnaies, Co. de l'Islet, de 1919-1921; à St-Philippe de Néri, depuis le 24 juillet 1921.

Il acheta la propriété de M. Désiré Lavoie, gérant de la Banque Nationale à St-Philippe de Néri.

Le Dr J.-A. Landry épousa, le 24 juillet 1906, M.-Adélaïde-Joséphine Dubé dit Frève, à St-Jean-Baptiste de Québec.

---

## LES SELLIERS

MM. Arthur et Joseph Dumais quittèrent la paroisse en 1892, pour Québec où ils apprirent le métier de sellier. En 1894, ils étaient apprentis chez M. Pierre Déry, Côte St Georges, et en 1897, chez M. Monoré Houde, rue St Jean. En 1898, ils vinrent s'établir parmi nous. Leur commerce est très florissant et très étendu. Ils s'occupent aussi du commerce de la fourrure et de la chaussure.

---

## BANQUES

Durant plusieurs années, les banques Nationale et Provinciale tinrent des bureaux à St Philippe de Néri. En 1914, ils installèrent définitivement leurs succursales. M. Désiré Lavoie, secrétaire du comté, est le gérant de la Banque Nationale. M. Ernest Chamberland, marchand, eut

pour successeur M. Arthur Dumais, marchand, dans la gérance de la Banque Provinciale.

---

## TELEPHONES

En 1892, le téléphone Kamouraska fit son apparition dans la paroisse. Les abonnés furent Monsieur le curé, le Dr. W. H. Blagdon, la gare, M. Joseph Lavoie et M. François-Xavier Roy dit Desjardins, marchands.

En 1906, le téléphone Bellechasse remplaça le Kamouraska. Nous comptons plus de vingt abonnés.

---

## LES PROFESSIONNELS—LES MEDECINS

1.—M. Alexandre Boucher naquit le 14 mars 1857, de François Boucher et de Mathilde Hudon dit Beaulieu. Après ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, il alla à l'Université Laval de Québec faire ses études médicales. Il fut reçu médecin en juin 1886. Il s'établit à St Ambroise de la Jeune-Lorette où il a toujours pratiqué. Il épousa en 1886, Emma fille de Joseph Richard, manufacturier de Québec.

2—M. Thomas Michaud naquit le 10 octobre 1876, d'Adolphe Michaud et de Virginie Dumais. Après ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1888-1897, il alla à l'Université Laval de Québec en 1897, pour être reçu médecin en 1901. Il se maria le 17 septembre 1901 avec Luména Bergeron de Québec. Il pratiqua à Cabano, de 1901-1902 ; à St Joseph de Lévis, de 1902-1903 ; à St Pacôme depuis 1903. En 1910, il forma une "Compagnie de Produits chimiques" qui vécut le temps des roses.

3—M. Léonidas Blagdon naquit le 2 novembre 1885, du Dr. W. H. Blagdon et de Marie-Louise Bergevin. Après ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1898-1904, il alla à l'Université Laval de Québec, où il fut reçu

médecin en 1908. Il se maria le 31 août 1908 avec Stella Turcotte de Québec. De 1908-1915, il pratiqua à Montmartre dans l'Ouest. En 1915, il s'enrôla dans l'Hopital Général de l'Université Laval de Montréal, pour le service outre-mer, durant la Grande Guerre de 1914-1918. Il est un de nos meilleurs chirurgiens. Il revint au pays en 1919, décoré de la Médaille d'Honneur par le Gouvernement français. Depuis son retour, il pratique à Montréal.

4—M. Albert Blagdon naquit le 10 mai 1887, du Dr. W. H. Blagdon et de Marie-Louise Bergevin. Après ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1899-1909, il alla à l'Université Laval de Québec, où il fut reçu médecin en 1913. Il se maria en 1915, à Angéline Lamarche de Montréal. Depuis 1913, il pratique à Verdun, Montréal.

5.—M. Charles Blagdon naquit le 14 avril 1893, du Dr W. H. Blagdon et de Marie-Louise Bergevin. Après ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, de 1907-1912, et au Séminaire de Québec, de 1912-1915, il fit ses études médicales à l'Université Laval de Québec, où il fut reçu médecin en 1920. Il pratique à la Pointe-aux-Trembles, Montréal.

---

## LES AVOCATS

1—M. François Dufour naquit le 8 mai 1877, de François Dufour et de Eloise Bérubé. Après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1888-1896, il fit une année de cléricature chez les MM. Taschereau et Pacaud, à St-Joseph de Beauce, puis une seconde année chez Monsieur G.-F. Hamel, à Ste-Marie de Beauce. De 1898-1900, il alla à l'Université Laval de Québec. Il fut admis au barreau le 15 janvier 1901. Il se maria le 7 février 1901, avec Léonide Roy, de St-Joseph de Beauce.

2.—M. Cyprien Bélanger naquit le 10 avril 1878, à Hébertville, Lac St-Jean, de Pierre Bélanger et d'Adèle Dionne. Il alla au Séminaire de St-Hyacinthe, de 1893-1894; au collège St-Anselme, Manchester, N.-H., E.-U. A.,

de 1894-1898; chez les Sulpiciens de Montréal, de 1898-1900; professeur de français à Pensylvanie, de 1900-1902; études du droit à Boston, de 1902-1905; admis au barreau en 1905, et pratique toujours à Manchester. C'est un de nos meilleurs avocats canadiens-français. Il est très puissant à Manchester. Le 23 novembre 1909, il épousa Nelly Laflamme, à Manchester.

3.—M. Arthur Chamberland naquit le 18 avril 1887, de Cyprien Chamberland et de Georgianna Drapeau. De 1900-1907, études au collège de St-Joseph de Memramcook, N.-B. De 1907-1911, cléricature chez MM. Michaud, Jones, Slipp et Hanson, à Fredericton, N.-B. Il fut admis au barreau en 1911. Il pratique au Grand Sault, N.-B. Il se maria le 14 octobre 1911, avec Virginie Dionne, d'Edmunston, N.-B.

4.—M. Joseph Jean naquit le 7 février 1890, de Théodule Jean et de Marie Chamberland. Après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1900-1910, il alla à l'Université Laval de Québec, où il fut admis au barreau en 1913. Il pratique à Montréal. Il se maria le 10 janvier 1916, avec Marie-Anne Roy, de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.

---

## LES NOTAIRES

1.—M. Joseph-Jean Lavoie. (Voir page 246).

2.—M. Phidélème Jean naquit le 7 février 1882, de Théodule Jean et de Marie Chamberland. Après ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1897-1905, il alla à l'Université Laval de Québec, où il fut reçu notaire en 1909. Il pratique à St-Pamphile de l'Islet. Il se maria le 2 avril 1914, avec Hélène Chouinard, de St-Pamphile. En 1917, il fut élu maire de l'endroit. Il s'occupe beaucoup de banque et de commerce de bois.

3.—M. Tancrède Dufour naquit le 30 mars 1884, de François Dufour et d'Eloise Bérubé. De 1897-1905, études au collège de Ste-Anne de la Pocatière. De 1905-1908,

études du droit à l'Université Laval de Québec. Il fut admis à la pratique du notariat le 29 juillet 1909. Depuis cette date, il pratique à Ste-Germaine de Dorchester. Il se maria le 14 février 1911, avec Antonia Rousseau, de Plessisville.

---

## LES PROFESSEURS AGRICOLES

1.—M. Georges Bouchard naquit le 22 avril 1886. Il fit son cours commercial des professeurs Gauthier et Langlois, à l'école de St-Roch des Aulnaies, de 1899-1902; son cours classique au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1902-1908; Ecole Polytechnique de Montréal, de 1908-1909; Grand-Séminaire de Québec, de 1909-1911; professeur d'anglais en deuxième, au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1911-1912; étudiant à l'Institut agricole de Louvain, Belgique, de 1912-1913; à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, France, de 1913-1914; ambulancier volontaire durant les trois premiers mois de la Grande Guerre de 1914-1918; professeur de botanique et d'entomologie à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière depuis 1915. Il se maria le 24 août 1915, à M.-Crescence, fille de M. Camille Pouliot, juge de la Cour Supérieure pour le district d'Arthabaska. En 1916, fondateur-conjoint de la Page agricole de l'*Action Catholique* de Québec. En 1917, auteur des "Premières Semailles". En 1918, fondateur de la Page agricole du *Soleil* de Québec. En 1919, étudiant à Cornell, Ithaca, N.-Y.; agronome officiel du comté de l'Islet. En 1920, inventeur des collections de 150 graines distribuées à tous les agronomes du Département d'Agriculture de Québec; inventeur d'un bain mobile pour démonstration de lavage des moutons; fondateur de l'Association Avicole de Ste-Anne de la Pocatière, la première association du genre dans le Bas de Québec; directeur de la Société de Protection des Plantes de la Province de Québec.

2.—M. Arthur Lamarre naquit le 11 mars 1892, de

Pierre Lamarre et de Hélène Levesque. De 1907-1913, études au collège de Ste-Anne de la Pocatière. De 1913-1915, Grand-Séminaire de Québec. De 1915-1916, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière. De 1917-1920, études à l'Ecole d'Agriculture d'Oka, où il fut reçu Professeur d'Agriculture.

## RECENSEMENTS

| Années | Familles | Populat. | Hom. | Fem. | Mariés | Non mar. | Veuvage | Sup. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1871 | 143 | 991 | 470 | 521 | 315 | 657 | 19 | 5600 |
| 1881 | 166 | 1034 | 491 | 543 | 317 | 687 | 30 | |
| 1891 | 189 | 1045 | 498 | 551 | 306 | 690 | 53 | |
| 1901 | 187 | 966 | 477 | 489 | 316 | 605 | 45 | 9114 |
| 1911 | 171 | 969 | 476 | 493 | 335 | 298 | 40 | |

## SOUVENIRS

L'été dernier, après un pélérinage à St-Denis, où vécurent la plupart de mes ancêtres, je revenais seul en voiture à St-Philippe de Néri. Le ciel était pur et le soleil était à son déclin. Dans les champs, les quelques cultivateurs attardés finissaient leur journée. Le foin couché par terre attendait nonchalamment le repos de la nuit. Les grains, la tête baissée, remerciaient Dieu de les avoir fait vivre encore une journée. Mes yeux se promenaient avec délice sur cette plaine presqu'endormie. Il y a cent ans, pensais-je, cette magnifique campagne était une forêt vierge. Aujourd'hui, la civilisation règne en maîtresse. La, derrière la montagne, je voyais la suite des belles maisons qui avaient remplacé la hutte d'écorce des primitifs habitants du pays. Il y a quatre-vingt ans, quelques familles de Hurons habitaient encore cet endroit. Ils fournissaient à nos pères, les raquettes, les paniers et différents bibelots. Plus loin, je voyais l'église et à ses pieds, le village qui me conduisait jusqu'à St-Pacôme. Voulant reporter mes regards plus haut, je fus arrêté par la haute montagne qui sépare St-Philippe

de Néri de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sous le doux baiser du soleil couchant, le coup d'oeil était splendide. Mon village, sous la protection de cette montagne, me transporta en France et en Italie. Mon esprit enthousiasmé revoyait ces centaines de petits villages que les Pyrénées et les Alpes conservent si jalousement dans leurs replis.

Ah! que nos pères seraient surpris s'ils nous arrivaient aujourd'hui. La "Côte", c'est ainsi que jadis on appelait St-Philippe de Néri. "Où vas-tu?" disait-on. "Je vais à la Côte." Nos ancêtres, donc, verraient leur Côte toute transformée. C'est un des plus jolis villages de la Province, très bien agencé et très bien bâti. Depuis trente ans seulement, que de changements. Sur la grande rue du village que nous appellerons pour le moment la "Basse-Ville", les maisons d'autrefois sont disparues pour faire place à de plus belles. A la "Haute-Ville", la route de l'église est construite sur toute sa longueur. A cet endroit, en 1880, il n'y avait même pas de chemin. On passait à travers champ pour se rendre à l'église. Cette route fut ouverte vers les 1886. Il y a quatorze maisons là où il n'y en avait que trois, habitées par MM. Georges d'Auteuil, Lazare Bérubé et Léandre Deschênes; aujourd'hui, MM. Joseph Guérette, Hubert Dubé, Thomas Paradis, etc, etc. La route de la gare, qui compte plus de vingt maisons, n'en avait en ce temps-là que cinq, habitées par MM. Antoine Barbeau, Joseph Jean, Joseph Mignault, Octave Chamberland et l'école; aujourd'hui, MM. Joseph Thériault, cordonnier, Hôtel Desjardins, Gaspard Chamberland, Joseph Bérubé, Emile Dionne, etc, etc. Au "Rocher-Blanc", il y avait une dizaine de maisons, aujourd'hui disparues. Derrière le "Petit-Rocher", le même nombre de maisons existe.

Comme vous le voyez, mes chers amis de St-Philippe de Néri, pour un changement c'en est tout un. Soyons fiers de notre paroisse; elle a bien marché. Avançons

toujours avec les années. Soyons modernes, en ayant de bons trottoirs, en plantant des arbres qui embellissent et donnent une si bonne fraîcheur dans la chaude saison. Que nos bâtisses soient peinturées et blanchies. Ainsi, les voyageurs diront avec plaisir que St-Philippe de Néri est la plus belle des paroisses si elle n'est pas la plus étendue; et que ses habitants, en vrais artistes, savent mélanger la beauté à l'aisance.

---

# CHAPITRE VINGT-HUITIEME

## NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

Cette paroisse fut érigée canoniquement le 30 janvier 1867, par Mgr C.-F. Baillargeon, et civilement par Proclamation de Sir John Young, Lord Lisgar, Gouverneur-Général, le 10 mars 1869.

Je donne dans son entier le "Décret canonique". Je passe sous silence la "Proclamation civile", parce que nous y lisons les mêmes divisions que celles du Décret.

### DECRET CANONIQUE

La paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel aura une étendue de territoire d'environ quatre milles de front, sur environ six milles et demi de profondeur, bornée comme suit, savoir: vers le nord-ouest, partie par la ligne qui sépare le troisième rang du quatrième dans la partie du fief et seigneurie de St-Denis, plus la partie du quatrième rang du dit fief situé au sud de la montagne Pelée et qui est actuellement possédée par Honoré Chamberland et Prudent Plourde, habitants de Mont-Carmel, et par Louis Bérubé, David Dumais, Louis Anctil et Honoré Bérubé, habitants de la paroisse de St-Denis, et partie par celle qui sépare le troisième rang du quatrième dans la partie du fief ou seigneurie de Kamouraska, sans en excepter les circuits faisant suite aux terres de Xavier Roy et Honoré Lavoie, circuits qui, suivant certains titres, sont sur le

troisième rang et, suivant d'autres, sur le quatrième; vers le nord-est, partie par la ligne qui sépare la terre de Bénoni Pelletier de celle de Charles Macé, dans le quatrième du dit fief et seigneurie de Kamouraska, partie par celle qui sépare la terre de Jean Plourde de celle de Eliphas Emond, dans la partie du canton de Woodbridge connue sous le nom du cinquième rang de Kamouraska, et partie par la ligne qui sépare le dit fief et seigneurie de St-Denis du canton de Woodbridge; vers le sud-est, partie par le canton Painchaud et partie par le canton d'Ixworth; vers le sud-ouest, partie par le dit canton d'Ixworth et partie par la paroisse de St-Pacôme, telle que reconnue pour les fins civiles, par une proclamation de Son Excellence Lord Monck, Gouverneur-Général, en date du 20 février 1866.

---

## LES DESSERVANTS

1.—Monsieur l'abbé Edouard Quertier, curé de St-Denis, fut desservant de 1851-1852.

2.—Monsieur l'abbé François Bégin, curé de St-Pacôme, fut le deuxième et dernier desservant, de 1852-1859, alors qu'un curé résident fut nommé.

---

## LES CURES

1.—Monsieur l'abbé Pierre Boucher fut le premier curé, de 1859-1861.

2.—Monsieur l'abbé Elzéar Michaud fut le deuxième curé, de 1861-1862.

3.—Monsieur l'abbé Joseph Hoffman fut le troisième curé, de 1862-1867.

4.—Monsieur l'abbé François Morin fut le quatrième curé, en 1867.

5.—Monsieur l'abbé F.-X.-Ludger Blais fut le cinquième curé, de 1867-1871.

6.—Monsieur l'abbé Edouard Demers fut le sixième curé, de 1871-1884.

7.—Monsieur l'abbé Magloire Moreau fut le septième curé, de 1884-1896.

8.—Monsieur l'abbé Georges Goudreau fut le huitième curé, de 1896-1898.

9.—Monsieur l'abbé Benjamin Dionne fut le neuvième curé, de 1898-1905.

10.—Monsieur l'abbé Olivier Martin fut le dixième curé, de 1905-1910.

11.—Monsieur l'abbé Alphonse Lessard est le onzième curé, depuis 1910.

---

## LES ENFANTS-PRETRES

1.—Le Révérend Père Alfred Sirois, O.M.I., naquit le 11 octobre 1867, de David Sirois et d'Emélie Michaud. Après ses études au Séminaire de Rimouski, il entra au Noviciat des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, à Lachine, en 1888; prononça ses voeux en 1890, à Ottawa; fut ordonné prêtre par Mgr Duhamel, le 19 mai 1894; Directeur du collège de Brownsville, Texas, E.-U. A., de 1895-1897; aumônier de l'Hôpital de Tewksbury, Massachusetts, E.-U. A., de 1897-1905; depuis 1905, il est assistant-curé à St-Pierre de Plattsburg, N.-Y., E.-U. A., d'où il a bâti une chapelle à Treadwell's-Mill, en 1907.

2.—Le Révérend Père Louis Lavoie, Jésuite, naquit le 25 mai 1886, de Louis Lavoie et de Thaïs Levesque. En 1898, il commença ses études avec M. le curé Georges Goudreau qu'il suivit à St-Gilles de Beaurivage, de Lotbinière; au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1899-1904; Séminaire de Québec, de 1904-1905; chez les Sulpiciens de Montréal, de 1905-1906. En 1906, il entra au Noviciat des RR. PP. Jésuites, au Sault-au-Récollet. En 1908, il prononça ses voeux simples-perpétuels. De 1910-1913, études de philosophie et de sciences profanes à l'Immaculée-Conception, Montréal. De 1913-1915, professeur des Lettres aux jeunes Jésuites, au Sault-au-Récollet. De 1915-1916, études de la théologie et autres

sciences sacrées, à l'Immaculée-Conception. De 1916-1917, professeur au Sault-au-Récollet. De 1917-1918, études privées à Québec, tout en s'occupant des oeuvres de jeunes gens, et du "Chez Nous du Soldat". De 1918-1920, études théologiques à Woodstock College, Maryland, puis au scolasticat de la Providence, N.-Y., E.-U. A. En 1920, études théologiques à l'Immaculée-Conception. Sous-diacre, le 12 décembre, puis diacre, le 16 décembre 1920. Ordonné prêtre, le 26 janvier 1921.

3.—Monsieur l'abbé Honorat Hudon dit Beaulieu naquit le 12 juin 1867, d'Hyacinthe Hudon et d'Onésime Jean. Il fit ses études au Séminaire de Québec, de 1877-1886; en repos, de 1886-1887; Grand-Séminaire de Québec, de 1887-1889; professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1889-1891; ordonné prêtre le 31 mai 1891; vicaire à St-Victor de Tring, de 1891-1893; à St-Charles de Bellechasse, de 1893-1895; à St-Raymond, de 1895-1898; curé à St-Léonard de Port-Maurice, de 1898-1903; en repos, de 1903-1907; décédé le 5 juin 1907. Il fut inhumé dans l'église de St-Léonard de Port-Maurice.

4.—Monsieur l'abbé Antoine Levesque naquit le 26 juin 1891, de Antoine Levesque et d'Elisabeth Beaulieu. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, de 1904-1914; Grand-Séminaire de Québec, de 1914-1918; ordonné prêtre le 25 mai 1918. Il est professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière depuis 1918.

---

## LES RELIGIEUSES

Demoiselles : — Marie Lavoie—Sr Thaïs, au Bon-Pasteur de Québec.

Elise Lavoie—Sr Ste-Marie, au Bon-Pasteur de Québec.

Aglaé Lavoie—Sr Lavoie, des Soeurs de la Providence, Montréal.

M.-Anne Lavoie — Sr St-Grégoire de

Naziance, des Soeurs du Précieux-Sang, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

## EGLISE

La première église fut bâtie en 1851 par M. le curé Edouard Quertier, de St-Denis, qui la desservit durant un an, une fois par mois. La paroisse portait alors le nom de St-Edouard.

En 1852, la paroisse fut mise sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel. M. le curé François Bégin, de St-Pacôme, la desservit de 1852-1859.

En 1859, M. l'abbé Pierre Boucher fut nommé le premier curé résident.

En 1906, M. le curé Olivier Martin remplaça la première église, devenue trop petite, par celle d'aujourd'hui.

Pour la reconstruction de l'église, les paroissiens d'en haut la voulaient sur la côte, à neuf arpents seulement plus haut que l'ancienne. Elle fut même marquée par M. le curé Alphonse-Andronique Beaudet, de St-Pascal, envoyé par Mgr Bégin sur la demande de M. le curé Benjamin Dionne. Celui-ci venant à partir, le nouveau curé, M. l'abbé Olivier Martin, grand diplomate, fit construire cette seconde église sur l'emplacement de la première, au contentement de tous les paroissiens.

## ERECTION CANONIQUE

Le 10 mai 1869, dans une assemblée des habitants franc-tenanciers de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, reconnue récemment pour les effets civils, on choisit, pour former avec M. le curé le corps des marguilliers de la dite paroisse, les Sieurs Rémi Dionne, Joseph Drapeau, Thomas Rivard, Germain Soucy, Joseph Bélanger, Nazaire Dionne, Etienne Levesque et Georges Mignault.

La requête fut présentée à Mgr Baillargeon qui approuva le dit corps des marguilliers.

Les trois premiers nommés devant être marguilliers du "Banc-d'Oeuvre", Sr Joseph Drapeau devant l'être l'année suivante et Sr Thomas Rivard pour l'année 1871.

Les cinq autres ainsi élus furent considérés comme anciens marguilliers.

Signé: C.-F. Baillargeon,
Arch. de Québec.

Donné dans les Archives par le Rév. L. Blais, ptre, curé.

---

## UNE ORDINATION

Le 11 juillet 1869, huitième dimanche après la Pentecôte, pendant la quatrième visite comme évêque dans l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel, et sa première comme archevêque, Sa Grandeur Mgr C.-F. Baillargeon a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. l'abbé Maxime Hudon dit Beaulieu, fils de Maxime Hudon et de Rosalie Lavoie, ci-devant de cette paroisse, âgé de 27 ans, 6 mois et 24 jours.

Etaient présents à l'ordination: les Révérends L.-J. Bernard, curé de St-Jean-Baptiste des Ecureuils, H. Potvin, curé de St-Denis, J.-H. Hoffman, procureur du collège de Lévis, L. Blais, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, H. Gagnon, vicaire à St-Henri de Lauzon, A. Gauvreau, aumônier de l'archevêché, W. Couture, vicaire de St-Jean Port-Joli, C.-A. Collet, assistant-secrétaire de l'archevêché.

Assistaient Monseigneur, MM. H. Boivin et A. Gauvreau; M. M. Hudon était accompagné de son co-paroissien M. J. Langlais.

Signé: C.-F., Archevêque de Québec.

| | |
|---|---|
| Jos. Hoffman, ptre. | H. Gagnon, ptre. |
| L. Blais, ptre. | A. Gauvreau, ptre. |
| H. Potvin, ptre. | H.-W. Couture, ptre. |
| M. Hudon, ptre. | J. Langlais, ptre. |
| L.-J. Bernard, ptre. | C.-A. Collet, ecclésiastique. |

## LES PREMIERS BAPTEME, MARIAGE ET SEPULTURE

Chamberland, M.-Arthémise:—B.—13 octobre 1859, fille de Jean-Baptiste Chamberland et d'Emélie Sans-Terre.

Dumais, Narcisse:—M.—15 novembre 1859, fils de Joseph Dumais et d'Eliza Dupont, avec Philomène, fille de Louis Anctil dit St-Jean et de M.-Auxerre Levesque.

Beaulieu, Edouard:—S.—23 novembre 1859, fils d'Honoré Beaulieu et de Domine Jean.

---

## LES MARGUILLIERS

Messieurs:—Edouard Santerre, 1869—Rémi Lavoie, 1870—Ignace Chapais, 1871—Edouard Michaud, 1872—Hilaire Bossé, 1873—Sigefroy Levesque, 1873—François-Xavier Voisine, 1874 — Bruno St-Onge, 1875 — Jean-Baptiste Chamberland, 1876—Guillaume Michaud, 1877—Hyacinthe Beaulieu, 1878 — Edouard Bérubé, 1879 — Bénoni Lavoie, 1880—Georges Beaulieu, 1881—Cyprien Levesque, 1882—Prudent Plourde, 1883—Louis Santerre, 1884 — Marcel Dumais, 1885 — François Lavoie, 1886 — Philippe St-Onge, 1887 — Paul St-Jean, 1888 — Louis Lavoie, 1889—Charles Levesque, 1890—Michel Jean, 1891—Sifroy Levesque, 1892 — Pierre St-Onge, 1893—Marc Thériault, 1894 — Louis Gagnon, 1895 — Jean-Baptiste fils de Louis, 1896 — Hégésippe Massé, 1897 — J.-Paul Rivard, 1898—Joseph Desjardins, 1899—Louis St-Onge, 1900—Achille Desjardins, 1901—Luc Chamberland, 1902—Louis Levesque, 1903—Jean-Baptiste Desjardins, 1904—Henri Dufour, 1905—Charles Martin, 1906—Edouard Lebrun, 1907—Dieudonné Soucy, 1907—Achille Levesque, 1908—François Lebel, 1908 — François Plourde, 1909 — Antoine Desjardins, 1910—Elzéar Levesque, 1911—Jean Dionne, 1912 — Philippe Francoeur, 1913 — Cyprien Rivard, 1914—Michel Jean, 1915—Joseph St-Onge, 1916

—Jean Plourde, 1917—Paul Dumais, 1918—Victorien St-Onge, 1919—Napoléon St-Onge, 1920—Odilon Drapeau, 1921.

---

Avant de donner la liste des Maires, des Secrétaires, des Conseillers municipaux et des Commissaires d'écoles, je dois faire remarquer que, durant les premières années, les délibérations étaient tenues sur des feuilles détachées. Aujourd'hui, nous n'en trouvons que quelques-unes, par-ci, par-là. Qu'on prenne note de ces lacunes, et tout ira comme dans le meilleur des mondes.

La première délibération trouvée date du 4 août 1855, et signée par M. François-Xavier Anctil, secrétaire.

---

## LES MAIRES

Messieurs: — Jean Caron, 1859 — Georges Michaud, 1870—Louis Lavoie, 1872 — Jean Caron, 1873 — Etienne Levesque, 1879—François Lavoie, 1887—Louis Levesque, 1888 — Michel Jean, 1904 — Napoléon St-Onge, 1906 — Louis St-Onge, 1908 — Thomas Soucy, 1916—Bruno St-Onge, 1917—Arthur Massé, 1921.

---

## LES SECRETAIRES

Messieurs: — François-Xavier Anctil, 1855 — Louis Lavoie, 1897—Maxime Sirois, 1908—Thomas Jean, 1910 —André Plourde, depuis 1916.

---

## LES CONSEILLERS

Messieurs: — En 1855. — Louis Anctil — Hyacinthe Beaulieu — Joseph Drapeau — Magloire Dionne — Rémi Dionne—Joseph Laplante—En 1864.—Honoré Chamberland—Joseph Bélanger—Nazaire Dionne—Gédéon Hudon —Bruno St-Onge—Philippe St-Onge—En 1865.—Hilaire Bossé — Alexandre Martin — Parfait Hudon — Georges Levesque—Nazaire Dionne—Bruno St-Onge—En 1866.—

Hyacinthe Plourde — Michel Jean — Joseph Drapeau — Honoré Chamberland—Honoré Michaud—En 1870.—Honoré Chamberland — Prudent Bérubé — Jean-Baptiste Chamberland — Gédéon Beaulieu — Bruno St-Onge — Etienne Dionne — En 1873.—Bruno Roy — Norbert St-Onge—Louis Lavoie—En 1874.—Edouard Bérubé—Hyacinthe Beaulieu—En 1875.—Louis Santerre—Hyacinthe Chamberland — Bénoni Lavoie — En 1878. — François-Xavier Roy—Benjamin Michaud—Etienne Levesque—En 1879.—Marcel Dumais — Edouard Michaud—En 1880.—Edouard Bérubé—Louis Santerre—En 1881.—Hyacinthe Beaulieu — En 1882. — Bruno St-Onge — Paul Anctil — Octave Raymond—En 1883.—Rémi Lavoie—En 1885.—Thomas Soucy—En 1886.—Louis Levesque—Thomas Paradis — En 1887. — Denis Desjardins — Jean-Baptiste Beaulieu—En 1888.—François Lavoie—Charles Mignault —Hyacinthe Duperré—En 1889.—Jean-Baptiste Lavoie — En 1890. — Jean-Baptiste Desjardins — Napoléon St-Onge—Edouard Michaud—En 1891.—Joseph Roy—Marc Thériault—En 1892.—Lazare Santerre—En 1893.—Sigefroy Levesque — En 1894.—Lazare St-Jean—Henri Dufour—En 1895.—Luc Chamberland — En 1896.—Joseph Rivard—Antoine Levesque—Michel Jean—Jean-Baptiste Beaulieu—En 1897.—Charles Martin — Joseph Anctil—En 1898.—Hégésippe Massé—Joseph Beaulieu—En 1899. — Joseph St-Onge — Louis Lavoie — En 1900. — Louis Lebrun — Paul Rivard — Alfred Moreau — En 1901. — Antoine Lavoie—En 1902.—Pierre Lavoie — En 1903.—Odilon Drapeau—Thomas St-Onge — En 1904.—Thomas Michaud—Joseph St-Ange—Arsène Michaud—En 1905. — François Lebel — En 1906. — Jean Dionne — Cyprien Levesque — Victorien St-Onge—En 1907.—Paul Dumais —Louis Drapeau—En 1908.—Jean Plourde—Jacob Dumais—En 1909.—Ludger St-Onge—Denis Barbeau—En 1910.—Louis Beaulieu — Joseph Massé—En 1911.—Eugène Lavoie—Nazaire Anctil — En 1912.—Polydore St-

Onge—Thomas Lavoie — En 1913.—Thomas Levesque—Amédée Massé—En 1914.—Paul Dumais—David Levesque—En 1915.—Adélard Raymond—Thomas Soucy—En 1916.—Arthur Massé—Emile Drapeau—En 1917.—Joseph Michaud—En 1919.—Wilfrid Plourde—Joseph-A. Levesque—Philippe Francoeur—En 1920.—Adélard Raymond—Wilfrid Plourde—Michel Jean—Pitre Beaulieu—Paul Dumais — Philippe Francoeur — En 1921. — Alphonse Thériault.

---

## LA COMMISSION SCOLAIRE — LES SECRETAIRES

Messieurs:—François-Xavier St-Jean, 1874.—Louis Lavoie, 1879—Maxime Sirois, 1898—Thomas Jean, 1909—J.-D. Lavoie, 1911—André Plourde, depuis 1915.

---

## LES COMMISSAIRES D'ECOLES

Messieurs: — En 1874. — Germain Soucy — Florian Dionne—Bruno Roy—Rémi Lavoie—Joseph Laplante—En 1877.—Joseph Rivard—Charles Levesque—En 1878.—Rémi Lavoie—En 1879.—Michel Jean—Etienne Dionne—En 1880.—Joseph Rivard—Louis Santerre—En 1881.—Bruno St-Onge — Etienne Levesque — En 1882. — Louis Santerre—En 1884.—Etienne Levesque—En 1885.—Louis Paradis—Pierre St-Onge—En 1886.—Achille St-Jean—Bénoni Lavoie—En 1887.—Jean-Baptiste Roy—En 1888.—Louis Jean—Benjamin Beaulieu — En 1889.—Thomas Soucy—Louis Levesque—Magloire Thibault—En 1890.—M. le curé Magloire Moreau—En 1891.—Charles Martin—Lazare Santerre—En 1892. — Jean-Baptiste Beaulieu, fils—Bénoni Lavoie — En 1893. — François Lavoie—En 1894.—Jean-Baptiste Lavoie—David Levesque—En 1895.—Jean-Baptiste Beaulieu, fils — Napoléon St-Onge—En 1896.—Charles Mignault—En 1897.—Thomas Paradis—Joseph Beaulieu—En 1898.—Joseph Rivard—Louis Beau-

lieu—En 1899.—Nazaire Anctil—En 1900.—Jacob Dumais Thomas Soucy—En 1901.—Lazare St-Onge—Elzéar Levesque — En 1902. — Louis St-Onge — En 1903. — Michel Jean—Dieudonné Soucy — En 1904.—Octave Thibault—Louis Drapeau—En 1905.—Antoine Levesque—En 1906. —Alphonse Desjardins—Joseph Jean—En 1907.—Denis Barbeau—En 1908.—Joseph-N. Lavoie—En 1909.—Louis Roussel—Thomas Soucy — En 1910.—M. le curé Olivier Martin—Thomas Michaud—En 1911.—Antoine Lavoie—En 1912. — David Desjardins — Polydore St-Onge — En 1913.—Ludger St-Onge—En 1914.—Charles Martin—En 1915.—Joseph Levesque—Arsène St-Onge — En 1916.—Luc Boissonnault—Odilon Drapeau—En 1917.—Joseph-Elzéar Levesque—En 1918.—Polydore St-Onge—Alfred Bérubé—Joseph Jean—En 1919.—Louis Chamberland—Pitre Beaulieu—En 1920.—Jean-Baptiste Bérubé.

---

## JUGES DE PAIX

Messieurs: — Jean Caron et Rémi Lavoie, 16 avril 1872 — François-Xavier Anctil, 6 juillet 1887 — Louis Lavoie, Edouard Bérubé et Philippe St-Onge, 2 novembre 1893—Jean-Baptiste Beaulieu, Jean-Baptiste Lavoie et Charles Levesque, 2 octobre 1897—Louis St-Onge, 2 mars 1906—Antoine Langelier, 18 février 1907.

---

## LES CHANTIERS

Vers les 1894, les frères Julius et Victor Fawrs, du Nouveau-Brunswick, ouvrirent un chantier au Lac de l'Est, au Chemin de Front, jadis Taché. Ils tinrent ce chantier environ deux ans, avec cent employés. Ils ne prenaient que le bois dur pour la construction des bateaux.

Après les frères Fawrs, vinrent les frères Demers, de St-Agapit de Lotbinière, qui, durant trois années, dévastèrent les lots environnants pour la pulpe.

En 1905, la Compagnie Power, de St-Pacôme, ouvrit

un chantier où passe maintenant le chemin de fer "Le Transcontinental". Leurs travaux consistaient à enlever le bois de construction pour bâtisses, et un peu de pulpe. Ils y avaient un gros moulin à scie qui employait environ quarante hommes.

---

## LE TRANSCONTINENTAL

En 1908, commencèrent les travaux du chemin de fer "Le Transcontinental". M. le curé Olivier Martin, à la tête d'un groupe de citoyens, abattit le premier arbre.

En 1912, le premier train pour le transport du matériel du chemin de fer commença à circuler. En 1913, les premiers trains de passagers et de marchandises égayèrent la forêt vierge dans ces parages.

La gare du chemin de fer porte le joli nom de "La Bretagne". Que de souvenirs ce beau nom de "La Bretagne" ne nous rappelle-t-il pas, à nous Canadiens français! N'est-ce pas que nos cousins bretons de France seraient heureux d'apprendre que leurs cousins du Canada après 160 longues années de séparation ne les ont pas oubliés? Et nos ancêtres, donc, qu'ils doivent être fiers, là-haut, de leurs descendants qui conservent si profondément dans leur coeur l'amour de la France, leur Patrie si chère et si aimée, et qui a été si maltraitée durant la "Grande Guerre 1914-1918" par les Boches, et durant le "Traité de Paix", à Versailles, par cet imbécile de Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, et par le papillon et retors Lloyd George, premier ministre de la "Vertueuse" (avec un grand "V", S.V.P.) Angleterre.

Le Transcontinental a son passage dans le Canton Painchaud, communément appelé "Rivière-du-Loup". Il n'est éloigné que de neuf milles de l'église de la paroisse, et douze milles du chemin de fer "Intercolonial" qui passe à St-Philippe de Néri.

---

## LIMITES

A Notre-Dame du Mont-Carmel, les limites de la seigneurie de St-Denis de la Bouteillerie sont à trois arpents en deça du Transcontinental. De l'église, elles passent du côté de l'est, à vingt arpents, chez M. Louis Chamberland, sa terre comprise; et du côté de l'ouest, à vingt-cinq arpents, chez M. David Levesque, sa terre de même comprise.

---

## LES MARCHANDS

Messieurs: — Joseph Lavoie—Jean Bélanger—Phydime Lavoie—François Mercier—P.-E. Côté—Luc Chamberland — David Desjardins — André Plourde—Eugène Levesque—Jean-Baptiste Plourde—Emile Duval—Joseph Roussel—Gabriel Khazoom.

---

## LES VETERANS DE 1914-1918

Monsieur Joseph Dumais, fils de Joseph, fut le seul volontaire. Il connut la vie dure des tranchées françaises.

Messieurs Alphonse Levesque, fils de Cyprien, Thomas Levesque, fils d'Ignace, Alphonse Langelier, fils d'Alphonse, furent les conscrits. Ils ne connurent que la triste et ennuyeuse vie anglaise.

---

## NOTES HISTORIQUE

En 1891, ouverture de la fromagerie.

En 1913, ouverture de la Caisse Populaire.

En 1917, ouvertures des deux beurreries.

En 1919, établissement du *Bulletin Paroissial* par M. l'abbé Valmore Lavergne.

---

## RECENSEMENTS

| Années | Familles | Populat. | Hom. | Fem. | Mariés | Non mar. | Veuvage | Sup. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1871 | 985 | 161 | 495 | 490 | 319 | 641 | 25 | 20,000 |
| 1881 | 1168 | 195 | 590 | 578 | 335 | 804 | 29 | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1891 | 1075 | 187 | 524 | 551 | 346 | 695 | 34 | |
| 1901 | 1084 | 177 | 550 | 534 | 356 | 682 | 46 | 23,552 |
| 1911 | 1282 | 193 | 667 | 615 | 425 | 829 | 27 | |

# CHAPITRE VINGT-NEUVIEME

## GENEALOGIES

Je finis mon travail en donnant mes quatre lignées directes, tant du côté maternel que du côté paternel.

Puissent ces généalogies rendre service à quelques-uns de mes parents.

## LA FAMILLE LAVOIE

Au Canada, le nom de ma famille subit différentes variations: 1o de la Voye — 2o de Lavoye — 3o Lavoye — 4o Lavoie.

René de la Voye, mon premier ancêtre au Canada, naquit en 1633, de René de la Voye et d'Isabeau Bélanger, à St-Maclou de Rouen, en Normandie, France. Il se maria à Notre-Dame de Québec, le 19 avril 1656, avec Anne, fille d'Elie Godin et d'Esther Ramage, de la Côte de Beaupré. Il mourut le 11 mars 1696, au Château-Richer.

I

René de la Voye eut d'Anne Godin:

René:—B.—1657.—M.—4 novembre 1683, à Marguerite Bouchard, veuve de Jacques Thiboutot, au Château-Richer.—S.—8 décembre 1731, à la Petite-Rivière St-François-Xavier.

Jean:—B.—1660.—M.—22 octobre 1688, à Madeleine Boucher, à la Rivière-Ouelle.—S.—1723, à la Rivière-Ouelle.

Anne:—B.—1660.—M.—22 novembre 1683, à Pierre Allard, à Ste-Anne de Beaupré.—S.—10 août 1686, à Ste-Anne de Beaupré.

Anne:—B.—19 février 1664, au Château-Richer.—S.—5 juillet 1670, au Château-Richer. Brûlée accidentellement.

Pierre:—B.—17 août 1666, au Château-Richer.—M.—I.—2 mai 1696, à Constance Duchesne, à St-François, I. O.—II.—10 février 1716, à Madeleine Tourneroche, veuve de Julien Dumont, à St-Michel.—S.—28 avril 1736, à Berthier.

Jacques:—B.—30 septembre 1669, au Château-Richer. — M. — I. — 15 février 1706, à la Baie St-Paul, à Angélique Garant.—II.—7 août 1719, à Marie Barbot, à Charlesbourg.—S.—3 janvier 1752, à la Petite-Rivière.

M.-Madeleine:—B.—12 avril 1762, à Ste-Anne de Beaupré. — M. — 6 octobre 1687, à Etienne Godard.—S.—6 juin 1643, au Château-Richer.

Brigitte:—B.—31 mars 1675, à Ste-Anne de Beaupré.—M.—15 novembre 1697, au Château-Richer.—S.—10 juillet 1727, à Lorette.

Joseph:—B.—17 janvier 1678, à Ste-Anne de Beaupré.—M.—I.—21 novembre 1701, à M.-Françoise Guimont, veuve de Noël Racine, à Ste-Anne de Beaupré.—II.—25 novmebre 1726, à Catherine Dalaire, à St-François, I. O.—S.—20 avril 1727, à St-Joachim.

---

## II

### Jean de la Voye eut de Madeleine Boucher:

Pierre:—B.—17 mars 1690, à la Rivière-Ouelle.—S.—4 février 1712, à la Rivière-Ouelle.

M.-Madeleine:—B.—18 décembre 1691, à la Rivière-Ouelle. — M. — 21 avril 1710, à Jean-François Pelletier, à la Rivière-Ouelle.—S.—23 novembre 1721, à Ste-Anne de la Pocatière.

Marguerite:—B.—22 octobre 1693, à la Rivière-Ouelle.—M.—22 janvier 1718, à L.-Philippe Langlais, à la Rivière-Ouelle.

Alexis:—B.—18 décembre 1695, à la Rivière-Ouelle.—M.—I.—7 janvier 1715, à M.-Françoise Lagacé, à la Rivière-Ouelle.—II.—11 juillet 1735, à M.-Anne Lebel, veuve de Joseph Taillon, à la Rivière-Ouelle.

M.-Anne:—B.—18 décembre 1695, à la Rivière-Ouelle.—S.—27 décembre 1695, à la Rivière-Ouelle.

M.-Anne:—B.—18 août 1698, à la Rivière-Ouelle.—S.—29 août 1698, à la Rivière-Ouelle.

Jean-François:—B.—6 septembre 1699, à la Rivière-Ouelle.—S.—15 mai 1722, à la Rivière-Ouelle.

Joseph:—2 février 1702, à la Rivière-Ouelle.—M.—18 mai 1723, à Geneviève Miville, à la Rivière-Ouelle.

Charles:—B.—17 février 1704, à la Rivière-Ouelle.—S.—24 avril 1707, à la Rivière-Ouelle.

Augustin:—B.—17 février 1704, à la Rivière-Ouelle.—M.I.—7 janvier 1728, à Angélique Mignier, à Ste-Anne de la Pocatière.—II.—1729, à Marguerite Michaud.—S.—16 octobre 1770, à Kamouraska.

Claude:—B.—4 mars 1706, à la Rivière-Ouelle.—S.—17 avril 1723, à la Rivière-Ouelle.

Antoine :—B.—2 octobre 1708, à la Rivière-Ouelle.—M.—27 août 1731, à Françoise Pelletier, à Kamouraska.

M.-Françoise :—20 octobre 1710, à la Rivière-Ouelle.—M.—I.—4 mai 1741, à Jean Lemoyen, à la Rivière-Ouelle.—II.—8 novembre 1745, à J.-Antoine Hudon dit Beaulieu, à la Rivière-Ouelle.

---

## III

### Augustin Lavoye eut d'Angélique Mignier :

Les actes notariés nous donnent un enfant. Les registres ne nous en donnent pas.

### Augustin Lavoye eut de Marguerite Michaud :

Joseph-Marie :—B.—18 février 1730, à Kamouraska. — M. — 8 janvier 1753, à Thérèse Béchard, à Kamouraska. — S. — 1 avril 1759, à Kamouraska.

Pierre :—B.—12 novembre 1731, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—3 novembre 1756, à M.-Anne Gagnon, à la Rivière-Ouelle.

Basile :—B.—6 septembre 1733, à la Rivière-Ouelle. — M. — 17 janvier 1757, à M.-Elisabeth Béchard, à Kamouraska.—S.—2 mars 1812, à Kamouraska.

Augustin :—B.—14 avril 1735, à la Rivière-Ouelle. — M. — 9 novembre 1756, à Monique Paradis, à Kamouraska.—S.—23 mars 1821, à Kamouraska.

Jean-Baptiste :—B.—5 mai 1737, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—8 novembre 1767, à M.-Julienne Deneau (Devault), à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—1 juin 1811, à Kamouraska.

Marguerite :—B.—2 septembre 1739, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—7 mars 1750, à la Rivière-Ouelle.

Anonyme :—B. et S.—28 mai 1741, à Ste-Anne de la Pocatière.

M.-Judith :—B.—6 septembre 1742, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—30 août 1743, à Ste-Anne de la Pocatière.

M.-Catherine :—B.—9 juillet 1744, à Ste-Anne de la Pocatière.

Louis-Charles :—B.—26 avril 1747, à la Rivière-Ouelle.—M.—5 juillet 1779, à Geneviève de la Bourlière, à la Rivière-Ouelle.—S.—1 août 1791, à Kamouraska.

M.-Louise :—B.—1750.—S.—8 juin 1759, à St-Nicolas.

---

## IV

### Augustin Lavoye eut de M.-Monique Paradis :

M.-Marthe :—B.—1759.—M.—I.—6 février 1777, à Antoine Paradis, à Kamouraska.—II.—27 mai 1784, à Raphaël Michaud, à Kamouraska. —S.—10 mai 1828, à Kamouraska.

Augustin :—B.—22 avril 1760, à Kamouraska.—M.—10 janvier 1782, à Catherine Ouellet, à la Rivière-Ouelle.—S.—11 avril 1831, à Kamouraska.

Catherine :—B.—5 mars 1761, à Kamouraska.—M.—18 novembre 1782, à Joseph Ouellet, à Kamouraska.

Jean-François :—B.—17 septembre 1762, à Kamouraska.—M.—28 juillet 1783, à Geneviève Chouinard, à Kamouraska.

M.-Modeste :—B.—15 juillet 1764, à Kamouraska. — S. — 25 novembre 1777, à Kamouraska.

Joseph-Marie :—B.—18 novembre 1765, à Kamouraska.

Louis :—B.—9 octobre 1768, à Kamouraska.—M.—2 juin 1794, à Madeleine Dionne, à Kamouraska.

Joseph :—B.—2 juillet 1769, à Kamouraska.—M.—I.—6 juillet 1795, à Marie-Anne Dionne, à Kamouraska.—II.—16 février 1830, à M.-Josephte Levêque, veuve d'Etienne Lavoie, à Kamouraska.—S.—24 octobre 1844, à Kamouraska.

Judith :—B.—1 septembre 1770, à Kamouraska.—M.—19 janvier 1795, à Pierre Bérubé, à Kamouraska.—S.—22 octobre 1798, à Kamouraska.

André :—B.—23 février 1772, à Kamouraska. — M. — I. — 1796, à M.-Louise Roy, à Kamouraska.—II.—1815, à Madeleine Morel dit Ladurantaye.—S.—4 octobre 1847, à St-Pascal.

Alexandre :—B.—17 janvier 1774, à Kamouraska.—S.—24 janvier 1774, à Kamouraska.

M.-Rose :—B.—10 avril 1775, à Kamouraska.—M.—1 octobre 1793, à Raphaël Tardif, à Kamouraska.

M.-Théotiste :—B.—3 septembre 1780, à Kamouraska. — S. — 5 octobre 1780, à Kamouraska.

---

## V

Joseph Lavoie eut de Marie-Anne Dionne, à Kamouraska :

M.-Anne :—B.—28 août 1797.—M.—18 septembre 1827, à Hyacinthe Phocas dit Raymond, veuf de Françoise Pelletier.—S.—18 juin 1867.

M.-Victoire :—B.—27 juin 1799.

Jean-Baptiste :—B.—24 octobre 1800.—M.—16 octobre 1827, à M.-Brigitte Paradis.—S.—12 mai 1843, à l'Isle-Verte.—Noyé.

Julie :—B.—27 juillet 1802.—M.—3 octobre 1826, à Lambert Bérubé.—S.—9 mai 1828.

Honoré :—B.—17 mars 1804.—S.—3 juin 1809.

Moïse :—B.—17 mars 1804. — M. — 10 novembre 1828, à M.-Exubert Bélanger.—S.—3 novembre 1882, à St-Roch de Québec.

Louis :—B.—25 août 1807.—M.—26 février 1827, à Thècle Levêque.—S.—10 novembre 1834, à St-Pascal.—Noyé.

Isaac :—B.—25 septembre 1810.—M.—16 février 1830, à Christine Pelletier, à St-Pascal.—S.—Isle-Verte.

Joseph Lavoie n'eut pas d'enfant de M.-Josephte Levêque.

---

## VI

Jean-Baptiste Lavoie eut de M.-Brigitte Paradis :

Marcelline :—B.—28 octobre 1828, à Kamouraska.—M.—10 août 1847, à Joseph Lizotte, à la Rivière-Ouelle.—S.—29 septembre 1873, à N.-D. du Mont-Carmel.

Joseph :—B.—11 mars 1830, à St-Pascal.—M.—23 février 1852, à Domithilde Michaud, à St-Pascal.—S.—30 mars 1914, à St-Philippe de Néri.

Julie :—B.—24 juin 1833, à St-Pascal.—M.—26 octobre 1852, à François-Xavier Roy dit Voisine, à St-Pascal.—S.—25 janvier 1869, à N.-D. du Mont-Carmel.

Jean-Baptiste :—B.—6 février 1835, à St-Pascal.—S.—13 juin 1906, à St-Philippe de Néri.

Moïse :—B.—12 novembre 1836, à St-Pascal.—M.—9 novembre 1863, à Joséphine Marquis, à St-André.—S.—26 juin 1911, à N.-D. du Portage.

Bernard :—B.—13 juin 1838, à St-Pascal.—S.—4 juin 1866, à St-Pascal.

---

## VII

Joseph Lavoie eut de Domithilde Michaud, à St-Pascal :

---

Joseph :—B.—23 octobre 1853. — M. — 9 janvier 1877, à Marie-Luce Chamberland, à St-Philippe de Néri.—S.—7 mars 1904, à St-Philippe de Néri.

Ludger :—B.—16 décembre 1854.

Jean-Baptiste :—B.—14 août 1856.—M.—I.—11 janvier 1891, à Célina Lebrun, à St-Philippe de Néri.—II.—11 novembre 1893, à Alphonsine Pelletier, à St-Philippe de Néri.—S.—21 novembre 1915, à St-Philippe de Néri.

## VIII

### Joseph Lavoie eut de Marie-Luce Chamberland, à St-Philippe de Néri:

M.-Aurore:—B.—30 octobre 1877.—S.—27 septembre 1905.
Wilfrid:—B.—29 mai 1879.—S.—16 août 1901.
M.-Luce:—B.—23 mars 1881.—S.—15 août 1900.
Jean-Baptiste:—B.—23 juillet 1882.
Joseph:—B.—22 mai 1884, à Ste-Hélène.—M.—18 octobre 1921, à Eva Drolet, Vve J.-B. Matte, à N.-D. de Québec.
Ernest:—B.—12 juin 1885, à la Rivière-Ouelle.—S.—24 août 1910.
Albert:—B.—17 août 1887, à St-Pacôme....—M.—3 juin 1912, à M.-Rose-Bellona Delisle, à Gonic, N.-H., E.-U. A.
Arthur:—B.—5 mai 1889.—M.—2 mai 1910, à Laurianna Hébert, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.—S.—23 février 1920, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.
Juliette:—B.—22 juillet 1890.—S.—7 mai 1908.
Anonyme:—B. et S.—19 janvier 1892.
Sylvio:—B.—1 mars 1893.—S.—5 février 1909.
Gustave:—B.—26 juillet 1894.—S.—9 juin 1919.
Lionel:—B.—2 novembre 1895.
Jeanne:—B.—1 juin 1897.
Berthe:—B.—2 juin 1898.—S.—13 mars 1920, à la Maison-mère des Srs. Grises de la Croix, à Ottawa.
J.-L.-François:—B.—7 novembre 1899.—S.—14 novembre 1899.
Marguerite:—B.—21 janvier 1901.—S.—25 janvier 1902.
Lucile:—B.—13 avril 1902.

---

## IX

### Albert Lavoie eut de Bellona Delisle:

Simone:—B.—23 avril 1913, à Gonic, N.-H., E.-U. A.
Jean-Marie:—B.—9 mars 1917, à l'Immaculée-Conception, à Montréal.

---

### Arthur Lavoie eut de Laurianna Hébert:

Lilianne-Yvonne:—B.—27 décembre 1913, à la Nativité de la Ste-Vierge, à Hochelaga, Montréal.
Claire-Blanche:—B.—29 juin 1917, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.
Sylvia-Yvette:—B.—11 janvier 1919, à St-Augustin, Manchester, N.-H., E.-U. A.

---

## LA FAMILLE CHAMBERLAND

Au Canada, le nom de la famille Chamberland subit différentes variations: 1o Chambran — 2o Chambrelan — 3o Chamberland.

Simon Chambrelan, mon premier ancêtre maternel au Canada, naquit en 1636, de René Chambrelan et de Catherine David, de Chartonnais, évêché de Poitiers. Il se maria le 28 novembre 1669, à Marie Boisleau, veuve de Pierre Chauvin, à la Ste-Famille, I. O. Il mourut le 2 novembre 1688, à l'Hôpital de Québec. Marie Boisleau naquit en 1649. Elle se maria en troisièmes noces le 4 avril 1690, à Jean Jobin, à St-François, I. O.

### I

Simon Chambrelan eut de Marie Boisleau:

Marthe:—B.—18 novembre 1670, à Ste-Famille, I. O.—S.—11 décembre 1670, à Ste-Famille, I. O.

Catherine:—B.—8 novembre 1671, à Ste-Famille, I. O.—M.—11 juillet 1688, à Michel Chartier, à St-François, I. O.—S.—11 février 1703, à St-Michel.

Simon:—B.—29 janvier 1674, à Ste-Famille, I. O.—M.—I.—28 avril 1692, à Ste-Famille, I. O., à Elisabeth Rondeau.—II.—30 novembre 1741, à Madeleine Blanchard, veuve de Michel Bernard, à N.-D. de Québec.

Gabriel:—B.—26 février 1677, à Ste-Famille, I. O.—M.—3 novembre 1694, à Catherine Dalaire, à St-François, I. O.

Louis:—B.—27 juillet 1679, à St-François, I. O.—S.—13 novembre 1682, à St-François, I. O.

Ignace:—B.—1680.—M.—2 mars 1699, à Marie Rondeau, à St-Jean, I. O.

M.-Madeleine:—B.—31 janvier 1685, à St-François, I. O. — M. — 15 novembre 1700, à François Quemeneur, à St-François, I. O.

Jean:—B.—22 mars 1689, à St-François, I. O.—Posthume.

### II

Simon Chamberland eut d'Elisabeth Rondeau:

Angélique:—B.—25 juin 1694, à St-Jean, I. O.—M.—11 mai 1716, à

Aimé Lecompte, à N.-D. de Québec.
Simon :—B.—1700.—M.—3 mai 1723, à Thérèse Ouimet, à Ste-Foy.—S.—14 juillet 1766, à Kamouraska.
M.-Madeleine :—B.—1702.—S.—19 novembre 1708, à N.-D. de Québec.
Jean-Baptiste :—B.—18 juillet 1716, à N.-D. de Québec.

---

## III

### Simon Chamberland eut de Thérèse Ouimet :

M.-Thérèse :—B.—20 février 1724, à Ste-Foy.—M.—26 juillet 1756, à Antoine Garnier, à Kamouraska.
M.-Anne :—B.—29 septembre 1725, à Ste-Foy.—M.—26 avril 1745, à Pierre Dumais, à Kamouraska.
François :—B.—15 septembre 1728, à N.-D. de Québec.—S.—11 mai 1733, à N.-D. de Québec.
Thérèse :—B.—1727.—S.—19 décembre 1729, à N.-D. de Québec.
Pierre-Jean :—B.—19 décembre 1729, à N.-D. de Québec.
Simon :—B.—1730.—M.—6 juillet 1761, à Kamouraska, à Judith Paradis.—S.—1 mars 1771, à Kamouraska.
Charles :—B.—18 octobre 1731, à N.-D. de Québec.
Joseph-Marie :—B.—29 avril 1733, à N.-D. de Québec.—S.—29 mai 1733, à N.-D. de Québec.
Louis :—B.—9 mars 1735, à N.-D. de Québec.—S.—25 mars 1736, à St-Jean, I. O.
èMarie :—B.—5 juin 1736, à N.-D. de Québec.—S.—13 février 1741, à N.-D. de Québec.
Pierre-Jean :—B.—28 avril 1738, à N.-D. de Québec.
Marguerite :—B.—23 mai 1739, à N.-D. de Québec.—S.—9 décembre 1762, à Kamouraska.
Joseph :—B.—23 juin 1741, à N.-D. de Québec.—M.—I.—6 février 1764, à M.-Angélique Dubé, veuve de Louis Levesque, à la Rivière-Ouelle.—II.—22 novembre 1784, à Geneviève Chevalier, à la Rivière-Ouelle.—S.—21 octobre 1823, à la Rivière-Ouelle.

## IV

### Joseph Chamberland eut de M.-Angélique Dubé, à la Rivière-Ouelle :

Angélique :—B.—6 juin 1766.—M.—28 juillet 1783, à Aristobule Garon.
Joseph :—B.—21 juillet 1768.—M.—6 février 1792, à Brigitte Miville.
Anne :—B.—1770.—S.—6 mars 1777.
Marie :—B.—18 juin 1771.
Michel :—B.—26 janvier 1774.—S.—24 février 1777.

Jean-Baptiste :—B.—... M.—1787, à M.-Anne Souci, à Kamouraska.
Charlotte :—B.—... M.—11 octobre 1790, à Fabien Miville dit Deschênes.

Joseph Chamberland eut de Geneviève Chevalier, à la Rivière-Ouelle :

Judith :—B.—29 mai 1787.
F.-Xavier :—B.—23 juillet 1789.—S.—18 août 1789.
Hippolite :—B.—15 février 1791.—S.—18 juillet 1791.
Julie :—B.—... M.—16 novembre 1807, à Jean Pelletier.
Thérèse :—B.—27 mars 1793.—M.—30 septembre 1811, à Pierre Levêque.
Jean-Olivier :—B.—31 mars 1795. — M. — 10 avril 1815, à M.-Louise Martin.
Edouard :—B.—6 septembre 1796.—S.—14 septembre 1796.
M.-Thècle : — B. — 4 février 1798.—M.—I.—22 novembre 1813, à Louis Bérubé.—II.—24 août 1818, à Joseph Roy dit Desjardins.
Rémi :—B.—4 avril 1800.—M.—I.—1820, à M.-Thècle Lebel, à Kamouraska.—II.—à Emérance Bérubé, à St-Pacôme.—S.—1 février 1780, à St-Denis.
Louis :—B.—26 mars 1802.

---

## V

Rémi Chamberland eut de M.-Thècle Lebel, à la Rivière-Ouelle :

Henriette :—B.—3 juin 1821.—S.—2 juillet 1843, à St-Denis.
Christine :—B.—3 août 1822.—S.—1822.
Rémi :—B.—2 août 1823.—S.—23 septembre 1823.
Honoré :—B.—4 octobre 1824.—M.—15 juillet 1845, à Onésime Dionne, à St-Denis.—S.—13 novembre 1912, à St-Philippe de Néri.
Rémi—B.—6 mars 1826.—M.—2 mai 1848, à M.-Luce Gagnon.—S.—31 juillet 1908, à St-Philippe de Néri.
Georges :—B.—5 juillet 1827.—S.—5 juillet 1827.
Cyprien :—B.—19 juillet 1829.—M.—21 octobre 1851, à Virginie Dionne, à St-Denis.—S.—12 septembre 1866, à St-Denis.
Noël-Etienne :—B.—26 décembre 1830.—S.—21 avril 1831.
Hyacinthe :—B.—12 octobre 1833.—M.—25 août 1857, à Clémentine Dionne, à St-Denis.—S.—2 septembre 1903, à St-Philippe de Néri.
Luc :—B.—1 juin 1836.—M.—25 février 1862, à Emma Dumais, à St-Denis.—S.—Lewiston, N.-H., E.-U. A.
Georges :—B.—2 octobre 1837.—S.—3 mars 1838.
Joseph :—B.—21 janvier 1832.—S.—1 août 1834.
Joseph :—B.—25 juin 1839.—M.—5 août 1861, à Clémentine Levêque,

à St-Denis.—S.—18 décembre 1916, à St-Philippe de Néri.
Thècle :—B.—10 septembre 1840.—S.—11 février 1843, à St-Denis.

---

## VI

### Rémi Chamberland eut de Marie-Luce Gagnon :

Marie :—B.—1 avril 1850, à St-Denis.—M.—18 février 1873, à Théodule Jean, à St-Philippe de Néri.

Rémi :—B.—7 février 1851, à St-Denis.—M.—11 janvier 1876, à Eugénie Caron, à St-Pascal.—S.—11 juillet 1918, à St-Philippe de Néri.

Marie-Luce :—B.—26 mai 1853, à St-Pacôme.—S.—28 septembre 1857, à St-Pacôme.

Célanire :—B.—29 février 1856, à St-Pacôme.—S.—28 septembre 1857, à St-Pacôme.

Marie-Luce :—B.—29 mars 1858, à St-Pacôme.—M.—9 janvier 1877, à Joseph Lavoie, à St-Philippe de Néri.—S.—6 décembre 1909, à St-Philippe de Néri.

Virginie :—B.—8 avril 1860, à N.-D. du Mont-Carmel.—M.—6 février 1888, à Winceslas Lebel, à St-Philippe de Néri.

Clémentine :—B.—14 février 1863, à N.-D. du Mont-Carmel.

Hélène :—B.—12 novembre 1867, à St-Denis.—S.—1870, à St-Denis.

Ludger :—B.—27 février 1870, à St-Denis.—S.—7 octobre 1870, à St-Denis.

Adélard :—B.—14 août 1871, à St-Philippe de Néri.—M.—2 juillet 1895, à Valentine Landry, à Kamouraska.—S.—17 novembre 1915, à St-Philippe de Néri.

---

## VII

### Marie-Luce Chamberland et Joseph Lavoie. (Ma mère et mon père).

(Voir la génération VIII, de la lignée Lavoie.)

---

## LA FAMILLE MICHAUD

---

Au Canada, la famille Michaud porta différents surnoms, et ce nom subit des variations : Michau — Michaux — Chabale — Dijon — Larouche — Le Borgne — Michel — Sauvage.

---

Pierre Michau, au Canada, le premier ancêtre de ma grand'mère Lavoie, née Domithilde Michaud, naquit en 1637, à Notre-Dame de Fontenay, en Poitou, France, se maria en 1667, à Marie Ancelin.

Marie Ancelin naquit en 1654, à de Cogne, Evêché de LaRochelle. Elle fut inhumée le 18 avril 1729, à Kamouraska.

---

## I

### Pierre Michau eut de Marie Ancelin:

Pierre:—B.—8 mars 1672, à Québec.—M.—5 février 1697, à Madeleine Thibodeau, à Québec.—S.—15 janvier 1761, à Kamouraska.

Jean-Baptiste:—B.—8 avril 1674, à Québec.—M.—I.—3 juin 1687, à Marie Vaillancour, à St-Pierre, I. O.—II.—28 février 1707, à François Dupille, à la Rivière-Ouelle.

M.—Anne:—B.—13 novembre 1676, à Québec.—M.—19 juillet 1695, à la Rivière-Ouelle, à Pierre Boucher.

Joseph:—B.—27 février 1679, à Québec.—M.—30 mai 1702, à Catherine Dionne, à Ste-Famille, I. O.

Pierre:—B.—9 février 1681, à l'Islet.—M.—20 octobre 1704, à Madeleine Cadieu, à Québec.—S.—18 avril 1760, à Kamouraska.

Louis:—B.—1684.—M.—22 octobre 1708, à Claire-Françoise Levasseur, à Lévis.

Elisabeth:—B.—13 novembre 1685, au Cap St-Ignace.—M.—8 mai 1703, à Pierre Levasseur, à la Rivière-Ouelle.

François:—B.—1687.—M.—à Marie Dionne.—S.—7 septembre 1727, à Kamouraska.

Geneviève:—B.—25 novembre 1690, au Cap St-Ignace.—S.—28 décembre 1690, au Cap St-Ignace.

M.-Madeleine: — B. — 14 février 1692, au Cap St-Ignace.—M.—I.—23 août 1707, à Nicolas Lebel, à la Rivière-Ouelle.—II.—à Jean-Baptiste Roy dit Desjardins.

---

## II

### François Michaud eut de Marie Dionne:

François:—B.—1718.—M.—1742, Marie Martin.—S.—12 octobre 1750, à Ste-Anne de la Pocatière.

Benjamin:—B.—... M.—21 novembre 1746, à M.-Anne Chassey, à Kamouraska.

Etienne :—B.—1726.—M.—à Marie Nadeau.—S.—15 novembre 1756, à Kamouraska.

Madeleine :—B.—... M.—23 novembre 1750, à Joseph de la Voye, à Ste-Anne de la Pocatière.

Antoine :—B.—... M.—14 juin 1751, à Madeleine Mignier, à Ste-Anne de la Pocatière.

---

## III

### Benjamin Michaud eut de M.-Anne Chassey, à Ste-Anne de la Pocatière :

Benjamin :—B.—17 septembre 1747.—M.—25 novembre 1771, à Geneviève Bouchard.—S.—26 novembre 1838.

Rose :—B.—22 avril 1749.—M.—11 novembre 1771, à Joseph Boucher.

Jean-aBptiste :—B.—11 juillet 1751.—S.—22 mai 1752.

Henri-Marie :—B.—28 juillet 1753.—M.—3 février 1777, à M.-Euphrosine Boucher, à la Rivière-Ouelle.

M.—Charlotte :—B.—21 novembre 1761. — M. — 22 novembre 1784, à Alexandre Dubé.—S.—3 février 1840.

Jean-Baptiste :—B.—... M.—1784, à Véronique Fortin, au Cap St-Ignace.

Joseph :—B.—... M.—1 février 1796 à M.-Madeleine Boucher, veuve de Gabriel Hudon.

---

## IV

### Benjamin Michaud eut de Geneviève Bouchard, à Ste-Anne de la Pocatière :

Marie :—B.—14 août 1776.—S.—8 septembre 1776.

Jean-Baptiste :—B.—25 octobre 1777.—M.—24 octobre 1808. à Marcelline Le vesque.—S.—10 octobre 1840.

Henri-Marie :—B.—28 février 1779.—M.—2 juillet 1804, à M.-Josephte Miville-Deschênes, à St-Roch des Aulnaies.—S.—2 mars 1850.

Raphaël :—B.—27 février 1780.—M.—22 mai 1802, à Geneviève Fortin.—S.—2 décembre 1855.

Félix :—B.—28 mai 1781.—M.—17 avril 1805, à Marie Bouchard.—S.—2 février 1847.

M.-Marthe :—B.—24 octobre 1784.—M.—S.—27 août 1818.

M.-Dorothée :—B.—11 mars 1786.—M.—7 mai 1809, à Jean-Baptiste Levesque.—S.—17 août 1857.

Sébastien :—B.—7 octobre 1787.—M.—11 mai 1830, à Nathalie Martin.—S.—23 octobre 1862.

Benjamin :—B.—13 novembre 1789. — M. — 19 novembre 1804, à M.-Françoise Caron, à St-Roch des Aulnaies.—S.—9 décembre 1859, à St-Roch des Aulnaies.

---

## V

### Jean-Baptiste Michaud eut de Marcelline Levesque:

M.—Adélaïde :—B.—15 février 1811, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—4 février 1812, à Ste-Anne de la Pocatière.

Edouard :—B.—22 janvier 1812, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—27 janvier 1837, à Anastasie Roussel, à la Rivière-Ouelle.—S.—2 avril 1896, à St-Pascal.

Praxède :—B.—27 février 1813, à St-Roch des Aulnaies.—M.—18 février 1842, à Magloire Lebel, à St-Denis.—S.—9 octobre 1880, à St-Denis.

Cyriac :—B.—6 mars 1814, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—26 mai 1838, à Marie Roussel, à la Rivière-Ouelle.—S.—11 mars 1892, à St-Germain.

Marcelline :—B.—9 octobre 1815, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—10 mai 1840, à Honoré St-Onge, à St-Pascal.—S.—5 novembre 1847, à St-Pascal.

Domithilde :—B.—7 janvier 1817, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—23 février 1852, à Joseph Lavoie, à St-Pascal.—S.—8 juin 1901, à St-Philippe de Néri.

Scholastique :—B.—4 août 1818, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—18 mars 1844, à Edouard Lizotte, à St-Pascal.—S.—30 décembre 1884, à St-Jean-Baptiste de Québec.

Jean-Baptiste :—B.—9 juin 1819, à Ste-Anne de la Pocatière.—M.—28 novembre 1843, à Julie Lagacé, veuve de Louis Beaulieu, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—12 avril 1887, à St-Roch des Aulnaies.

Prudent :—B.—17 avril 1820, à Ste-Anne de la Pocatière. — M. — 20 décembre 1843, à M.-Jeanne Bérubé, veuve de Louis Bouchard, à Ste-Anne de la Pocatière.—S.—10 mars 1872, à St-Arsène.

Elisabeth :—B.—29 août 1821, à St-Roch des Aulnaies.—S.—30 septembre 1821, à St-Roch des Aulnaies.

Emélienne :—B.—27 octobre 1822, à St-Roch des Aulnaies.—M.—18 janvier 1843, à Germain Bérubé, à St-Pascal.—S.—24 juin 1858, à St-Pascal.

Eucharistе :—B.—17 mars 1824, à St-Roch des Aulnaies.—S.—14 juillet 1874, à Ste-Luce.

Godefroy :—B.—10 mars 1826, à St-Roch des Aulnaies.—M.—6 février 1855, à Euphémie d'Anjou, à la Rivière-Ouelle.—S.—15 mars 1904, à Montréal.

Joseph :—B.—5 février 1828, à St-Roch des Aulnaies.—M.—13 février 1848, à Elisabeth Roussel, à la Rivière-Ouelle.—S.—7 avril 1892, à St-Pascal.

---

VI

Domithilde Michaud et Joseph Lavoie, mes grand'-mère et grand-père.

(Voir la génération VII, de la lignée Lavoie.)

---

## LA FAMILLE GAGNON

---

Au Canada, la famille Gagnon a porté différents surnoms : Bélisle — Belzille — Belzils — Le Sauvage.

---

Robert Gagnon, le premier ancêtre de ma grand'mère Chamberland, née M.-Luce Gagnon, naquit en 1632 de Jean Gagnon et de Marie Gestray, de Ventrouse, au Perche, France. Il se maria à Québec, le 3 octobre 1657, avec Marie Parenteau. Il décéda le 2 octobre 1703, à Ste-Famille, I. O.

Marie Parenteau naquit en 1641, d'Antoine Parenteau et d'Anne Brison, de St-Nicolas, évêché de LaRochelle, France.

---

I

Robert Gagnon eut de Marie Parenteau :

Jean-Baptiste :—B.—27 avril 1659, à Québec.—M.—I.—23 octobre 1686, à Jeanne Loignon, à Québec.—II.—4 novembre 1718, à Françoise Doré, à Québec.—S.—17 février 1742, à la Rivière-Ouelle.

Elisabeth :—B.—10 octobre 1661, au Château-Richer. — M. — I. — 21 février 1678, à Louis Moreau, à Ste-Famille, I. O.—II.—25 mai 1684, à Jean Baril, à Ste-Famille, I. O.

Claude :—B.—7 avril 1664, au Château-Richer.

Jacques :—B.—1666.—M.—24 janvier 1695, à Madeleine Rocheron, à Ste-Famille, I. O.—S.—25 janvier 1753, à la Rivière-Ouelle.

Marie :—B.—8 juillet 1668, à Ste-Famille, I. O.—S.—10 mars 1747, à Montréal.—Sr. St-Joachim, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Jean-François:—B.—23 août 1670, à Ste-Famille, I. O.—S.—4 janvier 1688, à Ste-Famille, I. O.

Pierre:—B.—15 février 1673, à Ste-Famille, I. O.—M.—18 janvier 1700, à Louise Lestourneau, à Ste-Famille, I. O.—S.—9 février 1703, à Ste-Famille, I. O.

Anne:—B.—1 9mai 1675, à Ste-Famille, I. O.—M.—I.—17 janvier 1795, à Hypolite Tibierge, à Ste-Famille, I. O.—II.—7 mars 1707, à Joseph Charland, à Ste-Famille, I. O.

Renée:—B.—28 février 1679, à Ste-Famille, I. O.—S.—14 février 1704, à Montréal.—Sr. Ste-Agathe, religieuse de la Congrégation de Notre-Name.

Joseph:—B.—17 septembre 1680, à Ste-Famille, I. O.—M.—13 novembre 1710, à Anne Louineau, à Québec.—S.—22 août 1744, au Château-Richer.

---

## II

### Jacques Gagnon eut de Madeleine Rocheron:

Jacques:—B.—23 décembre 1695, à Ste-Famille, I. O.—S.—5 février 1696, à Ste-Famille, I. O.

Catherine:—B.—11 février 1797, à Ste-Famille, I. O.—M.—21 novembre 1718, à Joseph Gilbert, à la Rivière-Ouelle.

Claude:—B.—20 novembre 1698, à Ste-Famille, I. O.—S.—7 janvier 1699, à Ste-Famille, I. O.

M.—Madeleine:—B.—8 décembre 1699, à Ste-Famille, I. O.—S.—12 décembre 1699, à Ste-Famille, I. O.

Joseph:—B.—6 janvier 1701, à Ste-Famille, I. O.—M.—1725, à Thérèse Mignot, à la Rivière-Ouelle.

M.-Josephte:—B.—17 mars 1703, à Ste-Famille, I. O.—M.—I.—1726, à Etienne Janneau, veuf de Catherine Perreault.—II.—9 février 1744, à François Dubé, à St-Roch des Aulnaies.

Jean-François: — B. — 16 février 1707, à la Rivière-Ouelle. — M. — 12 décembre 1730, à M.-Anne Pelletier, à la Rivière-Ouelle.

Pierre:—B.—3 septembre 1708, à la Rivière-Ouelle.—M.—8 novembre 1729, à Marie Jean (Pierre Jean), à la Rivière-Ouelle.

Jacques:—B.—5 juin 1710, à la Rivière-Ouelle.—M.—18 novembre 1748, à Madeleine Pinel, à Ste-Anne de la Pocatière.

Guillaume:—B.—7 janvier 1713, à la Rivière-Ouelle.—S.—10 août 1714, à la Rivière-Ouelle.

M.-Madeleine:—B.—7 janvier 1713, à la Rivière-Ouelle.—S.—10 août 1714, à la Rivière-Ouelle.

Antoine :—B.—4 octobre 1716, à la Rivière-Ouelle.—M.—19 août 1748, à Geneviève Pinel, à Ste-Anne de la Pocatière.

---

## III

### Joseph Gagnon eut de Thérèse Mignot :

Joseph :—B.—1727.—M.—19 novembre 1753, à Madeleine Hudon, à la Rivière-Ouelle.

---

## IV

### Joseph Gagnon eut de Madeleine Hudon, à la Rivière-Ouelle :

J.-Michel :—B.—30 septembre 1754.—M.—15 février 1779, à Angélique d'Anjou, veuve de Germain St-Pierre, puis de Joseph Hudon.
M.-Aristobule :—B.—24 octobre 1755.
M.-Madeleine :—B.—19 juillet 1757.—S.—28 février 1760.
M.-Reine :—B.—20 janvier 1760.—M.—1792, à Pierre Laforest.
Henri :—B.—20 janvier 1760.—M.—20 juin 1786, à Madeleine Levêque.
L.-Charles :—B.—7 février 1762.—M.—5 février 1798, à Thècle Martin.
Augustin :—B.—29 janvier 1764.
Barthélémi :—B.—22 août 1766.—M.—9 août 1793, à Catherine Garon.
François :—B.—27 juin 1768.
Toussaint : — B. — 23 mars 1770. — M. — 26 juillet 1802, à Scolastique Hudon.
Madeleine :—B.—7 octobre 1771.—M.—1791, à Alexandre Lebel.
Germain :—B.—4 juillet 1773.
Joseph :—B.—27 octobre 1774.
M.-Françoise :—B.—... M.—1790, à François Hudon.
Abraham :—B.—... M.—19 juillet 1802, à Euphrosine Dubé.

---

## V

### Joseph-Michel Gagnon eut d'Angélique d'Anjou, à la Rivière-Ouelle :

Michel :—B.—1 janvier 1780.—M.—19 avril 1825, à M.-Louise Garon.
Judith :—B.—28 mai 1782.—M.—1809, à Joseph Miville.
Henri-Aristobule :—B.—22 février 1784.
M.-Cécile :—B.—30 janvier 1787.—M.—1809, à Louise Levesque.
Louis :—B.—17 mars 1789.—M.—14 février 1820, à M.-Eléonore Aubut.
Henri-Aristobule :—B.—5 décembre 1790.—M.—11 janvier 1825, à Julie Emond.

## VI

Michel Gagnon eut de Marie-Louise Garon, à la Rivière-Ouelle:

Sara:—B.—13 février 1826.—M.—1840, à Jean-Chrysostôme Ouellet.

Esther:—B.—24 mai 1827.—M.—1849, à Pierre Thériault.—S.—à St-Pacôme.

Marie-Luce:—B.—19 septembre 1828.—M.—2 mai 1848, à Rémi Chamberland.—S.—28 mai 1906, à St-Philippe de Néri.

Michel:—B.—7 mai 1832.—M.—14 janvier 1856, à Félicité Miville.—S.—8 février 1909, à Nashua, Massachusetts, E.-U. A.

Marie:—B.—18 février 1834.

Sophie:—B.—27 mai 1836.

Hélène:—B.—... M.—1856, à Henri d'Anjou.—S.—à St-Mathieu.

---

## VII

Marie-Luce Gagnon et Rémi Chamberland, mes grand'mère et grand-père.

(Voir génération VI de la lignée Chamberland.)

---

# CONCLUSIONS

Mon travail est fini. Puis-je me flatter de l'espoir qu'il intéressera les nombreux descendants de René de la Voye?

Cette pensée de travailler à l'histoire de ma famille me vint au collège, un jour que je lisais le passage suivant du grand moraliste français Montaigne:

"Quel contentement me serait-ce d'ouyr quelqu'un qui me recitast les moeurs, le visage, la contenance, les plus communes pensées et la fortune de mes ancêtres. Combien j'y serais attentif."

Cette pensée, une fois ancrée dans mon esprit, ne me quitta plus. Durant mes vacances, je questionnais mes parents, et je prenais notes de ce qu'ils me disaient.

Une fois entré aux Archives Judiciaires de Québec, en 1909, je me mis immédiatement à l'oeuvre, étant au milieu des documents pour mener à bonne fin ce travail qui me tenait tant à coeur.

En 1913, qu'elle ne fut pas ma surprise, durant mes recherches à la Bibliothèque du Parlement de Québec, de trouver le volume de M. J.-Edm. Roy, intitulé: "René de la Voye". Je ne fus pas lent à le lire et relire. Oh! que ce livre arrivait à propos, et comme il m'a tiré d'embarras. Je me suis plu à le citer textuellement, en lui donnant crédit des passages que je lui ai pris.

En lisant ce travail, nous constatons que les "Lavoie", comme tous les Canadiens-Français d'ailleurs, ont une

origine essentiellement plébéienne. Nos ancêtres étaient soldats, ouvriers et laboureurs. Hommes aux muscles d'acier et au coeur généreux, sortis des populations les plus saines et les plus énergiques de la belle France! Ils étaient du peuple; mais quel peuple que celui qui a conquis ce pays à la civilisation! Peuple de braves et de martyrs!

Notre origine, loin de nous abaisser, nous honore, car le talent et la vertu sont les plus glorieux blasons, les seuls véritables titres de noblesse.

Après tout, le vrai Canadien a poussé là où il se trouve, comme l'arbre du pays. Il conserve plus et mieux que les gens des villes les vertus essentielles qui sont la force d'une nation et d'une race. Où trouver aussi intact, en effet, l'amour du sol, le sentiment de la famille, le respect des traditions, l'ardeur au travail, la patience à subir l'inévitable loi de la souffrance, le goût prudent de l'épargne, le consentement au devoir social? C'est à la campagne qu'est enfoui le trésor de la sagesse du pays. Nous vivons dans une époque bien troublée et le mystère de l'avenir est très inquiétant. Les cultivateurs ne nous imposeront-ils pas tôt ou tard la solution du bon sens?

Durant mes recherches, j'ai constaté avec peine la désertion de la campagne pour la ville. Pourquoi toutes ces familles de "Lavoie" ont-elles abandonné les terres que leur avaient données leurs pères, pour aller travailler sous le bâton du patron de la ville? Pourquoi avoir quitté la liberté pour l'esclavage?

On sait combien nos ancêtres étaient attachés au coin de terre qu'ils avaient eux-mêmes défriché; on sait qu'ils y ont vécu et qu'ils y sont morts.

Imitons-les et encourageons de toutes nos forces la colonisation. Dirigeons nos jeunes gens vers nos terres neuves, c'est-à-dire vers nos nombreuses régions de colonisation. Pour cela, il nous faut faire des sacrifices, afin de rendre autant que possible la vie agréable à ces rudes travailleurs du sol. Reculons nos forêts, agrandissons

nos terres en culture et ouvrons sans cesse de nouvelles paroisses. Rappelons-nous que la race canadienne-française est une race essentiellement agricole.

L'agriculture est la source fondamentale de notre vie nationale. Elle est aussi la source de richesses qui nous dédommagera des énormes sacrifices que nous nous sommes imposés par notre participation à la guerre européenne. On devrait donc diriger tous nos efforts en ce sens et utiliser toutes nos forces disponibles pour le développement et la mise en valeur de nos richesses inexploitées jusqu'ici.

Nos conditions économiques sont assez bonnes aujourd'hui pour que nos compatriotes n'aient plus de raisons de s'expatrier et traverser la frontière.

Comme nos villes et nos centres industriels ont actuellement plus de main-d'oeuvre qu'il ne leur en faut, il est nécessaire, non-seulement d'essayer d'enrayer la désertion de nos campagnes, mais, de plus, d'encourager le retour à la terre et de diriger notre accroissement naturel vers nos nombreuses régions de colonisation, ce qui, pour moi, est le meilleur moyen de sauvegarder et de conserver la santé physique et morale de notre race.

Depuis douze années, je vis avec mes ancêtres. C'est en les étudiant et les connaissant, que j'ai appris à aimer de tout mon coeur l'homme de la terre et de la culture. Je lui trouve même quelque chose d'auguste à cet humble, à ce simple, à ce patient, qui refoule la forêt, qui fournit depuis trois siècles à la patrie, le blé qui la nourrit et les soldats qui meurent pour elle; et devant cette constante offrande du pain et du sang, mon imagination rêve d'on ne sait quel mystère sacré, d'un vague et obscur sacerdoce.

Les "Lavoie", qui sont les enfants dévoués de la terre, n'ont pas négligé les avantages que donne l'éducation. Grâce à l'instruction, nous sommes noblement représentés dans toutes les branches de la société. Il me fait plaisir de citer les rapports des séminaires, collèges

et université à qui je me suis adressé. Je ne donne que les maisons d'éducation qui ont le cours classique. Par ces rapports, on voudra bien noter que les "Lavoie" habitent plus spécialement le bas que le haut de Québec.

| | |
|---|---|
| Université de Montréal . . . . . | 5 |
| Séminaire de St-Hyacinthe . . . . . | 0 |
| Séminaire des Trois-Rivières . . . | 1 |
| Séminaire de Nicolet . . . . . | 6 |
| Séminaire de Sherbrooke . . . . . | 9 |
| Petit-Séminaire de Québec . . . . . | 37 |
| Grand-Séminaire de Québec . . . . | 10 |
| Université Laval de Québec . . . . | 11 |
| Séminaire de Chicoutimi . . . . . | 35 |
| Collège de Lévis . . . . . | 18 |
| Collège Ste-Anne de la Pocatière. | 47 |
| Séminaire de Rimouski . . . . . | 82 |
| Total . . . . . | 261 |

En parlant des "Lavoie" de la Côte-Nord, j'ai fait connaître le lac "Lavoie" qui se trouve derrière la paroisse St-François-Xavier (Petite-Rivière), seigneurie de Beaupré.

Dans la province, nous avons encore deux autres lacs "Lavoie", dont l'un est situé à l'est de la rivière Romaine, aux sources de cette dernière, sur la côte nord du golfe St-Laurent. Dénommé ainsi par la Commission de Géographie de Québec en l'honneur du Commandant Dr Napoléon Lavoie, du vaisseau "La Canadienne", qui fit longtemps la croisière dans le golfe.

Le troisième lac "Lavoie" est situé dans le comté de Pontiac, à la tête de la rivière Wanoureira. Ainsi nommé d'après M. C.-O. Lavoie, Surintendant des ventes au ministère des terres. Poissonneux.

En plus, il y a le canton "Lavoie", dans le comté de Québec, érigé en 1906. Il fut ainsi nommé par la Commission de Géographie de Québec, en l'honneur de M.

Charles-O. Lavoie, chef du service des ventes au département des terres et forêts.

Il y a aussi le "Bureau de Poste Lavoie" dans la paroisse de St-Etienne-des-Grès, du comté de St-Maurice.

En France, durant mes quatre années de guerre, je continuai mes recherches sur ma famille.

A Rouen, en Normandie, pays de mon ancêtre, René de la Voye, je ne trouvai rien aux Archives de la ville. La Révolution de 1789 y a laissé de profondes traces. Que de documents historiques furent expédiés chez Pluton par les "sans-culottes". Documents et livres gardant leurs secrets, j'ai pensé être plus heureux en visitant, en juillet 1918, la Normandie et la Bretagne. Mes recherches furent couronnées de succès. En Bretagne surtout, je rencontrai un grand nombre de "Lavoie", de toutes professions et de tous métiers. En cette province comme au Canada, "de la Voye" s'est modernisé en "Lavoie".

A Paris, je fouillai inutilement les Archives Nationales et la Bibliothèque Nationale. Je fus plus heureux en consultant le "Bottin" ou l'"Album des Adresses" qui me donna seize familles du nom de "Delavoye", au lieu de "de la Voye" comme au 17ème siècle. Je visitai ces familles d'écrivains, de professeurs et de commerçants. Je fus chaleureusement reçu, et le cousin canadien fut joyeusement gâté. Mais des renseignements sur la famille, bernique! Ils n'en connaissaient pas plus que moi. Ce ne sont pas des généalogistes. Par eux, je connus les "Lavoie" du Nord-Est de la France, surtout ceux de Lyon et des environs.

Lorsque je visitai l'Est de la France, en avril 1919, j'appris sur la route qui me conduisait à Verdun, qu'il y avait un village ou une commune du nom de "Lavoye". Naturellement, je m'y arrêtai et me présentai chez Monsieur le maire Palansons qui me reçut très cordialement. Avec lui, je parcourus cette commune de 500 à 600 âmes avant la guerre. Elle fut envahie dès septembre 1914

par les Boches qui ont pillé toutes les maisons, et se sont retirés en en brûlant 14. Le dernier recensement ne donne que 240 habitants qui se sont mis courageusement à la besogne et à la reconstruction.

Cette commune porte le nom de "Lavoye" depuis la fondation du village qui remonte au 1er siècle de notre ère, d'après les renseignements qui me furent fournis par un archéologue distingué qui habite la commune.

"Lavoye" est adossée à la forêt d'Argonne qui a été durant toute la guerre, labourée et déchiquetée par les obus des Alliés comme des Boches. Elle est seulemnt à 14 kilomètres du célèbre piton de Vauquois, à 15 et 20 de la Côte 304 et de l'enfer de Verdun, ce Verdun qui a sauvé la Franc et le monde de la bochie.

"Lavoye" se trouve donc dans l'Est de la France, département de la Meuse, canton de Triaucourt, arrondissement de Bar-le-Duc.

Je ne veux pas fermer ce livre sans dire un mot de "Notre maison" qui a vu naître six de mes frères et cinq de mes soeurs, et dans laquelle s'est écoulée mon enfance.

Quel est le fils qui reste indifférent aux développements de la maison paternelle ? Cicéron lui-même disait de sa maison d'Arpinum: "Vous voyez cette maison et ce qu'elle est aujourd'hui: elle a été ainsi agrandie par mon père. Je ne sais quel charme s'y trouve qui touche mon coeur et mes sens." Ne lit-on pas aussi dans le "Livre de famille" par Charles de Ribbe: "Il faut savoir comment la maison paternelle a été successivement bâtie, réparée et embellie, et les aménagements nouveaux qui ont permis à la famille de mieux s'y établir. Chacun de vous doit regarder ce toit avec respect." Ces recommandations pourraient-elles ne pas trouver un écho dans nos coeurs ?

"Notre maison" fut construite vers les 1854 par M. Cyprien Chamberland, oncle maternel. Mon père l'acheta

de Dame Adéline Dumas, épouse de M. Philippe Gagnon, marchand, le 16 mars 1889.

Mon père mourut en 1904. A la mort de ma mère, en 1909, il nous a fallu quitter cette habitation. Je n'oublierai jamais le douloureux pélérinage que j'y fis quelques semaines avant la vente. La demeure familiale, le magasin, le hangar furent visités pièce par pièce, en me remémorant les souvenirs les plus doux comme les plus tristes de la vie de famille. On a beau dire, on ne se sépare pas sans larmes et sans mélancolie de ces immeubles qui ont entendu durant vingt-un ans nos pleurs d'enfants comme nos rires de jeunesse; qui ont été témoins de la formation comme de la désagrégation de la famille.

"Il doit être cruel d'être obligé de vendre sa maison de famille, dit François Coppée, et je n'imagine pas de plus douloureuse séparation. Errer pour la dernière fois à l'ombre de vieux arbres que notre aïeul a plantés; cueillir, avant le départ, pour la faire sécher dans le livre d'heures de sa mère, une rose sur le rosier que jadis la pauvre femme a si souvent taillé devant vous de ses mains vénérées; se lever, pour ne plus s'y asseoir jamais, du grand fauteuil, à l'angle de la cheminée, dans lequel le père sommeillait autrefois, pendant les longues soirées d'octobre; visiter, avec le regard circulaire d'adieu, ces chambres meublées de lits et de berceaux qui vous rappellent la mort et la naissance de tant d'êtres chéris; fermer, en sachant qu'elle ne sera plus ouverte que par un étranger, cette porte du salon de la famille sur laquelle est marquée au crayon votre taille aux diverses époques de votre enfance; quitter ces murailles où vos souvenirs sont attachés plus solidement que les tenaces racines du lierre; abandonner ces fleurs qui semblent vous rendre, dans leurs parfums, un peu de l'âme des bien-aimés disparus; ce doit être là, certainement, un affreux chagrin, une de ces heures d'agonie sentimentale où l'homme

éprouve combien il y a de profondeur et de vérité dans le "sunt lacrymae rerum" du poète."

Nous avons connu ce déchirement, nous y avons laissé beaucoup de notre vie dans cette maison que nous avons vendue, le 6 juillet 1911, à notre cousin, M. Ernest Chamberland, marchand.

Plus heureux que bien d'autres, nous avons, au moins, la consolation qu'elle n'est pas complètement sortie de la famille. Durant mes vacances annuelles, je me fais un devoir sacré de visiter et même habiter durant quelques heures ces bâtisses que je crois toujours nôtres dans mon imagination d'amour filial. Comme autrefois, je fais encore mes prières du matin et du soir dans cette même chambre qui fut si longtemps témoin de mon sommeil, et où j'aimais toujours à rêver à mes chers disparus.

*FIN*

# TABLE DES MATIERES


| | Pages |
|---|---|
| Préface | I |
| Avant-propos | V |
| Chapitre premier | 1 |
| " deuxième | 19 |
| " troisième | 33 |
| " quatrième | 43 |
| " cinquième | 55 |
| " sixième | 73 |
| " septième | 101 |
| " huitième | 107 |
| " neuvième | 123 |
| " dixième | 137 |
| " onzième | 155 |
| " douzième | 165 |
| " treizième | 177 |
| " quatorzième | 185 |
| " quinzième | 197 |
| " seizième | 217 |
| " dix-septième | 225 |
| " dix-huitième | 235 |
| " dix-neuvième | 261 |
| " vingtième | 265 |
| " vingt-et-unième | 269 |
| " vingt-deuxième | 285 |
| " vingt-troisième | 291 |
| " vingt-quatrième | 293 |
| " vingt-cinquième | 299 |
| " vingt-sixième | 311 |
| " vingt-septième | 335 |
| " vingt-huitième | 365 |
| " vingt-neuvième | 378 |
| Conclusions | 395 |

L4141
177554

Author Levoie, Joseph A.

Title La famille Levoie au Canada.

NAME OF BORROWER.

DATE.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU